

Camp David : Bill Clinton reprend sa médiation et fait état de « progrès »

APRÈS une parenthèse de trois jours au sommet du G 8 au Japon, le président Bill Clinton s'est replongé, dimanche soir 23 juillet, dans les pourparlers israélo-palestiniens de Camp David. Résolu à parvenir à un compromis sur Jérusalem, la principale pomme de discorde entre les deux parties, M. Clinton a fait état de quelques « progrès ». En son absence, c'est la secrétaire d'Etat, Madeleine Albright, qui a piloté les pourparlers. Les questions des frontières, des arrangements de sécurité, des colonies et des réfugiés en seraient au stade de la rédaction. Un officier supérieur, membre du département juridique de l'armée israélienne, est arrivé dimanche à Camp David pour assister l'avocat Gilad Sher, membre de la délégation.

Lire page 2

Unedic : le gouvernement dit « non »

● M^{me} Aubry et M. Fabius refusent la convention d'assurance-chômage signée par le Medef, la CFDT et la CFTC ● Ils demandent une renégociation du plan d'aide au retour à l'emploi ● Mais ils acceptent le système de préretraites contre embauches et l'aide aux licenciés économiques

DANS une lettre datée de lundi 24 juillet et adressée aux responsables patronaux et syndicaux, Martine Aubry et Laurent Fabius annoncent que le gouvernement ne donnera pas son agrément au projet de nouvelle convention d'assurance-chômage signé par le Medef, la CFDT et la CFTC. Deux arrêtés seront, toutefois, publiés mardi au *Journal officiel* agréant les avenants relatifs à la reconduction de l'ARPE (système de préretraites contre embauches) et aux conventions de conversion (aide aux salariés faisant l'objet d'un licenciement économique).

La ministre de l'emploi et le ministre des finances estiment que l'accord « comporte des clauses illégales » et que cela « fait obstacle à un agrément de l'ensemble de la convention ». Critiquant point par point les dispositifs arrêtés par les signataires, ils déplorent en particulier que le projet prévoie une amélioration « insuffisante » de la couverture-chômage, compte te-



nu de l'extension de la précarité. Ils relèvent également qu'aucune « enveloppe spécifique » n'est prévue pour financer le plan d'aide au retour à l'emploi (PARE).

En conséquence, les deux ministres estiment qu'« une reprise des négociations est nécessaire ». Jusqu'à présent, le Medef et la CFDT avaient catégoriquement rejeté cette hypothèse et avaient menacé de quitter l'Unedic en cas de refus, même partiel, d'agrément.

La controverse autour de l'avenir du régime d'assurance-chômage risque d'autant plus de s'envenimer que les agences d'interim se sont mises sur les rangs pour participer au PARE. Elles proposent de constituer un réseau spécialisé pour réaliser les entretiens d'évaluation auxquels tous les demandeurs d'emploi seraient obligés de se soumettre.

Lire page 5
et notre éditorial page 12

DISPARITION

Claude Sautet

Agé de soixante-seize ans, le réalisateur des *Choses de la vie* (photo) et de *César* et *Rosalie* est mort à Paris, samedi 22 juillet, des suites d'un cancer. Celui que François Truffaut surnomma « le ressembleur de scénario » pour la qualité de ses collaborations avec quelques grands de l'écran avait porté haut le don de diriger des acteurs exceptionnels (Lino Ventura, Jean-Paul Belmondo, Michel Piccoli, Yves Montand ou Romy Schneider). Avec eux, il était devenu le peintre le plus sûr d'une époque révolue, les années 70. p. 24

Deutsche Telekom aux Etats-Unis

L'AMÉRICAIN VoiceStream a annoncé, lundi 24 juillet, accepter une offre publique d'achat et d'échange de Deutsche Telekom pour un total de 55,7 milliards de dollars (390 milliards de francs). En cas de succès, le groupe allemand mettra la main sur un des derniers opérateurs indépendants de téléphonie mobile aux Etats-Unis. VoiceStream compte 2,3 millions d'abonnés et espère en avoir 4 millions à la fin de l'année. La fusion est contestée par certains sénateurs américains, du fait de la présence de l'Etat allemand dans le capital de Deutsche Telekom, et devrait être examinée de près par les autorités de la concurrence. Si l'opération réussit, la part de l'Etat allemand dans le capital de Deutsche Telekom sera ramenée de 56 % à 45 %.

Lire page 13

« Nommez-les ! » : un hebdomadaire anglais traque les pédophiles

LONDRES
de notre correspondant

La manchette de *News of the World*, dimanche 23 juillet, est simple : « Nommez-les et faites-leur honte. » S'ajoute la photo de Sarah Payne, une fillette de huit ans dont l'enlèvement et le meurtre ont, récemment, provoqué une intense émotion dans le royaume. Et, précise la légende, « chacun dans ce pays a un pédophile vivant à moins de 1,5 kilomètre de chez lui puisqu'il y a 110 000 pédophiles répertoriés au Royaume-Uni ». Suivent, en page 3 du plus gros tirage de la presse dominicale britannique, les photos et les noms de quarante-neuf pédophiles du pays condamnés pour violences sur enfants. Et, sur son site Internet, ce monument de la presse tabloïd divulgue les adresses de ces délinquants sexuels.

Feu de paille médiatique ou sincère campagne contre les dévians dont sont victimes les enfants ? La polémique fait rage. « Il s'agit d'une décision irresponsable. L'expérience montre que, lorsque les pédophiles sont identifiés de la sorte, ils passent à la clandestinité par crainte de représailles », critique Paul Cavadino, directeur de la NACRO, association chargée de la réintégration des anciens détenus.

La police, les associations de défense des enfants, les travailleurs sociaux et l'opposition conservatrice ont condamné, en bloc, cette campagne-choc.

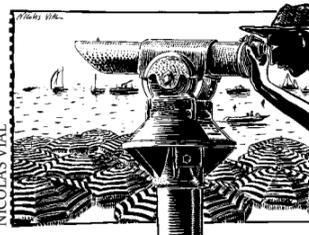
« Il s'agit de protéger les enfants. C'est une chose à laquelle nous sommes attachés depuis très longtemps et que nous poursuivons depuis longtemps. Si ça fait vendre, tant mieux. » Affirmant s'inspirer de l'exemple américain qui consiste à avertir le voisinage de la présence d'un délinquant sexuel, *News of the World* dément encourager ainsi les attaques des milices d'autodéfense. Les experts en médias, eux, avancent des arguments commerciaux pour expliquer cette initiative, notamment la volonté de redresser les ventes, en déclin, d'un hebdomadaire spécialisé dans le scandale. Et ils soulignent que, fort des méthodes du journalisme de chéquier, le porte-drapeau du groupe Murdoch fait souvent ses choux gras du deuil des familles d'enfants martyrisés.

Reste à voir quelle sera la réaction des lecteurs. A l'appui de sa croisade, le porte-drapeau de la presse populaire cite un sondage exclusif réalisé par l'institut Mori, selon lequel 88 % des personnes interrogées veulent être

informées si un pédophile vit à leurs côtés. Déjà ébranlé par la découverte de vastes réseaux de pédophilie dans les foyers où avaient été placés des enfants au cours des années 70 et 80, le public devrait voir d'un oeil favorable la publication étalée sur plusieurs semaines d'une « sélection » des pédophiles répertoriés.

Cette publication intervient alors que le gouvernement travailliste a multiplié les mesures pour mieux lutter contre les abus sexuels : registre national des pervers condamnés, meilleure coordination des services de l'enfance et marquage électronique par un bracelet des pédophiles remis en liberté conditionnelle... Aujourd'hui, le laxisme n'est plus de mise devant les affaires de maltraitance à répétition. La dernière en date élaboussé le nouvel archevêque de Westminster, Mgr Cormac Murphy O'Connor, qui avait confié, il y a vingt ans, à un prêtre, pédophile notoire, la charge du ministère de l'aéroport de Gatwick. Le nouveau chapelain, par la suite, avait commis des sévices et des abus sexuels sur une dizaine de jeunes garçons.

Marc Roche



NICOLAS VIAL

VACANCES

L'envers du décor

1. Insouciance au Cap-d'Agde

20 000 habitants l'hiver, près de 300 000 l'été : au Cap-d'Agde, les touristes oublient, avec le soleil retrouvé, les règles élémentaires de prudence et de civisme, obligeant les autorités à multiplier les mesures de précaution. Première étape de notre série sur les coulisses des hauts lieux touristiques. p. 9

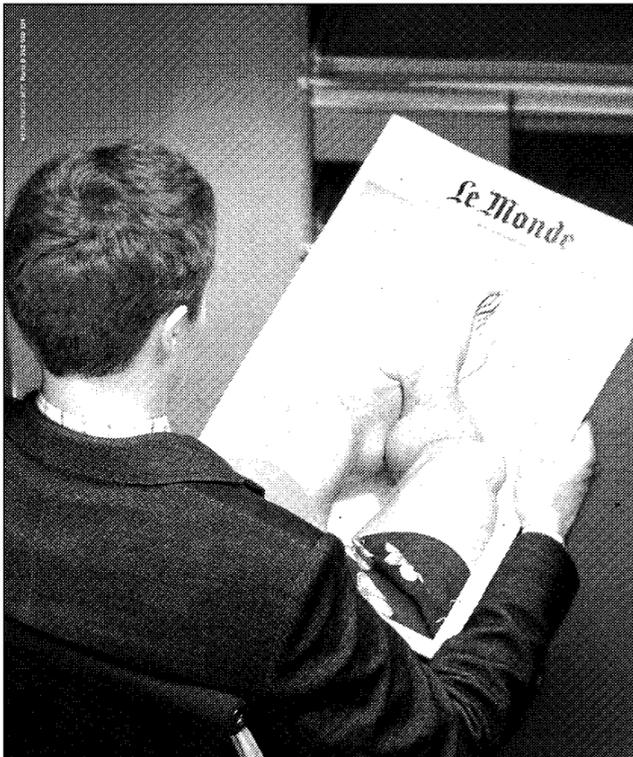
Le jeune homme du PSOE



JOSÉ LUIS RODRIGUEZ ZAPATERO

DÉMORALISÉ par sa défaite aux législatives du printemps 2000, le Parti socialiste ouvrier espagnol s'est donné un nouveau secrétaire général, José Luis Rodríguez Zapatero, 39 ans. Son credo : rendre à la politique sa dignité. Sa mission : rendre espoir aux socialistes espagnols.

Lire page 3



Le quotidien du quotidien. tout.lemonde.fr

Récits, grands reportages, voyages,
nouvelles inédites de « notre »Le Monde
de l'été

Etats-Unis : la nouvelle dissuasion

À PÉKIN, à Moscou, ici et là en Europe, on a pu esquisser un soupir de soulagement dans la nuit du 7 au 8 juillet : les Etats-Unis venaient de rater le troisième essai de leur système antimissile. Chinois, Russes et Européens - ces derniers viennent de le rappeler au sommet du G 8 - sont opposés au projet américain de défense nationale antimissile (*National Missile Defense, NMD*). Ils y voient un danger de grave déstabilisation de l'équilibre nucléaire né de la dissuasion (*Mutual Assured Destruction, MAD*) ; ils redoutent que le NMD ne réamorçât, au XXI^e siècle, une infernale course aux armements nucléaires. Sans doute espèrent-ils que le dernier raté du Pentagone - ce tir manqué du début juillet - va, pour un bon moment, dissuader les Etats-Unis de poursuivre plus avant cette aventure. Si tel est le cas, ils se trompent, gravement. Tout indique que la prochaine administration, démocrate ou républicaine, déploiera, d'une manière ou d'une autre, un début de NMD ; tout annonce que les missiles antimissiles feront intégralement partie de l'environnement stratégique des années à venir.

Il y a un consensus américain sur la manière de percevoir les me-

naces du futur. Ce qui préoccupe les Etats-Unis aujourd'hui, ce ne sont plus vraiment les missiles russes ou chinois, mais ceux qui peuvent développer l'Irak, l'Iran, la Corée du Nord, nombre de petites puissances dans des zones de conflit potentiel. C'est ce qu'expliquait, en juillet à Paris, un ancien très haut fonctionnaire américain lors d'un séminaire organisé par le Centre français sur les Etats-Unis. « Nous ne sommes plus dans la guerre froide, nous n'avons plus peur d'une frappe russe sur nous et les Russes n'ont plus peur d'une frappe américaine sur leur territoire », disait-il ; la nouvelle menace résiderait dans la prolifération des missiles balistiques, largement encouragée par les exportations russes et chinoises.

Cette approche a été formellement présentée, côté républicain, par le candidat George W. Bush, dans son discours du 23 mai à Washington. Il avançait que la fin de la guerre froide n'avait pas conduit les Etats-Unis à repenser leur doctrine nucléaire.

Alain Frachon
et Daniel Vernet

Lire la suite page 12



ATHLÉTISME

Marion Jones cumule

A quelques semaines des Jeux olympiques de Sydney, Marion Jones (photo) a survolé les épreuves de sélection des Etats-Unis, qui se sont terminées dimanche 23 juillet. L'athlète américaine a gagné sa place pour le 100 m, le 200 m, la longueur et les relais 4 x 100 m et 4 x 400 m. Ce triomphe ne fait pas oublier le double échec de Maurice Greene et Michael Johnson, qui ont abandonné, en plein 200 m, victimes de blessures. p. 20

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 10 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 48 FB ; Canada, 2,50 \$ CAN ; Côte-d'Ivoire, 900 F CFA ; Danemark, 15 KR ; Espagne, 225 PTA ; Gabon, 900 F CFA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 3000 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON, 270 PTE ; Réunion, 10 F ; Sénégal, 900 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,20 FS ; Tunisie, 1,4 Din ; USA (NY), 2 \$; USA (others), 2,50 \$

M 0147 - 725 - 7,50 F

PROCHE-ORIENT Sitôt rentré du Japon, avec quelques heures d'avance dimanche 23 juillet, le président américain Bill Clinton a rejoint les négociateurs israéliens et palesti-

niens cloîtrés depuis treize jours à Camp David. Selon le porte-parole américain Richard Boucher, le sommet ne peut être d'« une durée illimitée ».

● **LES DEUX PARTIES** auraient large-

ment déblayé le terrain sur les questions des frontières du futur Etat palestinien, des arrangements de sécurité, des colonies et des réfugiés. Mais elles butent toujours sur la ques-

tion de Jérusalem. ● **EN ISRAËL**, la rétrocession sous une forme ou une autre d'une partie de la Ville sainte anime le débat politique. ● **LE CONSEIL** des habitants des implanta-

tions israéliennes dans les territoires palestiniens a annoncé, dimanche soir, que ceux-ci n'abandonneront pas les colonies, « quels que soient les événements à venir ».

M. Clinton de retour, le sommet de Camp David aborde sa phase ultime

Selon un porte-parole américain, le temps est désormais compté. Israéliens et Palestiniens auraient largement aplani leurs divergences sur les questions des frontières et des réfugiés. Les pourparlers continueraient d'achopper principalement sur Jérusalem

THUTMONT (Camp David)
de notre envoyé spécial

Comme ceux qui, en vacances, envoient une carte postale aux leurs restés à la maison, les dirigeants des pays du G 8 en réunion à Okinawa ont fait parvenir à Madeleine Albright, retenue à Camp David, un fax d'encouragement. Sous une photo, diffusée par la Maison Blanche, où la secrétaire d'Etat tente de convaincre un Arafat visiblement dubitatif, chacun des plus importants représentants de la planète y est allé d'un petit mot de soutien. Bill Clinton a été le plus enthousiaste : « Madeleine, a-t-il écrit, vos fans pensent à vous ! » En lui souhaitant bon succès, Tony Blair a été le plus cavalier : « Chère Madeleine, on dirait que vous vous amusez bien. » Le Canadien Jean Chrétien a été le plus perspicace : « Madeleine, tout semble si simple lorsque nous sommes loin. » Jacques Chirac, lui, s'est contenté d'un autographe, en ajoutant en-dessous, en lettres bâtons, un « J. Chirac » qui ne laisse aucun doute sur l'identité du signataire. Un fac-similé de la missive a été publié en bonne place dans le *New York Times*, dimanche 23 juillet.

Le Hamas demande à M. Arafat de se retirer des négociations

Quatre dirigeants du mouvement intégriste palestinien Hamas, en exil au Qatar, ont appelé, dimanche 23 juillet, le président de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat, à « se retirer immédiatement du complot et de la mascarade de Camp David ». Les auteurs de cet appel, Khaled Mechaal, Ibrahim Ghosheh, Izzat El Rouchouk et Sami Khatery, s'engagent, dans un communiqué, à « poursuivre la lutte contre l'occupation et l'arrogance sioniste ». « Nous allons reprendre notre territoire et nos sanctuaires par nos propres mains », ajoutent-ils.

A Gaza, le guide spirituel du Hamas, Ahmad Yassine, a renouvelé son appel à une « suspension de la lutte pour une période limitée. (...) L'islam nous autorise à décréter une trêve limitée et non une réconciliation éternelle », a-t-il déclaré. Pour lui, « cette trêve est assortie de conditions précises : un retrait israélien total de Cisjordanie et de Gaza, le démantèlement de toutes les colonies de peuplement, le retour du peuple palestinien dans sa patrie (...) et l'établissement d'un Etat palestinien avec Jérusalem pour capitale ». - (AFP)

Ce même dimanche, Bill Clinton est rentré aux Etats-Unis, en avance sur l'horaire, après avoir écourté sa visite aux marines stationnées à Okinawa. En début de soirée, il était à Camp David. Avant de s'envoler du Japon, d'où il s'était régulièrement enquis de l'évolution des pourparlers, il a déclaré que les choses avaient avancé et qu'il « croisait les doigts » pour la suite.

Dans un entretien accordé à la chaîne de télévision CNN, l'envoyé spécial européen pour le Proche-Orient, Miguel Angel Moratinos, a affirmé, lui aussi, que des « progrès ont été accomplis ». Présent à Washington dès le début de la négociation, l'ambassadeur européen n'a pas accès à la retraite de Camp David. Mais, représentant d'un continent qui, en cas d'accord, sera appelé à apporter un important soutien politique et financier, il est tenu régulièrement informé par toutes les parties du déroulement des travaux.

LOIN DES « LIGNES ROUGES »

Ces derniers semblent faire désormais l'objet d'un intense travail de rédaction. Côté israélien, un officier supérieur appartenant au département juridique de l'armée est arrivé à Camp David, pour assister l'avocat Gilad Sher, membre de la délégation. Selon différentes sources, qui, prudemment, préfèrent utiliser le conditionnel, les documents relatifs aux arrangements de sécurité, aux territoires, aux colonies et aux réfugiés seraient en cours de rédaction. Il s'agit d'autant de compromis qui

seraient fort éloignés des « lignes rouges » tracées au départ par les uns et les autres.

L'accord en cours de rédaction prévoirait ainsi que quelque 95 % de la Cisjordanie occupée par Israël depuis 1967 - hors Jérusalem - seraient restitués à l'Autorité palestinienne. Le reste serait annexé par Israël qui, en échange, concéderait aux Palestiniens une superficie équivalente de territoire israélien. L'idée la plus courante fait état d'une zone à l'Est de la bande de Gaza, qui permettrait de désengorger une ville où la densité démographique demeure parmi les plus élevées du monde.

Invoquant des impératifs de sécurité, les Israéliens demandaient à contrôler la frontière est (avec la Jordanie) et sud (avec l'Egypte), exigence à laquelle s'opposaient les Palestiniens. Ces derniers semblent avoir obtenu gain de cause : ils seraient souverains sur leurs futures frontières, mais les forces israéliennes auraient obtenu le droit de s'y porter en cas de grave menace extérieure. Certaines sources font état de stations d'alerte ; d'autres d'une présence internationale ; toutes tiennent pour acquis que la Palestine sera démilitarisée, ou ne disposera que d'une force très légère en plus de ses déjà nombreuses polices.

La question des réfugiés ne semble pas avoir fait l'objet d'insurmontables tractations, les Palestiniens sachant que les Israéliens n'accepteraient jamais le retour de centaines de milliers de réfugiés susceptibles de remettre en cause le caractère juif de leur Etat. Dans

l'entourage de l'Autorité palestinienne, on pense généralement que peu de Palestiniens auraient de toute façon accepté de venir en Israël, pour y vivre un statut de minorité plus ou moins défavorisée. La négociation s'est donc concentrée, apparemment avec succès, sur le problème des compensations. Israël accepterait cependant,

palestiniens du Liban, où ils sont particulièrement discriminés.

Demeurerait cependant ouverte la question, symboliquement très sensible, de la responsabilité morale des malheurs vécus par les réfugiés. En fin de semaine dernière, Israël aurait accepté une formulation vague, faisant état de sa « compassion » pour leurs épreuves, mais

Le pape renouvelle son appel à un « statut spécial » pour Jérusalem

Jean Paul II a renouvelé, dimanche 23 juillet, son appel en faveur d'un « statut spécial » pour Jérusalem. « Le Vatican continue de penser que seul un statut spécial, garanti internationalement, peut permettre de préserver le caractère sacré de la Ville sainte et y assurer la liberté de religion et de culte pour les croyants », a déclaré le pape, qui a affirmé avoir prié pour les négociateurs du sommet de Camp David.

Les trois patriarches chrétiens de Jérusalem - catholique, grec-orthodoxe et arménien - vont rencontrer, lundi et mardi, des ministres palestiniens et israéliens « après la lettre ouverte qu'ils ont fait parvenir aux participants au sommet de Camp David », a déclaré le père Rached Abou Sahlia, secrétaire du patriarche latin, Mgr Michel Sabbah. Dans cette lettre, ils demandaient que des représentants des Eglises soient associés au sommet et que les quartiers chrétiens de la Vieille Ville ne soient pas séparés en cas d'accord de paix israélo-palestinien. - (AFP)

dans le cadre de la réunification des familles, le retour, étalé sur plusieurs années, de quelque 100 000 réfugiés. Il s'agirait principalement de Palestiniens installés dans les camps du Liban qui, originaires de Galilée où vit aujourd'hui la majorité de la population arabe israélienne, sont nombreux à y avoir encore de la famille. Cette mesure aurait l'avantage de régler une partie du dossier des réfugiés

sans en accepter la responsabilité. Le différend n'aurait pas évolué depuis.

Mais c'est sur Jérusalem que le désaccord demeure. « Notre position est équilibrée », déclarait au Monde, samedi 22 juillet, Hassan Abdel Rahman, représentant de Yasser Arafat à Washington. Là où la population est juive, c'est pour Israël ; là où elle est arabe, c'est pour la Palestine. Deux capitales unies et ou-

vertes. » Sans être tombés déjà d'accord sur les modalités, Israéliens et Palestiniens paraissent avoir accepté le principe du partage de la gestion selon les quartiers, y compris dans la vieille ville, qui dispose d'un « quartier juif » qui resterait israélien.

La question des Lieux saints paraît, en revanche, toujours en suspens. Avec le mur des Lamentations (qui ne fait pas problème), les Israéliens veulent garder sous leur souveraineté le mont du Temple, sur lequel s'élevaient les deux temples juifs rasés dans l'antiquité et remplacés, après la conquête arabe, par deux mosquées, al-Aqsa et la mosquée d'Omar. Les Palestiniens ont la même revendication. Certains négociateurs auraient avancé l'idée de doter les Lieux saints d'un statut particulier permettant de contourner les revendications de souveraineté contradictoires.

En fait, tout paraît concentré autour du mot « souveraineté », désormais au cœur de la négociation sur Jérusalem. Plusieurs plans ou idées ont été proposés, chacune des parties ayant manifesté une volonté non équivoque de parvenir à un compromis acceptable pour sa population respective et, en ce qui concerne Yasser Arafat, pour le monde arabe et musulman. Le président égyptien, Hosni Moubarak qui, dimanche, s'est rendu inopinément en Arabie saoudite, aurait été chargé de sonder les principales capitales arabes à ce sujet. Certains n'excluent pas qu'il rejoigne Camp David avec leur réponse.

Georges Marion

Les colons israéliens refuseront tout démantèlement de leurs implantations

JÉRUSALEM
correspondance

Les habitants des colonies n'abandonneront pas leurs terres, même si celles-ci passent sous souveraineté palestinienne. « Nous resterons dans nos implantations de Judée-Samarie et de Gaza quels que soient les événements à venir et les circonstances » : telle est la décision adoptée, dimanche 23 juillet à l'unanimité, par le Conseil des implantations de Cisjordanie et de Gaza, réuni à Psagot, une colonie menacée de démantèlement en cas d'accord de paix, située à proximité de la ville palestinienne de Ramallah. Au total, c'est une soixantaine des 125 implantations israéliennes en territoires occupés qui, en cas d'accord, se retrouveraient à l'intérieur des frontières de l'Etat palestinien. Elles rassemblent entre 40 000 et 50 000 des 200 000 colons installés dans ces territoires.

Les responsables des colons ont

rejeté le projet qui serait débattu à Camp David et qui prévoit que les colonies juives de Maale Adumim, Givat Zeev et Goush Etzion - qui regroupent 50 000 habitants -, proches de Jérusalem mais situées à l'extérieur de ses limites municipales, soient intégrées à la ville en échange de la cession aux Palestiniens d'une souveraineté, qui ne dirait peut-être pas son nom, sur tout ou partie des quartiers arabes de Jérusalem-Est. « Si cela signifie la division de Jérusalem et l'abandon de terres aux Palestiniens, nous sommes opposés à cette décision, dans la mesure où nous nous considérons comme faisant partie d'une seule entité », affirment les colons dans leur communiqué.

La question de Jérusalem occupe une place majeure dans le débat politique, depuis que la presse a fait état d'une proposition américaine de « partage » de la ville en zones à sta-

tuts différents. La grande majorité des Israéliens, y compris les laïcs, croient ou croyaient à « l'unité éternelle » de Jérusalem, principe sacrosaint proclamé par toute la classe politique depuis la guerre de juin 1967.

PROPOSITION DE LOI

M. Barak lui-même n'a cessé de le répéter : « Plus jamais Jérusalem ne sera sous souveraineté étrangère. Seul celui qui n'a aucun sens des réalités, qui ne comprend pas (...) les liens historiques du peuple juif avec Jérusalem depuis trois mille ans, pourrait envisager de faire une quelconque concession sur la ville », déclarait-il le 1^{er} juin, lors de la cérémonie d'anniversaire de la réunification de la ville.

Il lui est aujourd'hui reproché de ne pas tenir ses promesses. Ehoud Olmert, le maire Likoud de la cité, a rappelé qu'il y a moins de deux semaines, à la Knesset, M. Barak

« avait promis que jamais il ne coopérerait à l'abandon de Jérusalem. A-t-il soudain découvert quelque chose à Camp David qu'il ignorait auparavant ou s'agit-il d'une terrible, provocante et cynique tromperie à l'égard du peuple d'Israël ? » s'interroge M. Olmert. Une manifestation d'allégeance à la ville est prévue cette semaine près du mur des Lamentations. Et une proposition de loi du député du Likoud Yehoshua Matsa, exigeant qu'une majorité absolue de soixante et un députés soit acquise pour tout transfert de quartiers de Jérusalem à un pouvoir étranger, devrait être adoptée en première lecture.

Ceux qui ne mettent pas en cause la bonne foi du premier ministre doutent de ses compétences de négociateur. Ils le présentent comme un novice qui cherche son inspiration dans les livres d'histoire, un amateur qui abat ses cartes avant

d'avoir commencé à discuter, face à un Yasser Arafat considéré, lui, comme un « habile » tacticien. Certains, moins nombreux, soulignent les avantages d'un plan de partage de Jérusalem. « Une fois la paix acquise, Jérusalem deviendra la capitale d'Israël reconnue par toute la communauté internationale », écrit un éditeur du quotidien *Ha'aretz*. Pour le professeur Menahem Klein, un spécialiste de Jérusalem portant kippa, un échange de territoires à propos de Jérusalem est une solution pragmatique qui permet de séparer les deux populations. Enfin, les partisans d'un compromis sur Jérusalem insistent sur la dimension historique et spirituelle de la ville pour le peuple juif. Editorialiste au *Jerusalem Post*, Daniel Bloch, collaborateur de l'ancien maire Teddy Kollek, s'interroge : « Quand nous disions "l'an prochain à Jérusalem", inclusions-nous vraiment les quartiers arabes de Chouafat, Kalandia et Abou Dis dans nos rêves ? »

Catherine Dupeyron

Deux défenseurs des droits de l'homme en Iran remis en liberté sous caution

DEUX des plus respectés avocats de la République islamique d'Iran, Chirine Ebadi et Mohsen Rahami, ont été remis en liberté sous caution, dimanche 23 juillet, après avoir passé près d'un mois en détention et avoir été traduits en justice, dans un procès à huis clos, pour une sombre affaire de « fausses cassettes vidéo ». Les dirigeants du courant réformateur sont convaincus qu'elle a été montée par leurs adversaires dans le but de les affaiblir.

M^{me} Ebadi et M. Rahami avaient été arrêtés le 28 juin. Les « fausses cassettes vidéo » - c'est sous cette appellation que le pouvoir judiciaire en parle - désigneraient nominale des membres de l'establishment et de la haute hiérarchie religieuse comme étant les commanditaires d'actes de violence, y compris des meurtres à connotation politique, commis en Iran depuis plusieurs années. L'un des derniers épisodes de cette violence organisée fut l'attaque des

étudiants préréformateurs et l'incendie du dortoir de l'université de Téhéran, en juillet 1999.

UNE LETTRE A KOFI ANNAN

M^{me} Ebadi et M. Rahami, connus pour leur ouverture d'esprit, leur action en faveur des réformes et du respect des lois et des droits de l'homme, et défenseurs de familles de victimes de la répression des étudiants, sont accusés d'avoir fabriqué ces cassettes. Selon la version officielle, ils auraient forcé le dénommé Amir Farhad Ebrahimi, membre de l'organisation ultraviolente des Ansar-e-Hezbollah, à faire des révélations à ce sujet. En réalité, les deux juristes n'auraient été que les récipiendaires des aveux délibérément faits par Ebrahimi, qui s'est présenté à eux comme « un repentir », avant de se récuser, les accusant de l'avoir obligé à mentir (*Le Monde* du 1^{er} juillet).

Avec une célérité peu coutumière en République islamique, les deux avocats ont été traduits en justice. Mercredi, suspectant un mauvais coup de leurs adversaires

conservateurs, qui instrumentaient sans états d'âme le pouvoir judiciaire toujours sous leur contrôle, des députés réformateurs avaient saisi le Parlement d'une demande d'enquête sur cette affaire. Ils étaient d'autant plus motivés que deux de leurs chefs de file, Ali-Reza Khatami, vice-président du Parlement et frère du président Mohamad Khatami, et Mostapha Tajzadeh, vice-ministre de l'intérieur, ont été convoqués par la justice dans le cadre de cette affaire. Tous deux sont membres fondateurs du Front de la participation islamique, la plus importante formation de la majorité présidentielle.

N'hésitant visiblement devant aucun excès, des responsables de l'autorité judiciaire ont même mis en cause dans cette histoire une représentante de l'organisation de défense des droits de l'homme, Human Rights Watch (HRW), Alahé Sharifpour-Hicks, l'accusant d'avoir participé à la fabrication et à la diffusion des cassettes en question ; accusations formellement démenties par HRW dans

une lettre au chef du pouvoir judiciaire iranien, l'ayatollah Seyed Mohamad Hachémi Chahroudi.

Plus de deux cents intellectuels, universitaires, écrivains, cinéastes, artistes et opposants iraniens, vivant pour la plupart à l'étranger, ont, de leur côté, adressé une lettre au secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, sollicitant son intervention auprès des autorités iraniennes « afin de secourir » M^{me} Ebadi et M. Rahami, ainsi que « les autres militants de la cause des droits de l'homme en Iran ». Ils rappelaient, dans leur missive, les meurtres d'opposants, les arrestations de journalistes, d'étudiants et d'intellectuels en République islamique et dénonçaient « l'absence de toute sécurité juridique et politique, la violation systématique des droits de l'homme ». Les signataires demandaient en outre que la République islamique respecte les conventions internationales dont elle est signataire, en particulier celles relatives aux droits de l'homme.

Mouna Naïm

INSTITUT D'ETUDES POLITIQUES DE PARIS

L'atout indispensable pour une carrière internationale

MBA

SCIENCES PO

- Un programme bilingue intensif sur 9 mois, allié à la tradition culturelle de Sciences Po.
- Un corps professoral de notoriété internationale.
- Un diplôme accrédité AMBA.

Pour toute information complémentaire, merci de contacter le secrétariat du Pr. Jean-Jacques Rosa

174, Bd Saint-Germain 75006 PARIS - Tél. : 01 45 44 87 43 - Fax : 01 45 44 88 92
Website : http://www.sciences-po.fr - E-Mail : mba@sciences-po.fr

CONCOURS ESG

> **Concours parallèles d'entrée :**
en 1^{ère} année pour les diplômés Bac+2 (DEUG, DUT, BTS) et en 2^{ème} année pour les diplômés de Licence et Maîtrise

> **4 épreuves :**
• Test TAGE MAGE de la FNEGE
• QCM en Anglais
• Entretien individuel
• Entretien en Anglais

> **Concours d'entrée :**
14, 15 et 16 Septembre 2000

> **Date limite d'inscription :**
1er Septembre

DIPLOME ESG (Bac+5)

VOIE PAR L'ETAT

Indice notoriété des Grandes Ecoles parisiennes auprès des entreprises
1^{ère} : HEC - 2^{ème} : ESSEC - 3^{ème} : ESCP
4^{ème} : ESG
(Classement Nouvel Economiste - Janv. 2000)

ESG
25 rue Saint-Ambroise
75011 PARIS
Tél. : 01 53 36 44 19
Fax : 01 43 55 73 74
Web : www.esg.fr

Les chefs d'Etat du G 8 promettent de s'attaquer au fossé entre riches et pauvres

Vladimir Poutine a annoncé sa venue en France en octobre

Les Huit ont reconnu « les inquiétudes que soulève la mondialisation » au terme d'un sommet d'Okinawa dominé par les « adieux » de Bill

Clinton et par l'arrivée du nouveau président russe au sein du club des pays les plus industrialisés. Ils ont examiné les risques d'exclusion du

monde sous-développé face aux nouvelles technologies, les dangers de « cybercriminalité » et les atteintes à l'écosystème.

NAGO

de notre envoyée spéciale

Les chefs d'Etat des sept pays les plus industrialisés et de la Russie ont terminé leurs travaux, dimanche 23 juillet, à Okinawa, en promettant dans leur déclaration finale d'« attaquer à la racine les causes des conflits et de la pauvreté ». Bill Clinton, qui avait retardé son arrivée en raison des pourparlers de paix israélo-palestiniens de Camp David, n'a, en revanche, pas écourté son séjour comme il l'avait envisagé et a attendu la fin du sommet dimanche en fin de matinée pour s'envoler vers les Etats-Unis, où l'attendaient Ehoud Barak et Yasser Arafat.

Il était sans doute important que l'ensemble des membres du G 8 soient présents jusqu'au bout de ce sommet un peu particulier : d'une part, sa réussite était un hommage posthume au premier ministre Keizo Obuchi, mort il y a quelques mois et qui en avait défini le lieu et choisi le thème.

D'autre part, il s'agissait du dernier sommet auquel assistait le président Clinton, et ses interlocuteurs perdaient un partenaire avec lequel ils travaillaient depuis huit ans. Enfin, et peut-être surtout, les Sept accueillaient pour la première fois dans ce cénacle le nouveau président russe, Vladimir Poutine. Certains l'avaient déjà rencontré à l'occasion de sa tournée européenne. Bill Clinton a eu avec lui un entretien avant le dîner vendredi (Le Monde du 22 juillet). Quant à Jacques Chirac, s'il l'avait eu plusieurs fois au téléphone, notamment pour le remerciement de la libération du photographe Brice Fleutiaux, il le voyait pour la première fois.

Paris et Moscou entretiennent depuis quelques mois des relations tendues en raison de la prise de position française sur la guerre de Tchétchénie et, ces derniers jours, de la saisie du bateau-école Sedov. Aucun tête-à-tête n'a eu lieu à Okinawa entre les deux hommes, mais M. Poutine a fait montre d'une grande amabilité en affirmant, au cours de la conférence de presse finale, qu'il avait eu avec le président français « un dialogue fructueux ». Se référant au livre qu'il lui avait offert sur le Kremlin, M. Poutine a estimé « que le Kremlin est un lieu qu'il faut connaître. La France devrait en retrouver le chemin ». Il a ensuite annoncé qu'il avait « l'intention de se rendre en France en octobre, puisque la France assume la présidence française de l'Union européenne ». Le sommet Union européenne-Russie est prévu le 30 octobre à Paris. « Il n'est pas exclu qu'une rencontre bilatérale s'organise après ce sommet », estime un diplomate.

BONNES INTENTIONS

De l'avis unanime, Vladimir Poutine a réussi son examen de passage au G 8. Si la Russie, qui n'en finit pas de payer 70 ans de communisme, où plus de 40 % de la population vivent dans la pauvreté et où règne la corruption, n'a pas vraiment le même profil que les pays qui siègent autour de la table, M. Poutine n'a rien laissé paraître de ce décalage.

Alors que son premier ministre, Mikhaïl Kassianov, plaidait la veille dans le Financial Times pour une annulation de la dette héritée de l'Union soviétique, le président russe s'est gardé d'y faire une quelconque allusion. De même a-t-il exigé que le texte spécifique préparé par les diplomates, affirmant le soutien des Occidentaux aux réformes entreprises en Russie, soit ôté du communiqué final, au motif que les Huit sont sur un plan d'égalité et qu'il n'y a pas de raison que la Russie y apparaisse comme un cas à part. Elle bénéficie pourtant d'un régime particulier puisqu'aucun chef d'Etat n'a cru bon d'évoquer les actions militaires des forces russes en Tchétchénie.

Dans leur déclaration finale, les Huit s'en sont donc tenus à un catalogue de bonnes intentions traduisant la crainte que la mondialisation aggrave l'exclusion – dans



les pays en développement comme dans les couches sociales des pays riches –, favorise la « cybercriminalité » et représente un danger pour l'environnement.

Abordant le dossier de la sécurité alimentaire et des organismes génétiquement modifiés (OGM), le communiqué se borne à souhaiter un « consensus international plus solide sur la manière dont le principe de précaution doit être appliqué ». Cette rédaction masque à

peine les divergences qui subsistent entre les Etats-Unis et le Canada d'un côté et les pays de l'Union européenne et le Japon de l'autre.

LA PRÉVENTION DES CONFLITS

Le G 8 s'est dit en outre sensible aux préoccupations des opinions publiques face à la mondialisation de l'économie : « Nous devons reconnaître les inquiétudes que soulève la mondialisation, tout en

conservant l'esprit d'innovation qui permettra d'en tirer le plus grand profit au bénéfice de tous. » Pour les chefs d'Etat, cet objectif passe sans doute par une ouverture plus large du commerce puisque le communiqué appelle à « intensifier la coopération pour essayer de lancer le cycle de négociations de l'Organisation mondiale du commerce d'ici à la fin de l'année ».

Dans le texte, où la prévention des conflits tient une place importante, les chefs d'Etat appellent à la tenue d'une conférence internationale sur le trafic de diamants, « qui a contribué à l'aggravation des conflits et des crises humanitaires, en particulier en Afrique ». Enfin, le G 8, qui avait déjà adopté samedi une « charte » pour favoriser l'accès de tous à l'Internet, a également promis de « saisir sans hésiter les chances créées par les nouvelles technologies dans des domaines comme l'information et les sciences de la vie ».

Le sommet de 2001 aura lieu à Gênes (Italie). Il sera temps alors de dresser le bilan de l'exercice un peu surréaliste auquel se livrent les puissances les plus riches du monde à l'égard des plus pauvres : favoriser l'accès de tous aux nouvelles technologies alors que l'aide publique aux pays sous-développés ne cesse de baisser et que le programme d'annulation de leur dette piétine depuis deux ans.

Babette Stern

Les ONG dénoncent un « pas en arrière »

NAGO

de notre envoyé spécial

Le premier sommet du millénaire est resté un club de « nantis ». Les voix des partisans d'une mondialisation « maîtrisée » et « humanisée » se font certes davantage entendre et les problèmes sociaux tiennent une plus grande place dans les entretiens, mais la concrétisation des nobles préoccupations des « riches » reste vague.

Les Huit ont repris à leur compte les objectifs d'une réduction de moitié entre 1990 et 2015 de la proportion de la population vivant dans la pauvreté extrême et ceux fixés par les Nations unies en matière de lutte contre le sida (réduction de 25 % du nombre des malades en 2010) et les grandes maladies infectieuses.

Dans ce domaine, ils ont recommandé des partenariats avec les ONG, le secteur privé et les organismes multilatéraux afin de permettre un meilleur accès aux médicaments, mais ils se sont surtout montrés soucieux de trouver des mécanismes permettant d'éviter que les aides ne soient éventuellement détournées. Le Japon, hôte du sommet, s'est engagé à doter de 3 milliards de dollars un programme d'action de prévention de ces épidémies et a décidé d'organiser à l'automne une conférence internationale afin de « concrétiser » les engagements pris à Okinawa.

Le communiqué final ne reflète guère les demandes des organisations non gouvernementales (ONG), largement tenues à l'écart de ce sommet. C'est le cas sur la question de la dette des pays pauvres. « Ce sommet est un pas en arrière par rapport aux promesses de celui de Cologne », estime un représentant de Jubilé 2000, qui regroupe un millier d'associations en faveur de l'annulation de la dette des pays pauvres. A Cologne l'année

dernière, les Huit avaient promis d'effacer 100 milliards de dollars de dettes, mais seulement 15 milliards l'ont effectivement été à ce jour. Selon Philip Twyford, de l'association britannique Oxfam, cité par l'AFP, le montant astronomique des dépenses du Japon (pour des installations appelées à être détruites) est « obscène » : « Avec 750 millions de dollars, on pouvait rembourser la dette de la Tanzanie en trois ans. »

DISPOSITIF POLICIER

Un dispositif policier aussi impressionnant que rigide a enfin accentué le caractère déplaisant de « forteresse des nantis » du sommet d'Okinawa, en dépit d'un cadre subtropical aux plages avenantes et de l'extrême gentillesse de la population locale, première victime de ce déploiement de force. « La police japonaise fait regretter le temps où Okinawa était administré par les Américains » (ce qui fut le cas jusqu'en 1972), peste un chauffeur de taxi de Naha, bloqué pendant plus d'une demi-heure samedi au moment du dîner des Huit au palais de Shuri par un millier de policiers antiémeute équipés comme des guerriers teutoniques, enserrant au coude à coude une manifestation de quatre cents personnes contre les bases américaines, parmi lesquelles de nombreuses femmes et des handicapés.

Lorsque l'on connaît l'opposition de la grande majorité de la population d'Okinawa à la présence des gigantesques bases américaines, la réflexion du chauffeur de taxi est révélatrice. La société civile, dont on a fait grand cas au cours du sommet, doit être tenue aux marches du « palais ».

Philippe Pons

Jörg Haider mis en fuite à Venise par deux écologistes en maillot de bain

ROME, VIENNE

de nos correspondants

Jörg Haider continue de parader. Il a beau affirmer que « la gauche qui proteste [lui] fait honneur », que « si elle ne le faisait pas, je me demanderais quelles erreurs j'ai faites », il n'empêche : le leader nationaliste du FPÖ autrichien a dû battre en retraite, samedi 22 juillet à Venise, où il était venu faire la promotion touristique de sa chère Carinthie. Et il n'aura fallu que deux baigneurs pour le mettre en déroute !

Beppe Caccia, conseiller municipal écologiste, et son compère Stefano Mantovani furent les seuls, parmi la dizaine de protestataires qui se jetèrent dans le Grand Canal, à échapper à la police et à pouvoir le traverser, avant de se hisser sur la terrasse de l'hôtel où était descendu M. Haider. Devant tant de hardiesse, son entourage et ses gardes du corps ont préféré lever l'ancre avec précipitation afin d'éviter un bain forcé à leur protégé, ce qui était l'objectif avéré des deux abordeurs. Les gorilles, paniqués, renversèrent deux fauteuils et un trumeau avant de se perdre dans les

venelles de la cité des Doges, à la recherche d'un refuge sûr. « Nous l'avons expulsé de Venise, exultait Beppe Caccia. Maintenant nous irons à Klagenfurt, le 28 octobre, pour une grande manifestation. » La date n'a pas été choisie par hasard. Elle correspond à la marche sur Rome de Benito Mussolini, en 1922.

De l'autre côté du Grand Canal, c'est la joie. Les opposants à la visite sont aux anges. Depuis deux heures, malgré une forte présence policière, une centaine de protestataires crient leur indignation, lancent des tomates et des feux d'artifice. « C'est la première fois que des contestataires m'accueillent de cette manière », remarque Jörg Haider, qui prend l'habitude des manifestations d'hostilité. Il y a quinze jours, sa venue à Jesolo, cité balnéaire au nord de Venise dont il a été fait citoyen d'honneur, avait provoqué des affrontements et fait des blessés. Les pancartes « Haider raus », « Haider bourreau », les cris de « Nazi, retourne chez toi » ne l'effraient pas. Il trouve même ces manifestations d'hostilité reconfortantes – « la liberté d'opinion existe ».

Il s'agissait du troisième voyage en quinze jours du président de Carinthie dans le nord-est de l'Italie. Ces visites en Vénétie, à la frontière de ses terres, ne sont pas tout à fait innocentes : ce rendez-vous de Venise avait été précédé de déclarations où il prônait la création d'une maxi-région regroupant la Carinthie, la Vénétie et le Frioul-Vénétie julienne, en raison d'« une identité culturelle commune ».

Son rapide passage à Venise a été une nouvelle fois l'occasion de critiquer les « Etats-Unis d'Europe » et de privilégier l'Europe des régions.

« JÖRGI LE TUEUR DE DRAGONS »

Jörg Haider s'en est pris au « centralisme de Bruxelles », à « la domination de la France et de l'Allemagne » et à « l'arrogance » de Paris. Il a accusé la droite italienne de « manquer de courage ». Il faut dire qu'après qu'il eut cru bon d'affirmer que Forza Italia avait « une grande sympathie pour le FPÖ », son chef, Silvio Berlusconi, a pris publiquement ses distances avec lui. Par la suite, Jörg Haider n'a fait aucun commentaire sur sa fuite éperdue face à l'assaut de deux

M. Zapatero élu pour rénover le Parti socialiste espagnol

A 39 ans, ce député inconnu du grand public s'est débarrassé de tous les clans d'une formation démoralisée

MADRID

de notre correspondante

Il n'y a eu ni plébiscite ni raz de marée, seulement 9 voix de majorité sur 995 votes exprimés, mais elles ont suffi au Parti socialiste ouvrier espagnol (PSOE), après trois ans de crise ouverte, pour se doter, avec soulagement, d'un nouveau secrétaire général, samedi 22 juillet, lors du 35^e congrès du parti.

Qui est-il ? Un parfait inconnu du grand public. Qu'a-t-il fait jusqu'ici ? Rien de très remarquable. Que lui reste-t-il à faire ? Tout ou presque. Car en prenant la tête d'un PSOE laminé par les crises internes et démoralisé, après la cinglante défaite enregistrée aux législatives du printemps, remportées à la majorité absolue par José Maria Aznar, José Luis Rodriguez Zapatero – c'est son nom – a du pain sur la planche. Perspective qui ne l'effraie pas. Car s'il est très jeune (trente-neuf ans), il est aussi, paradoxalement, un vieux routier du PSOE, député depuis 1986. D'un physique agréable, avec un regard étonnamment clair, M. Zapatero passe pour un travailleur infatigable, spécialisé dans les problèmes d'administration publique. Son discours de présentation, net, volontariste, accompagné de gestes de la main étudiés, calquant sans équivoque le style de Felipe Gonzalez, l'ex-flamboyant président du gouvernement socialiste, a fait mouche. Il l'emporta sur ses trois rivaux : le président de Castille-la Manche, « Pepe » Bono, favori de l'équipe dirigeante sortante, l'ex-ministre Matilde Fernandez, championne de la gauche du parti, et l'eurodéputée Rosa Díez.

Pourquoi M. Zapatero ? Parce qu'il est jeune et que, n'étant pas la candidate de l'appareil du parti, beaucoup de délégués de l'aile gauche, frustrés depuis des années, ont voté pour lui pour contrer M. Bono. Une élection-réaction en somme. Sans doute, mais pas seulement, car dans son projet, intitulé « La Nouvelle Voie », M. Zapatero a trouvé un nouveau ton, non plus résigné mais mobilisateur. Un ton avec lequel il se propose, comme il l'a dit, d'« amorcer un changement tranquille, serein et discipliné. Aujourd'hui commence le futur : nous allons récupérer ce que nous aurions jamais dû perdre, la crédibilité et l'orgueil d'être socialistes ».

Comment se propose-t-il de reconstruire le parti ? En faisant précisément le contraire de ce qu'il venait d'annoncer ! Car M. Zapatero a réussi le tour de force, pour lequel un qui prône « le changement par le dialogue en rénovant l'héritage reçu », de se débarrasser en une seule journée de tous les clans : « felipistes », aile gauche, barons, anciens candidats, caciques, aucun d'entre eux, sauf l'Andalou Manuel Chaves, promu au titre honorifique de président du parti, ne sera dans la commission exécutive. Quant à

M. Gonzalez, sans lequel rien ne se faisait, il a eu droit à un enterrement de première classe : « Le Parti socialiste, dira, d'un ton détaché, M. Zapatero, a toujours oscillé entre la nostalgie et l'espoir : Felipe est notre grande nostalgie de 1982 (date de sa victoire). Je serai, moi, celui qui vous portera à l'espérance des élections de 2004. »

Appliquant l'Internationale de rigueur, le nouveau patron du PSOE, pas si « bleu » en politique que cela, a fait littéralement du passé table rase. Quant à son programme, rien n'est encore définitif, il a « besoin de temps ». Cependant, il n'est plus fait mention de l'accord

Un adepte

d'une « nouvelle voie »

Entré aux Jeunesses socialistes à dix-huit ans, professeur de droit de formation, M. Zapatero est devenu le plus jeune député du Congrès des députés, élu de la région de Léon. Sa famille est de gauche ; l'un de ses grands-pères, capitaine, a été fusillé, en 1936, pour avoir défendu la République. C'est en écoutant le bouillant Felipe Gonzalez – qui, en 1982, venait de remporter la majorité absolue – prêcher, déjà, le renouveau de la politique espagnole que le nouveau secrétaire général du PSOE a trouvé sa voie. Tout seul, cependant, car il a eu l'astuce, ou la sagesse, de ne s'affilier à aucun clan de la turbulente famille socialiste.

Faire de la politique et lui rendre sa dignité morale, c'est le credo de M. Zapatero. On le sait sûr de lui, marié, père de deux enfants, sans comptes à régler. Il est aussi patient : il a su parfaitement calculer son heure. Son réalisme se combine avec une passion avouée pour les idées. Que sera sa « nouvelle voie » ? On pense à Tony Blair ; lui cite, mais sans plus, « la force tranquille » de Mitterrand. Seule certitude, en l'absence de projet élaboré, il sera « rénovateur ». Rénovateur-surprise.

électoral conclu avec les communistes. Seule certitude, M. Zapatero veut « une politique de proximité, privilégiant les nouvelles technologies, en accord avec la nouvelle société ». Mais il entend aussi, face aux défis de la globalisation, « protéger les intérêts d'une majorité sociale » en retrouvant « des valeurs menacées en Espagne ». Ce qui lui a permis de porter sa première attaque contre M. Aznar, dont il combattra, dit-il, la politique d'immigration « rétrograde » et qui « rabaisse la stature morale de notre pays ».

Marie-Claude Decamps

du psychologue Klaus Ottomeyer Le Show Haider, psychopolitique du FPÖ. Plus distrayante, la bande dessinée du caricaturiste Gerhard Haderer, sur une histoire de Leo Lukas, trace le portrait de Jörgi le tueur de dragons, un petit garçon caractériel qui veut à tout prix affronter le pouvoir. Cette parabole, située dans un village médiéval, mais où les références contemporaines sont aisément identifiables (du président Klestil en veilleur de nuit au chancelier Schüssel en calculateur ambitieux), se conclut sur la victoire de la démocratie.

Beaucoup moins optimiste et d'une tout autre exigence littéraire est le texte d'Elfriede Jelinek, Les Adieux, dont une version abrégée a été interprétée le 22 juin à Vienne. Un étonnant monologue auquel l'écrivain incorpore avec une ironie mordante le discours larmoyant de Haider lors de sa démission de la direction du FPÖ au pathos tragique de l'Oreste d'Eschyle, pour démasquer ce faux héros de la modernité.

Michel Bôle-Richard et Joëlle Stolz

Le vice-président Al Gore regagne du terrain auprès de l'électorat américain

George W. Bush demeure toutefois en tête des sondages

Le vice-président Al Gore semble avoir réussi à freiner sa chute de popularité dans la campagne électorale américaine en reprenant des points à

un George W. Bush jusqu'ici en tête des sondages. Mais le républicain, plus médiatique, contre-attaque sur des terres traditionnellement

démocrates que ses amis politiques avaient depuis longtemps négligées. Les conventions du mois d'août devraient clarifier l'état de la lutte.

WASHINGTON

de notre correspondant

En cette période estivale, marquée dans le Sud par une vague de chaleur, la campagne entre les deux candidats à la présidence connaît un infléchissement. Alors que depuis avril le républicain George W. Bush, plus populaire, était donné largement vainqueur contre son adversaire démocrate, le vice-président Al Gore, jugé trop compassé, ce dernier semble avoir en grande partie comblé le fossé qui le sépare de M. Bush.

Les derniers sondages montrent que l'écart s'est resserré à la mi-juillet jusqu'à devenir négligeable. Selon la chaîne CBS, il est passé de 8 points en avril à 2 points (43, contre 41, en faveur de George Bush), selon CNN/USA Today de 9 à 2 points (45-43) et selon Zogby de 8 à 4 (45-41). Mais la candidature sur sa gauche du vert Ralph Nader pourrait faire perdre au vice-président 2 à 3 précieux points. Il faudra cependant attendre août, le mois des conventions, pour que l'opinion prenne la mesure de la lutte que se livrent les deux candidats, qui continuent de quadriller le pays pour faire connaître leur programme et broadcaster celui de leur rival.

Le gouverneur du Texas, George W. Bush, va traverser plusieurs Etats votant démocrate en se rendant à Philadelphie, où il recevra l'investiture de son parti. Le vice-président, Al Gore, va effectuer une visite express au Texas pour y dénoncer le déficit fiscal. Plus mé-

diatique et plus habile, « W » a su déplacer le combat là où on ne l'attendait pas. Lui qui, durant les primaires, avait adopté un profil des plus conservateurs joue désormais la carte de la modération, du centre et se présente comme un républicain « différent ». Comme s'il avait repris à Bill Clinton les méthodes qui lui avaient si bien servi il y a huit ans pour acculer dans les cordes le président de l'époque, George Bush.

MINORITÉS ETHNIQUES

Le voilà qui s'aventure dans des terres traditionnellement démocrates qu'avaient désertées depuis longtemps ses amis du Parti républicain. Ainsi s'est-il rendu la semaine dernière pour la première fois à la grand-messe annuelle de la NAACP (Association pour l'avancement des gens de couleur) pour y reconnaître publiquement que « le parti de Lincoln n'a pas toujours incarné l'héritage de Lincoln ». On l'a aussi vu à une réunion de La Raza, l'organisation qui regroupe les Hispaniques.

M. Bush n'a pas la prétention de vouloir faire voter pour lui les minorités ethniques ; il veut seulement battre en brèche le monopole démocrate et, par exemple, doubler le score de Bob Dole en 1996 en attirant dans son camp 30 % de Noirs. Ce serait autant de votes subtilisés à Al Gore. De même a-t-il repris à son compte les thèmes de campagne de son rival – dont il sait qu'ils sont populaires – comme l'éducation, l'immi-

gration, la couverture sociale, la protection des enfants ou le logement.

Largement ignorés par un Parti républicain qui s'était radicalisé idéologiquement autour de la lutte contre l'avortement ou de la suppression du département fédéral de l'éducation, ces thèmes progressistes sont désormais revendiqués par « W ». Certes, les solutions qu'il avance sont beaucoup plus conservatrices que celles de la Maison Blanche, mais MM. Clinton et Gore doivent maintenant se battre sur un terrain qu'ils contrôlaient jusque-là sans rival.

Cela étant, le vice-président est parvenu à arrêter ce qui semblait une descente aux enfers et à inverser la tendance. Et il espère que le grand show médiatique de la convention démocrate de Los Angeles à la mi-août le propulsera en tête. Aujourd'hui, tout le monde – y compris l'entourage du gouverneur du Texas – s'attend à un scrutin serré en novembre.

DILETTANTISME AFFICHÉ

Al Gore est parvenu à stopper l'irrésistible avancée de son rival par un travail de fond, en battant le rappel de ses électeurs, jusqu'alors moins mobilisés que les républicains, unis dans leur détermination à reconquérir la Maison Blanche. Reprenant à son compte les préoccupations des Américains, le candidat démocrate a multiplié les visites et les discours, changé de thèmes de campagne aussi souvent que nécessaire, remanié et dynami-

sé son équipe. C'est l'ancien secrétaire au commerce William Daley qui en a pris la charge après la démission de Tony Coelho, officiellement pour raisons de santé. Il vient de recevoir le soutien de Bill Bradley, qui fut candidat à l'investiture démocrate contre lui. Et il compte sur son sérieux – aussi soporifique soit-il – pour faire la différence avec le dilettantisme affiché de « W ». Comme l'a écrit le *New York Times*, on assiste à l'opposition de deux styles, celui de la « salle de classe » d'Al Gore, le fort en thème, et celui, plus décontracté, des « vestiaires » qu'affectionne « W ».

Le vice-président aura toutefois fort à faire : George W. Bush semble avoir gagné la bataille du leadership et est même jugé plus compétent sur l'éducation (42 % contre 40 % selon le *Washington Post*), en dépit des promesses d'augmentation des crédits et du nombre d'enseignants qu'Al Gore ne cesse de faire. Il lui reste à paraître moins distant et à se faire mieux connaître, après être resté longtemps dans l'ombre de Bill Clinton. Car il demeure mal connu de l'opinion américaine.

Il est en tout cas un sujet sur lequel les deux hommes ont peu de raisons d'ouvrir les hostilités, celui de la peine de mort. Tous deux y sont favorables, même s'ils divergent sur le point de savoir si une femme enceinte a le droit, ou doit demander, un report d'exécution jusqu'après la naissance de son bébé...

Patrice de Beer

Les Ivoiriens se prononcent sur leur Constitution dans la confusion

ABIDJAN

de notre correspondante

La junte au pouvoir en Côte d'Ivoire depuis le coup d'Etat du 24 décembre 1999, dirigée par le général Robert Guéï, voulait faire du référendum constitutionnel organisé dimanche 23 juillet un scrutin exemplaire. Il s'est déroulé dans une confusion totale.

Au moment où les bureaux de vote étaient censés fermer leur portes, à 18 heures, le ministre de l'intérieur, le colonel Mouassi Grena, annonçait que les opérations de vote se poursuivraient lundi de 8 heures à midi, cette mesure ne s'appliquant qu'aux localités où des « défaillances » dans l'organisation ont été constatées. A minuit, alors que le dépouillement commençait, personne ne pouvait dire quels bureaux étaient concernés.

Le démarrage du scrutin a été difficile, en particulier dans les quartiers populaires d'Abidjan. Absence de bulletins, de listes électorales, désertion des présidents de bureau, les électeurs ont parfois dû attendre jusqu'à 15 heures pour pouvoir commencer à voter. La junte a donc décidé de jouer les prolongations pour que « ceux qui avaient à cœur de voter puissent le faire ».

Cette première étape du processus de retour à la démocratie qui doit conduire en octobre,

après l'élection présidentielle, à un retour des civils au pouvoir, avait commencé dans une ambiance d'exception. La junte a en effet déclaré, vendredi soir, l'état d'urgence pour « rassurer les électeurs » et leur permettre de « voter en paix ». Résultat, samedi soir, le ministre de la communication, le capitaine de frégate Henri Sama, était contraint d'expliquer aux Abidjanais que les vols d'avions qu'ils avaient vus dans l'après-midi au-dessus de leurs têtes n'étaient pas, comme le voulait la rumeur, une attaque d'un pays étranger, mais bien les appareils de l'armée nationale assurant leur sécurité.

CONJONCTION DE COORDINATION

Pour les militaires, le taux de participation à ce référendum est important. Il est le témoin de leur capacité à organiser des élections et à mobiliser la population autour d'un texte fondamental. La campagne électorale, officiellement close depuis vendredi soir, ne s'est jamais vraiment terminée.

Toute la journée de dimanche, la radio et la télévision ont martelé le mot d'ordre : se rendre massivement aux urnes pour doter la Côte d'Ivoire d'une nouvelle Constitution. En boucle, les médias d'Etat ont passé et repassé les messages du général Guéï et des ministres de la junte, et rappelé que toute la classe politique

avait appelé à voter « oui ». Cependant, l'unanimité obtenue autour de ce projet de Constitution est bien fragile.

Au centre de la polémique, les conditions d'éligibilité à l'élection présidentielle. Au dernier moment, cinq jours avant le scrutin, elles ont été modifiées. Par décret, le général Guéï a changé une disposition qui stipulait que le candidat à la présidence doit être ivoirien de père « ou » de mère eux-mêmes ivoiriens. Alors qu'il avait lui-même opté pour le « ou », il décidait, après avoir consulté « le pays profond », de changer le « ou » en « et ».

Cette « bataille de la conjonction de coordination », comme l'a surnommée la presse locale, vise particulièrement l'ancien premier ministre de feu Félix Houphouët-Boigny et candidat déclaré à la présidentielle, Alassane Dramane Ouattara, dont les origines ivoiriennes sont mises en doute depuis des années par ses adversaires.

Officiellement, M. Ouattara a appelé à voter « oui » au référendum pour, dit-il, en finir au plus vite avec la transition militaire. Mais, après avoir mis son bulletin dans l'urne dimanche, il se réfugiait derrière « le secret du vote » pour ne pas dire publiquement quel avait été son choix.

Fabienne Pompey

L'Inde et la Chine tentent d'améliorer leurs relations

NEW DELHI

de notre correspondante en Asie du Sud

Malgré leurs divergences, la Chine et l'Inde ont décidé d'intensifier leur coopération – notamment pour tenter de faire avancer la solution de leur problème frontalier – et d'accroître leurs échanges économiques. Au terme d'une visite de 24 heures à New Delhi, samedi 22 juillet, le chef de la diplomatie chinoise, M. Tang Jiaxuan, le plus haut responsable chinois à se rendre en Inde depuis les essais nucléaires indiens de mai 1998, a espéré que le comité conjoint chargé de résoudre les problèmes frontaliers serait désormais en mesure de se réunir plus souvent et d'agir avec plus d'efficacité.

Les différends frontaliers entre l'Inde et la Chine, qui se sont livrés une guerre en 1962 à leur sujet, portent sur une superficie de 135 000 km². L'Inde accuse la Chine d'occuper une région du Cachemire, l'Aksai Chin, outre une autre enclave dans la même région cédée à Pékin par Islamabad, alors que la Chine revendique l'Arunachal Pradesh, l'Etat le plus oriental de l'Inde, et n'a toujours pas re-

connu l'annexion du Sikkim par New Delhi.

Pour commencer par le moins difficile, le comité conjoint chargé de délimiter « la ligne de contrôle effectif » (*Line of actual control*, LAC) qui sépare les deux géants de l'Asie va travailler sur un tracé précis de la partie médiane de la LAC, c'est-à-dire dans les Etats indiens d'Himachal Pradesh et d'Uttar Pradesh.

PROGRAMMES NUCLÉAIRES

Lors de sa visite en mai à Pékin, le président indien avait plaidé pour un règlement rapide de la question frontalrière, l'Inde estimant qu'en faisant traîner les choses Pékin cherche à garder un moyen de pression sur son voisin. Plusieurs incidents frontaliers se sont déjà produits sur la LAC et New Delhi souhaite que celle-ci soit d'abord délimitée pour permettre de s'attaquer au problème plus épineux que constitue la frontière. Formé en 1993, le comité conjoint en charge des questions frontalrières s'est réuni 12 fois sans grand succès.

Autre signal positif d'une normalisation des relations, les deux pays ont décidé de reprendre les

visites à haut niveau de leurs responsables militaires. Des navires de la marine indienne feront aussi escale à Shanghai en septembre. Inauguré en mars à Pékin, le dialogue sur la sécurité va en outre se poursuivre à un niveau plus élevé de responsables.

Ces aspects positifs ne sauraient toutefois masquer les points de divergences qui continuent d'opposer Pékin et New Delhi. Pour l'Inde, le plus important est l'aide militaire chinoise au Pakistan. « La Chine a souligné que sa relation avec le Pakistan était normale, bilatérale et souveraine et n'était pas dirigée contre un quelconque pays, en particulier l'Inde », a affirmé le chef de la diplomatie indienne, M. Jaswant Singh. Islamabad pourtant n'a jamais caché que son programme nucléaire, pour lequel il bénéficie de l'assistance de la Chine, n'était qu'une réponse au programme indien.

Sur ce point, l'Inde sait qu'elle ne peut rien attendre de Pékin où l'on souligne que si l'Inde est « une amie », le Pakistan est « un bon ami » de la Chine. Tang Jiaxuan a d'ailleurs quitté Delhi pour le Pakistan où il devait passer trois jours. Il a assuré Islamabad qu'une

amélioration des relations entre la Chine et l'Inde ne se ferait pas au détriment de ces liens privilégiés avec le Pakistan.

Même si la question n'a pas été évoquée publiquement, la Chine s'en tient toujours, face au programme nucléaire indien, à la résolution 1172 du Conseil de sécurité de l'ONU qui demande à New Delhi et à Islamabad de renoncer à leur programme d'armes nucléaires et de missiles. Pékin suit d'autre part très attentivement les activités du dalaï-lama, réfugié en Inde depuis 1959, et a demandé à l'Inde, qui s'y conforme, de ne pas permettre au karmapa, échappé du Tibet en janvier, de se livrer à des activités politiques. Une brève manifestation d'une centaine de Tibétains a été immédiatement étouffée dans l'œuf samedi matin à Delhi.

Si elles ont retrouvé leur niveau de croisière, les relations sino-indiennes ont encore un long chemin à parcourir pour être qualifiées de stables et bonnes, et elles ne sont pas à l'abri d'un dérapage, dans une région qui reste très instable.

Françoise Chipaux

La Corée du Nord en vedette à la conférence de l'Asean

BANGKOK. Les rencontres annuelles de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (Asean), du lundi 24 au samedi 29 juillet dans la capitale thaïlandaise, seront dominées par l'insertion, dans le concert régional, de la Corée du Nord. Paek Nam-sun, ministre nord-coréen des affaires étrangères, doit s'entretenir, mercredi, avec Madeleine Albright, secrétaire d'Etat américaine, et participer, jeudi, au Forum régional de l'Asean, qui réunit notamment les dix pays de l'Asie du Sud-Est, les Etats-Unis, l'Union européenne, la Chine, le Japon et la Russie. Le diplomate nord-coréen doit également rencontrer ses homologues sud-coréen, chinois, russe et japonais avant de visiter le Cambodge. M^{me} Albright doit aussi se rendre, samedi, à Phnom Penh pour tenter de faire avancer le dossier du procès des Khmers rouges. Les ministres de l'Asean devraient, mardi, réitérer leur appui à l'intégrité territoriale de l'Indonésie et créer une « troïka » de type européen mais à l'influence beaucoup plus réduite. – (Corresp.)

Nawaz Sharif condamné à nouveau pour fraude fiscale

NEW DELHI. Evincé par l'armée le 12 octobre 1999, l'ancien premier ministre pakistanais, M. Nawaz Sharif, a été condamné, samedi 22 juillet, par un tribunal anticorruption à quatorze ans de prison pour avoir dissimulé au fisc l'achat d'un hélicoptère pour faire sa campagne électorale en 1993. Cette condamnation le frappe d'inéligibilité pendant vingt et un ans. Déjà condamné à la prison à vie le 6 avril pour détournement d'avion, M. Sharif, qui est emprisonné dans la forteresse d'Attock, au nord-ouest d'Islamabad, attend, d'autre part, les résultats d'un appel qu'il a déposé contre cette condamnation, pour laquelle le ministère public, qui avait requis la peine de mort, a lui aussi fait appel. – (Corresp.)

DÉPÊCHES

■ **PAKISTAN : neuf militaires ont été tués**, samedi 22 juillet, par l'explosion d'une bombe ou d'une roquette sur le marché principal de Quetta, capitale du Balouchistan. Plusieurs explosions meurtrières ont frappé Quetta ces dernières semaines. En l'absence de revendications, la police soupçonne des membres de la tribu Mari qui protesteraient ainsi contre l'arrestation de leur chef accusé de l'assassinat d'un juge. – (Corresp.)

■ **JAPON : une fuite radioactive s'est manifestée** dans la centrale nucléaire de Fukushima n°1, à 200 kilomètres au nord de Tokyo, contraignant les techniciens à en arrêter un réacteur, dimanche 23 juillet. Les responsables précisent que la fuite, localisée à l'intérieur de la centrale, « ne présente aucun danger pour l'homme ou l'environnement ». Un autre réacteur de la même centrale avait dû être arrêté, vendredi, à la suite d'un séisme de force 6.1 sur l'échelle de Richter qui avait secoué la région. – (AFP)

■ **THAÏLANDE : Samak Sundaravej a été élu**, dimanche 23 juillet, gouverneur de Bangkok avec 45 % des suffrages exprimés contre 23 % à Sudarat Keyuraphan, candidate du Thai Rak Thai (« Les Thaïlandais aiment les Thaïlandais ») et 11 % au candidat du parti démocrate au pouvoir. Le taux de participation (59 %) constitue un record. Le triomphe de Samak, député de Bangkok depuis plus de trente ans et franc-tireur de la vie politique, représente un échec pour le Thai Rak Thai, dont le leader, le milliardaire Thaksin Shinawatra, ambitionne d'emporter les élections générales prévues au plus tard à la fin de l'année. Chuan Leekpai, un démocrate, dirige le gouvernement depuis 1997. – (Corresp.)

■ **ZIMBABWE : le président Robert Mugabe**, âgé de soixante-seize ans, envisage de quitter la politique à la fin de son mandat en 2002 et de laisser « un conseil de sages » désigner son successeur, a rapporté, dimanche 23 juillet, l'agence officielle Ziana. L'agence rapporte qu'un « groupe de sages » a été formé après les élections des 24 et 25 juin au terme desquelles le parti de M. Mugabe n'a remporté qu'une majorité de cinq sièges sur cent vingt à pourvoir. – (AFP)

■ **SOUDAN : le gouvernement a fermé son espace aérien** à l'opération de l'ONU Lifeline-Sudan (OLS) ainsi qu'aux organisations non gouvernementales (ONG) internationales. Il les accuse d'approvisionner l'Armée de libération des peuples du Soudan (rébellion sudiste) en armes et en vivres. « L'espace aérien soudanais sera fermé à tous les vols acheminant de l'aide humanitaire de l'étranger et transportant des armes et des provisions pour le mouvement rebelle », a déclaré, samedi 22 juillet, le président Omar El Béhir, assurant que son gouvernement assurera lui-même la distribution de l'aide fournie par les pays donateurs. – (AFP)

■ **SYRIE : quarante-quatre figures de proue du courant islamiste** dans le monde arabe et musulman ont appelé le président syrien Bachar El Assad à « ouvrir une nouvelle page » avec les islamistes et à libérer tous les détenus politiques en Syrie. Les guides des Frères musulmans égyptien Moustafa Machour et jordanien Abdel Méjid Zoneibat, le dirigeant du mouvement tunisien Ennahda, Rached Ghanouchi, et le président du comité exécutif du Front islamique du salut en Algérie, Rabeh Kébir, figurent en tête des 44 signataires du message adressé à M. Assad et publié, samedi 22 juillet, par le quotidien jordanien *El Doustour*. – (AFP)

■ **ALGÉRIE : douze personnes, dont trois militaires, ont été tuées** et sept blessées, vendredi 21 juillet, par des groupes armés en Algérie, dans l'ouest, près de Mascara, et dans la région de Skikda, à l'est, a-t-on appris samedi à Alger. Depuis début juillet, l'Algérie connaît un regain de violence qui a fait plus de deux cent cinquante morts, dont une quarantaine d'islamistes armés, et une soixantaine de blessés, selon un décompte établi à partir de bilans de presse. – (AFP)

■ **CANADA-USA : les services secrets canadiens** ont indiqué, samedi 22 juillet, avoir participé à l'enquête qui a mené à l'arrestation aux Etats-Unis, la veille par le FBI, de dix-huit personnes soupçonnées d'avoir participé à une collecte de fonds pour le Hezbollah chiite libanais. Ce dernier a formellement démenti avoir un réseau aux Etats-Unis. D'après le Service canadien du renseignement de sécurité (SCRS), Mohamad Dbouk, résidant à Vancouver, avait conseillé le groupe qui se trouvait aux Etats-Unis sur les achats à effectuer. M. Dbouk était arrivé au Canada en novembre 1998 et avait demandé le statut de réfugié. Il a quitté le pays en juin 1999. Sept des personnes interpellées, vendredi, ont été accusées aux Etats-Unis de violation de la législation sur l'immigration, d'association de malfaiteurs ayant pour but la contrebande et de blanchiment d'argent. – (AFP)

Théorème n° 5



Pour séduire le chasseur de têtes, le papillon se nourrit de projets et de stages en entreprise.

ENS MINES de Saint-Etienne, Depuis 1816, révélateur de potentiels

SOCIAL Par une lettre adressée, lundi 24 juillet, aux responsables patronaux et syndicaux, ainsi qu'aux gestionnaires de l'Unedic, Laurent Fabius et Martine Aubry annoncent

que le gouvernement refuse d'agréer la nouvelle convention d'assurance-chômage et demandent « une reprise des négociations ». Les ministres des finances et de l'emploi

contestent les termes du texte signé par le Medef, la CFDT et la CFTC, le 29 juin, et font valoir qu'il comporte de nombreuses « clauses illégales ». ● LE PATRONAT DE L'INTÉRIM a fait

des offres de service aux signataires du projet pour participer à l'évaluation des chômeurs prévue par le plan d'aide au retour à l'emploi (PARE). ● LA CFDT, qui, comme le patronat,

avait brandi la menace de quitter le régime d'assurance-chômage en cas de refus d'agrément de la part du gouvernement, a le dos au mur. (Lire aussi notre éditorial page 12.)

Le gouvernement refuse le « plan d'aide au retour à l'emploi » du Medef

Dans une lettre aux partenaires sociaux, Martine Aubry et Laurent Fabius annoncent que le gouvernement n'agréa pas la convention d'assurance-chômage signée par le patronat, la CFDT et la CFTC. Il propose de nouvelles négociations, avec ou sans sa participation

SÈVÈREMENT annotée, la copie est renvoyée à ses auteurs. Lundi 24 juillet, au terme du délai légal, Martine Aubry et Laurent Fabius argumentent point par point, dans une lettre commune, sur les raisons qui conduisent le gouvernement à « ne pas pouvoir agréer » la convention d'assurance-chômage signée par le patronat, la CFDT et la CFTC. Jugeant plusieurs clauses de l'accord « contradictoires avec les objectifs affichés » du plan d'aide au retour à l'emploi (PARE), le gouvernement estime qu'« une reprise des négociations est souhaitable ». Cependant, mardi, deux arrêtés seront publiés au *Journal officiel* pour agréer les avenants relatifs à la reconduction de l'ARPE et des conventions de conversion, afin de « ne pas pénaliser les chômeurs ». Ces dispositifs, selon le gouvernement, peuvent être séparés de la convention Unedic.

Pour les signataires, la rebuffade est réelle. Le 11 juillet, le président du Medef, Ernest-Antoine Seillière affirmait encore que « l'accord ne sera pas renégocié, de manière indirecte, avec un gouvernement qui dirait "je suis d'accord avec ceci, pas d'accord avec cela" ». Le soutien apporté au PARE par Jacques Chirac, le 14 juillet, n'a rien arrangé. Au lendemain de l'intervention du président de la république, M^{me} Aubry ne cachait pas son irritation, estimant que le nouveau dispositif contribuerait, au contraire du souci affiché par M. Chirac, à élargir la « fracture sociale ».

Le courrier de cinq pages signé par la ministre de l'emploi et la ministre de l'économie a été envoyé, lundi, dans la matinée, aux numéros uns patronaux et syndicaux, ainsi qu'à Denis Gautier-Sauvagnac (Medef), président de l'Unedic, et à son vice-président, Michel Jalmain (CFDT).

Le 3 juin, avant la signature de la convention, les deux ministres avaient déjà lancé un avertissement écrit aux négociateurs (Le

Monde du 6 juin). Cette fois, tout en affirmant partager pleinement l'« objectif de développement de l'aide personnalisée aux demandeurs d'emploi », ils contre-attaquent sur tous les points essentiels. Ainsi, sur 75 milliards de francs d'excédents attendus par l'Unedic d'ici à 2003, les ministres soulignent que « moins de 4 milliards » sont consacrés à l'extension de la couverture-chômage et que le passage de huit à quatre mois de travail dans les quatorze derniers mois pour bénéficier de cette couverture aboutirait à « 30 000 entrées supplémentaires par an », soit une « augmentation de 0,2 point » seulement du nombre de chômeurs indemnisés. Les ministres rappellent que la proportion des chômeurs indemnisés « a baissé de plus de 11 points depuis 1993 ».

Deuxième critique : « la convention ne garantit pas les moyens financiers » nécessaires à la création du PARE, qui s'accompagne de la fin de la dégressivité des allocations. Le gouvernement relève que « 71 milliards de francs seraient consacrés à des baisses de cotisations », en priorité celles des employeurs, « dont la baisse est de 40 % plus élevée que celle prévue pour les salariés ». « Aucune enveloppe spécifique » n'étant prévue pour le PARE, celui-ci ne serait financé que par des radiations et des suppressions d'allocation. Or « il est clair qu'on ne peut préjuger du montant de ces économies », estiment les ministres. M^{me} Aubry et M. Fabius observent aussi qu'il « n'est plus possible d'opérer la clarification des relations » entre l'Etat et l'Unedic, alors que « les efforts des contribuables et, notamment, les

30 milliards de francs décidés en 1993 pour éviter la faillite du régime d'assurance-chômage ne peuvent rester à sens unique ».

Le gouvernement refuse – troisième point – l'« émergence d'un système à double vitesse ». Il considère que, si les sanctions sont « normales » pour les chômeurs « qui ne font pas de réel effort », elles « doivent rester de la responsabilité de l'Etat », d'autant plus que la définition des emplois qu'un chômeur n'aurait pas le droit de refuser est floue.

« DES CLAUSES ILLÉGALES »

Quatrièmement, le gouvernement condamne la suppression de mesures telles que les conventions de conversion. Dans un argumentaire préparé séparément, il relève qu'« aucun système équivalent » de substitution « n'est prévu ». Or ces

conventions sont utilisées pour les salariés licenciés économiques employés dans des PME qui n'ont pas obligation de bâtir des plans sociaux. Il en va de même pour l'allocation de formation reclassement (AFR), dont la disparition est elle aussi programmée.

Cinquième point, les ministres se réfèrent à une décision du Conseil d'Etat de 1995, selon laquelle l'Etat ne peut agréer une convention sous réserve d'une validation législative ultérieure pour certains dispositifs. Par conséquent, « le seul fait que la convention comporte des clauses illégales fait obstacle à un agrément de l'ensemble de la convention ». En 1992 – mais c'était avant l'arrêt de 1995 –, M^{me} Aubry avait agréé la convention avant que les modifications législatives nécessaires ne soient présentées au Parlement.

En conclusion, le gouvernement « appelle chacun à ses responsabilités » et demande la réouverture de négociations, en proposant éventuellement sa participation. Ce scénario ayant toujours été rejeté par le Medef, la CFDT et la CFTC, jamais le risque de rupture n'a été aussi grand. Si le patronat quittait l'organisme paritaire, le tribunal de grande instance devrait être saisi et un administrateur provisoire nommé pour appliquer, sans délai, l'ancienne convention. Si ce départ s'accompagnait de celui de la CFDT, le gouvernement serait alors dans l'obligation de créer un établissement public avant d'édicter de nouvelles règles et de reconfer, à ceux qui les voudraient, les clés du régime d'assurance-chômage.

Isabelle Mandraud

Les chiffres-clés du projet de convention

1 LES MESURES DONT LE FINANCEMENT EST PRÉVU DANS LA CONVENTION (régime permanent, chiffres UNEDIC)

	montants de la dernière année de la convention (2003)	montants en cumul sur 2000-2003
• Excédents prévus	30,5 Mds F	74,3 Mds F
• Baisse des cotisations	31,6 Mds F	71,4 Mds F
• Amélioration de la couverture chômage	1,2 Md F	4,2 Mds F
Dont indemnisation emploi précaire	0,5 Md F	1,9 Md F
Dont réduction du différé d'indemnisation	0,4 Md F	1,4 Md F
Dont créateurs d'entreprise en cas d'échec	0,3 Md F	0,9 Md F

2 L'ESTIMATION PAR LES SERVICES DE L'UNEDIC DES MOYENS NÉCESSAIRES POUR LE PARE ET QUI NE SONT PAS FIXÉS DANS LA CONVENTION

	Montants de la dernière année de la convention (2003)	Montants en cumul sur 2000-2003
• Coût administratif, bilans de compétence, formation	6,1 Mds F	18,3 Mds F
• Aide aux employeurs pour l'embauche de chômeurs	0,5 Md F	1,3 Md F
• Cofinancement contrat de qualification adultes	1 Md F	3,0 Md F
• Aides à la mobilité	0,5 Md F	1,5 Md F
• Suppression dégressivité	10 Mds F	30 Mds F
TOTAL	18 Mds F	54 Mds F
Economies attendues	-20 Mds F	-33 Mds F

Mds F = milliards de francs

Source : Ministère de l'emploi

« Une reprise des négociations est souhaitable »

DANS LA LETTRE qu'ils ont adressée, lundi 24 juillet, aux partenaires sociaux, Laurent Fabius et Martine Aubry indiquent que le gouvernement estime « ne pas pouvoir agréer » la convention Unedic du 29 juin et « considère qu'une reprise des négociations est souhaitable ». Leurs observations sont classées en cinq chapitres :



VERBATIM

1) « Le gouvernement a affirmé à plusieurs reprises, notamment dans une lettre du 3 juin adressée à l'ensemble des gestionnaires de l'Unedic, qu'il partage la volonté d'améliorer l'indemnisation-chômage et de mieux accompagner les chômeurs vers l'emploi. »

2) Selon les deux ministres, l'amélioration de l'indemnisation, couvrant aujourd'hui « moins de 42 % des demandeurs d'emploi », reste insuffisante dans la convention, qui « n'accroîtrait la proportion des chômeurs indemnisés que de 0,2 point ». Quant au plan d'aide au retour à l'emploi (PARE), « aucune enveloppe financière spécifique n'est réservée (...) pour [le] financer ».

3) Les ministres redoutent « un système à double vitesse, l'un pour les chômeurs indemnisés, l'autre pour les chômeurs en "fin de droits", précaires ou sans expé-

rience professionnelle », les premiers bénéficiant « des offres d'emploi des entreprises, dont les Assedic seraient désormais informées par l'ANPE (...), alors que les chômeurs les plus éloignés de l'emploi se retrouveraient définitivement cantonnés dans l'assistance et les emplois de solidarité ». Le gouvernement juge « normal (...) de sanctionner des chômeurs qui n'acceptent pas un emploi correspondant à leur qualification ou qui ne font pas de réel effort pour retrouver un emploi » ; mais, « pour être impartiales, ces décisions doivent rester de la responsabilité de l'Etat et être assorties de voies de recours permettant aux chômeurs de faire valoir leurs droits ».

4) « La quasi-totalité des excédents prévisionnels du régime (75 milliards de francs sur 2000-2003) serait consacrée à des baisses de cotisations (71 milliards de francs sur la même période). Dans ces conditions, même en utilisant les fonds de réserve accumulés ces dernières années, il ne serait pas possible d'assurer le financement du PARE, la couverture-chômage et les autres dispositions prévues dans la convention. Il n'est pas non plus possible d'opérer la clarification des relations financières entre l'Etat et l'Unedic. »

5) « La convention ne peut juridiquement faire l'objet ni d'un agrément total ni même d'un agrément partiel, dès lors qu'elle « contient des dispositions non conformes à la législation en vigueur ».

Les dispositifs d'aide au retour à l'emploi

Depuis la fin des années 80, l'assurance-chômage a mis en place plusieurs mesures destinées à favoriser l'activation des dépenses passives du régime et à aider au retour à l'emploi.

● **Les conventions de conversion.** Créées en 1986 à la suite de la suppression de l'autorisation administrative de licenciement, elles permettent aux salariés licenciés économiques de bénéficier pendant six mois, sur la base du volontariat, d'un accompagnement personnalisé et d'une allocation spécifique de conversion calculée sur la base des douze derniers mois de salaire (83,4 % les deux premiers mois puis 70,4 % au-delà). Le financement est assuré par l'employeur, l'Etat et l'Unedic.

● **L'allocation de remplacement pour l'emploi (ARPE).** L'ARPE permet aux salariés âgés de 57 ans et ayant travaillé pendant quarante ans de partir en préretraite avec 65 % de leur salaire brut, à condition que leur entreprise compense leur départ par une embauche. En mars 2000, 94 609 en bénéficiaient. Depuis 1995, ce dispositif a permis l'embauche de 170 000 personnes.

● **Le plan d'aide au retour à l'emploi (PARE).** Obligatoire à partir du 1^{er} janvier 2001 pour tous les chômeurs indemnisés, et assorti de sanctions, le PARE est au cœur du protocole d'accord sur l'assurance-chômage signé le 14 juin par le Medef, la CFDT et la CFTC et traduit par la suite dans la convention du 1^{er} juillet. Il lie le versement de l'indemnisation au nouveau dispositif en échange de la suppression de la dégressivité des allocations.

En liant ses intérêts à ceux du Medef, la CFDT court le risque de s'isoler

La CFDT est dos au mur. La décision du gouvernement de ne pas agréer la nouvelle convention d'assurance-chômage est un rude coup pour la centrale de Nicole Notat, qui n'a pas ménagé ses efforts pour promouvoir cette réforme. Elle se retrouve, paradoxalement, dans une situation plus délicate qu'en 1995. A l'époque, seule parmi les grandes confédérations à soutenir la réforme de la Sécurité sociale, la CFDT bénéficiait du soutien appuyé du gouvernement d'Alain Juppé. Aujourd'hui, avec celui de Lionel Jospin, c'est l'incompréhension, voire, désormais, la rupture totale.

Plus de contacts directs, peu d'oreilles attentives. C'est peu dire que la CFDT vit mal cette situation. Elle entretient en effet des rapports très dialectiques avec le monde politique. Parce qu'elle se veut « législateur social » et se pense comme tel, la centrale a, davantage que d'autres, besoin de l'écoute ou du soutien tacite d'une autorité politique qui accepte, soit de lui déléguer ce rôle, soit de mettre en œuvre ses préconisations. La culture cédétiste est celle du « magistère d'influence » naturel. Que celui-ci ait des ratés, c'est le drame ! Dans le cas du gouvernement actuel, la CFDT s'est retrouvée face à Martine Aubry, ministre de l'emploi et de la solidarité, qui non seulement n'entendait pas lui rétrocéder une partie de son terrain, mais qui ne souhaitait pas, non plus, en faire son *think tank* privilégié, y compris sur des thèmes défendus par la centrale comme les 35 heures. Dès lors, la CFDT a

sauté sur le coche de la « refondation sociale » engagée par le Medef, y voyant un moyen de reconquérir ce rôle de « législateur social » par le biais de la négociation contractuelle.

La centrale de M^{me} Notat essuie aujourd'hui un revers sur l'assurance-chômage, qui constituait le premier test dans sa stratégie de conquête. Dans la bataille de légitimité qu'elle a décidée, à cette occasion, de mener avec l'Etat – le terrain de l'assurance-chômage n'était pas forcément mal choisi, l'Unedic étant un des rares organismes au fonctionnement réellement paritaire –, la CFDT a trouvé, avec le Medef, un allié de poids. L'organisation patronale, elle, est parfaitement disposée à concéder à ce syndicat le rôle de « législateur social » que le gouvernement lui refuse. La CFDT n'est pas seulement une des principales organisations signataires de la nouvelle convention Unedic, elle est aussi l'une de ses insipides : « Le Medef fait un hold-up sur les idées de la CFDT », s'écriait M^{me} Notat, début mai.

OPPOSITION REQUINQUÉE

Dès lors, les deux organisations sont liées par une sorte de communauté de destin. « Il n'y a aucune raison de ne pas agréer l'accord sur l'assurance-chômage (...). Il a été signé par Nicole Notat, ne l'oubliez pas avant d'en faire le procès en des termes offensants », s'indignait le président du Medef, Ernest-Antoine Seillière, fin juin, sur France-Inter. La CFDT s'est, en effet, énormément avancée pour défendre cet accord, multipliant les déclarations pour faire

pression sur le gouvernement, réclamant, elle aussi, un agrément total ou rien. « Si Martine Aubry nous opposait un niet catégorique sur l'agrément, la CFDT quitterait ou suspendrait l'ensemble de ses mandats à l'Unedic et dans les Assedic », avertissait récemment un de ses responsables, Michel Mersenne (*Le Monde* du 20 juillet), quand le numéro deux de la confédération, Michel Jalmain, évoquait, lui, un « *casus belli* » en cas d'agrément partiel.

Aujourd'hui, c'est l'impasse. La CFDT peut difficilement reculer, au vu de ses déclarations. Pour autant, la menace d'un départ brandi en concomitance à celle du Medef l'enferme davantage dans un tête-à-tête avec l'organisation patronale qui peut s'avérer embarrassant. Par ailleurs, elle n'est pas sûre d'être suivie sur ce terrain par la CFTC, la seconde organisation syndicale signataire de la convention d'assurance-chômage, et risque de fait d'apparaître plus isolée. Par ailleurs, ses prises de position sur l'assurance-chômage ont requinqué une opposition interne jusqu'à présent anesthésiée. C'est ainsi que la fédération CFDT des banques, comme d'autres structures « contestataires », ont pris la plume pour demander à M^{me} Aubry de ne pas agréer l'accord Unedic. La CFDT-ANPE a fait de même, inondant les services du ministère de courriers-types cosignés avec l'ensemble des autres syndicats de l'agence. Elle s'apprête désormais à quitter la confédération de M^{me} Notat.

Caroline Monnot

Les agences d'intérim s'intéressent au marché que leur ouvrirait le PARE

LES AGENCES d'intérim ne perdent pas de temps. A peine l'encre du projet de convention, signé par le Medef, la CFDT et la CFTC, avait-elle séché que la profession s'organisait pour prendre pied dans le nouveau dispositif, intéressée par le marché que représentent le plan d'aide au retour à l'emploi et ses bilans de compétence prévus pour les chômeurs indemnisés. Il y a quelques jours, Maignon a été alerté du plan de bataille concocté par les groupes de travail temporaire, un émissaire d'une des plus grandes entreprises du secteur étant venu le présenter discrètement aux conseillers de Lionel Jospin. Les spécialistes de l'intérim se proposent de constituer un réseau d'agences dédiées pour accompagner le PARE. Celles-ci assureraient la réalisation des entretiens d'évaluation auxquels tous les demandeurs d'emploi seraient obligés de se soumettre. Dans leurs estimations financières, les signataires ont prévu de consacrer 6 milliards de francs par an au traitement des dossiers individuels des chômeurs, à leurs bilans de compétence et aux actions de formation.

Il faut dire que cette profession était bien représentée aux négociations sur l'assurance-chômage, puisque Pierre Fonlupt, directeur général du groupe Plus et administrateur du syndicat des entreprises de travail temporaire, était membre de la délégation du Medef. M. Fonlupt a même piloté le groupe de travail sur la précarité dont est sortie l'idée d'un nouveau contrat de cinq ans pour les salariés. Ces contrats ne figurent

pas dans la convention Unedic en tant que telle, mais leur principe a été acté dans le protocole d'accord du 14 juin et ils devront faire l'objet d'une éventuelle nouvelle négociation entre le patronat et les syndicats.

CRAINTES CONFIRMÉES

Les professionnels de l'intérim, dans leur ambition de récupérer ce nouveau marché, ont reçu la bénédiction du numéro deux du Medef, Denis Kessler. A ses interlocuteurs officiels, l'émissaire des groupes de travail temporaire a expliqué qu'il s'agissait, aussi, pour cette branche de redorer son image en faisant quelque chose pour les chômeurs... Pour le gouvernement, en revanche, cette démarche vient à point nommé confirmer les soupçons d'une privatisation rampante du système. Dans le dispositif qui lui a été exposé, le rôle de l'ANPE, qui relève du service public, est totalement contourné, bien que l'agence assure déjà des bilans de compétence pour les chômeurs de longue durée dans le cadre de son programme « nouveaux départs ».

Ce projet risque, en tout cas, d'aviver un peu plus les craintes exprimées par les syndicats de l'ANPE, ainsi qu'au niveau confédéral par la CGT et par FO. Quant à la gauche « plurielle », la perspective de voir arriver dans le traitement du chômage des entreprises qui ont fait du travail précaire leur fonds de commerce, ne manquera pas d'y provoquer un nouveau tollé.

I. M et C. M.

Les universités d'Ile-de-France ne pourront satisfaire toutes les demandes d'inscriptions

4 000 bacheliers ne connaîtront leur affectation qu'à la rentrée

Les universités franciliennes doivent, comme chaque année, faire face à l'afflux des inscriptions en faculté. Sur les 65 000 demandes enre-

gistrées, toutes ne pourront être satisfaites, compte tenu du décalage entre le nombre de candidatures et les places disponibles, sensible

dans les filières communication, art, psychologie, Staps (activités physiques et sportives) et administration économique et sociale (AES)

ILS ONT LE BAC en poche mais partiront en vacances sans savoir où ils étudieront à la rentrée. Alors que les inscriptions universitaires s'achèvent pour les nouveaux bacheliers, 4 000 jeunes environ se retrouvent « sans fac » en Ile-de-France et devront patienter jusqu'en septembre pour obtenir une affectation. Au terme de la procédure Ravel (système télématique de recensement des vœux des élèves), les universités franciliennes ont enregistré quelque 65 000 demandes d'inscriptions. Comme chaque année, le choix des futurs étudiants n'est pas toujours en adéquation avec les capacités d'accueil des différentes filières.

Cette année encore, le décalage entre l'offre et la demande de formation est particulièrement aigu dans les filières communication, art, psychologie, sciences et techniques des activités physiques et sportives (Staps) et administration économique et sociale (AES). Résultat : certaines universités ont eu recours au tirage au sort pour sélectionner les postulants ou ont appliqué de manière très stricte la sectorisation. « Ce sont toujours les mêmes engagements », constate Alain Dubrulle, vice-chancelier des universités à Paris, qui souligne que les « sans fac » étaient aussi nombreux l'année dernière à la même époque.

Ainsi, en psychologie, l'Ile-de-France enregistre 3 910 candidats (contre 3 700 en 1999) pour 2 900 places ; la filière Staps attire 4 200 bacheliers alors qu'elle peut en recevoir 3 000, et AES recueille quelque 7 200 demandes d'inscriptions pour une capacité d'accueil

évaluée à 5 000. Côté arts et communication, c'est également la saturation : 1 900 candidats en médiation culturelle (contre 1 600 en 1999) pour moins de 1 000 places ; 1 700 en arts plastiques pour environ 400 places ; 1 700 en cinéma pour quelque 600 places.

A l'opposé, les formations lettres classiques et modernes (1 600 candidatures) et philosophie (seulement 400 demandes) attirent de moins en moins de bacheliers. La forte désaffection enregistrée depuis quatre ans dans les filières scientifiques, en revanche, s'est retournée (*lire ci-dessous*). Dans les autres secteurs (droit, sciences économiques, médecine), les inscriptions sont globalement stables – avec une légère augmentation en sciences économiques et une légère baisse en médecine.

Pour régler la question des « sans-fac », une concertation se tiendra au début septembre entre toutes les universités franciliennes. D'ici là, certains bacheliers se seront peut-être découragés, d'autres auront obtenu une place dans une école (notamment parmi ceux qui demandent une place dans une filière artistique), mais il y aura forcément des déçus.

« Chaque année, de nombreux bacheliers ne réussissent pas à s'inscrire dans la filière ou l'université de leur choix », soulignent les syndicats d'étudiants Unef et Unef-ID. « Une place en fac, c'est un droit », revendiquent-ils en dénonçant « le manque de moyens en locaux et en enseignants, qui freine la capacité des universités à accueillir les élèves dans de bonnes conditions ».

Une petite centaine d'étudiants s'est rassemblée, vendredi 21 juillet,

devant le rectorat de Paris pour défendre les « sans-fac ». Gabriel, qui vient d'obtenir son baccalauréat en série économie, n'a pas pu obtenir de place en communication à Paris-III (Censier) et refuse son affectation en économie-gestion à Paris-II (Assas). Pour Bouchra, bachelière depuis 1998 et qui souhaite, après une année d'espagnol et une année de langues orientales, se réorienter en psychologie, la situation est également bloquée. Quant à Philippe, bachelier littéraire, son erreur d'inscription sur Ravel – où il avait indiqué langue, littérature et civilisation russes au lieu de langues étrangères appliquées russe-anglais – l'oblige à attendre le mois de septembre pour connaître son lieu d'études. « Je ne m'attendais pas à ces difficultés », explique-t-il.

COMPRÉHENSION DU MONDE

« Il existe un problème évident d'information des lycéens », souligne Bruno Lefebvre, l'un des vice-présidents de Paris-X (Nanterre), une université soumise à de fortes demandes en psychologie, Staps et art du spectacle. Les bacheliers ont parfois une connaissance très approximative du contenu et des débouchés des filières. En arts et en communication, « trop de futurs étudiants ont une lecture erronée des formations en pensant que l'insertion professionnelle est possible à bac + 2 », analyse Alain Dubrulle. « Nous devons réfléchir à une meilleure définition des filières », ajoute-t-il.

Parmi les arguments avancés pour expliquer l'engouement pour certaines formations, les universi-

taires font valoir l'intérêt des bacheliers pour des filières – comme arts ou psychologie – qui ne sont pas ou peu enseignées au lycée et qui apportent de nouvelles clés de compréhension du monde. Pour ceux qui n'ont pas encore une idée précise de leur avenir professionnel, s'inscrire en psychologie peut être une façon de se donner un an de réflexion, de s'interroger sur soi-même. Cette filière est aussi très prisée par ceux, nombreux, qui souhaitent travailler auprès des enfants.

Restent également les secteurs dits « attractifs » ou « à la mode » comme la communication et les arts. « Les choix des lycéens reflètent parfois leurs incertitudes ou révèlent leur imagination », considère Régis Bernard, vice-président de l'université Lumière-Lyon-II où les demandes en psychologie, arts du spectacle et médiation culturelle dépassent régulièrement le seuil des capacités d'accueil. Au contraire, pour Renaud Fabre, président de Paris-VIII (Saint-Denis), les bacheliers « ne font plus des choix d'attente mais veulent accéder à des nouveaux langages, à des professions nouvelles et à des nouveaux thèmes de recherche ».

La nécessité de mieux informer les lycéens, mais aussi les enseignants et les personnels d'orientation du second degré sur la réalité des filières reste depuis dix ans le leitmotiv des universitaires. « Internet pourra peut-être nous aider, avance Bruno Lefebvre, lorsqu'on pourra voir sur son écran d'ordinateur ce qu'est un cours de psychologie à l'université ».

Sandrine Blanchard

Le Conseil constitutionnel veut mieux contrôler l'élection présidentielle

Un projet de loi est en préparation

LE CALENDRIER électoral de 2002 ne préoccupe pas les seuls candidats potentiels. Le Conseil constitutionnel, institué juge de l'élection présidentielle par la Constitution, a commencé à se pencher sur les interférences que risquent de provoquer les législatives, placées juste avant la présidentielle. Pour tenter de les prévenir, il vient de faire publier au *Journal officiel* du 23 juillet des « observations » alors même que le gouvernement prépare un projet de loi organique.

Pour pouvoir concourir à la présidentielle, les candidats doivent avoir recueilli le soutien écrit d'au moins cinq cents élus. Ces parrainages doivent être adressés au Conseil au plus tard dix-huit jours avant le premier tour. Celui-ci sera organisé dans la seconde quinzaine d'avril 2002, soit très peu de temps après les législatives qui, elles, doivent avoir lieu en février et/ou mars. Le Conseil constitutionnel estime que, « pour des raisons de principe autant que pour des motifs pratiques », ces « parrainages » ne devraient être recueillis qu'après le second tour des législatives : une légère consolation pour les éventuels « petits » candidats qui, comme François Bayrou, craignent que, menacés de « représailles » politiques, leurs propres partisans renoncent à les soutenir pour ne pas perdre l'appui de l'ensemble de leur camp dans leurs circonscriptions aux législatives.

LACUNES

Les « observations » du Conseil constitutionnel tombent aussi à pic alors que le gouvernement prépare un projet de loi organique sur l'organisation de l'élection présidentielle. Ce texte, dont le Parlement sera saisi à l'automne, tente de combler certaines lacunes de la lé-

gislation actuelle en matière de financement et de contrôle de la campagne présidentielle que le Conseil constitutionnel avait relevées après le scrutin de 1995. Le projet pourrait donner au Conseil constitutionnel les pouvoirs d'appréciation que celui-ci réclame en matière de sanction contre des candidats ayant enfreint la loi sur le financement.

Dans l'état actuel du texte, le gouvernement envisage de reprendre l'une des demandes les plus importantes formulées par le Conseil en 1995 : contraindre les candidats à inscrire dans leurs comptes de campagne les dépenses exposées directement à leur profit, dès lors qu'elles ont été engagées avec leur accord, « même tacite ». A l'initiative des sénateurs, le Parlement avait supprimé ces deux mots en janvier 1995, ouvrant la porte à un contournement aisé du plafond des dépenses institué par la loi : il suffisait que l'initiative d'une dépense favorable à un candidat ne puisse lui être positivement imputée pour qu'elle ne figure pas dans son compte. « Une telle restriction des pouvoirs de contrôle confiés au juge de l'élection ne lui permet pas de s'assurer réellement de l'exhaustivité en dépense du compte qui lui est soumis », déplorait le Conseil.

En revanche, le gouvernement ne semble pas décidé à prendre en compte deux autres manques relevés par le Conseil, et pourtant tout aussi facteur de flou dans le financement de la campagne : la non-inscription, dans les comptes de campagne, des dépenses des comités de soutien, et la possibilité, pour les candidats, de recevoir des dons en espèces jusqu'à 20 % du plafond des dépenses.

Cécile Chambraud

Le DEUG de sciences reste en mal de reconnaissance

EN ÎLE-DE-FRANCE, c'est la bonne nouvelle de la prochaine rentrée universitaire : 17 000 demandes d'inscription en DEUG de sciences ont été enregistrées, soit 950 de plus qu'en 1999. Cette croissance, certes relative mais tant attendue, devrait être constatée sur l'ensemble du territoire, puisqu'elle est en partie liée aux bons résultats enregistrés au baccalauréat scientifique (*Le Monde* du 15 juillet).

Depuis 1995, les filières scientifiques universitaires sont devenues un sujet d'inquiétude pour le ministère de l'éducation nationale. En quatre ans, les DEUG de sciences (notamment sciences de la matière et sciences de la vie) ont perdu 23 000 étudiants. Physiciens et chimistes s'interrogent sur le devenir de la recherche dans leurs laboratoires.

Réunis à Poitiers du 6 au 8 juillet pour débattre de « l'évolution des effectifs dans les filières scientifiques », la communauté enseignante a dressé un constat pessimiste : image négative des sciences chez les jeunes, dans le grand public et dans les médias ; compréhension insuffisante de ce qu'est la science par les professeurs des écoles ; appréhension, chez les lycéens et surtout chez les filles, à s'orienter vers des disciplines tenues pour difficiles ; méconnaissance des formations universitaires ; collaboration insuffisante entre les lycées et les universités ; nécessité d'adapter la formation et l'encadrement en premier cycle aux nouveaux publics étudiants.

Recrutant uniquement dans le vivier des bacheliers scientifiques, les DEUG de sciences sont

notamment victimes de la réputation généraliste du bac S. D'après les études de la direction de la programmation et du développement (DPD) du ministère de l'éducation, 25,3 % des bacheliers S se sont orientés en DEUG de sciences en 1999, 23,2 % préférant les classes préparatoires aux grandes écoles, 13,8 % les filières santé, 13,1 % les instituts universitaires de technologie (IUT), 5,4 % les BTS, 3,7 % les facultés de sciences humaines et 3,1 % les Staps.

« LES SOLUTIONS VIENNENT DU TERRAIN »

Seule voie scientifique non sélective, le DEUG de sciences apparaît souvent comme « un dernier choix » après un refus en classe préparatoire ou en IUT, souligne Jean-Pierre Borel, président de la Conférence des doyens et directeurs des facultés scientifiques (CDUS), regrettant que l'on ne parvienne pas « à transformer une fascination initiale pour la science en un intérêt profond ». Nucléaire, pollution, environnement, manipulations génétiques, vache folle : « A chaque fois, le scientifique est interrogé, mais les connaissances scientifiques ne font pas partie de la culture de l'honnête homme du XXI^e siècle », considère-t-il. Système universitaire peu lisible, approche scolaire trop théorique qui oublie « l'essentiel », c'est-à-dire la démarche expérimentale : les griefs ne manquent pas.

Une étude commandée en 1999 par la direction de l'enseignement supérieur et réalisée auprès de 3 000 élèves dans six lycées, a montré que 51 % des lycéens considèrent qu'il vaut mieux passer par une école d'ingénieurs pour

faire des études scientifiques. Près de 60 % estiment ne pas disposer d'une information suffisante sur les possibilités d'études offertes par l'Université. Seuls 33 % choisissent l'Université pour entreprendre des études scientifiques longues. A la question : « Diriez-vous que vos enseignants dans les matières scientifiques vous encouragent à entrer à l'Université pour des études scientifiques ? » 70 % répondent que le sujet n'est « jamais abordé ».

Une expérience de rénovation des DEUG de sciences a été lancée depuis deux ans dans six universités pour rendre ces formations plus attractives. Il s'agit de privilégier les travaux dirigés en petits groupes plutôt que les cours magistraux et de renforcer l'encadrement en développant le tutorat. A Poitiers, les universitaires ont réclamé que ces innovations soient encouragées par le ministère et que des instructions soient données aux rectorats afin de développer les contacts entre lycées et universités. Ils se sont dits favorables à une action nationale de communication et ont souligné la nécessité d'accorder davantage de place aux sciences dès l'école primaire.

« Nous ne sommes pas là pour donner des remèdes miracles ni des contraintes fortes. Les solutions viennent du terrain », a expliqué Isabelle Leval-Daudel, de la direction des enseignements supérieurs. Pour les universitaires, cette réponse ministérielle bute sur le financement des innovations pédagogiques.

S. BI

Après la démission de M. Meirieu, une nouvelle directrice à l'INRP

ANNE-MARIE Perrin-Naffakh, a été nommée directrice de l'Institut national de la recherche pédagogique (INRP) le 13 juillet, a annoncé le ministère de l'éducation nationale. Près de deux mois après la démission retentissante de Philippe Meirieu, le 25 mai, la succession tardait. D'ailleurs, aucune date n'a été donnée quant à l'arrivée effective à l'INRP de l'actuelle directrice de l'institut universitaire de formation des maîtres (IUFM) d'Aquitaine.

Cette nomination était attendue par les personnels de l'institut (270 salariés dont quelque 110 chercheurs), les membres du conseil d'administration et, dans une certaine mesure, par tout ce que le milieu éducatif compte de personnalités concernées par la recherche pédagogique. Car, l'INRP, enlisé dans une histoire tourmentée, joue cette fois sa survie. Plusieurs per-

sonnes sollicitées pour en prendre la tête ont décliné la proposition. « Le prochain directeur de l'INRP aura besoin d'une bonne dose de subtilité et d'un grand dévouement à la cause publique », pronostique un chercheur de la maison.

Le dossier est miné et la plupart des questions soulevées par le précédent directeur restent posées. M. Meirieu s'était heurté à une fronde syndicale lorsqu'il avait mis fin au détachement à vie des enseignants à l'institut, limitant leurs contrats à quatre ans, renouvelables une seule fois. Seules des orientations ministérielles claires permettront au futur directeur de s'en sortir, estime un bon connaisseur de l'établissement. « La fonction de directeur implique » que soit défini « un programme », assure sobrement M^{me} Perrin-Naffakh. Sans préciser le devenir de l'institut, le ministère de l'éducation na-

tionale indique, laconiquement, que la nomination de la nouvelle directrice « doit faciliter le développement d'une recherche pédagogique attentive aux besoins des enseignants et l'association des équipes de recherche de l'INRP avec celle des IUFM, dont le renforcement est nécessaire ». La voie apparaît étroite entre la définition d'un projet fort pour cet institut en mal de réforme et la volonté ministérielle de ne pas voir renaître des conflits tels que ceux qui opposèrent les personnels et M. Meirieu

LA DISCRÉTION DE M. LANG

Le cabinet du ministre de l'éducation nationale a assuré aux personnels de l'INRP qu'il n'était pas question de liquider l'institut. A mots couverts pourtant, beaucoup estiment que « la seule réforme possible pour l'INRP serait désormais de le supprimer ». Ceux-là ont inter-

prété la récente création d'un conseil national de l'innovation et d'un haut conseil de l'évaluation du système éducatif, qui amputent le champ des activités de l'INRP, comme un mauvais signe.

De même, la discrétion du ministre de l'éducation nationale, Jack Lang, sur les expérimentations initiées dans le cadre de la Charte de l'école du XXI^e siècle et suivies par l'INRP, n'a guère rassuré. Les atermoiements autour de la succession de M. Meirieu ont fini de jeter le trouble, amenant des membres du conseil d'administration à envisager leur démission. Seule assurance, côté ministère : le démantèlement de l'INRP de la rue d'Ulm au boulevard Bessières, dans le 17^e arrondissement de Paris, devrait être chose faite « à la rentrée ».

Stéphanie Le Bars

Le suivi des grossesses s'est amélioré, selon une étude

LA PRISE EN CHARGE des femmes enceintes s'est améliorée en France ces dernières années, mais les inégalités sociales et géographiques sont préoccupantes, ainsi que l'augmentation des taux de prématurité et la fréquence des césariennes. L'« Enquête nationale périnatale » publiée, mercredi 19 juillet par le ministère de l'emploi et de la solidarité, dresse ce constat en demi-teinte, s'appuyant sur le suivi des grossesses ayant abouti à la naissance de 14 325 enfants. Outre l'étude des facteurs de risque périnatal, l'étude menée en 1998 par l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm) avait pour but le suivi de l'évolution des pratiques médicales lors de la grossesse et de l'accouchement.

Les progrès constatés ressortent de plusieurs observations convergentes : de plus en plus de femmes enceintes consultent les centres qui les prendront en charge durant l'accouchement (neuf femmes sur dix ont bénéficié au moins des sept visites réglementaires), suivent des séances de préparation à la naissance (70 % des femmes), et bénéficient d'une analgésie péridurale au moment de la naissance (58 % en 1998 contre 49 % en 1995). La diminution du nombre de femmes ayant bénéficié de moins de trois échographies et l'amélioration du dépistage de la trisomie 21 (deux femmes sur trois ont fait pratiquer un examen sanguin dans ce but en 1998) confirment cette évolution positive.

DISPARITÉ

Pourtant, l'enquête de l'Inserm n'est pas uniformément optimiste : la proportion de naissances prématurées (avant 37 semaines) est passée de 5,9 à 6,8 % entre 1995 et 1998, tandis que le taux d'enfants de faible poids (moins de 2,5 kg) passe de 6,2 à 7,2 %. L'augmentation de ces risques est surtout liée à la fréquence accrue des naissances de jumeaux, conséquence probable de la diffusion des traitements contre la stérilité.

Une autre évolution concerne l'augmentation du taux de césariennes qui est passé de 15,9 à 17,5 % entre 1995 et 1998. Principale explication de ce phénomène selon les auteurs de l'étude : la fréquence accrue des premières césariennes, et le fait que, dans ce cas, un nouvel accouchement se fait de la même façon deux fois sur trois.

Le tableau est tout autre dès que l'on s'intéresse en particulier à la situation des femmes ayant peu ou pas de revenus : moindre fréquence des consultations prénatales, taux supérieur de prématurité et d'enfants de faible poids à la naissance, surreprésentation des hospitalisations prolongées... L'étude confirme que la faiblesse des ressources constitue un facteur de risque important lors de la grossesse. L'enquête montre que les femmes ayant renoncé à se faire suivre pour des raisons financières ont, plus souvent que dans l'échantillon global, un bas niveau d'études et une vie isolée.

Une autre disparité concerne la situation dans les DOM, où la surveillance périnatale est moins fréquente et le taux de prématurité deux fois plus important qu'en métropole. Près d'un quart des femmes qui y sont suivies par l'Inserm ont subi une ou plusieurs interruptions volontaires de grossesse (IVG). Cette proportion est de 12,4 % en métropole.

D. B.

à tous les lyonnais loin de Lyon...
www.tlm.fr
la bonne adresse pour garder le contact avec l'info du Grand Lyon.

Plusieurs centaines de chasseurs au gibier d'eau devançant l'ouverture

Ils contreviennent à un arrêté ministériel

PLUSIEURS CENTAINES de chasseurs de la baie de Seine, située dans le département de Seine-Maritime, ont décidé de sortir les fusils dans la nuit du samedi 22 au dimanche 23 juillet. Ils passaient ainsi outre à l'arrêté ministériel, publié le 14 juillet, qui fixe au 10 août l'ouverture de la chasse au gibier d'eau et aux oiseaux migrateurs. Quelque 300 des 2 500 adhérents de l'Association de chasse sur le domaine public maritime baie de Seine - pays de Caux (ACDPM) ont veillé toute la nuit dans les 200 gabions, des postes de tir disséminés sur les 250 hectares de la zone cynégétique.

« Les gars ne comprennent plus, ça devient très difficile de tenir les troupes », souligne Dominique Desmoulin, président de l'ACDPM. « On a chassé, vous avez bravé l'interdiction, je suis fier de vous », a commenté le responsable, dimanche en fin de matinée, au cours d'une nouvelle assemblée générale où des voix en faveur d'actions plus dures se sont fait entendre. Les chasseurs se sont à nouveau donné rendez-vous le week-end prochain, convaincus que l'arrêté ministériel publié le 14 juillet n'est pas légal et que les autorités préfectorales n'envoieront pas les CRS.

Un conseiller régional du groupe des Verts de Haute-Normandie, Jean-Pierre Girod, a qua-

lifié d'« inadmissible » l'action entreprise par les chasseurs. « C'est d'autant plus regrettable que nous avions informé le préfet que nous étions très, très soucieux que la loi soit respectée », a-t-il ajouté. « Si de tels actes se renouvelaient, nous attaquerions pour non-application de la loi », a prévenu le conseiller régional.

« CALMER LES AIGREURS »

En Loire-Atlantique, environ 150 chasseurs se sont également réunis, dimanche au petit matin, à Trignac, à l'entrée du parc naturel régional de la Brière. Des forces de l'ordre étaient présentes et ont entamé une discussion avec les protestataires. Finalement, ces derniers ont rangé leurs fusils et se sont contentés d'opérations symboliques. Une motion a été déposée à la sous-préfecture et une opération escargot entamée sur l'axe Nantes-La Baule.

Vendredi, le rapporteur du projet de loi sur la chasse à l'Assemblée nationale, François Patriat (PS, Côte-d'Or), a estimé qu'il fallait désormais rechercher l'apaisement, après la validation des grandes lignes du texte par le Conseil constitutionnel. « Il est temps maintenant de calmer les aigres que crée tout compromis, de mettre en chantier les réformes induites par ces nouvelles orientations et de poursuivre le dialogue », a-t-il expliqué.

Projet de décret pour la déclaration obligatoire d'infections acquises lors d'une hospitalisation

Les associations réclament l'information des patients

Un projet de décret sur la lutte contre les infections nosocomiales (contractées lors d'une hospitalisation), va être adressé au Conseil d'Etat. Il

organise les modalités de la déclaration rendue obligatoire par une loi de 1998. Les associations de défense des droits des malades contestent

l'absence dans ce texte de l'obligation d'informer le patient infecté. Une enquête a estimé à 8 % le taux de malades hospitalisés concernés.

LE GOUVERNEMENT s'apprête à adresser au Conseil d'Etat son projet de décret relatif à « la nature des infections nosocomiales soumises à signalement ». Ce texte vise à mettre en œuvre la loi de 1998 qui a rendu obligatoire la déclaration des infections acquises au cours d'un séjour dans un établissement de santé public ou privé. Les infections concernées peuvent être ou non directement liées aux soins, résulter ou non d'un défaut d'asepsie, et concerner un patient ou un soignant.

Une enquête nationale menée en 1996 sous l'égide du ministère de la santé avait montré que ces infections touchaient 8 % des patients hospitalisés un jour donné. Elles sont plus fréquentes dans les services de réanimation et de soins intensifs, mais on se souvient des 58 patients contaminés par la bactérie *Xenopi* lors d'une intervention chirurgicale à la Clinique du Sport, à Paris, en 1993.

Des comités de lutte contre les infections nosocomiales (CLIN) ont été institués en 1988 dans les établissements publics et ceux, privés,

participant au service public. Le décret du 6 décembre 1999 a élargi cette obligation au reste des établissements privés. Des structures nationales - Comité technique des infections nosocomiales -, et inter-régionales - Centres de coordination de la lutte contre les infections nosocomiales (CCLIN) -, ont vu le jour avec l'arrêté du 3 août 1992. Un plan d'action quinquennal a été lancé en 1995.

« SANS DÉLAIS »

Le projet de décret soumis au Conseil d'Etat, était attendu depuis deux ans, depuis que la loi du 1^{er} juillet 1998 avait modifié l'article L 711-2-2 du code de la santé publique. Il prévoit un signalement « non nominatif » lorsque l'un des critères suivants est rempli : « infections ayant un caractère inattendu ou inhabituel » ; infections suspectées d'être liées à l'utilisation d'un dispositif médical contaminé ou à des procédures pouvant exposer ou avoir exposé d'autres personnes au même risque infectieux ; infections suspectées d'être causées par une source environne-

mentale (air et eau), et maladies à déclaration obligatoire dont l'origine nosocomiale peut être suspectée.

Le texte fait obligation de signalement aux différents professionnels de santé (« médecin, pharmacien, chirurgien-dentiste, sage-femme ou personnel paramédical ») dans l'exercice de leurs missions au sein d'un établissement de santé. L'information doit être transmise « sans délai », d'une part, au médecin responsable du service dans les établissements publics, ou au médecin responsable de « la personne malade ou usager du système de santé » dans les établissements privés. Le signalement est fait, d'autre part, au praticien de l'équipe opérationnelle d'hygiène de l'établissement, qui peut être un médecin ou un pharmacien. Le signalement est transmis « par écrit sans délai » par un professionnel de santé désigné dans l'établissement, au médecin inspecteur de santé publique de la Direction départementale des affaires sanitaires et sociales (Ddass) et au directeur du CCLIN de l'interrégion. La Ddass le

répercute au CCLIN et à l'Institut de veille sanitaire.

L'association de lutte, d'information et d'étude des infections nosocomiales (Le Lien), s'étonne que le texte actuel ne prévienne pas l'information du patient. « Nous souhaitons (...) », écrit le président du Lien dans une lettre adressée le 20 juillet au secrétariat d'Etat à la santé, « non seulement le patient ou ses ayants-droits, s'il est décédé, soient informés de la démarche déclarative et que, de plus, cette information soit mentionnée dans son dossier médical. » L'association souhaiterait que soient ajoutées aux catégories nécessitant une déclaration, les « infections suspectées d'être causées par le personnel » et que soient rendues publiques, pour chaque établissement, les déclarations d'infections.

Paul Benkimoun

★ Le Lien B. P. N°236
91943 Courtabœuf Cedex.
Tél. : 01 69 07 26 26.
Fax : 01 64 46 62 57.
www.association-lien.org

Le pompage de l'épave arrière de l'« Erika » s'annonce difficile

LE POMPAGE de l'épave arrière de l'*Erika* a débuté dimanche 23 juillet. La position de cette partie du bâtiment, dont l'accès est compliqué, rend les opérations plus difficiles que celles effectuées sur l'épave avant, terminées depuis le 18 juillet.

La partie arrière gît à plat sur le fond de la mer, et ne présente, comme seule partie apparente, que le pont avec les canalisations. Comme pour la partie avant, la quantité de fioul à pomper a été évaluée à 6 000 tonnes et la méthode restera similaire, avec l'utilisation d'un fluïdifiant. A l'avant, les 5 420 tonnes de fioul ont été pompées en quinze jours, mais des problèmes mécaniques ont déjà retardé de deux heures le début du pompage à l'arrière. L'*Erika* s'était brisé en deux le 12 décembre au large du Finistère, ses deux épaves, distantes d'environ 10 kilomètres, reposent par 120 mètres de fond, à 70 kilomètres au sud de Penmarc'h (Finistère).

DÉPÊCHES

■ **SCOUTS** : Les Scouts de France ont décidé, samedi 22 juin, de mettre l'accent sur la sécurité et l'hygiène de leurs camps d'été en organisant des contrôles systématiques, au lendemain d'une série d'incidents qui ont conduit à la fermeture de deux camps (*Le Monde* daté 23-24 juillet). Les responsables du mouvement soulignent « leur ferme volonté de voir les 4 000 camps de cet été se dérouler dans le plus strict respect des règles de sécurité ».

■ **BLANCHIMENT** : le ministre de l'économie et des finances, Laurent Fabius, a demandé aux banques françaises d'exercer « une vigilance renforcée » à l'égard des opérations financières avec les quinze pays et territoires jugés « non coopératifs » dans la lutte contre le blanchiment de l'argent sale. Ces pays avaient été identifiés en juin par le Groupe d'action financière sur le blanchiment des capitaux (GAFI) (*Le Monde* du 23 juin). Dans un communiqué publié le 21 juillet, M. Fabius rappelle qu'il a notamment demandé au gouverneur de la Banque de France, Jean-Claude Trichet, qui préside la commission bancaire (organisme de tutelle des banques), de « prendre toutes les mesures de leur ressort pour mettre en œuvre et contrôler l'application effective de cet appel à la vigilance ».

■ **JUSTICE** : mis en examen pour « viol aggravé », le fonctionnaire de la Police de l'air aux frontières (PAF) de Coquelles (Pas-de-Calais) soupçonné d'avoir agressé une jeune Soudanaise interpellée en situation irrégulière (*Le Monde* des 22 et 23 juillet), a été laissé en liberté et placé sous contrôle judiciaire. Il avait été suspendu, le 21 juillet, par la direction générale de la police nationale.

■ **PÉDOPHILIE** : soupçonné d'avoir diffusé sur Internet, à partir de l'Allemagne, des photos pornographiques montrant des mineurs, un homme de nationalité allemande a été mis en examen à Metz et placé en détention provisoire. Résident à Sarreguemines (Moselle), il avait été repéré par une cellule spécialisée de la police allemande. Un CD-Rom contenant 4 000 photos a été saisi chez lui.

■ **INCENDIE** : un incendie criminel à la faculté de lettres de Pau (Pyrénées atlantiques) a fait de graves dégâts, dimanche 23 juillet. Un couple de professeurs américains a réussi à échapper aux flammes en sautant du premier étage. Les pyromanes se sont servis du véhicule de location du couple qu'ils ont poussé vers la façade avant d'y mettre le feu. Une enquête a été ouverte.

■ **AMIANTE** : l'arrêté du 7 juillet 2000 étendant le droit à la cessation anticipée d'activité aux salariés ayant exercé l'un des 90 métiers de la construction et de la réparation navale ou ayant travaillé comme dockers dans huit ports français et ainsi été exposés à l'amiante est paru au *Journal officiel* du 22 juillet. Le dispositif prévoit un départ à cinquante ans avec une allocation calculée sur le salaire des douze derniers mois, jusqu'au relai de la retraite.

■ **SONDAGE** : les cotes de popularité de Jacques Chirac et de Lionel Jospin restent stables, le président de la République (60 % contre 26 % de mécontents) devançant le premier ministre de deux points (58 % contre 30 %), selon un sondage IFOP réalisé auprès de 1 867 personnes et publié, dimanche 23 juillet, par *le Journal du Dimanche*. Le pourcentage de mécontents recule de 4 points pour M. Chirac et de 2 points pour M. Jospin.

ALSTOM

COMMANDES ET CHIFFRE D'AFFAIRES POUR LE 1^{er} TRIMESTRE (1^{er} AVRIL 2000 - 30 JUIN 2000)

Repositionnement stratégique perceptible dans les commandes et chiffre d'affaires du premier trimestre

Commandes en hausse à € 4.6 milliards

Solide carnet de commandes € 36 milliards (comprenant € 5,2 milliards de contrats de service à long terme)

Le recentrage stratégique d'ALSTOM, achevé au cours de ce premier trimestre, se fait désormais pleinement sentir dans nos chiffres et est totalement opérationnel sur le terrain. Dans notre nouvelle configuration, les commandes reçues ont progressé de 24 % et le chiffre d'affaires de 46 % par rapport à l'année dernière.

Les hausses des commandes dans nos activités à cycles courts, T&D, Contracting et Power Conversion, témoignent de la poursuite de la croissance économique mondiale.



Pierre BILGER,
Président Directeur Général d'ALSTOM

Commandes et chiffre d'affaires

Au cours du premier trimestre 2000/01, ALSTOM a reçu des commandes d'un montant de € 4 593 millions. En plus de l'effet mécanique de la pleine intégration d'ALSTOM Power depuis le 11 mai 2000, la croissance organique de T&D, Contracting et Power Conversion a également contribué de façon significative à cette croissance générale de 24 % par rapport au premier trimestre de l'année dernière.

La répartition géographique des commandes 2000/01 a évolué de façon significative du fait de la nouvelle dimension du Secteur Power, particulièrement présent en Amérique du Nord qui a représenté sur la période 30 % des commandes de ce Secteur, contre 3 % un an plus tôt.

Le chiffre d'affaires du premier trimestre 2000/01 s'est élevé à € 5 106 millions, soit une hausse de 46 % par rapport à l'année dernière, principalement grâce au Secteur Power qui a représenté 44 % du chiffre d'affaires total.

En € millions	Commandes		Chiffre d'affaires	
	1 ^{er} trimestre 2000/01	1 ^{er} trimestre 1999/00	1 ^{er} trimestre 2000/01	1 ^{er} trimestre 1999/00
Power	1 700	1 000	2 252	620
Transmission & Distribution	791	624	595	621
Transport	1 139	1 025	874	1 023
Contracting	699	579	545	480
Power Conversion	167	108	131	134
Marine	22	69	624	393
Autres	75	306	85	225
TOTAL	4 593	3 711	5 106	3 496

© ALSTOM 2000 *On a de plus en plus besoin d'ALSTOM

Relations Investisseurs
www.alstom.com
investor.relations@chq.alstom.com
N° Vert 0 800 50 90 51
25, avenue Kléber 75795 PARIS Cedex

MORE AND MORE PEOPLE NEED ALSTOM*

Découvrez les solutions innovantes que vous apporte chaque jour le spécialiste global de l'énergie et du transport.
www.alstom.com

DISPARITIONS

Gilbert Denoyan

Le créateur du « Téléphone sonne » sur France-Inter

LE JOURNALISTE de radio Gilbert Denoyan, producteur à France-Inter et directeur délégué de Radio France, est mort dimanche 23 juillet à Paris à l'âge de soixante ans.

Sa voix, grave et chaleureuse, et son art du questionnement, courtois et pugnace, étaient la signature de ce professionnel indéfectiblement attaché à l'information de service public et au pluralisme qui, à ses yeux, doit en être la marque. Son nom était devenu familier aux auditeurs de France-Inter en 1978, lorsqu'il créa, produisit et anima « Le téléphone sonne », une émission interactive qui est encore à l'antenne aujourd'hui. Appelé, par la suite, à diverses responsabilités hiérarchiques, Gilbert Denoyan n'a jamais abandonné le micro, produisant et animant de nombreux

rendez-vous d'actualité comme « Face au public », « Duel », « Objections », « Dernière édition », etc.

Né le 8 novembre 1939, Gilbert Denoyan commence sa carrière de journaliste à Europe 1 (1963-1968), avant de rejoindre le service politique de la deuxième chaîne de télévision nouvellement créée. A la naissance de Radio France, en 1975, il est nommé rédacteur en chef adjoint à France-Inter, une maison qu'il ne quittera plus, hormis une « escapade » d'un an, en 1989-1990, comme directeur de l'information de TV 5, la télévision francophone satellitaire qui en était à ses balbutiements.

Curieux d'expériences nouvelles, Gilbert Denoyan n'hésite jamais à s'évader du journalisme politique : en 1990, il crée « Zapping », une émission quotidienne

consacrée aux programmes et à l'actualité de la télévision. Passionné par l'audiovisuel, il s'intéresse néanmoins à la presse écrite, qu'il associe régulièrement à ses émissions politiques dans un souci pluraliste.

Nommé directeur général délégué à la coordination des antennes et au développement de Radio France en 1996, il conduit, avec Jacques Vendroux, l'aventure de « 98 Radio France », la radio événementielle qui accompagnera avec succès la Coupe du monde de football durant l'été 1998. Depuis 1999, Gilbert Denoyan était directeur délégué auprès de Jean-Marie Cavada, chargé des opérations exceptionnelles, tout en continuant la présentation de son émission hebdomadaire « Res publica ».

Jean-Jacques Bozonnet

■ FRANCIS COHEN, journaliste communiste, est mort à Paris, samedi 22 juillet, à l'âge de quatre-vingt-six ans. Né le 12 mai 1914 à Paris, fils du linguiste Marcel Cohen, Francis Cohen, membre du PCF depuis 1937, avait été l'un des organisateurs de la manifestation des étudiants à l'Arc de triomphe, le 11 novembre 1940, avant d'entrer dans la clandestinité en 1942. Journaliste à *L'Humanité*, il en avait été le correspondant à Moscou de 1946 à 1949. Devenu spécialiste des pays de l'Est et des relations entre le PCF et ses partis frères, directeur de *La Nouvelle Critique*, revue destinée aux intellectuels, il avait signé,

en 1978, avec quatre autres membres de ce parti, *L'URSS et nous*, livre qui avait été considéré comme marquant une évolution par rapport à la vision communiste officielle du système soviétique.

■ Mgr JOHANNES DYBA, archevêque de Fulda, évêque aux armées et figure ultra-conservatrice de l'Eglise catholique allemande, est mort dimanche 23 juillet, à l'âge de soixante-dix ans. Né le 5 septembre 1929 à Berlin, Johannes Dyba avait été ordonné prêtre en 1959 à Cologne, avant d'occuper diverses fonctions diplomatiques pour le Vatican. Il

avait été nommé à la tête du diocèse de Fulda en 1983 et évêque aux armées en 1990. Mgr Dyba était connu pour ses tirades publiques contre l'avortement et l'homosexualité. Ces derniers jours encore, il avait fait la « une » des journaux en s'attaquant à un projet du gouvernement sur les droits des homosexuels : dans un article publié dans l'hebdomadaire *Der Spiegel*, Mgr Dyba avait qualifié un projet de loi débattu au Bundestag sur un contrat de vie commune, qui permettra aux couples homosexuels d'obtenir certains droits des couples mariés, de « pas vers la dégénérescence », « contraire à la Création » et à la Constitution.

■ CLAUDE SAUTET, cinéaste, est mort à Paris, samedi 22 juillet, des suites d'un cancer du foie à l'âge de soixante-seize ans. (Lire page 24.)

AU CARNET DU « MONDE »

Anniversaires de mariage

– Du George-V au Vallon... Paris, Marseille, Montpellier, La Ciotat...

35 ans de pastorales et d'oratorios, de pistou et de cannelle, de Pistachio et d'Euphrasie, de psychologie et de pédagogie...

Bon anniversaire de mariage !

Citron Pressé et Bertrand, Patapune et Richard, Doudou et Joe + Loulou et Grabotte !

Décès

– M. Paul Aginski, son époux, Marianne et Charles Funk, Danielle Chardet, ses enfants, Catherine et Andrew Weisman, Pierre et Mai Funk, Mathias Chardet, ses petits-enfants, Jérémy, Anna et Margot, ses arrière-petits-enfants, Les familles Graetz, Teitelman, Aginski, Berman et Liberman, Toute sa famille, Et tous ses amis, collègues et élèves, ont la douleur de faire part du décès de

M^{me} Alice AGINSKI, née GRAETZ,

survenu le 19 juillet 2000, dans sa quatre-vingt-quatorzième année.

Les obsèques auront lieu le mardi 25 juillet, à 15 heures.

On se réunira à la porte principale du cimetière du Père-Lachaise, accès boulevard de Ménilmontant, Paris-20^e.

CARNET DU MONDE TARIFS AN 2000 - TARIF à la ligne

DÉCÈS, REMERCIEMENTS, AVIS DE MESSE, ANNIVERSAIRES DE DÉCÈS 140 F TTC - 21,34 € TARIF ABONNÉS 120 F TTC - 18,29 €

NAISSANCES, ANNIVERSAIRES, MARIAGES, FIANÇAILLES, PACS 550 F TTC - 83,85 € FORFAIT 10 LIGNES Toute ligne suppl. : 65 F TTC - 9,91 € THÈSES - ÉTUDIANTS : 85 F TTC - 12,96 € COLLOQUES - CONFÉRENCES :

Nous consulter 01.42.17.39.80 + 01.42.17.38.42 Fax : 01.42.17.21.36 e-mail: carnet@mondepub.fr Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes. Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées.

– Jean-Louis Cohen et Monique Eleb, Mathilde, Elsa, Laetitia, Yves Cohen et Tatiana Soldatenko, Isabelle Cohen et Ivan Mignot, Bastien, Etienne, Joseph, Michèle Rumpf, ont la douleur d'annoncer le décès de

Francis COHEN, journaliste, ancien résistant, ancien directeur de la *Nouvelle Critique*, chevalier de la Légion d'honneur,

survenu à Paris, le 22 juillet 2000, dans sa quatre-vingt-septième année.

Les obsèques auront lieu, au cimetière parisien d'Ivry, mercredi 26 juillet, à 12 h 15.

Sans fleurs ni couronnes.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

10, rue Barrault, 75013 Paris.

(Lire ci-contre.)

– Jean-Claude et Marie-Claude Detilleux, Ariane, Anne-Laure et Alexandre,

Michel et Catherine Detilleux, Alix, Charles-Edouard et Guillaume,

Annie et Jean-Jacques Zirnelt, Marie-Anne, Julien, Anne-Claire et Florence,

ses enfants et petits-enfants,

M^{me} Jean Renac,

sa belle-sœur,

ses enfants et petits-enfants,

Et toute la famille,

ont la tristesse de faire part du décès de

M^{me} Suzette DETILLEUX, née RENAC,

survenu à son domicile, le 15 juillet 2000, dans sa quatre-vingt-quinzième année.

La cérémonie religieuse a été célébrée dans l'intimité, le 18 juillet, en l'église Saint-Séverin, suivie de l'inhumation dans la sépulture familiale, au cimetière du Montparnasse, à Paris.

Nous rappelons à votre souvenir la mémoire de son mari,

Albert DETILLEUX,

décédé le 12 mars 1968.

64, rue de Rome, 75008 Paris. 43, rue de Bellechasse, 75007 Paris. Morne Houel, 97120 Saint-Claude.

– Les familles Cordeau, Duby, Sergent, Clarke, Veyret-Logéras, ont la douleur de faire part du décès de

M^{me} Geneviève CORDEAU, orthophoniste.

La cérémonie religieuse aura lieu à Versailles, en la chapelle de la maison de santé « Claire Demeure », le mardi 25 juillet 2000, à 11 heures, et l'inhumation le même jour, à 16 h 30, à Confolens (Charente).

– M^{me} Jacques Fabriès, M. et M^{me} Christophe Limouzy, Edouard et Margaux, M. et M^{me} Christian Fabriès, Les familles Galus, Doridat et Manresa, ont la douleur de faire part du décès de

professeur Jacques FABRIÈS, leur époux, père, grand-père, frère, beau-frère et parent,

survenu à Paris 12^e, le 19 juillet 2000, à l'âge de soixante-huit ans.

L'incinération au monument crématoire du Père-Lachaise, rue des Rondeaux à Paris 20^e, aura lieu le mercredi 26 juillet, à 15 h 15.

26, rue Dagorno, 75012 Paris.

– M^{me} Jean Repusseau, Et toute sa famille ont la douleur d'annoncer le décès de

M. Jean REPUSSEAU, inspecteur général honoraire de l'Instruction publique, officier de la Légion d'honneur et du Mérite,

survenu le 17 juillet 2000, à Paris.

Anniversaires de décès

– Une pensée pour

André CHABANEL

qui nous quittait il y a dix ans, le 25 juillet 1990.

07110 Laurac-en-Vivarais.

– Il y a déjà dix ans,

Sonia CH. MONTAIGNE,

notre mère, nous quittait.

Paix à son âme. Catherine et Marc Meuwese-Montaigne.

– Le 25 juillet 1999, disparaissait

Bernard TAJCHMAN.

Sa femme et ses enfants ne l'oublient pas.

– 25 juillet 1999 - 25 juillet 2000.

Isabelle WOOG, née ARDOIN.

A tout jamais dans nos cœurs.

Tes proches.

Vous pouvez nous transmettre vos annonces la veille pour le lendemain jusqu'à 17 heures
Permanence le samedi jusqu'à 16 heures

Les Croisières Aériennes GALLIC AVIATION

WEEK-END A NEW YORK EN CONCORDE

Palace et Limousine Survol en hélicoptère Vallée de l'Hudson & Westpoint. Soirée à Broadway

12 au 15 Août ... 44 500 F

Inscription Agences de Voyages au : 158, rue de la Pompe - 75116 Paris Tel : 01.45.53.27.50 - Fax : 01.45.53.22.20

Gallie aviation

CAHIERS DU CINEMA

LES DESTINÉES SENTIMENTALES D'OLIVIER ASSAYAS
BAER, CARREY : LA FRONTIÈRE DU RIRE
WILLIAM CASTLE, MAÎTRE DE SÉRIÉ B

548
JUILLET-AOÛT 2000

CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX - 35 F

Que faire de la Corse ?



Jean-Louis Andreani
Comprendre la Corse
Préface de Jean-Marie Colombani

folio
actuel
LE MONDE
INÉDIT

OFFRE SPÉCIALE VACANCES
1 mois d'abonnement 173F*

Pour vos vacances, abonnez-vous au Monde de l'été.

Pendant tout l'été, *Le Monde* vous invite à la découverte et au voyage à travers le monde entier. De la Californie à la Normandie, en passant par le Mexique... Laissez-vous transporter vers autant de destinations différentes avec de grands reportages thématiques à suivre pendant toute une semaine, notamment :

RECEVEZ LE MONDE SUR LE LIEU DE VOS VACANCES. Retournez-nous au moins 10 jours à l'avance ce bulletin accompagné de votre règlement.**

- Visitez 6 jardins extraordinaires, œuvres de toute une vie.
- Découvrez les 12 personnalités qui ont marqué l'An Mil.

- Suivez l'itinéraire étonnant des animaux migrateurs hors du commun.
- Et chaque vendredi daté samedi : une série noire avec Gallimard.

Pour ne manquer aucun voyage du Monde de l'été, abonnez-vous !

Choisissez simplement votre durée, remplissez le bulletin et retournez-le accompagné de votre règlement, à l'adresse suivante :

LE MONDE, Service abonnements 60646 Chantilly Cedex

DURÉE	FRANCE	
<input type="checkbox"/> 2 semaines (13 n°)	96 ^F	(14,64 €)
<input type="checkbox"/> 3 semaines (19 n°)	139 ^F	(21,19 €)
<input type="checkbox"/> 1 mois (26 n°)	173 ^F	(26,37 €)
<input type="checkbox"/> 2 mois (52 n°)	378 ^F	(57,63 €)
<input type="checkbox"/> 3 mois (78 n°)	562 ^F	(85,68 €)
<input type="checkbox"/> 12 mois (312 n°)	1 980 ^F	(301,85 €)

BULLETIN SPÉCIAL D'ABONNEMENT

001 MQ VA2

Votre adresse de vacances :

du : au

Prénom :

Nom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Votre adresse habituelle :

Adresse :

Code postal : Ville :

Votre règlement :

Chèque joint à l'ordre du Monde

Carte bancaire N° :

.....

Expire le :

.....

Date et signature obligatoires :

.....

* Au lieu de 195^F prix au numéro
** Offre valable jusqu'au 15/09/2000, en France métropolitaine uniquement.

Pour tout autre renseignement : 01 42 17 32 90 de 8 h 30 à 18 h du lundi au vendredi

Le quotidien QUI SORT du quotidien.

RÉGIONS

L'ENVERS DU DÉCOR - 1

Au Cap d'Agde, les habitudes sont jetées par-dessus les moulins

Dans cette station balnéaire de l'Hérault, les 300 000 touristes oublient les plus élémentaires précautions, au grand dam des services de sécurité. Un manque de prudence qui fait le bonheur des médecins de garde

Nous commençons aujourd'hui la publication d'une série d'articles, illustrés par Nicolas Vial, sur les coulisses des hauts lieux du tourisme.

LE CAP D'AGDE

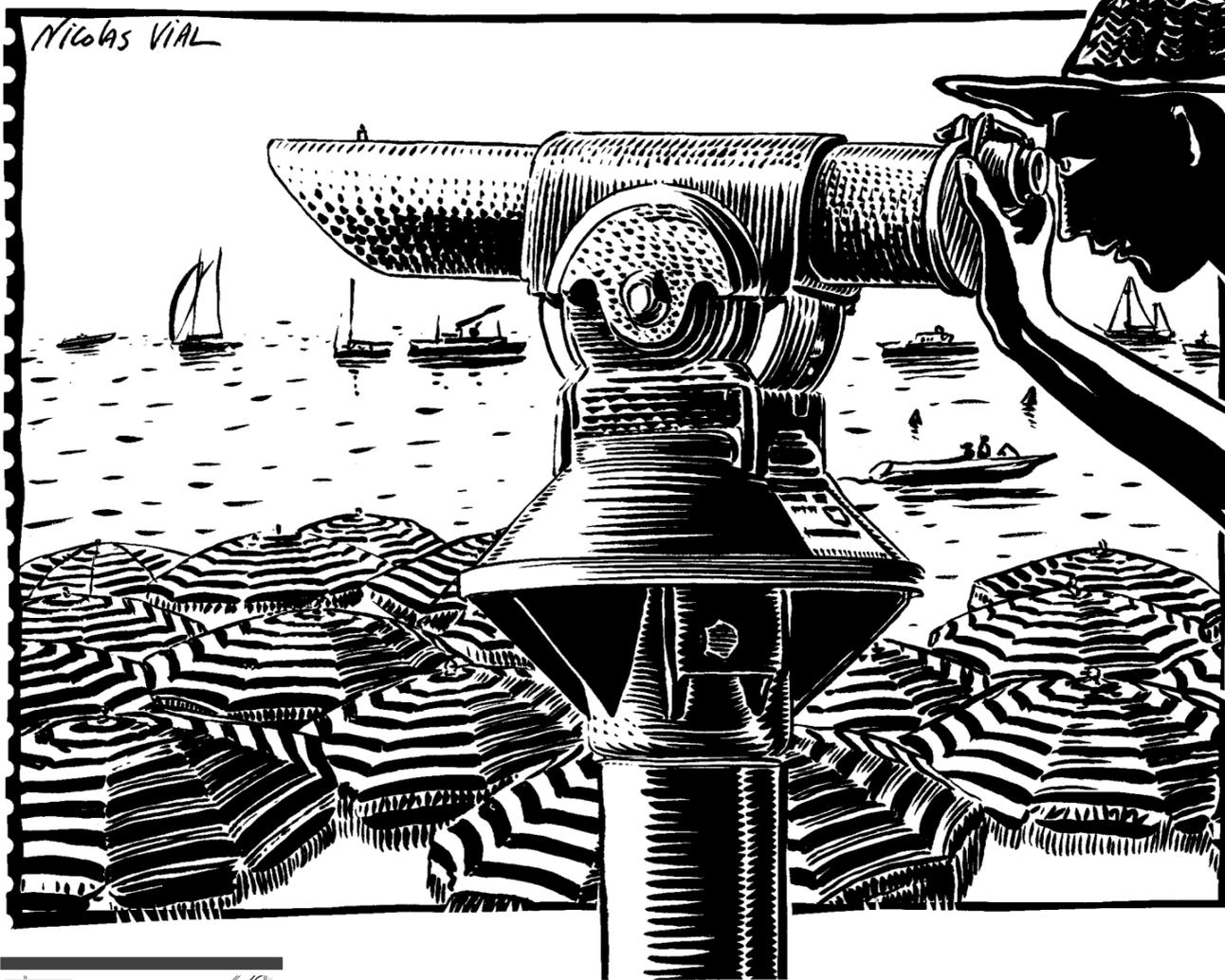
de notre envoyé spécial

« Je veux bien qu'ils ne mettent pas de caleçons, mais pas question de faire de la moto sans casque ! » : Thierry Assanelli, commissaire de police d'Agde, est beau gosse mais pas bon enfant. Pour lui, il n'est pas question de laxisme, sous prétexte que les gens sont en vacances. Même dans le quartier naturiste du Cap d'Agde, qui, en pleine saison, regroupe près de 30 000 personnes. Pas facile d'assurer la sécurité d'une « ville » qui compte 20 000 habitants l'hiver et près de 300 000 l'été.

D'autant que les « malfaisants » transhument aussi, suivant des « clients » qui, autre syndrome estival, abandonnent toute prudence avec le soleil retrouvé. « Ils se désarment, dès qu'ils arrivent ici. Ils sont d'une naïveté incroyable », s'exclame Thierry Assanelli, qui a un exemple tout chaud : le matin même, un touriste allemand avait laissé sa Mercedes toute neuve devant chez lui, clefs sur le volant et portes ouvertes. Que croyez-vous qu'il arrivât ? De la surveillance des clubs échangistes à la sécurité sur les plages, où il faut se méfier du « grec », un sale vent du sud, mais aussi des parents insouciantes qui laissent leurs enfants seuls dans l'eau, en passant par les contrôles sur les routes, parmi les plus meurtrières de l'Hexagone, le commissaire a de quoi employer ses 200 hommes, le double des effectifs de la basse saison.

Alain Herard, médecin urgentiste qui passe un jour de garde par semaine à l'antenne des pompiers du Cap d'Agde, insiste aussi sur l'insouciance de ces touristes : « Ils traversent les rues comme s'il n'y avait pas d'autos, nagent comme s'il n'y avait pas de vagues ! » Autres risques : les accidents cardio-vasculaires peuvent se multiplier du fait de l'hyperactivité développée par de nombreux vacanciers après une année sans activités sportives. Et en cas d'accidents graves ? « Il n'y a rien de sérieux sur place, s'insurge Jean-Claude Pozzo Di Borgo, directeur du centre hospitalier de Sète, nous devons acheminer les blessés sur les hôpitaux des villes avoisinantes, ce qui, compte tenu de la circulation, peut demander plusieurs heures. »

En attendant la construction prévue d'un centre polyvalent, les médecins privés peuvent se frotter les mains. Certains, en un seul week-end, peuvent gagner jusqu'à 25 000 francs ! « Les gardes les plus ju-



teuses du Sud, ironise un pharmacien. Voilà même que les préposés au ramassage des ordures ménagères se plaignent de ces « gens des pays du Nord, qui, chez eux, trient leurs ordures méticuleusement et, une fois ici, font n'importe quoi ! ». Les ordures permettent de bien évaluer le nombre exact d'estivants. Pour la commune d'Agde : 870 tonnes par mois en fé-

vrier et 4 680 tonnes en août. Un des supermarchés de la ville peut vendre jusqu'à 15 000 bouteilles de soda par jour en plein été. Pour faire face à cet afflux de clientèle, près de 120 personnes supplémentaires doivent être engagées.

« Un des premiers problèmes de la commune est justement de trouver une solution à cette précarité de l'emploi, explique le maire d'Agde, le socialiste Régis Passerieux. Beaucoup de personnes qui travaillent ici voient la vie à un horizon de quelques mois au maximum. » « Nous avons aussi un vrai problème d'identité, ajoute cet énarque de quarante et un ans, nous ne savons plus qui nous sommes. Le Cap d'Agde est plus connu à Genève, Amsterdam ou Anvers qu'à Montpellier ! » Là encore, les responsables sont piégés par la gestion d'une commune qui, en grande saison, accueille juste un peu moins de touristes que la Tunisie.

Et ces touristes deviennent de plus en plus difficiles. Plus question de leur louer, comme dans les années 60, un studio-cabine, avec lits superposés et fenêtre sur cour. « Ils veulent tous des machines à laver la vaisselle et des fours à micro-ondes », râle un agent immobilier. Pour faire face, la commune doit réaliser d'importants investissements dont l'ampleur est presque égale à ceux de Béziers, qui, elle, abrite 77 000 habitants... sur toute l'année : 100 millions de francs pour remettre aux normes la station d'épuration des eaux !

CINQ GÉNÉRATIONS DE TRAVAIL

Les temps commencent à changer. La saison s'allonge. Le 15 mars, lorsque Jean-Michel Oltra ouvre son camping dans le quartier naturiste, les clients sont déjà là pour avoir les bonnes places. « Je vous laisse cinq générations de travail », avait prédit son oncle, René Oltra, qui, en 1958,

voyant quelques personnes qui se baignaient nues devant chez lui, avait ouvert son premier centre naturiste : une cabane en bois et quelques tentes. L'homme avait vu juste : René Oltra peut accueillir jusqu'à 8 000 personnes et réalise un chiffre d'affaires de 30 millions de francs. « Nous sommes victimes de notre succès, l'insécurité et le voyeurisme se développent, notamment du fait de commerçants du sexe. » Son atout : les familles qui réservent, année après année, et qui restent de plus en plus longtemps, parfois du 15 mars au 15 octobre, date de la fermeture des portes.

« Les 35 heures, en augmentant le temps des vacances, mais aussi en permettant d'annualiser les milliers de saisonniers qui travaillent à la station, vont nous permettre, enfin, de lutter contre la précarité », commente Régis Passerieux. Pour donner une autre image de la station, la mairie a orga-

Pratique

● **Repères.** Le Cap d'Agde est la station balnéaire de la commune d'Agde (Hérault) : 20 000 habitants hors saison, près de 300 000 l'été. Agde est une des plus anciennes cités de France. A la fin des années 60, l'Etat a transformé cette côte rocheuse en une des stations nouvelles du littoral. Connue pour son grand quartier naturiste, la station dispose de 174 923 lits touristiques et d'un centre de thalassothérapie.

● **Accès.** Par la route : autoroute A 9, sortie Agde (15 km par la voie express RN 312), ou autoroute A 75 par Clermont-Ferrand ou RN 112 entre Béziers et Sète. En avion : aéroport Béziers-Agde-Vias (vols quotidiens au départ de Paris) ou aéroport Montpellier-Méditerranée. En train : gare SNCF à Agde, plusieurs liaisons quotidiennes en TGV Paris-Agde.

● **A découvrir.** 14 km de plages de sable fin, publiques ou naturistes, le port de plaisance, le fort de Brescou au Cap d'Agde, la vieille ville et ses remparts. Dans le pays d'Agde : le canal du Midi, la réserve naturelle du Bagnas, la Route des vigneronnes et des pêcheurs.

● **Événements.** Championnats de France de pêche au tout-gros, du 30 juillet au 4 août ; trophée de voile Clairefontaine, du 31 août au 3 septembre.

● **Renseignements.** Office municipal du tourisme (tél. : 04-67-01-04-04 ; Internet : www.capdagde.com ; Minitel : 3615 CAPAGDE.

nisé deux expositions prestigieuses : « La gloire d'Alexandrie », qui a attiré 175 000 visiteurs entre août 1998 et janvier 1999, et « Egypte, vision d'éternité », 195 000 visiteurs de septembre 1999 à janvier 2000. Cette année sera consacrée à « L'art copte en Egypte, deux mille ans de christianisme ».

« Nous n'irons pas plus loin ! » Au Cap d'Agde, tous les responsables sont unanimes : la ville ne peut, et ne doit, plus grandir. Le parc immobilier est saturé, et, parfois, le centre-ville est totalement bloqué par l'afflux de voitures. « Etonnant qu'il n'y ait pas plus de gros pépins l'été. Heureusement que la société de vacances est une société pacifique », se rassure le maire.

José-Alain Fralon

Prochain article :
Le château de Versailles

A Lodève, un musée et un festival relancent une ville sur le déclin

MONTPELLIER

de notre correspondant

Peu à peu, Lodève redresse son image. Il y a encore quatre ans, cette commune de 7 101 habitants enclavée au nord-ouest de l'Hérault, entre Montpellier et le plateau du Larzac, était surtout réputée pour son taux de chômage de 25 % ou les manifestations de membres de son importante communauté harkie. La ville en déclin a perdu près de 1 500 habitants en huit ans.

Aujourd'hui pourtant, elle renoue avec une réputation positive, grâce à l'exposition qu'elle propose chaque été au Musée Fleury, la dernière présentant actuellement quatre-vingts toiles des peintres de Venise du XV^e au XVIII^e siècle.

Lodève a connu de nombreuses heures de gloire. Lorsque le cardinal Charles Hercule de Fleury obtint de Louis XV qu'il réserve le privilège de la fabrication des draps de l'armée française aux manufac-

tures du Lodévois. Ou, plus près de nous, dans les années 80, lorsque la mine d'uranium de la Cogéma faisait travailler près de 60 % de la population de la commune.

Face au séisme qu'a représenté sa fermeture, en 1997, le maire, Robert Lecou (UDF), a choisi de réagir. « On ne pouvait pas seulement attendre que des solidarités se mettent en place, même si celles-ci étaient justifiées, explique-t-il. Il fallait retrousser nos manches pour exploiter les atouts que nous avions. »

Le levier culturel lui semble alors le plus pertinent. Il sait que sa commune se trouve sur l'axe autoroutier de l'A 75, qui draine de plus en plus de monde. Il connaît le potentiel touristique du littoral languedocien. Il sait aussi que Lodève est située à proximité de sites prestigieux, comme la cité des templiers de la Couventrède sur le Larzac, l'abbaye de Saint-Guilhem-le-Désert, ou le vertigineux

cirque de Navacelles. Il sait enfin que sa ville possède un patrimoine de valeur, avec la cathédrale Saint-Fulcran, l'ancien immeuble du cardinal de Fleury ou le monument aux morts réalisé par le sculpteur lodévois Paul Dardé.

MARQUET, UTRILLO ET VENISE

Pour relancer l'activité du musée, il va s'appuyer sur Maïthé Vallès-Bled, qui était jusqu'ici conservateur au Musée de Chartres. « Certains se sont demandés si je ne voulais pas prendre une retraite anticipée en venant à Lodève, confie-t-elle, Mais ce n'était pas le cas. Ce qui m'intéressait ici, c'était le rôle immédiat que pouvait jouer le musée sur la population. Sur la dynamique d'une ville sinistrée économiquement. »

La première exposition d'été sera consacrée à Maurice Utrillo, qui n'avait pas connu de rétrospective depuis une trentaine d'années. La seconde à Albert

Marquet, jamais exposé depuis vingt-cinq ans. La troisième exposition s'intéressera aux rapports entre les Fauves et la critique, les peintres de Venise, enfin, proposant cette année des œuvres qui n'avaient jamais été montrées en France. Peu à peu, le public accroche. Et, alors que la fréquentation était de 41 000 visiteurs la première année, elle a atteint 51 000 visiteurs en 1999.

Parallèlement, la municipalité a lancé dans la ville un festival de poésie « Les Voix de la Méditerranée » éclaté en vingt-huit lieux, qui a lieu jusqu'au 30 juillet. Des poètes viennent d'Italie, du Kosovo, d'Espagne, des Israéliens côtoient des Palestiniens... « L'idée était de montrer que toutes les communautés ont leur richesse, précise Robert Lecou. Pour travailler, grâce à la culture, à un lien social. A une meilleure cohésion des communautés. » Cette approche trouvera son prolongement le

25 septembre, lorsque le dalaï-lama sera reçu à Lodève avec l'évêque de Montpellier et le recteur de la Mosquée de Paris.

Le festival et l'exposition profitent bien sûr aux hôteliers et aux restaurateurs de la ville, et la municipalité a pu relancer le centre-ville. Là où les commerces fermaient les uns après les autres, elle a encouragé l'installation d'une quinzaine d'artisans d'art qui sont autant de facteurs d'animation. Si Lodève est loin d'avoir résolu tous ses problèmes, elle a ainsi retrouvé une certaine fierté.

Le maire veut y voir l'amorce d'un redressement. « Ce qui est important, souligne pour sa part Maïthé Vallès-Bled, c'est que nous n'avons pas imaginé une politique de coûts, mais de bien inscrire notre action dans la durée, et de l'asseoir chaque année davantage. »

Jacques Monin

LES FESTIVALS

EN VIDÉO, RETROUVEZ
DES EXTRAITS DES PRINCIPAUX
FESTIVALS DE L'ÉTÉ.

sortir.lemonde.fr

Basile II, le « tueur de Bulgares »

ILS marchent, très lentement, de col en vallée, sur les chemins abrupts, cortège atroce et misérable. Ces milliers de soldats vaincus trébuchent à chaque pas, et souvent chancelent. Beaucoup, déjà, ont péri, et bien d'autres tomberont. Des cordes relient leurs poignets. Certains se tiennent par la main, comme des enfants craintifs ; d'autres gémissent de douleur. Tous ont le regard mort, les orbites sanglantes. Avant de les relâcher, on a crevé les yeux de ces 14 000 prisonniers. Un sur cent n'a été qu'éborgné, pour pouvoir reconduire la cohorte souffrante vers leur chef, Samuel, le tsar de Bulgarie. Pour transmettre à tout un peuple le signe suprême de son désastre. Pour annoncer, jusque dans chaque village, la victoire terrible de Basile II, l'empereur de Byzance.

Deux mois plus tôt, Samuel a subi une amère déroute dans un étroit défilé de la haute vallée du Strymon. Ses troupes, fortement retranchées, bloquent le passage de l'armée impériale. C'est le 6 octobre 1014. Samuel disparu, la Bulgarie indépendante agonise pendant quatre ans, entre guerre civile et résistance farouche. Les places fortes tombent tour à tour ; la population valide est déportée à l'autre bout de l'Empire. Au printemps de 1018, Basile entre dans Ochrida, la capitale des hautes terres bulgares. Sous un pavillon d'or et de soie dressé aux portes de la ville, il se fait ouvrir le trésor de la monarchie défaite et reçoit la soumission des guerriers descendus des montagnes, des fils de Jean Vladislav, le dernier tsar, et de Marie, la veuve de Samuel, qui finira sa vie comme dame du palais à Constantinople. Basile réalise enfin l'objectif militaire de sa vie : briser l'empire bulgare. La grande affaire de son règne, conduite avec tant d'obstination, s'achève par le retour dans son propre Empire des Bulgares vaincus. Pour la première fois depuis sa pénétration par les Slaves au VII^e siècle, la péninsule des Balkans revient, tout entière, à Byzance.

Sur le chemin du retour, Basile rend visite à la vieille Athènes et lui offre sa victoire. Au Parthé-

non, il passe une heure en prières dans l'église de la Mère de Dieu, à laquelle il fait don d'une colombe d'or et d'une lampe « au feu éternel », soustraites à son butin bulgare. A Constantinople, la « ville gardée de Dieu », l'empereur reçoit, en janvier 1019, le plus grand des triomphes. Son équipage franchit la porte Dorée et descend la Mésé, l'antique voie centrale menant au Palais sacré, cœur de l'Empire.

DERRIÈRE Basile viennent la tsarine Marie, sa famille et l'interminable colonne des captifs enchaînés. La foule acclame l'empereur d'une nouvelle épithète : « Bulgaroktonos », le « tueur de Bulgares ». Basile est à l'apogée d'un règne effectif de quarante-neuf ans (976-1025), le plus long et le plus glorieux depuis Justinien, au VI^e siècle. Parachevant une période de reconquêtes, il a repris les terres cédées aux ennemis, reculé les frontières pour restaurer Byzance dans son aire initiale, de l'Italie au Caucase, de l'Adriatique à la Syrie. Jamais, depuis cinq siècles, l'Empire n'a été aussi puissant.

Comme lui, Constantinople est au faite de sa splendeur, surpassant la Rome et l'Alexandrie anciennes, la Bagdad et la Cordoue contemporaines, par le commerce, le luxe, la beauté, le raffinement et l'art. Elle contient, dit-on alors, « deux tiers de la richesse du monde », et émerveille tous les visiteurs. Sa population avoisine le demi-million, mêlant Grecs, Juifs, Arabes et Slaves. La capitale byzantine grouille de vie, avec ses mille sortes de maisons à terrasses, loggias et jardins, avec ses marchés odorants, ses ruelles poussiéreuses, ses avenues splendides, peuplées de statues et traversées d'arcs de triomphe, avec ses palais royaux aux escaliers de marbre descendant vers la mer, ses églises « aussi nombreuses que les jours de l'année », note un voyageur, et Sainte-Sophie, sans cesse embellie, brillante de cierges et lourde d'encens. Tel est le cadre – « moitié or, moitié boue », écrivait l'historien Will Durant –, où évolue la société byzantine « hautement théologique et sensuelle ». « Dans les palais, ajoutait-il, jamais auparavant la vie n'avait été si élégante et cérémonieuse, si minutieusement ordonnée par le protocole et l'étiquette. Jamais femmes ne furent mieux



Imaginez 14 000 prisonniers bulgares marchant les yeux crevés, guidés par une poignée d'hommes à qui l'on a laissé un œil pour rentrer chez eux et prévenir Samuel, leur tsar : Basile II, empereur de Byzance, vient de leur infliger une sanglante défaite. Portrait d'un stratège qui « faisait plier les saisons aux exigences de ses expéditions »

poudrées, parées et coiffées ; des feux brûlaient toute l'année pour préparer les parfums des reines et des princesses. »

C'est dans le plus secret de ces palais, la Porphyra, que le futur Basile II voit le jour en 958, sous le règne finissant de son grand-père Constantin VII. Il est prince porphyrogénète, « né dans la pourpre », plus précisément dans la chambre revêtue de porphyre réservée aux impératrices sur le point d'accoucher. Ce titre a été inventé un siècle plus tôt par son ancêtre Basile I^{er}, en même temps que celui-ci se faisait tisser par le patriarche lettré Photios, son conseiller politique, une somptueuse – et fautive – généalogie, le plaçant dans la descendance directe du premier roi chrétien d'Arménie. Meurtier de l'empereur régnant, Basile I^{er} avait voulu ainsi asseoir la légitimité de la dynastie macédonienne qu'il fondait et qui sera, de fait, la plus durable de toutes (867-1059).

Béni, le jour de sa naissance, par le patriarche Polyeucte, l'enfant reçoit les félicitations du Sénat. Cinq jours après, on proclame son nom à la foule venue à l'hippodrome assister aux courses en son honneur. Agé de huit jours, il est baptisé. Les dignitaires défilent derrière lui, vêtus de blanc, dans la ville pavoisée de tentures. Trente ans plus tard, lors d'une campagne bulgare, Basile retrouvera par hasard à Salonique un certain Photios, disciple de l'ascète Blaise, l'homme que son père, Romain II, avait choisi pour baptiser l'enfant. Photios, ce jour-là, avait porté Basile dans ses bras jusqu'au baptistère. Le vieillard ne quittera plus le souverain.

Basile II est couronné empereur associé le 22 avril 960, à Sainte-Sophie, à l'âge de deux ans ; son frère cadet, Constantin, l'est un an plus tard. Byzance, comme Rome, souffre de l'absence d'une loi de succession, qu'interdit la conception de l'Empire. Elu de la Providence, l'empereur (le *basileus*) tient en effet son pouvoir de sa nature propre, et donc de Dieu, même si une parenté impériale reste un atout. D'où une instabilité chronique au sommet : sur les 109 chefs de l'Empire millénaire (395-1453), 65 seront détrônés. Le trône n'appartenant à personne, chacun y songe. Avant d'être souverain, l'un fut boucher, l'autre porcher, un troisième domestique, un autre encore artisan.

L'historien Alfred Rambaud en conclut : « Tant de coups extraordinaires de la Providence ou de la fortune, tant de David sortis de la poussière pour monter sur le trône, donnaient le droit à tout le monde, paysans, ouvriers, soldats, matelots, de rêver à la couronne. » A Byzance, certains devins font profession de « prédire l'Empire », et on trouve à Constantinople, sur le socle de quelques statues, des inscriptions mystérieuses dressant la liste des futurs empereurs. « Ces prédictions, ajoute le même historien, faisaient parfois l'empereur. Un homme simple et grossier, pénétré d'une foi aveugle en son étoile, sortait de son village, se poussait, renversait tous les obstacles. »

L'instabilité du trône incite l'empereur régnant à décourager ceux qui « rêvent trop de la pourpre », en associant, de son vivant, à l'Empire ses descendants légitimes ou ses héritiers adoptifs. Le père couronne son fils presque au pied du berceau. Puis c'est toute la famille qu'il associe au trône : sur quatre fils, Basile I^{er} en fait couronner trois, « pour enfoncer dans l'Empire, dit son biographe, des racines plus puissantes et plus nombreuses ». Face à plusieurs empereurs, le poignard est impuissant. Unique, immuable et universel, l'Empire a plusieurs titulaires, dont un seul gouverne,

les autres restant ses sujets. « Ainsi, constate l'historien Louis Bréhier, le mode de succession héréditaire a fini par s'enraciner à Byzance. » Voilà comment le petit Basile II se retrouve empereur associé avant même de bien tenir sur ses jambes.

Dans le gynécée, d'où il ne sort guère, Basile alterne les jeux – la toupie, les osselets – et un début d'études. On lui raconte les plus beaux épisodes de la Bible. Sa mère, d'une rare beauté, aurait pu être une formidable héroïne shakespearienne : ardente, féroce-

l'intrigante perdit la partie. Car le vieux patriarche de Constantinople, Polyeucte, n'en démord pas : il exige le châtement des meurtriers. Jean Tzimiskès doit se soumettre. Contraint de sacrifier sa maîtresse à sa couronne, l'exilé Théophano dans une île toute proche puis dans un monastère d'Arménie. Basile est privé de sa mère. Il a onze ans. Cette femme aimée de trois empereurs et mère de deux autres pourra revenir, six ans plus tard, à Constantinople pour finir sa vie, oubliée, au fond du Palais sacré.

C'est dans le palais secret de la Porphyra que le futur Basile II voit le jour en 958, sous le règne finissant de son grand-père Constantin VII. Il est prince porphyrogénète, « né dans la pourpre », plus précisément dans la chambre revêtue de porphyre réservée aux impératrices sur le point d'accoucher

ment ambitieuse et ignorant tout scrupule. Fille d'un cabaretier, elle troque, selon l'usage, son nom de jeune fille d'Anastaso pour celui, plus illustre, de Théophano, en épousant Romain II. A-t-elle poussé son jeune mari, faible, amoureux, passionné de chasse et indifférent aux choses de l'Empire, à empoisonner son propre père, le vieux Constantin II ? Elle enverra de force ses cinq belles-sœurs au monastère. A-t-elle, ensuite, empoisonné son époux ? Lorsque son père meurt, Basile n'a que cinq ans. Un brillant général, Nicéphore Phokas, prétend au trône. La jeune impératrice, régente depuis cinq mois, offrira sa main à l'usurpateur et la légitimité de la dynastie macédonienne (963).

Le nouvel empereur appartient à l'une des plus puissantes familles de l'aristocratie d'Asie Mineure. Un jour, il fiance les deux enfants, Basile et Constantin, à deux princesses bulgares. Ce sera une alliance sans lendemain. Nicéphore est un guerrier pieux, enclin à des crises et

On ne lui connaît ni épouse, ni maîtresse, ni penchant homosexuel. « Il n'aima jamais d'un grand amour que sa puissante armée et sa belle flotte de guerre », remarque son biographe Gustave Schlumberger

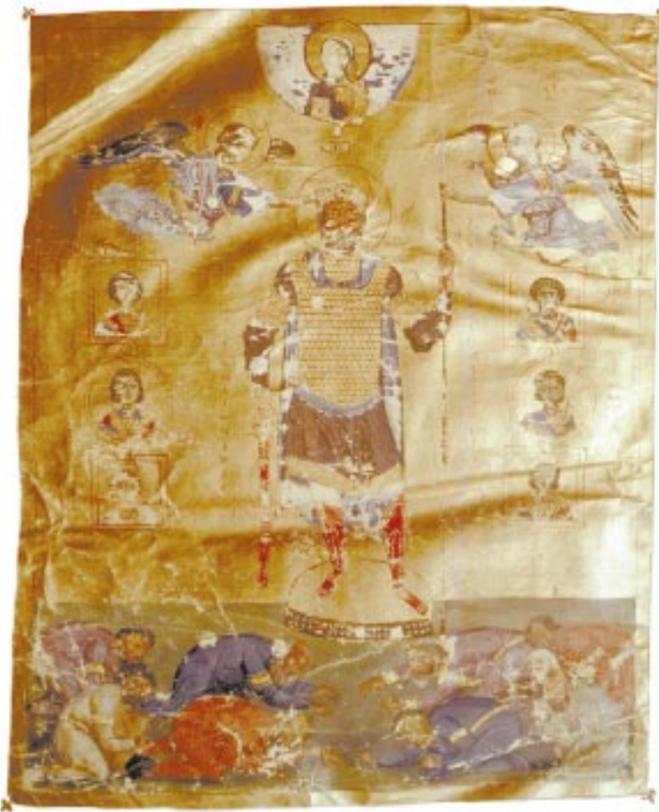
tenté depuis toujours par la vie monastique. Il dort chastement à même le sol, sur une simple peau de bête, en cette nuit de décembre 969 où Théophano, devenue la maîtresse d'un général, Jean Tzimiskès, guide les pas de l'assassin et de ses complices vers l'empereur, qui lance, avant de mourir en martyr : « Seigneur, aie pitié ! » On lui tranche la tête, qu'on exhibe aussitôt pour décourager un début de résistance à l'intérieur du palais. Cette fois, pourtant,

Lorsque Jean Tzimiskès meurt du typhus en janvier 976, Basile, à dix-huit ans, est en âge de régner. Mais il devra attendre encore neuf ans pour prendre l'Empire en main. Maintenu dans un rôle de figurant, on a négligé sa culture générale ; il en gardera toute sa vie, souligne un chroniqueur, « un dédain pour les docteurs et un mépris absolu pour les lettres ». Basile n'aura de goût ni pour l'art, ni pour la science, ni pour les discours, ni pour la théologie, dans un système où l'empereur préside pourtant les conciles. Il a vécu une jeunesse frivole et insouciant. Il commence son règne officiel dans l'ombre géante d'un homme à poigne, son grand-oncle, le *parakimomène* (grand chambellan) Basile l'Oiseau, fils naturel de l'empereur Romain Lécapène. Enfant, on lui écrasa les testicules dans un bain chaud : il est eunuque. C'est un homme roué, cupide mais un grand politique. Confident de quatre empereurs, il prend Basile II sous son aile, et l'y maintient, tout en l'initiant aux affaires d'Etat. Le *basileus* s'impatientait mais apprend.

Au côté de l'eunuque, Basile s'inquiète surtout de la sédition qui éclate dès 976. Cette « fronde asiatique », impliquant la parentèle de deux précédents empereurs, débouchera sur une guerre civile de treize ans qui manquera renverser la dynastie et disloquer l'Empire. Glorieux chef de guerre et membre d'une des plus grandes familles byzantines, Bardas Skléros prétend retirer au grand-oncle la tutelle des jeunes empereurs et se fait proclamer *basileus* par ses troupes. De victoire en victoire, il devient maître de l'Asie Mineure et menace Constantinople. L'eunuque n'a d'autre choix que de faire appel à Bardas Phokas, un géant intrépide, relégué depuis sept ans, pour cause de révolte, dans un monastère de l'île de Chio. L'affrontement entre les deux Bardas s'achève lors d'un combat singulier en mars 979 : blessé au crâne, Skléros s'enfuit, sur son cheval couvert de sang, et se réfugie, avec 300 hommes, à la cour du calife de Bagdad, qui le retiendra captif pendant sept ans sur une île du Tigre.

L'inévitable crise finit par éclater entre l'eunuque, cramponné au pouvoir, et son pupille, en âge et en droit de gouverner seul. Le vieux tuteur, sentant venir sa disgrâce, fomenta-t-il un complot ? Basile prend les devants, le chasse, le dépouille de ses biens et l'exile dans un monastère où il mourra bientôt. Basile a vingt-huit ans. Il sera désormais l'unique maître de Byzance.

L'empereur Basile II au début du XI^e siècle, sur un psautier de Venise (bibliothèque nationale Marciana). Cette miniature sur parchemin le représente en costume de guerre, armé de la lance et de l'épée, et recevant l'hommage des chefs bulgares vaincus : il porte le diadème d'or, une brigandine à écailles, une tunique violette, des guêtres bleues et les bottines de pourpre, insigne suprême de la dignité impériale.



IN « BYZANCE MÉDIÉVALE », L'UNIVERS DES FORMES, GALLIMARD-ARTE



Sa longue tutelle l'a transformé. Physiquement et mentalement. « Il quitta toutes voiles dehors les rivages du pays de la luxure », constate le chroniqueur Psellus. Renonçant aux « dissipations » et au luxe, il devient un ascète couronné. Chaste, frugal, il porte des vêtements sombres, sans bijoux. Il s'adonne sans relâche aux affaires de l'Etat, et d'abord à la conduite de la guerre. « Rugis, oh lion ! », supplie le poète byzantin Jean Géomètre. Basile rugira. Rompant avec une tradition centenaire, il décide de commander seul l'armée et de passer à l'offensive contre l'empire bulgare.

ANNEXTÉE quinze ans plus tôt par Byzance, la Bulgarie a secoué ses chaînes et multiplié les victoires. Le valeureux Samuel a conquis une partie de la Grèce. Au point, notera un chroniqueur, d'y occuper « un espace de pays prodigieux, long de trente journées de marche ».

La première campagne bulgare de Basile se solde par un grave échec. Inexpérience ? Mauvaise volonté des généraux ? Après avoir bouté Samuel hors de Grèce, les Byzantins subissent une déroute en août 986. Des fantassins arméniens sauvent Basile de justesse. Le désastre a été annoncé la veille par « une énorme étoile qui illumina le camp et retomba en mille étincelles éblouissantes ». Jean Géomètre se lamente : « Le Danube a conquis la couronne de Rome. » Dans l'Empire, les ennemis de Basile exploitent aussitôt sa défaite. Libéré par les Sarrasins, Bardas Skléros est de retour. Il se fait proclamer *basileus*. Au lieu de le combattre, Bardas Phokas va l'imiter. Les deux usurpateurs, soutenus par les chefs de l'armée, nouent une alliance éphémère ; Phokas emprisonne Skléros dans son château familial ; désormais seul prétendant, il pré-

pare une attaque maritime et terrestre contre Constantinople. Sa révolte ébranle l'Empire. Au début de 988, la situation de Basile semble désespérée.

Le drame qui se joue aux portes de la capitale est beaucoup plus qu'un duel entre Basile et Phokas. C'est une lutte entre deux puissances, la dynastie et l'aristocratie, un combat entre deux légitimités, celles que confèrent la naissance d'une part, la victoire de l'autre. A Byzance, observe l'historien Jean-Claude Cheynet, deux voies mènent au pouvoir suprême : « Les uns le reçoivent en héritage paternel, avant même de prouver qu'ils sont dignes de cet honneur ; les autres l'obtiennent du destin

Deux idées fixes l'obsèdent : accroître la puissance de l'Empire et grossir son trésor. Il laissera en héritage 200 000 livres d'or et des coffres pleins de bijoux dans des caveaux creusés en forme de labyrinthe

comme prix de leur vertu. » En cette époque où la monarchie héréditaire s'enracine, la carrière impériale est encore ouverte au talent. Les droits dynastiques ne suppriment pas totalement la part d'aléa que comporte tout nouvel avènement.

L'aléa essentiel tient au sort des armes, à la victoire qui signale et maintient les empereurs depuis l'Antiquité. La victoire est la meilleure preuve de l'approbation divine. Elle montre que Dieu est au côté du vainqueur. Toute défaite érode la légitimité impériale. Le meurtre lui-même est vu,

après-coup, comme le signe ultime de l'abandon divin. Or Basile vient d'être vaincu ; les prétendants ont toute raison de se déchaîner. « A Byzance, analyse l'historienne Evelynne Patlagean, l'empereur doit être à la fois l'Élu de Dieu et le fils du souverain précédent. C'est une impasse théorique dont l'Empire, depuis Rome, n'est jamais sorti. Elle conduit, sous Basile II, à un antagonisme inévitable entre une continuité dynastique encore mal affirmée et l'appétit de pouvoir de l'aristocratie combattante. Cette force sociale neuve se sent d'autant plus puissante qu'elle vient de fournir deux souverains à l'Empire. »

Acculé par Phokas, Basile sort sa dernière carte : il fait appel au

prince de Kiev, Vladimir, au risque de s'aliéner une population byzantine encore traumatisée par de récentes attaques russes. Dès l'été 987, il négocie avec Vladimir une alliance stratégique et matrimoniale. Il lui demande une aide militaire ; en échange, il lui accorde la main de sa sœur porphyrogénète, Anne, à condition que le prince païen se convertisse aussitôt au christianisme. Marché conclu : 6 000 mercenaires varègues – ces descendants des conquérants vikings de Kiev – arrivent à Constantinople au printemps de 988. Ils sauveront le trône.

de la métropole byzantine de Cherson, en Crimée ? Donner une princesse « née dans la pourpre » à un chef barbare en choqe plus d'un à Byzance. Sacrifiée sur l'autel de la diplomatie impériale, Anne finira par quitter Constantinople, son beau ciel et ses fastes, pour les froides plaines russes et les palais de bois. « Je vais comme en esclavage chez les païens. Mieux vaudrait mourir ici », aurait-elle lâché, la mort dans l'âme, avant d'embarquer sur son navire pavoisé. La conversion de la Russie à sa

Par une « nouvelle » (loi) de 996, Basile annule les acquisitions illégales de terres et ordonne leur restitution aux paysans lésés. Il s'efforce aussi de limiter les exemptions fiscales dont jouit l'Eglise

religion est un immense succès pour Byzance. Le plus grand royaume slave passe sous sa souveraineté spirituelle, la nouvelle Eglise russe étant rattachée au patriarcat de Constantinople. Quant à la *drouzhina* des mercenaires russo-varègues, elle sera vite le fer de lance de l'armée byzantine.

CES épreuves ont durci Basile. Devenu méfiant, secret, autoritaire, il maintiendra la famille des Phokas loin du pouvoir. Il n'aura, pendant son règne, ni confident ni premier ministre. Deux idées fixes désormais l'obsèdent : accroître la puissance de l'Empire et grossir son trésor. Il laissera en héritage 200 000 livres d'or et des coffres pleins de bijoux dans des caveaux creusés en forme de labyrinthe. La trentaine sportive, Basile a le teint clair, le front vaste, le regard franc, la barbe épaisse, qu'il aime rouler dans ses doigts dans les moments de colère ou de méditation. Il a la parole abrupte et rit parfois à gorge déployée. Bon marcheur, excellent cavalier, il a l'allure et le tempérament d'un soldat. Un portrait contemporain qui reste de lui – une superbe peinture sur un psautier de Venise – le représente en costume de guerre, armé de la lance et de l'épée, et recevant l'hommage des chefs bulgares vaincus : il porte le diadème d'or, une brigandine à écailles, une tunique violette, des guêtres bleues et les bottines de pourpre, insigne suprême de la dignité impériale.

Basile est un stratège génial, qui conjugue audace et rigueur. Depuis toujours, Byzance dut se battre au moins sur deux fronts. Pendant quarante ans, Basile est presque toujours actif sur quatre fronts : il contient et détruit la menace bulgare ; il organise les territoires conquis aux Arabes ; il étend l'influence byzantine au Caucase ; il la maintient en Italie du Sud. Son armée est solidement organisée, son état-major de premier ordre. De santé robuste, il les conduit en personne, menant la rude vie des camps. Il a le coup d'œil du grand capitaine, ne rompt jamais l'ordre de bataille, court toujours au plus grand danger. Quitte parfois, note un chroniqueur, à « plier les saisons aux exigences de ses expéditions ».

Basile accomplit son plus bel exploit logistique en 995. « Accours, *basileus* ! », implore le mamelouk Loulou El Kébir, régent du jeune émir d'Alep. L'empereur abandonne sur le champ la Bulgarie, où il bataille depuis quatre ans, et vole au secours de son vassal musulman menacé par l'armée du calife fatimide. Il rassemble 40 000 hommes d'élite et ordonne à chaque soldat, monté sur une mule de course rapide, de tenir en laisse une mule de recharge. Ce raid de cavalerie traverse l'Asie Mineure en seize jours au milieu de l'hiver, arrive sous les murs d'Alep, qui tient encore, et en chasse les assi-

geants. Basile retourne en Syrie quatre ans plus tard, affronte l'armée bédouine, pille Homs, échoue devant Tripoli, entre dans l'an Mil à Antioche, et passe l'hiver à Tarse. Les navires qui suivent Basile s'empressent du bétail humain qui sera vendu sur les marchés d'esclaves de l'Empire. Il poursuit jusqu'au Caucase pour régler la succession du roi de Géorgie. Cette promenade militaire impressionne le calife, qui envoie un dignitaire chrétien, Oreste, patriarche de Jérusalem, négocier avec Byzance une trêve de dix ans. Elle est signée en 1001.

Entre-temps, la guerre bulgare se poursuit. Un lieutenant de Basile, Nicéphore Ouranos, inflige une terrible défaite à Samuel, qui s'échappe de justesse, grièvement blessé. Son vainqueur rentre en triomphe à Constantinople, avec 12 000 prisonniers et, dans ses bagages, mille têtes d'officiers. La reconquête de la Bulgarie prendra près de vingt ans. Cruel dans la guerre, Basile sait être généreux dans la paix. Il conserve les institutions bulgares, maintient les coutumes, protège l'autonomie et les privilèges de l'Eglise locale, qui échappe à la tutelle du patriarcat byzantin, déjà trop puissant à ses yeux.

Administrateur hors pair, chef d'une bureaucratie efficace et d'un fisc performant, Basile tente de contenir l'influence des « puissants », qui sont aussi ses rivaux potentiels : généraux enrichis par les donations impériales, propriétaires fonciers en quête perpétuelle de terres. Ces grands féodaux sont les principaux contribuables de l'Empire. Par une *novelle* (loi) de 996, Basile annule les acquisitions illégales de terres et ordonne leur restitution aux paysans lésés. Il s'efforce aussi de limiter les exemptions fiscales dont jouit l'Eglise. Il rétablit l'*allegenyon*, une caution mutuelle qui oblige les riches à répondre des pauvres incapables de payer leurs impôts. Gare aux présomptueux ! Un potentat d'Anatolie, Eustathe Maleinos – apparenté aux Phokas –, avait offert une hospitalité trop somptueuse à l'empereur. Basile retiendra ce Fouquet byzantin à Constantinople, dans une prison dorée, l'Etat confisquant tous ses biens.

Basile II meurt sans enfant le 15 décembre 1025, terrassé par un mal subit, alors qu'il se prépare à embarquer, à soixante-huit ans, pour son premier voyage en Italie. Une armée de mercenaires l'a précédé en Sicile, d'où il veut chasser les Arabes. Il a le temps de poser sa couronne sur la tête de son frère, Constantin. Il lui demande d'être enterré humblement dans un monastère, au-delà des murs de la ville, et non dans le tombeau qui l'attend de longue date dans l'église des Saints-Apôtres et que son frère occupera seul, trois ans plus tard. En 1260, des soldats découvrent par hasard la tombe ouverte de Basile. Son squelette est bien conservé. Entre ses dents, un pâle facétieux avait placé une flûte de berger.

Jean-Pierre Langellier
Dessins : Filipe Abranches

Prochain article :
Al-Mansour, le Richelieu de la guerre sainte

A lire

- *L'Épopée byzantine à la fin du X^e siècle*, par Gustave Schlumberger. Hachette, 1986.
- *L'Empire grec au X^e siècle. Constantin Porphyrogénète*, par Alfred Rambaud, 1870.
- *Histoire de l'Etat byzantin*, par Georges Ostrogorsky. « Histoire » Payot, 1996.
- *Le Monde byzantin*. Trois tomes : *Vie et mort de Byzance, Les institutions du monde byzantin, La civilisation byzantine*, par Louis Bréhier. Préface de Gilbert Dagron. « L'évolution de l'humanité ». Albin Michel, 1992.
- *Pouvoir et contestations à Byzance (963-1210)*, par Jean-Claude Cheynet. Publications de la Sorbonne, 1990.
- *La Civilisation en la personne du souverain. Byzance, X^e siècle*, par Evelynne Patlagean. IV, Le temps de la réflexion, p. 181-194, 1983.
- *Naissance de la chrétienté russe*, par Vladimir Vodoff. Fayard, 1988.

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Téléx : 202 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Changement d'adresse et suspension : 0-803-022-021 (0,99 F la minute).
Internet : <http://www.lemonde.fr>

ÉDITORIAL

Réactiver le paritarisme

LA bataille entre le gouvernement et les signataires du projet de nouvelle convention d'assurance-chômage (Medef, CFDT, CFTC) est devenue tellement embrouillée, depuis plusieurs semaines, qu'on pourrait être enclin, dans un premier mouvement, à ne pas départager les protagonistes. Car, dans chaque camp, des arguments de poids sont avancés, qu'on ne saurait balayer d'un revers de main. Et dans l'un et l'autre cas, des arrière-pensées peuvent être pointées, qui jettent le doute sur la sincérité de la posture officielle.

Les signataires du projet de convention font ainsi valoir que le respect du paritarisme exige que l'Etat ne mette pas son veto à leur texte. Et ce souhait est évidemment légitime. Alors que le système paritaire – qui a longtemps été la clef de voûte du modèle social français – est depuis longtemps entré en crise et que la gestion du régime d'assurance-chômage est le seul secteur où s'exerce encore pleinement, le gouvernement devrait avoir pour premier souci de le défendre, en laissant les partenaires sociaux assumer entièrement leurs responsabilités et en faisant tout son possible pour éviter une « étatisation » du régime. Or, dans cette confrontation très politique, Martine Aubry – même si elle a, sur ce dossier, le plein appui de Laurent Fabius – peut avoir d'autres visées. Alors qu'elle va bientôt quitter le gouvernement pour se consacrer à la ville de Lille, elle peut souhaiter « sortir à gauche » en réglant ses comptes avec le patronat et,

accessoirement, avec Nicole Notat, qu'elle n'a jamais vraiment portée dans son cœur.

A contrario, le gouvernement est fondé à dire que les signataires ont utilisé d'une méthode inacceptable en retenant celle du tout ou rien et en annonçant, par avance, qu'ils claqueraient la porte de l'Unedic si une seule de leurs mesures n'était pas agréée. Car, dans le lot, il y a de nombreuses dispositions qui exigent une validation législative, à commencer par celles qui concernent le plan d'aide au retour à l'emploi (PARE). Il est donc impensable que les exigences de la démocratie sociale puissent être présentées de telle sorte qu'elles deviennent contradictoires avec les droits du Parlement. Alors que le PARE modifie le code du travail sur des points très importants, cet oukase adressé aux élus, leur enjoignant de ne pas user, si peu que ce soit, de leur droit d'amendement, est évidemment inconcevable.

Face à ces arguments contradictoires, quelle pourrait être la porte de sortie ? On n'en voit qu'une : que les partenaires sociaux et le gouvernement – maître de l'ordre du jour de l'Assemblée et garant de l'ordre public social – se retrouvent autour d'une table, avec le seul souci de réactiver le paritarisme. Il faudrait pour cela que le patronat oublie son ultimatum selon lequel il désertait le régime le 21 juillet si la convention n'était pas agréée. Ce qui serait une bonne chose, car il n'est pas de bonne réforme imposée à la hussarde.

Immigration clandestine : un défi pour l'Europe

par Barbara Roche

L'IMMIGRATION clandestine est un secteur d'activité qui se chiffre en millions de dollars. Elle relève du crime organisé et appelle une réponse concertée des gouvernements du monde entier. Le drame de Douvres, le mois dernier, dans lequel cinquante-huit jeunes Chinois, acheminés clandestinement, ont trouvé la mort, montre le désespoir qui alimente ce trafic et le niveau d'organisation des réseaux qui s'y livrent.

Dans toute l'Europe et au-delà, voit le jour une volonté nouvelle de s'atteler au problème et d'élargir le champ de la réflexion aux enjeux qui entourent la maîtrise de l'immigration. Depuis Douvres, les responsables de l'Union européenne se sont engagés à intensifier la coopération dans la détection et le démantèlement des filières criminelles en cause, et dans l'application de sévères sanctions à leur encontre. Je viens de participer à Paris à un séminaire organisé sous les auspices de Jean-Pierre Chevènement en liaison avec la Grande-Bretagne, l'Italie et le Canada. Cette rencontre a été l'occasion pour les ministres et fonctionnaires de trente pays de réfléchir ensemble aux moyens à mettre en œuvre pour s'attaquer à ce trafic.

Nos pays ont chacun leur arsenal de mesures pour lutter contre l'immigration clandestine. La Grande-Bretagne et la France entretiennent depuis des années une excellente coopération sur ce front. Mais c'est à l'échelle de l'Europe qu'il faut aujourd'hui arrêter les modalités d'une coopération. Je me félicite de ce que la France veuille mettre à profit sa présidence de l'Union pour lancer une offensive contre la contrebande et la traite des êtres humains. Elle aura mon plein soutien. C'est un domaine où nos deux pays ont beaucoup en commun, et tout à gagner à coopérer étroitement.

La France vient de publier un plan d'action, qui ouvre la voie à quantité de mesures concrètes et pertinentes. La Grande-Bretagne est tout à fait favorable en particulier aux propositions visant à rapprocher les législations nationales et à imposer de lourdes sanctions pénales aux organisateurs de l'immigration clandestine.

La Grande-Bretagne continuera d'exercer ses propres contrôles aux frontières, mais elle soutient sans réserve les mesures destinées à gérer plus efficacement les contrô-

les extérieurs, où qu'ils interviennent. L'Allemagne et la Pologne ont montré que les questions délicates de souveraineté et de juridiction n'avaient pas à faire obstacle à des pratiques de coopération transfrontières intelligentes.

Nous avons beaucoup progressé à faire dans l'échange d'information – des empreintes digitales

ce [ministre britannique de l'intérieur] –, a ouvert un débat que je considère comme capital sur les modalités futures d'application de la Convention de 1951 sur les réfugiés, avec la mise en place du régime d'asile européen commun. Il n'a pas hésité à faire valoir les contradictions de fond de la Convention de Genève, dénonçant, en l'oc-

Depuis Douvres, les responsables de l'Union européenne se sont engagés à intensifier la coopération dans la détection et le démantèlement des filières criminelles en cause, et dans l'application de sévères sanctions à leur encontre

et photographies des personnes fichées aux renseignements de tout ordre – ainsi que dans la mise en commun des compétences techniques et même des ressources. J'estime qu'Europol a un rôle-clé à jouer et je souhaiterais voir centraliser en son sein l'ensemble du renseignement collecté en Europe. Je voudrais aussi que les pays qui n'en font pas partie puissent s'associer à ses travaux à la faveur des besoins d'une enquête.

La structure de liaison opérationnelle entre les responsables des services de police européens, mise en place l'année dernière au lendemain du Conseil européen de Tampere, en Finlande, me semble être l'enceinte toute désignée pour échanger expériences, meilleures pratiques et informations sur les tendances de la criminalité transfrontière, et devenir le fer de lance des opérations menées contre les trafiquants.

Dès les premiers succès de ce dispositif, nous devons faire remonter le message aux candidats potentiels à l'exil, notamment en renvoyant dans leur pays d'origine les clandestins interpellés en situation irrégulière sur notre territoire. Ce sera difficile quand les intéressés auront détruit leurs papiers. Mais l'UE est désormais compétente pour négocier des accords de réadmission avec les pays tiers concernés, et son intervention donnera peut-être le coup de pouce nécessaire vis-à-vis des pays récalcitrants.

Le mois dernier à Lisbonne, Jack Straw – le secrétaire au Home Offi-

currence, le fait que les pays signataires, comme la Grande-Bretagne, soient obligés d'examiner toutes les demandes d'asile présentées sur leur territoire, aussi fantaisistes soient-elles, mais n'aient nullement à se préoccuper d'aider les étrangers en mal de protection à parvenir sur leur sol. Le système condamne donc les personnes qui fuient les persécutions à s'en remettre aux services des passeurs.

Nous devons donc réfléchir à des mesures qui favorisent la protection dans la région, à la possibilité pour les candidats au statut de réfugié de présenter leur demande depuis l'étranger et à l'institution éventuelle de quotas de réfugiés pour les ressortissants de

AU COURRIER DU « MONDE »

LES PLEINS POUVOIRS À PÉTAÏN

Dans son article « Les pleins pouvoirs à Pétain » (*Le Monde* daté 9-10 juillet), Marc Ferro écrit : « Cette Constitution ne fut jamais rédigée, ni bien entendu ratifiée. » En fait, si effectivement la Constitution qui était prévue par les pleins pouvoirs ne fut jamais ratifiée, elle fut bel et bien rédigée. Le texte en est donné par Jacques Godechot dans *Les Constitutions de la France depuis 1789* (Garnier-Flammarion).

Dans sa présentation, Godechot indique que « le maréchal Pétain avait l'intention d'annoncer au pays, le 12 novembre 1943, par un discours prononcé à la radio que la Constitution allait être publiée :

pays réputés pour les fortes menaces qui y pèsent sur la vie des personnes.

Un débat plus large commence aujourd'hui à s'ouvrir sur les tendances futures, et sur l'impact économique et social de l'immigration. Je m'en félicite et je compte bien y prendre toute ma part. Les immigrants ont de tout temps été un apport positif pour les sociétés qu'ils ont intégrées. Nous devons trouver une solution pour répondre à l'aspiration légitime des personnes en quête de migration, et accepter de porter un regard neuf sur la réponse que les flux migratoires sont susceptibles d'apporter à nos besoins économiques et sociaux.

Dans l'immédiat, cette prise de conscience ne nous dispense pas de nous en prendre aux facteurs qui dévoient actuellement le droit d'asile. Nous ne pouvons pas laisser des trafiquants et passeurs nous dicter nos politiques à l'égard de l'immigration. Je me réjouis de l'accent nouveau que met l'Europe sur ce problème. Les Etats membres ne ménagent pas leurs efforts pour lever les obstacles opérationnels et juridiques qui ont pu les empêcher de mener une action concertée contre les trafiquants. Mais nous devons parallèlement réfléchir honnêtement à la politique de l'immigration qu'appelle le XXI^e siècle.

Barbara Roche est ministre britannique déléguée au Home Office, chargée du droit de la nationalité, de l'immigration et de l'asile.

« J'achève la mise au point de cette Constitution. Elle concilie le principe de la souveraineté nationale et le droit de libre suffrage des citoyens avec la nécessité d'assurer la stabilité et l'autorité de l'Etat... Les Allemands s'opposent, à la dernière minute, à la diffusion du discours, qui avait pourtant été annoncé ».

Godechot conclut cette présentation : « Ce projet, qui ne vit pas le jour, est cependant intéressant, car plusieurs de ses articles passeront dans les constitutions et lois ultérieures. Mais le maréchal Pétain l'eût-il réellement promulguée ? Le veto des autorités allemandes d'abord, la Libération ensuite ne lui en donnèrent pas, en tout cas, la possibilité. »

Daniel Blondé
Paris

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Feneci, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomet
Directeur artistique : Dominique Royette
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment
Rédacteurs en chef :
Alain Frachon (Éditoriaux et analyses) ; Laurent Greilsamer (Suppléments et cahiers spéciaux) ; Michel Kajman (Débats) ; Eric Fottorino (Enquêtes) ; Éric Le Boucher (International) ; Patrick Jureau (France) ; Anne Chemin (Société) ; Claire Blandin (Entreprises) ; Jacques Buob (Aujourd'hui) ; Josyane Savigneau (Culture) ; Christian Massol (Secrétariat de rédaction)
Rédacteur en chef technique : Eric Azan

Médiateur : Robert Solé

Directeur exécutif : Eric Pialoux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet ; partenariats audiovisuels : Bertrand Le Gendre

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 166 859 €. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du Monde, Fonds commun de placement des personnels du Monde, Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Léna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS *Le Monde*

Hommage à Raymond Poincaré

« *AU SERVICE de la France* », tel est le titre que Raymond Poincaré avait choisi pour noter, parfois peut-être un peu sèchement, ses impressions au cours de ses magistratures, surtout pendant la première guerre mondiale. Ce titre résume fort bien la vie de l'homme d'Etat. C'est le grand Français qu'ont honoré hier Vincent Auriol et Edouard Herriot.

Ils avaient l'un et l'autre pu apprécier la haute valeur et l'ardent patriotisme de ce « prince lorrain », pour reprendre le titre somptueux qui lui fut donné un jour. Raymond Poincaré, comme Georges Clemenceau, « avait bien mérité de la patrie ». Les deux hommes, adversaires personnels qui firent cependant taire leurs ressentiments réciproques à une heure tragique, se complétaient admirablement.

Ce fut l'une des chances de notre pays que de trouver à sa disposition

la froide lucidité de l'un et l'indomptable volonté, mêlée de gouaille, et parfois d'amertume, de l'autre pour le diriger à l'heure du péril. Les présidents Vincent Auriol et Edouard Herriot auraient pu regretter ce passé où les républicains pouvaient avec confiance s'unir autour d'hommes qui paraissent aujourd'hui d'une incomparable grandeur.

On a beaucoup médié de la III^e République. Elle a commis des fautes mais gardait malgré tout l'instinct profond d'une solidarité nationale quand la patrie était en péril. Aux heures graves, les ressentiments, les oppositions doctrinales, s'effaçaient et personne n'hésitait à faire appel à celui, qu'il siégeait à gauche, ou au centre droit, qui paraissait capable de devenir un sauveur.

Rémy Roure
(25 juillet 1950.)

Etats-Unis : la nouvelle dissuasion

Suite de la première page

Il était temps de le faire, de l'adapter à la nouvelle menace. Ce qui entraînait le candidat républicain à suggérer d'éventuelles coupes drastiques dans l'arsenal nucléaire américain et à défendre la nécessité catégorique pour les Etats-Unis de se doter d'un bouclier antimissile. La dissuasion (MAD) ne doit plus être ce qu'elle était : assurer l'équilibre de la terreur en garantissant la vulnérabilité de chacun aux missiles de l'autre (donc en limitant par traité le développement des systèmes antimissiles). Ce qu'il faut dissuader, c'est la prolifération des missiles balistiques en Asie, au Proche-Orient et ailleurs. Le moyen ? Les engins antimissiles. La méthode ? L'amendement, voire l'annulation unilatérale, du traité américano-soviétique ABM conclu en 1972 et par lequel Moscou et Washington s'interdisaient de se doter d'un système antimissile.

George W. Bush le dit en prenant des précautions. Ses conseillers sont moins prudents et plus dogmatiques. Ancienne de l'équipe de George Bush père à la Maison Blanche, et grande inspiratrice de la pensée stratégique du fils, Condoleezza Rice qualifie le traité ABM de « relique ». Dans un article de la revue *Foreign Affairs* (janvier-février 2000), cette professeur à Stanford, en Californie, spécialiste de la Russie, appelée à jouer les premiers rôles en politique étrangère en cas de victoire

républicaine en novembre, écrit : « Aujourd'hui, la principale préoccupation, ce sont les menaces nucléaires venant de tous les Irak et Corée du Nord du monde. »

Même ton chez Robert Blackwill, ancien conseiller de l'ère Bush lui aussi, qui, lors d'un séminaire au Conseil pour les relations entre les Etats-Unis et l'Italie, comparait le dialogue Clinton-Poutine sur le traité ABM à une conversation d'aimables vieillards, discutant du bon temps, sans se rendre compte que le monde avait changé et que la guerre froide était terminée. Pour l'entourage du candidat républicain, l'idéal serait de négocier tout de suite avec Moscou un remodèle complet du traité ABM ; une formule de compromis serait de laisser un peu de temps aux Russes pour évoluer sur les antimissiles ; mais, passé un délai « raisonnable », la politique républicaine, assure-t-on, sera d'abandonner unilatéralement le traité... et de déployer une forme de bouclier antimissile protégeant les Etats-Unis.

AUTRE PAYSAGE STRATÉGIQUE

Les objections sont balayées. Pour garder leur capacité à menacer les Etats-Unis, Russes et Chinois ne seront-ils pas amenés à muscler leur arsenal nucléaire ? On raisonne autrement outre-atlantique, chez les têtes pensantes républicaines de la nouvelle école stratégique. On évacue la menace potentielle que représentent les batteries de missiles russes à têtes multiples. On travaille sur d'autres scénarios : « Imaginez que Saddam Hussein envoie un missile sur les troupes américaines en Europe. On ne va pas répondre avec nos missiles stratégiques. Il faut donc pouvoir arrêter le missile irakien avant qu'il n'atteigne sa cible. » A nouvelle menace, nou-

velle dissuasion : enrayer la prolifération des missiles balistiques de portée intermédiaire en les rendant vulnérables.

Leur territoire sanctuarisé, les Etats-Unis ne seront-ils pas tentés de « découpler » leur sécurité de celle de l'Europe ? Réponse : les Etats-Unis seront d'autant plus enclins à intervenir en faveur de leurs alliés de par le monde qu'ils seront eux-mêmes à l'abri de représailles. Et, de toute façon, disent Robert Zoellick et Richard Perle, des hommes qui sont les proches conseillers de George W. Bush, les Etats-Unis seraient plus que disposés à mettre gratuitement leur système antimissile à la disposition des Européens.

Moins péremptores mais eux aussi déjà dans un autre paysage stratégique, les démocrates – certains démocrates – imaginent un monde où les systèmes antimissiles seront les engins de la nouvelle dissuasion. Dans le numéro d'été de la revue *Foreign Policy*, trois personnalités démocrates, spécialistes des questions de défense, John Deutch, Harold Brown et John P. White, écrivent : « Nous sommes convaincus qu'il est essentiel pour la défense à venir du territoire américain que les Etats-Unis se dotent d'un système de défense antimissile national. »

Le président Bill Clinton a son projet, qui est aussi celui de son vice-président, le candidat Albert Gore : installer une base antimissile en Alaska d'ici à 2005. Mais au sein même du camp démocrate, des hommes comme les auteurs de l'article de *Foreign Policy*, appuyés par des républicains comme Richard Perle, préféreraient un déploiement d'antimissiles embarqués à bord de bâtiments de l'US Navy et capables d'intercepter le missile adverse beaucoup plus tôt.

Il s'agit de le frapper, non pas dans l'atmosphère, mais dans sa phase ascendante, alors qu'il est encore lourd (lesté de tous ses moteurs), lent et n'a pas libéré ses leurreurs. Pareil bouclier, plus mobile moins permanent, supposerait un réaménagement plus léger du traité ABM ; il serait plus acceptable pour les Russes et les Européens. La discussion n'est pas tranchée aux Etats-Unis. Discrètement, des émissaires américains disent aux Européens : sur le principe des antimissiles, il y a un consensus aux Etats-Unis, pas sur les modalités de déploiement ; si elle veut peser sur le débat, l'Europe doit y participer, pas l'ignorer.

Alain Frachon
et Daniel Vernet

PRÉCISION

VACCINS

A la suite de la publication de notre article sur la décision de l'Agence européenne d'évaluation des médicaments de promouvoir les vaccins ne contenant pas de dérivés de mercure (*Le Monde* du 7 juillet), l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé (Afsaps) souhaite apporter les précisions suivantes :

« La décision de l'Agence européenne d'évaluation des médicaments, prise au titre du principe de précaution, vise à obtenir le retrait des dérivés de mercure (ou thiomersal) dans les vaccins destinés aux nourrissons et aux jeunes enfants et non le retrait des vaccins eux-mêmes. (...) Aujourd'hui, la recommandation de l'utilisation de vaccins sans thiomersal concerne les nouveau-nés de mères infectées par le virus de l'hépatite virale de type B. »

TÉLÉCOMMUNICATIONS

L'américain VoiceStream Wireless Corp. a annoncé, lundi 24 juillet, accepter une OPA-OPE pour 50,7 milliards de dollars de Deutsche Telekom. ● VOI-

CESTREAM bénéficiera également d'un apport de 5 milliards de dollars qui lui permettra de réduire son endettement et d'acheter de nouvelles licences. Le coût de l'opération se

monte au total à 55,7 milliards de dollars pour Deutsche Telekom. ● L'ALLEMAND rachète un des derniers opérateurs indépendants de téléphonie mobile aux Etats-Unis, qui a 2,3 mil-

lions d'abonnés et compte en détenir 4 millions à la fin de l'année. ● SI L'OPÉRATION réussit, la part de l'Etat allemand dans le capital de Deutsche Telekom sera ramenée de 56 % à

45 %. ● LE RAPPROCHEMENT devrait être passé au crible par les autorités de la concurrence. Des sénateurs se sont émus à Washington de la présence de l'Etat dans Deutsche Telekom.

Deutsche Telekom met la main sur VoiceStream pour 390 milliards de francs

Le groupe allemand rachète un des derniers opérateurs indépendants de téléphonie mobile aux Etats-Unis. L'opération, contestée par un certain nombre de sénateurs américains, devrait être examinée de près par les autorités de la concurrence

FRANCFORT

de notre correspondant

Deutsche Telekom et VoiceStream ont annoncé, lundi 24 juillet, leur projet de fusion. L'opérateur allemand de télécommunication a lancé une offre sur le groupe de téléphonie mobile américain. Les négociations se sont accélérées dans le courant de la semaine dernière pour déboucher sur une opération d'un montant record dans le monde du portable, puisqu'elle s'élèverait à 50,7 milliards de dollars (54 milliards d'euros), soit l'équivalent de plus de 195 dollars par action. Une partie de cette somme sera payée en liquide - à hauteur de 30 dollars par titre de VoiceStream -, l'autre en actions. Le groupe allemand échangerait 3,2 de ses propres titres, contre 1 de ceux de l'américain. Prévoyant d'émettre un paquet de 828,8 millions de nouvelles actions, pour financer cette acquisition, Deutsche Telekom reprendra également 5 milliards de dettes de VoiceStream, ce qui portera son engagement total à 55,7 milliards de dollars (390 milliards de francs).

La prise de contrôle devrait être finalisée au cours du premier semestre 2001. Pour le moment, la moitié des actionnaires de VoiceStream y serait favorable. « C'est une opportunité irrésistible pour s'associer à un des tout premiers groupes mondiaux de télécommunication », a indiqué John Stanton, le

président de VoiceStream. Avec 8 200 salariés, l'entreprise est un des opérateurs de téléphonie mobile en forte croissance sur le marché américain. Elle est une des rares à être implantées sur l'ensemble du territoire des Etats-Unis, et la seule à utiliser une technologie proche du standard GSM répandu en Europe. Un quart du capital de VoiceStream est détenu par le groupe de Hongkong, Hutchison Whampoa, qui serait favorable à l'arrivée de Deutsche Telekom.

RUMEUR D'OFFRE CONCURRENTTE

Cependant, ce dernier n'est peut-être pas au bout de ses peines. Ces dernières jours, la rumeur prêtait au japonais NTT DoCoMo l'intention de lancer une offre concurrente. Le numéro un nippon du téléphone portable, qui vient de sceller une importante alliance européenne avec le néerlandais KPN, pour lancer des offres communes aux licences de troisième génération UMTS, ambitionne, lui aussi, de se renforcer aux Etats-Unis.

En outre, alors que les fuites se multipliaient dans la presse anglosaxonne, depuis deux semaines, les discussions entre le groupe allemand et VoiceStream ont déclenché de vives réactions de la part de certains élus américains, qui voient d'un mauvais œil le passage d'une entreprise privée dans la gironde

Deutsche Telekom, « un monopole détenu par le gouvernement allemand », selon les mots d'un sénateur démocrate opposé à la transaction (lire ci-dessous). Après sa dernière augmentation de capital, en juin, le groupe allemand, qui est soumis à une vive concurrence sur son marché domestique, est désormais détenu à 56,6 % par l'Etat fédéral. Une participation qui devrait passer à 45 %, dans la perspective du financement de la reprise de VoiceStream.

Aux Etats-Unis, font valoir les détracteurs de l'opérateur européen, une telle prise de contrôle est néanmoins peu envisageable ; les sénateurs démocrates réfléchirait même à proposer une loi empêchant la prise de contrôle d'un opérateur de télécommunication par une compagnie détenue à plus de 25 % par un Etat étranger. Si elle s'envenime, l'affaire pourrait constituer un nouveau sujet de discorde avec l'Union européenne. Les autorités de Bruxelles semblent en effet prêtes à prendre la défense du groupe allemand. Elles menaceraient de prendre des mesures de rétorsion à l'encontre des entreprises américaines, au cas où l'investissement de Deutsche Telekom soit contrecarré par le Congrès.

Par ailleurs, les investisseurs ne semblent pas emballés par cette union transatlantique. L'action de Deutsche Telekom, une des toutes

premières capitalisations boursières européennes, a perdu plus de 9 % lors des derniers jours. Les marchés considèrent que l'opération est coûteuse, qu'elle aura un impact négatif sur les comptes du groupe. Ron Sommer, le président du directoire de la compagnie allemande, va donc devoir lancer une vaste offensive pour convaincre. L'acquisition représente un montant de l'ordre de 22 000 dollars par abonné de VoiceStream, soit un montant record, puisqu'il serait près de quatre fois plus élevé que le prix payé par France Télécom pour la reprise du britannique Orange, au printemps. Deutsche Telekom estime que ce prix par abonné va beaucoup diminuer si son allié atteint les 4 millions de

clients prévus pour la fin de l'année.

Néanmoins, la pression qui s'exerce sur Ron Sommer est grande. Bousculé sur son marché domestique, celui-ci a fait du développement international une priorité. En Europe, c'est la fusion avec Telecom Italia, initiée pour contre-carrer les projets d'Olivetti, qui a échoué en 1999. En dynamisant l'alliance traditionnelle avec France Télécom, cette vaine tentative avait d'ailleurs incité Deutsche Telekom à remettre à plat son approche internationale, en particulier sur le continent américain. Les Allemands se sont retirés de Global One, la société commune dédiée aux entreprises et exploitée en partenariat avec les Français et

un troisième associé, Sprint. Depuis, l'opérateur implanté à Bonn ambitionnait de reprendre pieds en Amérique du Nord.

UN PAS IMPORTANT

Une stratégie délicate à mettre en œuvre : ces derniers mois, les négociations pour la reprise d'un autre opérateur (Qwest Communications) ont échoué. L'acquisition du britannique OnetoOne, dans le mobile, aura été, en 1999, le seul succès d'envergure internationale à mettre au compte de Ron Sommer.

Dans le même temps, le principal rival européen de Deutsche Telekom dans la téléphonie mobile, l'anglais Vodafone, réussissait la prise de contrôle de l'américain AirTouch, puis de l'allemand Mannesmann. L'acquisition de VoiceStream, si elle entérinée par les autorités anti-cartels américaines, devrait donc constituer un pas important pour Deutsche Telekom, au moment où celui-ci prépare l'entrée en Bourse, d'ici à l'automne, de sa filiale T-Mobil. Avec l'Europe, le nouvel ensemble transatlantique revendique déjà 19,8 millions d'abonnés, et dispose de 375 millions de clients potentiels... Des chiffres que Ron Sommer va désormais s'efforcer de mettre en avant pour convaincre les investisseurs.

Philippe Ricard

L'appel à candidatures

UMTS repoussé en France

L'appel à candidatures que doit lancer l'Autorité de régulation des télécoms (ART) pour les licences UMTS de téléphonie mobile de troisième génération, prévu pour fin juillet, a été repoussé à août, voire septembre, selon *Les Echos* du 24 juillet. Alors que quatre licences devraient rapporter 130 milliards de francs à l'Etat, le gouvernement attend de voir ce que donnent les attributions (par enchères) de licences en Allemagne en août. Par ailleurs, l'Institut européen de la statistique, Eurostat, a décidé que la « cagnotte » serait comptabilisée dans les recettes de l'Etat sur une seule année. Le budget 2001 pourrait donc être excédentaire.

Le groupe allemand n'a pas que des alliés aux Etats-Unis

LES RUMEURS qui se sont multipliées au cours des derniers jours à propos de l'offre imminente de Deutsche Telekom sur VoiceStream ont provoqué des réactions anti-allemandes dans la classe politique américaine. Le sénateur démocrate Ernest F. Hollins, de la Caroline du Sud, a incité la Federal Communications Commission (FCC), l'autorité américaine de régulation des télécommunications, à empêcher l'acquisition de VoiceStream par « un monopole détenu par le gouvernement allemand... qui opère depuis un marché protégé ». Le sénateur veut introduire une législation qui interdise à la FCC de lever les restrictions américaines qui s'appliquent aux sociétés dont le capital est détenu à plus de 25 % par un Etat.

EXAMEN ATTENTIF

M. Hollins, qui rassemble autour de lui un certain nombre de partisans au Sénat, s'est fait le porte-parole des adversaires des accords de libre-échange et s'est notamment opposé à l'entrée de la Chine dans l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Dans une lettre au

sénateur Hollins, William Kennard, président de la FCC, a indiqué qu'en cas de reprise de VoiceStream par le groupe allemand, l'opération serait « examinée attentivement ».

Si Deutsche Telekom est bien détenu à 58 % par l'Etat allemand - une part qui serait ramenée à 45 % après l'acquisition -, l'opérateur a perdu son monopole en 1998 contrairement aux accusations du sénateur Hollins. Ron Sommer, le président de Deutsche Telekom, qui a vécu plusieurs années aux Etats-Unis où il a dirigé la filiale de Sony, a tenté de réfuter les critiques du sénateur Hollins. « Nous ne venons pas comme des envahisseurs, a-t-il déclaré au *Wall Street Journal* du 21 juillet. Comme toutes les entreprises américaines, japonaises ou françaises qui peuvent se développer en Allemagne, qui est un marché totalement ouvert, nous devons être autorisés à nous comporter comme une entreprise citoyenne hors d'Allemagne. »

M. Sommer a par ailleurs souligné que le gouvernement allemand se comportait comme n'importe quel autre actionnaire et n'avait pas d'action préférentielle (« golden share »).

Rhodia lance une offre amicale sur l'américain ChiRex

LE GROUPE Rhodia, leader européen de la chimie de spécialités, a annoncé, lundi 24 juillet, avoir lancé une offre publique d'achat suivie d'une offre de retrait sur l'américain ChiRex, prestataire de services de haute technologie pour l'industrie pharmaceutique. Le montant s'élève à 510 millions de dollars (soit 545 millions d'euros), sans compter la dette financière de ChiRex. Cette opération, qui devrait être lancée d'ici au 4 août, reste soumise à certaines conditions comme l'apport de la majorité des actions de ChiRex à l'offre et le visa des autorités de la concurrence aux Etats-Unis, précise le groupe français.

Le PDG de Rhodia, Jean-Pierre Tirouflet a également annoncé son intention de créer « une filiale, Rhodia-ChiRex, spécialisée dans les services de haute technologie pour l'industrie pharmaceutique ».

L'occupation de la brasserie

Adelshoffen se poursuit

LES SALARIÉS de la brasserie Adelshoffen de Schiltigheim (banlieue de Strasbourg) ont « suspendu » leur menace de mettre à feu les citernes en attendant une réunion, mardi après-midi 25 juillet, avec la direction de l'entreprise. Dans la brasserie, enclavée en plein centre de Schiltigheim, deux citernes de gaz d'une contenance de 15 000 litres défendues par un rempart de palettes de canettes de bière font office de bombe à retardement. Un premier ultimatum lancé pour jeudi avait été repoussé à dimanche soir. Le délégué CGT Thierry Durr répète que « la menace d'explosion tient toujours » mais rassure : « Si nous devions en arriver là, nous prendrions toutes les précautions pour éviter des victimes ou des dégâts aux maisons environnantes. »

Du bout des lèvres, des grévistes admettent que le secrétaire général de la Fédération de l'agroalimentaire CGT (FNAF), Emmanuel Grund, a pris ses distances avec les modalités de l'action lors de sa visite samedi. La direction ne manque pas de faire valoir qu'elle propose, outre les indemnités de licenciement légales, des primes pouvant aller jusqu'à 200 000 francs, tandis que les reclassements, y compris dans la région, devraient être facilités par le faible taux de chômage en Alsace. - (AFP.)

BNP : la CFDT divisée

sur les 35 heures

APRÈS LE CRÉDIT LYONNAIS, le groupe BNP-Paribas a signé, jeudi 20 juillet, un accord sur les 35 heures avec la CFDT, premier syndicat dans l'entreprise, le SNB-CGC et la CFTC. Cet accord prévoit vingt-deux jours de repos supplémentaires, la création de 1 000 emplois et l'embauche de mille quatre cents jeunes en contrat de qualification.

Mais la signature du délégué de la CFDT est remise en question par la fédération CFDT Banques, qui s'est déjà opposée à l'accord négocié dans la branche AFB. Du coup, la fédération entend consulter les sections BNP Paribas ainsi que le conseil fédéral qui se réunit début août. En cas de désaccord, la fédération pourrait dénoncer la signature de son représentant. Une crise comparable s'était produite au Crédit lyonnais en 1986. La non-signature de la CFDT pourrait par ailleurs empêcher la banque de recevoir des aides publiques, puisque les signataires ne seraient plus majoritaires.

P. Ri.

L'HypoVereinsbank prend le contrôle de Bank Austria

FRANCFORT

de notre correspondant

Tandis que ses rivales francorhodes, Dresdner et Commerzbank, tentent toujours de bâtir un champion bancaire allemand, l'HypoVereinsbank se renforce à l'étranger. La deuxième banque privée allemande, qui s'est montrée sceptique à l'égard d'un rapprochement national, a annoncé l'acquisition du numéro un autrichien Bank Austria. L'opération a été entérinée samedi 22 juillet par le conseil de surveillance de l'établissement munichois, et représente un montant évalué à plus de 7,7 milliards d'euros.

A l'issue de cette offre publique d'échange (OPE), les actionnaires de la banque viennoise recevront une action de la banque bavaroise pour chaque titre apporté. Cette OPE a été acceptée par les principaux membres du tour de table de l'enseigne autrichienne, dont environ un quart du capital est détenu par un organisme satellite de la ville de Vienne, 8,5 % étant aux mains d'une autre banque allemande, la West LB. Le nouvel ensemble représente un total de bilan de l'ordre de 650 milliards d'euros (dont 500 pour l'HypoVereinsbank), ce qui le place au troisième rang européen, et dispose actuellement d'une capitalisation boursière de 35 milliards d'euros. Cette prise de contrôle est une nouvelle illustration du processus de concentration qui se profile en Europe, après la reprise du CCF en

France par le britannique HSBC au printemps (lire page 34).

Ces derniers temps, l'HypoVereinsbank n'avait de cesse de repousser les avances de ses homologues allemandes pour mettre en œuvre sa propre stratégie : construire une « banque des régions » d'envergure européenne, selon le slogan qu'elle aime mettre en

La Postbank rachèterait son homologue autrichienne

La Deutsche Postbank a déposé une première offre de rachat de la caisse d'épargne de la poste autrichienne Postsparkasse (PSK) pour 1,23 milliard d'euros, a rapporté, lundi 24 juillet, le magazine *Format*. Cette offre excède d'environ 145 millions d'euros celle du consortium formé par la banque pour le travail et l'économie (*Bank für Arbeit und Wirtschaft AG*) et le géant allemand de l'assurance Allianz, selon l'hebdomadaire.

La PSK, qui appartient à l'Etat et qui est gérée par la holding industrielle nationale *Österreichische Industrieholding*, doit être privatisée en 2000. Si les instituts autrichiens ne surenchérisent pas, la Deutsche Postbank a, selon *Format*, les meilleures chances de remporter l'affaire. La Deutsche Postbank est le pendant autrichien de la PSK, dont la valeur était dernièrement estimée jusqu'à 1 milliard d'euros. - (AFP)

avant. L'acquisition de Bank Austria lui permet de consolider sa première place en Allemagne du Sud et en Autriche, avec plus de 8 millions de clients et 65 000 salariés. En outre, l'HypoVereinsbank s'ouvre plus largement les portes des pays d'Europe centrale, où la Bank Austria a fait d'importants investissements depuis la chute du rideau de fer. Cette dernière sera d'ailleurs en

charge des activités Europe centrale et orientale, au sein de la nouvelle HypoVereinsbank.

Né en septembre 1998 de la fusion des deux établissements bavarois, Vereinsbank et Hypo-Bank, l'HypoVereinsbank a connu des débuts difficiles. L'intégration des deux enseignes a certes été menée tambour battant, mais elle a été per-

turbée par un vaste scandale, lié à la découverte d'engagements immobiliers hasardeux réalisés avant la fusion par l'un des deux partenaires, l'Hypo-Bank. Ces investissements auraient été cachés au moment du rapprochement ; leur mise à jour progressive a obligé la banque à passer d'importantes provisions entre 1998 et 1999. Après avoir fait vaciller la fusion, en provoquant la

TABLEAU DE BORD

AGENDA

MARDI 25 JUILLET
 ■ **FRANCE** : publication de l'indice des prix à la consommation pour juin.
 ■ **GRANDE-BRETAGNE** : commerce extérieur pour mai.
 ■ **ÉTATS-UNIS** : ventes de logements en juin et indice de confiance des consommateurs de la Conference Board.

MERCREDI 26 JUILLET
 ■ **FRANCE** : consommation des ménages en produits manufacturés pour juin.

JEUDI 27 JUILLET
 ■ **ITALIE** : verdict probable de l'Antitrust à la fusion Seat/Tin.it.

VENDREDI 28 JUILLET
 ■ **FRANCE** : enquête mensuelle conjoncture dans l'industrie pour juillet.

ÉCONOMIE

■ **JAPON** : l'excédent commercial du Japon a progressé de 3 % en juin, par rapport au même mois de 1999, à 11 milliards de dollars (1 197,8 milliards de yens), a annoncé lundi 24 juillet à Tokyo le ministre japonais des finances.

■ **ÉTATS-UNIS** : l'excédent budgétaire des Etats-Unis s'est élevé à 56,277 milliards de dollars en juin, a annoncé vendredi le département du Trésor.

■ **CHINE** : les investissements directs étrangers en Chine ont baissé de 7,5 % au 1^{er} semestre, à 17,2 milliards de dollars, par rapport à la même période de 1999, a indiqué samedi l'hebdomadaire gouvernemental *China Business Weekly*.

■ **ALLEMAGNE** : l'indice des prix à la production industrielle en Allemagne a augmenté de 0,3 % en juin comparé à mai, ce qui porte sa hausse annuelle à 2,9 %, a an-

noncé lundi l'Office fédéral des statistiques de Wiesbaden.
 ■ **Les prix à l'importation en Allemagne ont diminué de 0,4 % en juin par rapport à mai, mais ont progressé de 11,5 % en glissement annuel, a indiqué lundi l'Office fédéral des statistiques de Wiesbaden.**

■ **AUTRICHE** : la dette publique de l'Autriche a augmenté en 1999 de 5,7 % par rapport à 1998 pour atteindre 1 623,4 milliards de schillings (124 milliards d'euros), a annoncé vendredi le président du Conseil de la dette publique, Helmut Frisch.

■ **ITALIE** : les prix à la consommation ont augmenté de 0,2 % en juillet par rapport à juin, et de 2,6 % sur douze mois.
 ■ **OPAEP** : l'Organisation des pays arabes exportateurs de pétrole (OPAEP) a indiqué samedi que le revenu pétrolier de ses dix Etats membres avait atteint en 1999 son niveau le plus élevé depuis 1982. Les recettes tirées du pétrole par ses membres ont totalisé 104,1 milliards de dollars en 1999, en hausse de 42 % par rapport à 1998.

AFFAIRES

● **TELECOM ITALIA** : l'opérateur téléphonique italien et Seat-Pagine Gialle, la société éditrice des Pages jaunes, propriétaire du premier portail italien, ont confirmé dimanche leur intention de prendre le contrôle du groupe de télévision privé italien Telemontecarlo (TMC).

● **DISNEY** : le groupe américain a annoncé qu'il prévoyait d'ouvrir un troisième parc de loisirs en Californie vers 2003.

● **EUROTUNNEL** : le consortium a subi une perte nette de 729 millions de francs (111,14 millions d'euros) au premier semestre contre un bénéfice de 557 millions de francs à la même période de 1999. Le groupe a néanmoins enregistré une hausse de 10 % de son résultat d'exploitation, à 1,063 milliard de francs.

EUROPE

FRANCFORT DAX 30	LONDRES FT100	PARIS CAC 40
7351,40	6358,70	6461,62
7555 7411 7267 7123 6979 6834	6626 6508 6390 6271 6153 6035	6673 6544 6414 6285 6156 6027
25 A. 7 J. 24 J.	25 A. 7 J. 24 J.	25 A. 7 J. 24 J.

Europe 9 h 57		Indices sélection	cours 24/07	Var. % 21/07	Var. % 31/12
EUROPE	EURO STOXX 50	5236,81	- 0,02	6,78	
EUROPE	STOXX 50	4943,14	- 0,06	4,23	
EUROPE	EURO STOXX 324	436,93	- 0,12	4,97	
EUROPE	STOXX 653	388,53	- 0,13	2,38	
PARIS	CAC 40	6461,62	- 0,04	8,45	
PARIS	MIDCAC	
PARIS	SBF 120	4375,56	- 0,09	7,97	
PARIS	SBF 250	
PARIS	SECOND MARCHÉ	
AMSTERDAM	AEX	680,55	0,23	1,36	
BRUXELLES	BEL 20	3010,15	- 0,49	- 9,89	
FRANCFORT	DAX 30	7351,40	- 0,30	5,65	
LONDRES	FTSE 100	6358,70	- 0,31	- 8,25	
MADRID	STOCK EXCHANGE	10848,60	- 0,28	- 6,81	
MILAN	MITEL 30	47790,00	- 0,94	11,16	
ZURICH	SPI	7937,40	0,47	4,85	

AMÉRIQUES

NEW YORK Dow Jones	NEW YORK Nasdaq	EURO / DOLLAR
10733,56	4094,45	0,933
11124 10959 10794 10629 10464 10299	4274 4052 3830 3608 3386 3164	0,964 0,949 0,935 0,920 0,906 0,891
25 A. 7 J. 21 J.	25 A. 7 J. 21 J.	25 A. 7 J. 24 J.

Amérique 9 h 57		Indices sélection	cours 21/07	Var. % 20/07	Var. % 31/12
ÉTATS-UNIS	DOW JONES	10733,56	- 1,02	- 6,64	
ÉTATS-UNIS	S&P 500	1480,19	- 1,03	0,74	
ÉTATS-UNIS	NASDAQ COMPOSITE	4094,45	- 2,15	0,62	
TORONTO	TSE INDEX	10842,08	0,94	28,86	
SAO PAULO	BOVESPA	17318,24	0,67	1,33	
MEXICO	BOLSA	378,92	- 0,32	- 5,65	
BUENOS AIRES	MERVAL	519,97	- 1,61	- 5,54	
SANTIAGO	IPSA GENERAL	99,84	0,53	- 30,18	
CARACAS	CAPITAL GENERAL	6737,80	0,10	24,36	

Cours de change croisés

24/07 9 h 57	Cours DOLLAR	Cours YEN(100)	Cours EURO	Cours FRANC	Cours LIVRE	Cours FR. S.
DOLLAR	108,93500	0,91798	0,93375	0,14235	1,51770	0,60067
YEN	101,72000	15,50500	165,31000	65,43500	10,65890	4,21925
EURO	1,07095	0,98309	0,15245	1,62470	0,64325	2,1925
FRANC	7,02500	6,44590	6,55957	10,65890	4,21925	2,1925
LIVRE	0,65889	0,60475	0,61550	0,09380	0,39590
FRANC SUISSE.....	1,66480	1,52760	1,55435	0,23695	2,52605

ASIE - PACIFIQUE

TOKYO Nikkei	HONGKONG Hang Seng	EURO / YEN
16547,12	17659,69	101,72
18439 17953 17466 16980 16494 16008	17920 17077 16234 15390 14547 13704	102,6 101,2 99,8 98,4 97 95,5
25 A. 7 J. 24 J.	25 A. 7 J. 24 J.	25 A. 7 J. 24 J.

Zone Asie 9 h 57		Indices sélection	cours 24/07	Var. % 21/07	Var. % 31/12
TOKYO	NIKKEI 225	16547,12	- 1,57	- 12,61	
HONGKONG	HANG SENG	17659,69	- 1,46	4,11	
SINGAPOUR	STRAITS TIMES	2106,32	- 0,96	- 15,05	
SÉOUL	COMPOSITE INDEX	93,77	- 5,77	- 27,88	
SYDNEY	ALL ORDINARIES	3266,30	- 0,73	3,61	
BANGKOK	SET	20,64	- 4,18	- 40,59	
BOMBAY	SENSITIVE INDEX	4260,05	- 4,56	- 14,90	
WELLINGTON	NZSE-40	2101,79	- 1,04	- 4,75	

Taux de change fixe zone Euro

Euro contre	Taux	contre franc	Taux
FRANC.....	6,55957	EURO.....	0,15245
DEUTSCHEMARK.....	1,93583	DEUTSCHEMARK.....	3,35385
LIRE ITALIENNE (1000).....	1,93627	LIRE ITAL. (1000).....	3,38774
PESETA ESPAG. (100).....	1,66386	PESETA ESPAG. (100).....	3,94238
ESCUDO PORT. (100).....	2,00482	ESCUDO PORT. (100).....	3,27190
SCHILLING AUTR. (10).....	1,37603	SCHILLING AUTR. (10).....	4,76703
PUNT IRLANDAISE.....	0,78756	PUNT IRLANDAISE.....	4,32894
FLORIN NÉERLANDAIS 2,20371	1,62607	FRANC BELGE (10).....	1,62607
FRANC BELGE (10).....	4,03399	MARKKA FINLAND.....	1,10324
MARKKA FINLAND.....	5,94573		

Taux d'intérêt (%)

Taux 21/07	Taux j.j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE.....	4,22	4,30	5,39	5,57
ALLEMAGNE..	3,65	4,59	5,26	5,47
GDE-BRETAG.	6	6,04	5,15	4,43
ITALIE.....	3,65	4,56	5,58	5,90
JAPON.....	0,07	0,15	1,71	2,30
ÉTATS-UNIS...	6,47	6,10	6,02	5,81
SUISSE.....	2,25	3,38	3,89	4,23
PAYS-BAS.....	3,60	4,56	5,40	5,57

Matif

Cours 9 h 57	Volume 24/07	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5			
SEPTEMBRE 2000	14796	86,86	86,86
Euribor 3 mois			
JUILLET 2000	NC	NC	NC

BOURSES

L'INDICE CAC 40 de la Bourse de Paris cédait 0,27 %, à 6 446,51 points, lundi 24 juillet en début de séance, tandis que le DAX de la Bourse de Francfort reculait de 0,31 %. L'indice Footsie de la Bourse de Londres perdait 0,19 %. A Tokyo, le Nikkei a clôturé en baisse de 1,57 %, lundi. Vendredi, les places européennes avaient terminé en recul. La Bourse de Paris avait abandonné 1,52 %, Londres avait cédé 1,4 %, et Francfort avait fini en repli de 1,43 %. Sur les marchés américains, l'indice Nasdaq avait perdu 2,17 %, à 4 093,82 points, et l'indice Dow Jones avait abandonné 1,02 %, à 10 733,56 points.

TAUX-CHANGES

L'EURO se redressait légèrement, lundi matin 24 juillet, lors des premières transactions entre banques, à 0,9365 dollar, dans un marché calme. L'annonce, en Allemagne, d'une nouvelle accélération des prix de gros au mois de juin (+ 2,9 % sur un an) renforce les anticipations d'un resserrement rapide de politique monétaire de la Banque centrale européenne. Lundi matin, le taux de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) français à dix ans s'inscrivait à 5,37 %. Vendredi, les obligations américaines avaient terminé la séance en légère hausse, le rendement du titre à dix ans s'établissant à 6 %.

Manière de voir LE MONDE diplomatique



Les défis du futur

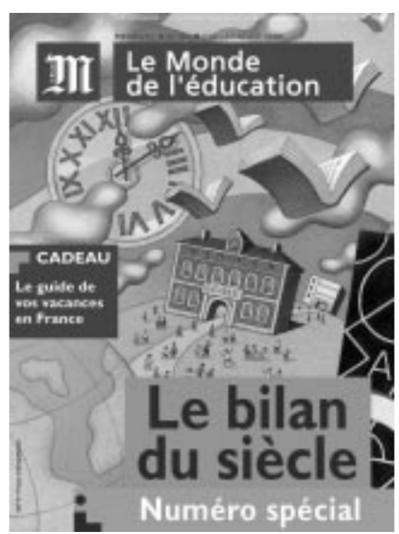
Pour changer le monde, par **Ignacio Ramonet**. ■ Sortir du libéralisme, par **Pierre Bourdieu**. ■ Pour un individu autonome, par **Cornelius Castoriadis**. ■ Contre le conformisme généralisé, par **Cornelius Castoriadis**. ■ Une nouvelle classe, l'hyperbourgeoisie, par **Denis Duclos**. ■ Culture McWorld contre démocratie, par **Benjamin R. Barber**. ■ Vers une société de l'incommunication ? par **Eduardo Galeano**. ■ La planète mise à sac, par **Monique Chemillier-Gendreau**. ■ L'autophagie, grande obsession de la fin du siècle, par **Denis Duclos**. ■ Discriminations génétiques, par **Dorothée Benoit Browaey** et **Jean-Claude Kaplan**. ■ La fin de la vie privée, par **Paul Virilio**. ■ Internet et la domination des esprits, par **Lucien Sfez**. ■ Le spectre du "bioterrorisme", par **Gilbert Achcar**. ■ Garantir les libertés individuelles, par **Pierre Sané**. ■ Universalité des droits humains, par **Monique Chemillier-Gendreau**. ■ Le savoir appartient à l'humanité, par **Philippe Quéau**. ■ Demain l'économie solidaire, par **Jean-Paul Maréchal**. ■ Briser la spirale de la dette, par **Eric Toussaint**. ■ Pour un mouvement social européen, par **Pierre Bourdieu**. ■ Les "dix commandements" de la préférence citoyenne, par **Bernard Cassen**. ■ La racine du mal, par **Susan George**. ■ Finance et silence, par **Noam Chomsky**. ■ Pour une refondation des pratiques sociales, par **Félix Guattari**. ■ Malaise dans la mondialisation, par **Marc Ferro**.

Bibliographies et sites Internet

EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX - 45 F - 6,86 €

Le bilan du siècle

En cadeau : le guide des vacances familiales en France



Juillet-Août
 1900-2000, un siècle d'éducation. Héritage : des grands fondateurs à nos jours. Laïcité, mixité, école pour tous : des premières conquêtes aux défis de demain. Diplômes, disciplines, élèves, formation des enseignants : tout a changé...
 Entretien avec Alain Touraine : « L'inégalité vient surtout de ce qui se passe dans l'école. »
 Les nouvelles missions de l'école, selon Philippe Meirieu.

LE MAGAZINE RÉSOLUMENT ENSEIGNANT
Le Monde de l'éducation
 CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

VALEURS FRANÇAISES

L'action Ericsson a chuté de près de 10,98 %, à 182,5 couronnes suédoises, vendredi 21 juillet, après avoir lancé un avertissement sur sa performance financière au troisième trimestre.

L'opérateur britannique de télévision par câble Telewest Communications a reculé vendredi en Bourse de 8,91 %, à 235 pence, après avoir suspendu la commercialisation de ses services numériques en raison d'une pénurie de décodeur.

La société d'édition et Internet Seat-Pagine Gialle a terminé sur une baisse de 2,97 %, à 3,86 euros, à la Bourse de Milan vendredi. Selon l'hebdomadaire italien Panorama, la société qui devrait fusionner durant l'été avec la filiale Internet de Telecom Italia, Tin.it, serait en discussion pour prendre le contrôle du groupe de télévision italien Telemontecarlo détenu par l'homme d'affaires Vittorio Cecchi Gori.

RÈGLEMENT MENSUEL

LUNDI 24 JUILLET

Cours relevés à 9 h 57

Liquidation : 24 juillet

Table of French stock market data including indices like CAC 40 and various sector indices with columns for previous and current values and percentage changes.

Table of individual French stock prices for companies such as BAZAR HOT, BIC, BIS, and others, listing their current prices and percentage changes.

Table of international stock market data for companies like THOMSON MULTIMEDIA, AMERICAN EXPRESS, and others, listing their current prices and percentage changes.

Table of international stock market data with columns for 'Précédent en euros', 'Cours en euros', 'Cours en francs', '% Var. veille', and '% Var. 31/12 (I)'. Includes companies like AMERICAN EXPRESS and A.T.T.

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES

1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; ■ contrat d'animation; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; ◆ cours précédent.

DERNIÈRE COLONNE RM (1) :

Lundi daté mardi : % variation 31/12; Mardi daté mercredi : montant du coupon en euros; Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon; Jeudi daté vendredi : compensation; Vendredi daté samedi : nominal.

NOUVEAU MARCHÉ

VENDREDI 21 JUILLET

Cours relevés à 18 h 07

Table of new market data for companies like ABEL GUILLEM, AB SOFT, ACCESS COMM, and others, listing their current prices and percentage changes.

Table of new market data for companies like CEREP, CHEMUNEX, CMT MEDICAL, and others, listing their current prices and percentage changes.

Advertisement for 'Le Monde' magazine featuring the text 'Chaque jeudi avec Le Monde DATE VENDREDI' and 'LE MONDE DES LIVRES'.

Table of new market data for companies like IPSOS B500, I.T. LINK, IOLIEZ-REGOL, and others, listing their current prices and percentage changes.

SICAV et FCP

Une sélection. Cours de clôture le 21 juillet

Table of SICAV and FCP data for companies like AGIPI, BNP PARIBAS, and others, listing their values in euros and francs.

Table of SICAV and FCP data for companies like CAISSE D'EPARGNE, CREDIT AGRICOLE, and others, listing their values in euros and francs.

Table of SICAV and FCP data for companies like LCF E. DE ROTHSCHILD, CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL, and others, listing their values in euros and francs.

Table of SICAV and FCP data for companies like FONDS COMMUNS DE PLACEMENTS, SG ASSET MANAGEMENT, and others, listing their values in euros and francs.

Table of SICAV and FCP data for companies like BANQUE POPULAIRE ASSET MANAGEMENT, CDC ASSET MANAGEMENT, and others, listing their values in euros and francs.

Table of SICAV and FCP data for companies like CREDIT AGRICOLE, CREDIT MUTUEL, and others, listing their values in euros and francs.

Table of SICAV and FCP data for companies like LA POSTE, AMPLITUDE AMERIQUE C, and others, listing their values in euros and francs.

Table of SICAV and FCP data for companies like FONDS COMMUNS DE PLACEMENTS, SG ASSET MANAGEMENT, and others, listing their values in euros and francs.

LÉGENDE

★ Hors frais. ★★ A titre indicatif. * Part div. par 10 au 5/5/99.

VALEURS FRANÇAISES

● Le cours de Bourse de Rhodia gagnait 0,23 %, à 17,1 euros, lundi 24 juillet, à la suite de l'annonce d'une OPA amicale sur l'américain ChiRx, spécialisé dans la haute technologie pour l'industrie pharmaceutique, pour 510 millions de dollars, plus ses dettes. ● L'action Equant reculait de 1,68 %, à 44 euros, lundi matin. Le groupe aurait rompu ses discussions de reprise avec France Télécom, selon le quotidien britannique Financial Times. ● Le titre Vivendi cédait 1,1 %, à 90 euros, lundi en début de séance. Le groupe fera de nouvelles propositions au CSA concernant l'avenir de Canal+, a fait savoir Jean-Marie Messier dans Le Figaro. ● L'action Eurotunnel perdait 2,86 %, à 1,02 euro, dans les premiers échanges lundi. Le groupe a annoncé, avant la séance, une perte nette de 111 millions d'euros au premier semestre. ● L'action France Télécom gagnait 0,77 %, à 143,6 euros, lundi en début de journée, après que Deutsche Telekom eut annoncé le lancement de son offre sur VoiceStream, via une OPA-OPE de 50,7 milliards de marks, sans compter les dettes (lire page 13). ● Le titre Carbone Lorraine était stable à 43,9 euros, lundi matin, après l'annonce d'une hausse de 35 % de son chiffre d'affaires au premier semestre.

RÈGLEMENT MENSUEL

LUNDI 24 JUILLET Cours relevés à 9 h 57 Liquidation : 24 juillet

Table of French stock market data including columns for 'Précédent en euros', 'Cours en euros', 'Cours en francs', '% Var. veille', and '% Var. 31/12 (1)'. Lists various companies like BNP PARIBAS, CR LYONNAIS, etc.

Table of French stock market data (continued) listing companies like BAZAR HOT, BIC, BIS, BNPPARIBAS, BOLLORÉ, BONGRAIN, BOUYGUES, etc.

Table of French stock market data (continued) listing companies like GUYENNE GASCOGNE, HAVAS ADVERTISING, IMERYS, etc.

Table of French stock market data (continued) listing companies like THOMSON MULTIMEDIA, TOTAL FINA ELF, TRANSICIEL, etc.

Table titled 'International' showing stock market data for various international companies with columns for 'Précédent en euros', 'Cours en euros', 'Cours en francs', '% Var. veille', and '% Var. 31/12 (1)'. Includes companies like AMERICAN EXPRESS, BARRICK GOLD, etc.

ABRÉVIATIONS B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes. SYMBOLES 1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; # contrat d'animation; o = offert; j = demandé; † offre réduite; j demande réduite; ♦ coupon précédent. DERNIÈRE COLONNE RM (1): Lundi daté mardi; % variation 31/12; Mardi daté mercredi; montant du coupon en euros; Mercredi daté jeudi; paiement dernier coupon; Jeudi daté vendredi; compensation; Vendredi daté samedi; nominal.

NOUVEAU MARCHÉ

VENDREDI 21 JUILLET Cours relevés à 18 h 07

Table of 'Nouveau Marché' data with columns for 'Valeurs', 'Cours en euros', 'Cours en francs', '% Var. veille', and '% Var. 31/12 (1)'. Lists companies like ABEL GUILLEM, AB SOFT, ACCESS COMM, etc.

Table of 'Nouveau Marché' data (continued) listing companies like CEREP, CHEMUNEX, CMT MEDICAL, etc.

Table of 'Nouveau Marché' data (continued) listing companies like NEURONES, NICOX, OLITEC, etc.

Table of 'Nouveau Marché' data (continued) listing companies like GO SPORT, GRAND MARNIE, GROUPE BOURBON, etc.

SECOND MARCHÉ

LUNDI 24 JUILLET Une sélection. Cours relevés à 9 h 57

Table of 'Second Marché' data with columns for 'Valeurs', 'Cours en euros', 'Cours en francs', '% Var. veille', and '% Var. 31/12 (1)'. Lists companies like ALES GPE EX, ALGECO, ALTEA, etc.

Table of 'Second Marché' data (continued) listing companies like AMÉRIQUE 2000, ASIE 2000, NOUVELLE EUROPE, etc.

SICAV et FCP

Une sélection. Cours de clôture le 21 juillet

Table of SICAV and FCP data with columns for 'Émetteurs', 'Valeurs unitaires', 'Euros', 'francs**', and 'Dates'. Lists companies like AGIPI, BNP PARIBAS, BNP ACTIONS EURO, etc.

CAISSE D'ÉPARGNE

Table of Caisse d'Épargne data with columns for 'Sicav en ligne', '08 36 68 09 00 (2,23 F/mn)'. Lists various funds like ÉCUR. 1.2.3., ÉCUR. ACT. FUT.D PEA, etc.

CRÉDIT AGRICOLE

Table of Crédit Agricole data with columns for '08 36 68 56 55 (2,23 F/mn)'. Lists various funds like ÉCUR. ÉQUILIBRE C., ÉCUR. ÉQUILIBRE D., etc.

LCF E. DE ROTHSCHILD

Table of LCF E. de Rothschild data with columns for '08 36 68 50 10 (2,23 F/mn)'. Lists various funds like AMÉRIQUE 2000, ASIE 2000, etc.

LEGAL & GENERAL BANK

Table of Legal & General Bank data with columns for '08 36 68 50 10 (2,23 F/mn)'. Lists various funds like ADDILYS, AMPLITUDE AMÉRIQUE, etc.

Fonds communs de placements

Table of 'Fonds communs de placements' data with columns for 'Sicav Info Poste', '08 36 68 50 10 (2,23 F/mn)'. Lists various funds like POSTE EUROPE D, POSTE PREMIÈRE 8 ANS C, etc.

BANQUE POPULAIRE ASSET MANAGEMENT

www.bpam.fr 08 36 68 22 00 (2,23 F/mn)

Table of Banque Populaire Asset Management data with columns for 'LIVRET B. INV.D PEA', '252,53', '1656,49 / 19/07'.

CDC Asset Management

www.cdc-assetmanagement.com

Table of CDC Asset Management data with columns for 'LIVRET B. INV.D PEA', '252,53', '1656,49 / 19/07'.

LA POSTE

www.laposte.fr 08 36 68 50 10 (2,23 F/mn)

Table of La Poste data with columns for 'LIVRET B. INV.D PEA', '252,53', '1656,49 / 19/07'.

SG ASSET MANAGEMENT

www.sg-assetmanagement.com

Table of SG Asset Management data with columns for 'LIVRET B. INV.D PEA', '252,53', '1656,49 / 19/07'.

* Hors frais. ** A titre indicatif. * Part div. par 10 au 5/5/99.

SPORTS L'Américain Lance Armstrong (US Postal) a gagné le Tour de France, dimanche 23 juillet, pour la deuxième année d'affilée. ● **CE SUCCÈS** n'a pas eu le retentissement

escompté aux Etats-Unis, même si la victoire du champion contre le cancer contribue à en faire un personnage. ● **L'ÉTAPE DES CHAMPS-ÉLYSÉES**, dimanche, est revenue au



sprinter italien Stefano Zanini (Mapei), le lauréat du maillot vert, l'Allemand Erik Zabel (Telekom), s'étant adjugé celle de la veille, à Troyes. ● **LES RÉSULTATS DÉFINITIFS** de

l'épreuve ne seront connus qu'en octobre, quand les échantillons d'urine seront décongelés afin d'être soumis au test français de dépistage de l'érythropoïétine (EPO).

Le 87^e Tour de France n'a pas dissipé le mal-être du monde cycliste

L'Américain Lance Armstrong (US Postal) a remporté, dimanche 23 juillet, son deuxième Tour de France d'affilée au terme de trois semaines d'une course qui n'a pas apporté toutes les réponses attendues aux questions concernant l'avenir du cyclisme après l'affaire Festina

Le 87^e TOUR de France s'est achevé, dimanche 23 juillet, à Paris. Des maillots jaune, vert, blanc, à pois rouges, ont été remis respectivement à l'Américain Lance Armstrong (US Postal), premier de la Grande Boucle pour la deuxième année d'affilée, à l'Allemand Erik Zabel (Telekom), premier du classement par points pour la cinquième année consécutive, à l'Espagnol Francisco Mancebo (Banesto), meilleur jeune, et au Colombien Santiago Botero (Kelme), meilleur grimpeur.

Paradoxe de ce Tour, avant de

29 ans, 52 victoires

● **Lance Armstrong (EU)**. Né le 18 septembre 1971 à Dallas. 1,77 m, 75 kg. Professionnel depuis 1992.

● **Équipes**. 1992-1996 : Motorola ; 1997 : Cofidis ; 1998-2000 : US Postal.

● **Ses principales victoires (52 au total)** : champion du monde sur route 1993, à Oslo (Norvège) ; Tour de France 1999 et 2000 (7 étapes remportées sur le Tour depuis 1993, dont le contre-la-montre de Mulhouse en 2000 ; maillot jaune pendant 26 jours) ; Clásica San Sebastian 1995 ; Flèche wallonne 1996 ; Tour du Luxembourg 1998 ; une étape de Paris-Nice (1995) ; une étape du Critérium du Dauphiné libéré 1999.

● **Classement dans le Tour de France** : abandon en 1993 ; abandon en 1994 ; 36^e en 1995 ; abandon en 1996 ; 1^{er} en 1999 ; 1^{er} en 2000.

● **Classement mondial UCI** (fin d'année) : 152^e en 1992 ; 21^e en 1993 ; 25^e en 1994 ; 15^e en 1995 ; 9^e en 1996 ; non classé en 1997 ; 25^e en 1998 ; 7^e en 1999.

pourvoir entériner ces différents classements, ainsi que le podium final – l'Allemand Jan Ullrich (Telekom) deuxième, l'Espagnol Joseba Beloki (Festina) troisième – il va falloir attendre. Sans doute jusqu'en octobre. Le temps que la méthode de détection de l'érythropoïétine (EPO) dans les urines du laboratoire de Châtenay-Malabry (Hauts-de-Seine) soit validée et appliquée aux échantillons des contrôles antidopage qui ont été congelés chaque jour durant l'épreuve.

Certaines places pourraient être remises en cause. « Si le salut du cyclisme et du Tour devait en passer par là, tant pis », a prévenu Jean-Marie Leblanc, directeur de la Société du Tour de France. Pourquoi faudrait-il envisager ce cas de figure, puisque nombreux sont ceux qui assurent avoir vécu un Tour « à l'ancienne » ? Le propos vise certes avant tout le moindre « cadencage » de la course par quelques formations et la disparition de ces étapes où l'on voyait des équipes rouleur-compresseur mener grand train. Ce qui a laissé plus de place et de réussite aux échappées, la moyenne générale de l'épreuve se situant quand même à 39,6 km/h (la quatrième de l'histoire).

« PLUS HUMAIN »

« C'était un Tour à visage plus humain, ça dénote une évolution. Mais tous nos problèmes ne sont pas réglés », a déclaré Daniel Baal, président de la Fédération française de cyclisme (FFC), dans un entretien au journal *Le Pays*, samedi 22 juillet. Giorgio Squinzi, PDG de la société italienne Mapei, a été plus direct. « Avec un hémocrite [taux de globules rouges] naturel, personne n'est capable de gagner le Tour. Il est impossible de se classer dans les cinq premiers d'une course



Yellow shark

Yellow shark, ou le requin jaune, n'est-ce pas ainsi qu'on pourrait surnommer Lance Armstrong ? Avec un

sourire de carnassier, l'Américain revêtu du maillot jaune a promené sur les Champs-Élysées le drapeau de son pays, célébrant son deuxième succès consécutif dans la Grande Boucle. Il rêve d'exercer la même domination sur le peloton aux JO de Sydney, en septembre.

par étapes sans dopage sanguin », a-t-il déclaré le 19 juillet. Propos que l'Union cycliste internationale (UCI) a jugés « inopportuns et démagogiques ».

« M. Squinzi doit être bien informé. Ses propos sont au moins dignes d'intérêt », a relevé Daniel Baal, aux yeux de qui « la vraie question est de savoir si l'EPO n'est pas du domaine du bricolage par rapport aux substances et méthodes dont on sait qu'elles peuvent être employées dans le cyclisme, je parle de théra-

pies géniques ». Sans compter que l'hormone de croissance n'est pas recherchée, ou que le PFC et l'hémoglobine réticulée ne l'ont été par l'UCI qu'à titre informatif.

Si la perspective de la recherche de l'EPO « a joué un rôle », selon Jean-Marie Leblanc, cela n'a pas empêché trois coureurs (des équipes Polti, TVM et Vini Caldirola) d'être exclus pour hémocrite supérieur à 50 % (seuil au-delà duquel il y a soupçon de prise d'EPO) au matin de la première étape.

Mais on a aussi vu des équipes faire étalage de leur force en début de Tour de France avant de décliner, la ONCE de Laurent Jalabert notamment.

Inversement, les coureurs de l'équipe espagnole Kelme n'ont pas disparu des avant-postes à partir des Pyrénées. Au général, ils sont trois dans les dix premiers. La mainmise espagnole est plus large : quatre Ibériques dans les dix premiers (sept dans les quinze premiers), Kelme et Banesto pre-

mière et troisième du classement par équipes, un Kelme meilleur grimpeur, un Banesto meilleur jeune. L'effet Indurain, selon les Espagnols. Peut-être aussi un signe, alors que l'Espagne se montre moins active que d'autres pays dans la lutte contre le dopage.

LE RETOUR DES PUNIS

Sur ce Tour « de la sérénité retrouvée », comme certains l'ont clamé, 40 % des étapes ont été gagnées par des coureurs ayant subi des suspensions (ou des mises au repos) pour dopage : Erik Dekker (Rabobank), Javier Ochoa et Santiago Botero (Kelme), Marco Pantani (Mercatone Uno). Ce dernier, qui n'avait repris la compétition qu'en mai, au Tour d'Italie, après un an d'arrêt, a fait un retour remarqué sur le Tour : deux étapes mais aussi un départ précipité au prétexte de maux intestinaux qui ont suscité quelques interrogations.

Chez les Français, outre une victoire d'étape de Christophe Agnolotto (AG2R-Prévoyance), ce sont surtout Christophe Moreau (Festina), quatrième au général, Richard Virenque (Polti), victorieux d'une étape et sixième au général, et Pascal Hervé (Polti), douzième au général, qui ont été les plus en vue. Ces trois coureurs appartenaient à l'équipe Festina éclaboussée en 1998 par la mise au jour de ses pratiques dopantes. Comme le dit Christophe Moreau : « Virenque, Hervé, Rous, Dufaux, on fait tous de belles performances depuis, on fait même mieux. »

« C'est le Tour du renouveau que nous attendions », a assuré Jean-Marie Leblanc. Tout en ajoutant : « Cela ne veut pas dire dopage dégradé zéro. »

Philippe Le Cœur

Lance Armstrong, ou la métamorphose d'un champion

LANCE ARMSTRONG aura vingt-neuf ans le 18 septembre. Il vient de gagner son deuxième Tour de France d'affilée et caresse désormais une ambition : devenir champion olympique aux prochains Jeux de Sydney. Forcément, il faut donc l'inscrire au tout premier rang des principaux favoris. Parce que ce qui caractérise en tout premier lieu cet Américain mal léché qui sourit aussi peu (publiquement) de ses victoires qu'il grimace à l'effort, c'est sa détermination. Ce Texan de Dallas a un mental de fer, un regard clair et des joues glabres creusées.

Le scénario de son deuxième succès sur une des épreuves sportives les plus exigeantes du monde ressemble à celui déroulé en 1999, lors de sa première consécration. Le champion de l'équipe US Postal a vaincu ses adversaires au terme d'une domination totale. Même s'il a pu donner quelques signes de faiblesse en gravisant, le 18 juillet, les derniers lacets du col de Joux-Plane, le vainqueur du Tour de France 2000 a imposé son rythme à l'ensemble du peloton.

A peine chahuté par les banderilles d'un Marco Pantani (Mercatone Uno) aussi brave qu'inoffensif, Lance Armstrong n'a jamais été inquiété dans sa marche vers le doublé. Ce coureur cycliste revenu d'un cancer à un testicule, suivi d'une opération au cerveau et d'un traitement épuisant dont il décrit la dureté dans une récente autobiographie (*Il n'y a pas que le vélo dans la vie*, Albin Michel), poursuit donc une résurrection entamée voilà maintenant trois années, qui l'a mené de la haute performance

sportive à l'exceptionnel exploit. Comme il le raconte lui-même dans son livre : « Il y a deux Lance Armstrong. Avant et après. » Avant, le coureur cycliste qui avait débarqué en Europe en 1992 pour y devenir professionnel s'était distingué en s'emparant du titre de champion du monde, à vingt-deux ans, à Oslo (Norvège), et en inscrivant son nom au palmarès d'étapes du Tour ou de classiques d'un jour dont la Flèche Wallonne en 1996.

PLUS UN GRAMME DE GRAISSE

Le jeune homme avait fait ses armes dans des compétitions de triathlon, et promenait une silhouette nettement plus épaisse. Après, toujours selon le même récit, « le Lance Armstrong d'autrefois [était] mort... Je n'ai plus jamais retrouvé ma morphologie d'autrefois ».

A son retour en Europe, au début de la saison 1998, le peloton découvre un nouvel athlète, amaigri de près de 10 kg. Sa musculature s'est affinée et le visage est émacié. Plus un gramme de graisse ne semble enrober ce corps. « Entre maintenant et il y a trois ans, dit-il pour expliquer la métamorphose, il y a de grosses différences. A la maison, j'observe une diététique sévère et je surveille mon poids tous les jours. » Résultat : celui qui ne grimait pas les cols défie désormais les pentes au sprint et asphyxie les meilleurs spécialistes de la montagne, comme en 1999 dans la montée de Sestrières (Italie) ou le 10 juillet dans la montée d'Hautacam (Hautes-Pyrénées).

« J'ai vu passer un avion », déclarait Richard

Virenque (Polti), pourtant spécialiste du vol en altitude, à l'arrivée de l'étape disputée sur les hauteurs de Lourdes. « C'est un extraterrestre », renchérisait Marco Pantani, pirate des cimes. Tous ces adversaires le disent : Lance Armstrong est un phénomène. Son seuil de douleur semble se situer au-delà des barrières des autres coureurs, qui puisent pourtant leurs prouesses dans la souffrance. Faut-il voir dans cette ascension irrésistible et dans cette force extraordinaire la destinée d'un homme ayant eu à se colleter avec une maladie qui l'a prématurément confronté à la mort ?

« Cette année, on parle moins de la maladie, mais cela me motive toujours. Une année de plus, c'est une année gagnée », a-t-il notamment déclaré. Cet homme, qui déteste son nom, dont il a hérité, dans sa deuxième année, d'un beau-père haï, entoure ses performances de mystère. Avant de s'aligner sur cette 87^e Grande Boucle, il n'avait fait que de rares apparitions sur le circuit. Victime d'une chute à l'entraînement dans les Pyrénées au mois de mai, il avait annulé sa participation au Midi libre. Quelques semaines plus tard, son retour dans les Alpes à l'occasion du Dauphiné libéré avait fait sensation. Ensuite, c'est à l'écart de la compétition qu'il avait préparé cette nouvelle victoire, que ses concitoyens vont probablement saluer par un triomphe. Lui qui dit se désintéresser de la popularité se prépare de mauvaises journées.

Yves Bordenave

Pas encore une superstar en son pays

WASHINGTON de notre correspondant

« Super (men) dimanche, Armstrong et Woods gagnent facilement à l'étranger », a titré le *Dallas Morning News* après leur triomphe. Mais si le nom de Lance Armstrong se retrouve en premier, c'est surtout parce qu'il est texan. Car si les télévisions américaines ont largement évoqué le succès de Tiger Woods à l'Open de golf britannique, elles n'ont consacré que quelques secondes au cyclisme, un sport que l'on retrouve – quand il est mentionné – dans la rubrique « Autres sports », loin derrière le base-ball, le basket-ball, le football américain ou le tennis. Il aura fallu que le miraculé du cancer l'emporte pour avoir droit à plus qu'une dépêche d'agence.

L'enthousiasme est de rigueur au Texas pour l'enfant du pays, plus populaire à Austin que le gouverneur George W. Bush, écrit lundi le *Houston Chronicle*. Dimanche, l'*Austin American-Statesman* avait déjà titré « Mettez la champagne au frais, c'est presque gagné ! » et rebaptisé le Tour de France « Tour de Lance ». On a

pendu des banderoles où l'on peut lire « Vive le Lance ! ».

Mais la grande parade à l'américaine que voulait organiser la capitale du Texas attendra : Lance Armstrong a fait savoir qu'il était trop occupé jusqu'aux Jeux olympiques. C'est peut-être tant mieux, car, explique John-Thor Dahlburg, correspondant à Paris du *Los Angeles Times*, « une médaille d'or aux Jeux olympiques pourrait faire de lui une superstar du sport américain, avec la même notoriété que Tiger Woods ou Michael Jordan. Lance Armstrong a remarqué que tout le monde regarde les JO, pas le Tour ».

« LE VÉRITABLE HÉROS »

Une différence qui paraît profondément injuste à certains. Dans un article titré « Tiger qui ? C'est Lance Armstrong le véritable héros du sport », *Time Magazine* se plaint « d'avoir à subir jusqu'à saturation l'histoire de la myriade d'exploits de Tiger ». Est-ce à cause d'une profonde antipathie pour tout ce qui est français ou parce que « l'endurance physique et mentale requise pour remporter un Tour n'a rien à voir avec tout ce que peut exiger un sport traditionnel américain, ce qui explique peut-être pourquoi les Américains sont autant rebutés par le cyclisme : la plupart d'entre nous réalisent que nous ne serons jamais assez en forme pour ça, et ça nous rend mal à l'aise » ?

Dans le *Washington Post*, Tony Kornheiser assure, en faisant allusion au sponsor du coureur, « Je ne reconnaitrais pas Lance Armstrong s'il venait me livrer mon courrier... Tiger Woods c'est différent, tout le monde le connaît. » Pourtant, ajoutez-t-il, « ce qu'a fait ce type est proprement incroyable. (...) Le Tour de France est l'événement sportif le plus dur au monde ».

Patrice de Beer

RÉSULTATS ET CLASSEMENTS

20^e étape Belfort-Troyes

samedi 22 juillet

1. Erik Zabel (All./TEL), les 255 km en 6 h 14 min 13 s (moyenne : 40,805 km/h) ; 2. McEwen (Aus./FAR) ; 3. Blijlevens (Pb./PLT) ; 4. Vainsteins (Let./VIN) ; 5. Van Heeswijk (Pb./MAP) ; 6. Mori (It./SAE) ; 7. Piziks (Let./MCJ) ; 8. Magnien (Fr./FDJ) ; 9. Hincapie (EU/USP) ; 10. Mengin (Fr./FDJ) ; etc.

21^e étape Paris (Tour Eiffel)-Paris

(Champs-Élysées) dimanche 23 juillet
1. Stefano Zanini (It./MAP), les 158 km en 3 h 12 min 36 s (moyenne : 42,991 km/h) ; 2. Zabel (All./TEL) ; 3. Vainsteins (Let./VIN) ; 4. Rodriguez (EU/MAP) ; 5. Van Heeswijk (Pb./MAP) ; 6. Magnien (Fr./FDJ) ; 7. Simon (Fr./BJR) ; 8. McEwen (Aus./FAR) ; 9. Comnesso (It./SAE) ; 10. Piziks (Let./MCJ), tous m.t. ; etc.

● **Classement général final**
1. Lance Armstrong (EU/USP), en 92 h 33 min 8 s ; 2. Ullrich (All./TEL), à 6 min 2 s ; 3. Beloki (Esp./FES), à 10 min 4 s ; 4. Moreau (Fr./FES), à 10 min 34 s ; 5. Heras (Esp./KEL), à 11 min 50 s ; 6. Virenque (Fr./PLT), à 13 min 26 s ; 7. Botero

(Col./KEL), à 14 min 18 s ; 8. Escartin (Esp./KEL), à 17 min 21 s ; 9. Mancebo (Esp./BAN), à 18 min 9 s ; 10. Nardello (It./MAP), à 18 min 25 s ; 11. Beltran (Esp./MAP), à 21 min 11 s ; 12. Hervé (Fr./PLT), à 23 min 13 s ; 13. Ochoa (Esp./KEL), à 25 min ; 14. Garcia Casas (Esp./FES), à 32 min 4 s ; 15. Vinokourov (Kz./TEL), à 32 min 26 s ; 16. Conti (It./VIN), à 34 min 18 s ; 17. Van de Wouwer (Bel./LOT), à 34 min 29 s ; 18. Trentin (It./VIN), à 35 min 57 s ; 19. Robin (Fr./BJR), à 43 min 12 s ; 20. Verheyen (Bel./LOT), à 46 min 24 s ; 21. Luttenberger (Aut./ONC), à 48 min 27 s ; 22. Mattan (Bel./COF), à 50 min 9 s ; 23. Jimenez (Esp./BAN), à 51 min 45 s ; 24. Niermann (All./RAB), à 52 min 6 s ; 25. Hamilton (EU/USP), à 56 min 30 s ; 26. Guerin (It./TEL), à 59 min 33 s ; 27. Lelli (It./COF), à 1 h 6 min 5 s ; 28. Aerts (Bel./LOT), à 1 h 6 min 44 s ; 29. Alenza (Esp./SAE), à 1 h 9 min 19 s ; 30. Baranowski (Pol./BAN), à 1 h 9 min 27 s ; 31. Pascual Lorente (Esp./KEL), à 1 h 16 min 33 s ; 32. Kivilev (Kz./AG2), à 1 h 17 min 28 s ; 33. Canada (Esp./ONC), à 1 h 18 min 4 s ; 34. Olano (Esp./ONC), à 1 h 19 min 44 s ; 35. Madouas (Fr./FES), à 1 h 20 min 40 s ; 36. Hamburger (Dan./MCP), à 1 h 21 min 33 s ; 37. Livingston (EU/USP), à 1 h 23 min 13 s ; 38. Zaino (It./MER), à 1 h 23 min 33 s ; 39. Vela (It./MER), à 1 h 24 min 21 s ; 40. Heppner (All./TEL), à

1 h 29 min 51 s ; 41. Savoldelli (It./SAE), à 1 h 32 min ; 42. Bolts (All./TEL), à 1 h 32 min 33 s ; 43. Wauters (Bel./RAB), à 1 h 33 min 34 s ; 44. Meier (Sui./COF), à 1 h 35 min 57 s ; 45. Rous (Fr./BJR), à 1 h 39 min 55 s ; 46. Siboni (It./MER), à 1 h 42 min ; 47. Odriozola (Esp./BAN), à 1 h 43 min 22 s ; 48. Julich (EU/USP), à 1 h 44 min 15 s ; 49. Den Bakker (Pb./RAB), à 1 h 46 min 17 s ; 50. Vidal (Esp./KEL), à 1 h 50 min 59 s ; 51. Dekker (Pb./RAB), à 1 h 51 min 27 s ; 52. Vasseur (Fr./USP), à 1 h 55 min 25 s ; 53. Garcia-Acosta (Esp./BAN), à 1 h 56 min 31 s ; 54. Jalabert (Fr./ONC), à 1 h 58 min 47 s ; 55. Elkimov (Rus./USP), à 1 h 59 min 57 s ; 56. Lotz (Pb./RAB), à 2 h 2 min 4 s ; 57. Arrieta (Esp./BAN), à 2 h 4 min 21 s ; 58. Simon (Fr./BJR), à 2 h 10 min 8 s ; 59. Brignoli (It./MER), à 2 h 10 min 28 s ; 60. Voigt (All./CA), à 2 h 10 min 37 s ; 61. Zabel (All./TEL), à 2 h 11 min 7 s ; 62. Millar (GB./COF), à 2 h 13 min 3 s ; 63. Tauler (Esp./KEL), à 2 h 16 min 5 s ; 64. Sacchi (It./PLT), à 2 h 17 min 40 s ; 65. Hincapie (EU/USP), à 2 h 20 min 31 s ; 66. Agnolotto (Fr./AG2), à 2 h 23 min 7 s ; 67. Mori (It./SAE), à 2 h 24 min 5 s ; 68. Zebert (Sui./RAB), à 2 h 26 min 40 s ; 69. Changer (Fr./AG2), à 2 h 27 min 19 s ; 70. Forconi (It./MER), à

2 h 28 min 14 s ; 71. Bénéteau (Fr./BJR), à 2 h 28 min 17 s ; 72. Comnesso (It./SAE), à 2 h 28 min 48 s ; 73. Podenzana (It./MER), à 2 h 29 min 17 s ; 74. Durand (Fr./LOT), à 2 h 31 min 48 s ; 75. Moncuti (Fr./COF), à 2 h 32 min 26 s ; 76. Jan (Fr./FDJ), à 2 h 33 min 55 s ; 77. Moerenhout (Pb./FAR), à 2 h 34 min 31 s ; 78. Lafis (Sue./FAR), à 2 h 35 min 52 s ; 79. Van Hyfte (Bel./LOT), à 2 h 36 min 3 s ; 80. Zanini (It./MAP), à 2 h 36 min 7 s ; 81. Maignan (Fr./AG2), à 2 h 36 min 10 s ; 82. Vainsteins (Let./VIN), à 2 h 38 min 10 s ; 83. Delrieu (Fr./AG2), à 2 h 38 min 10 s ; 84. Elli (It./TEL), à 2 h 40 min 12 s ; 85. Padros (Tch./SAE), à 2 h 40 min 19 s ; 86. Rodriguez (EU/MAP), à 2 h 40 min 19 s ; 87. Rodriguez (Pb./BAN), à 2 h 40 min 31 s ; 88. Demarbaix (Bel./LOT), à 2 h 41 min 19 s ; 89. Kjaergaard (Nor./USP), à 2 h 44 min 1 s ; 90. Morin (Fr./CA), à 2 h 44 min 2 s ; 91. Magnusson (Sue./FAR), à 2 h 45 min 46 s ; 92. Joachim (Lux./USP), à 2 h 45 min 56 s ; 93. Piziks (Let./MCJ), à 2 h 46 min 6 s ; 94. Crepaldi (It./PLT), à 2 h 48 min 30 s ; 95. Mengin (Fr./FDJ), à 2 h 50 min 21 s ; 96. Radaelli (It./VIN), à 2 h 51 min 14 s ; 97. Hernandez (Esp./FES), à 2 h 51 min 21 s ; 98. Magniez (Fr./FDJ), à 2 h 51 min 21 s ; 99. Larsen (Dan./MCJ), à

2 h 52 min 14 s ; 100. Hoj (Dan./FDJ), à 2 h 52 min 46 s ; 101. Marichal (Bel./LOT), à 2 h 52 min 52 s ; 102. Apollonio (It./VIN), à 2 h 54 min ; 103. Van Heeswijk (Pb./MAP), à 2 h 55 min 45 s ; 104. Matteo Fagnini (It./TEL), à 2 h 58 min 4 s ; 105. Klier (All./FAR), à 2 h 58 min 5 s ; 106. Gwiazdowski (Pol./FDJ), à 2 h 59 min 59 s ; 107. Salmon (Fr./AG2), à 3 h 47 s ; 108. Rittsel (Sue./MCJ), à 3 h 47 s ; 109. Knaven (Pb./FAR), à 3 h 2 min 9 s ; 110. Andreu (EU/USP), à 3 h 2 min 15 s ; 111. Dérémé (Fr./BJR), à 3 h 3 min 30 s ; 112. Lino (Fr./FES), à 3 h 3 min 38 s ; 113. McEwen (Aus./FAR), à 3 h 4 min 28 s ; 114. Borgheresi (It./MER), à 3 h 4 min 28 s ; 115. Voskamp (Pb./PLT), à 3 h 5 min 17 s ; 116. Guesdon (Fr./FDJ), à 3 h 7 min 16 s ; 117. Hoffmann (Pb./MCJ), à 3 h 7 min 17 s ; 118. Van Bondt (Bel./FAR), à 3 h 7 min 39 s ; 119. Johansen (Dan./MCJ), à 3 h 8 min 22 s ; 120. Langella (Fr./CA), à 3 h 13 min 40 s ; 121. Baguet (Bel./LOT), à 3 h 17 min 15 s ; 122. Bouyer (Fr./BJR), à 3 h 18 min 37 s ; 123. Backstedt (Sue./CA), à 3 h 20 min 27 s ; 124. Leon (Esp./KEL), à 3 h 22 min 52 s ; 125. Hinault (Fr./CA), à 3 h 41 min 2 s ; 126. Nazon (Fr./BJR), à 3 h 43 min 13 s ; 127. Perraudou (Fr./BJR), à 3 h 46 min 37 s ;

Erik Zabel, fierté retrouvée, établit sans bruit un record

L'Allemand gagne son cinquième maillot vert du classement par points

Erik Zabel (Telekom) a endossé sur les Champs-Élysées le maillot vert du classement par points, pour la cinquième fois d'affilée, un record qu'il détient seul de-

sormais, devant l'Irlandais Sean Kelly. L'Allemand s'est imposé samedi à Troyes, mettant fin à trois années de disette de victoires sur le Tour.

LES COUREURS cyclistes sont des gens coquets. Les plus modestes n'oublent jamais de se donner un coup de peigne avant de se présenter devant les caméras à l'arrivée des étapes. Les plus flambeurs, tels l'Italien Mario Cipollini, osent des tenues de star, souvent interdites par les autorités du cyclisme. L'Allemand Erik Zabel (Telekom), est d'une élégance plus discrète : sur le Tour de France 2000, il a marié son inamovible maillot vert du meilleur finisseur avec un cuisard noir orné de parements verts.

Depuis 1996, le vert est la couleur préférée d'Erik Zabel. C'est aussi celle de son petit garçon, Rik, qui s'est teint les cheveux en vert avant de monter sur les épaules de son père, sur le podium des Champs-Élysées. A trente ans, le Berlinoïse s'est adjugé son 5^e titre d'affilée de vainqueur du classement par points, dimanche 23 juillet. Erik Za-

bel devance désormais l'Irlandais Sean Kelly, couronné quatre fois meilleur sprinter de la Grande Boucle. « *Un grand moment pour moi et pour mon fils*, dira le lauréat. *Un grand moment pour mon équipe.* »

10^e DEUXIÈME PLACE

Son triomphe, pourtant, n'était pas tout à fait complet. Avant de recevoir son bouquet, l'Allemand avait encore été battu dans le sprint des Champs-Élysées, le plus convoité. Dimanche, il a dû se contenter de la deuxième place. Une vieille habitude pour celui qui affirme appartenir au clan des « gagnateurs » : c'est la 10^e fois en six ans qu'il voit filer un homme sous son nez au moment de franchir la ligne. Après le Belge Tom Steels (Mapei), l'Allemand Marcel Wüst (Festina) ou l'intenable Néerlandais Erik Dekker (Rabobank), l'Italien Stefa-

no Zanini (Mapei) est venu lui brûler la politesse.

De 1995 à 1997, Erik Zabel avait remporté 7 étapes du Tour de France. Mais ensuite, plus rien. Chou blanc en 1998 et en 1999. Mario Cipollini, entre autres, était passé par là, juste devant lui. Erik Zabel pouvait, certes, compter sur des hommes dévoués chez Telekom, mais Walter Godefroot, son directeur sportif, grand connaisseur des violents coude à coude des fins d'étape, a préféré faire au poisson-pilote de Mario Cipollini, Gian Matteo Fagnini, une de ces offres qui ne se refusent pas.

Pendant dix-neuf étapes, rien n'avait changé : Erik Zabel maltraitait ses énormes cuisses dans les derniers mètres, mais pour finir deuxième ou troisième. « *Je suis aussi là pour aider mon leader, Jan Ullrich* », tentait-il de s'excuser. Mais son large sourire des soirs de victoire avait laissé la place à un ritus un peu nigaud. Dans son dos, on le moquait : « *Caramba ! Encore raté, Erik.* » Ses équipiers commençaient à s'interroger sur le bien-fondé de leurs efforts, pour des places d'honneur, et Walter Godefroot avait de plus en plus de mal à réclamer l'indulgence pour son poulain.

La chance est revenue lors de l'avant-dernière étape. Erik Zabel s'est nettement imposé samedi 22 juillet, à Troyes (Aube). Il était « *soulagé* » et il espérait remettre ça à Paris. En six participations au Tour de France, le sprinter le plus régulier de sa génération n'a jamais triomphé sur les Champs-Élysées. Erik Zabel en rêvait, Stefano Zanini l'a fait. « *C'est la vie* », comme dit l'Allemand.

Eric Collier

David Millar, premier maillot jaune du Tour 2000 « J'ai assez d'années devant moi pour ne pas chercher à aller trop vite »

A 23 ans, l'Ecossois David Millar (Cofidis), maillot jaune durant trois jours pour sa première participation, a été une des révélations de la course

« **Quel regard portez-vous sur votre premier Tour de France ?**

– Cela ne pouvait pas être mieux. Le premier jour, j'étais au top. En gagnant le contre-la-montre, j'ai rempli le contrat, cela m'a enlevé beaucoup de pression. Ensuite, j'ai eu carte blanche. J'ai pris chaque jour comme il venait. Il y a eu des moments difficiles. Les dix premiers jours, c'était stressant, avec du vent, un peloton nerveux. Il fallait être vigilant dès le kilomètre 0, ça attaquait, ça roulait vite. C'est presque aussi fatigant que les efforts physiques. Ensuite, si j'ai été assez bien à Hautacam, j'ai chuté lors de l'étape du Ventoux. J'ai eu longtemps mal aux côtes et à une clavicule. J'ai fait le minimum pour finir dans les Alpes, ne pas prendre de risques pour arriver à Paris.

– **Quelle expérience a représenté le port du maillot jaune ?**

– Il a changé ma vie. Je n'étais pas très connu. Là, j'étais présent dans tous les journaux, j'apparaissais à la télévision. C'était bizarre, intéressant à vivre. Après avoir porté le maillot jaune, on n'est plus le même coureur.

– **Vous auriez pu vous laisser griser...**

– Pas trop. Pendant le Tour, on n'a pas le temps de s'asseoir et de réfléchir à ça.

– **Pensez-vous pouvoir endosser ce maillot jaune ?**

– Je savais que cela pouvait arriver. J'avais déjà gagné des chronos.

– **Estimez-vous possible de gagner le Tour de France ?**

– Je ne peux pas dire. Il me faudra encore trois ans pour commencer à être avec les premiers dans les grosses étapes. Je vais encore apprendre, monter les objectifs : faire une étape de montagne devant en 2001. Je ne veux pas me mettre en tête de faire le classement général aussi vite. J'ai as-

sez d'années devant moi pour ne pas aller trop vite.

– **Sur quoi vous faut-il progresser pour viser une place au général ?**

– Il me faut grimper mieux pour être capable d'être devant tous les jours. C'est une question d'expérience, d'âge. Chaque année, je monte mieux. Pour être fort sur trois semaines, il faut avoir 26-27 ans. Je ne vais pas trop forcer jusque-là. J'ai beaucoup travaillé ces trois dernières années. Les résultats viennent doucement. Pour avoir une carrière longue, il ne faut pas être pressé.

– **L'équipe et le sponsor ne seront-ils pas tentés de vous demander plus ?**

– L'équipe est assez intelligente pour comprendre. Je n'ai pas de pression du sponsor pour accélérer les choses. L'équipe va grandir avec moi et avec David Moncoutié. Elle va être articulée autour des jeunes.

– **Sur ce Tour, certains ont estimé avoir vu des choses différentes de ces dernières années. Quel est votre sentiment ?**

– On a surtout vu pour la première

fois une nouvelle génération arriver derrière Armstrong et Ullrich. Cela fait du bien.

– **Dans le déroulement de la course, avez-vous discerné des choses différentes ?**

– C'était spécial. Il n'y avait pas d'équipes de sprinters qui voulaient prendre les choses en mains à 50 km de l'arrivée. Avec l'absence de Mario Cipollini, dont l'équipe Saeco est d'habitude bâtie autour de lui, c'est devenu différent. Personne ne contrôlait vraiment.

– **La perspective de voir l'érythroïdène être recherchée dans quelques mois dans les échantillons des contrôles antidopage a-t-elle eu des effets ?**

– J'espère que cela va être fait. La plupart des équipes ont compris que cela va être réalisé.

– **Giorgio Squinzi, président de l'équipe Mapei, a déclaré qu'il n'est pas possible de figurer dans les cinq premiers d'un grand Tour sans recours au dopage. Qu'en pensez-vous ?**

– Il faut croire que c'est possible. Sinon, il ne faut pas rester dans ce milieu. Je ne serais pas là si je n'y croyais pas. Peut-être qu'à vingt-neuf ans je n'aurais pas gagné une grande course, mais j'aurais essayé. Le problème, c'est qu'il y a toujours des choses qui sortent avec les technologies. Dans le vélo, les contrôles sont assez bien, on est les plus avancés. Pourtant, on prend plein la gueule alors que les autres sports ne font pas grand-chose. Mais, dans la lutte contre le dopage, il faut regarder de tous les côtés. Quand on voit que, sur la fin du Tour, on nous a fait faire deux étapes de 250 km, cela n'aide pas. »

Propos recueillis par Philippe Le Cœur

Les vainqueurs d'étapes

ERIK ZABEL (ALL/TEL). Né le 7 juillet 1970 à Berlin. 1,76 m, 69 kg. Professionnel en 1992.

● **Ses principales victoires (116 au total) :** 8 étapes dans le Tour de France (2 en 1995, 2 en 1996, 3 en 1997, 1 en 2000) ; 5 fois vainqueur du classement par points du Tour de France (1996 à 2000) ; 3 Milan-San Remo (1997, 1998, 2000) ; Amstel Gold Race 2000 ; Paris-Tours 1994 ; Championnat d'Allemagne 1998 ; Tour de Cologne 1996 ; Classic Haribo 1994 ; 3 étapes du Tour de Suisse (1995,1997).

● **Classement dans le Tour de France :** abandon en 1994 ; 90^e en 1995 ; 82^e en 1996 ; 66^e en 1997 ;

62^e en 1998 ; 89^e en 1999 ; 61^e en 2000.

STEFANO ZANINI (IT./MAP). Né le 23 janvier 1969 à Varèse. 1,80 m, 75 kg. Professionnel en 1991.

● **Ses principales victoires (22 au total) :** 1 étape du Tour de France (Paris 2000) ; 1 étape du Tour d'Italie 1994 (une journée en rose) ; 1 étape du Tour de Suisse 2000 ; 4 étapes du Tour du Pays basque (1996, 1997, 2000) ; Amstel Gold Race 1996 ; Paris-Bruxelles 1998.

● **Classement dans le Tour de France :** abandon en 1996 ; 73^e en 1998 ; 80^e en 2000.

Nathalie Tauziat conteste sa non-sélection pour les Jeux

La joueuse de tennis française s'estime victime d'un règlement de comptes. Mais les précédents ne lui laissent que très peu de chances d'obtenir une révision de la liste fédérale, au sein de laquelle elle ne figure pas

Nathalie Tauziat ne figure pas dans la sélection pour les Jeux olympique de Sydney établie vendredi 21 juillet par la Fédération française de tennis. La joueuse conteste cette décision, contraire, selon elle, aux règles du

jeu fixées depuis plusieurs mois. Elle estime qu'elle paie pour les réactions qu'avait suscitées chez les autres Françaises son livre *Les Dessous du tennis féminin*, paru au printemps. Ses chances d'obtenir le droit de dis-

puter les Jeux sont cependant infimes, les instances de recours ayant toujours, dans les cas similaires passés, confirmé les décisions des fédérations. Par ailleurs, l'Espagne s'est qualifiée dimanche pour la troisième finale

de Coupe Davis de son histoire en battant les Etats-Unis (5-0). Les Espagnols recevront les Australiens en décembre. La France a quant à elle préservé sa place dans le groupe mondial en dominant l'Autriche (5-0).

LE JUDO avait eu son affaire Restoux, le tennis français s'offre à son tour une polémique sur fond de sélection olympique. En établissant vendredi 21 juillet la liste



TENNIS

des joueurs et joueuses retenus pour les Jeux olympiques de Sydney, qui se dérouleront du 15 septembre au 1^{er} octobre, le bureau de la Fédération française de tennis (FFT) se doutait bien qu'il allait susciter quelques grincements de dents. Pas chez les garçons, où le choix de Cédric Pioline de ne pas disputer les Jeux

laissait assez de place pour satisfaire les principaux prétendants. Nicolas Escudé, Sébastien Grosjean, Arnaud Clément et Arnaud Di Pasquale ont été retenus.

Mais la décision de ne pas retenir Nathalie Tauziat, qui occupa il y a quelques semaines le troisième rang mondial, ne pouvait pas ne pas faire de vagues. La Française avait d'ailleurs senti le coup venir, puisqu'elle avait adressé dès le mercredi une lettre à Henri Sérandour, le président du Comité national olympique et sportif français (CNOSF), pour lui demander d'intervenir. Nathalie Tauziat met notamment en cause le fait que les critères de sélection n'ont été connus qu'a posteriori.

« J'ai un document officiel émanant de la FFT qui m'annonçait, il y a plusieurs mois déjà, que la sélection serait déterminée en fonction du classement WTA [classement mondial féminin] et de la participation en Fed Cup, a déclaré la joueuse au quotidien *L'Equipe*. Ma seule motivation a été de remplir ces deux conditions. Voilà qu'à présent on me parle d'un classement auquel personne ne fait jamais référence. »

Jean-Claude Massias, le directeur technique national, a justifié le choix de retenir Amélie Mauresmo, Sandrine Testud, Nathalie Dechy et Julie Halard pour Sydney par les résultats obtenus par ces joueuses depuis le début de la sai-

son en plein air et sur des surfaces proches du Rebound Ace, sur lequel se déroulera le tournoi olympique.

« On s'est trouvé dans une situation pas très confortable, avec huit joueuses sélectionnables, selon les critères de la Fédération internationale de tennis et du Comité international olympique, pour trois places, explique Jean-Claude Massias. On va à Sydney pour chercher des médailles, et notre souci a été d'établir la sélection en fonction de données essentiellement sportives. »

UN LIVRE POLÉMIQUE

Le directeur technique national veut ainsi écarter toutes les allégations selon lesquelles la mise à

l'écart de Nathalie Tauziat serait liée à la polémique suscitée par la parution, au printemps, de son livre, *Les Dessous du tennis féminin* (Plon), dans lequel elle égratignait quelques joueuses (*Le Monde* daté 23-24 avril). Pendant le tournoi de Wimbledon, Amélie Mauresmo, Julie Halard et Sandrine Testud, mécontentes des passages les concernant, avaient ainsi écrit à la FFT pour indiquer qu'elles refuseraient leur sélection pour les Jeux de Sydney au cas où Nathalie Tauziat ferait partie de l'équipe de France.

Celle-ci ne sera effective qu'après sa validation par la Commission nationale du sport de haut niveau (CNSHN), le 1^{er} ou le 7 août. Mais il est très improbable que la CNSHN, qui se contente de vérifier que les fédérations ont bien respecté les critères de sélection validés précédemment, mette en cause le choix effectué par la FFT. Si elle veut contester celui-ci, Nathalie Tauziat devra donc saisir la commission de conciliation du CNOSF, voire le tribunal administratif.

« Mais elle aurait très peu de chances de voir ses demandes aboutir, estime François Juillard, directeur adjoint de la préparation olympique et membre de la CNSHN. A chaque fois que de telles affaires sont allées devant les tribunaux, ceux-ci ont débouté les athlètes et confirmé les responsabilités des fédérations délégataires en matière de sélection. Nathalie Tauziat n'aurait une chance d'aboutir que si elle pouvait démontrer que la FFT a enfreint un règlement qu'elle avait elle-même édicté. »

Gilles van Kote (avec AFP)

En gagnant le British Open, Tiger Woods entre dans l'histoire du golf

À VINGT-QUATRE ANS, l'Américain Tiger Woods est entré dimanche 23 juillet dans la légende du golf en remportant l'Open de Grande-Bretagne sur le mythique parcours de Saint Andrews. Le joueur, classé numéro un mondial, rejoint le cercle très fermé des golfeurs s'étant imposés dans les quatre tournois majeurs : les Masters (qu'il a remportés en 1997), l'US PGA (1999), l'US Open le mois dernier, et donc le British Open.

A Saint Andrews (un par 72), Tiger Woods s'est imposé en 269 coups, soit 19 coups sous le par, améliorant le record détenu depuis 1990 par le Britannique Nick Faldo. Ses quatre scores (67, 66, 67 et 69) traduisent sa domination implacable. En quatre jours d'épreuve, il ne s'est pas une seule fois ensablé dans un bunker et il n'a concédé que trois bogeys. « Tiger a la capacité de tous les grands champions de canaliser la nervosité, la pression, et d'en tirer profit pour mieux jouer », a expliqué son compatriote David Duval, qui l'a un instant menacé dimanche. Parti avec un retard de six coups, il est revenu à trois coups de Tiger Woods, avant que ce dernier se déchaîne et se détache définitivement.

« Ce que ce jeune homme réalise parfois est tout à fait phénoménal, a souligné Jack Nicklaus, l'homme aux dix-huit titres en tournoi du Grand Chelem. Et je pense qu'il peut encore s'améliorer. » « Cela ne fait aucun doute, je peux mieux jouer », a confirmé le vainqueur d'une épreuve où le Français Jean Van de Velde n'a pu rééditer son exploit de l'an passé et a dû se contenter de la 31^e place. – (Reuters.)

La France sauve sa place dans le groupe mondial de la Coupe Davis

L'ÉQUIPE DE FRANCE de tennis a assuré sans trembler son maintien dans le groupe mondial de la Coupe Davis en dominant l'Autriche (5-0) à Rennes, entre vendredi 21 et dimanche 23 juillet, et en repartant sur de nouvelles bases. Dès samedi, l'affaire était entendue, après la victoire dans le double de Nicolas Escudé et Olivier Delaitre sur Julian Knowle et Thomas Strengberger (6-4, 6-3, 6-3, en 1 heure 45 minutes).

Vendredi, Nicolas Escudé avait battu Jurgen Melzer (6-2, 6-4, 6-2) dans le premier simple et Sébastien Grosjean dominé Stefan Koubek, (6-3, 6-2, 6-3) dans le second, sans que les Français aient concédé une seule fois leur service. Dimanche, pour l'honneur, Jérôme Golmard, qui remplaçait Escudé, et Sébastien Grosjean ont apporté

deux points supplémentaires à la France.

Le moment fort de la rencontre restera la victoire du double français, puisque Olivier Delaitre, trente-trois ans, faisait à cette occasion ses adieux à la Coupe Da-

vis. Sorti d'une semi-retraite pour se voir associé pour la première fois à Nicolas Escudé, il a réussi une impeccable prestation et a fini la rencontre sur les épaules de son capitaine, Guy Forget.

« Quand Guy m'a demandé de

réintégrer l'équipe, je lui ai dit que je n'étais pas prêt, mais il n'était pas possible de refuser une telle sélection, a déclaré Olivier Delaitre, qui va devenir entraîneur national chargé des jeunes. J'étais blessé au dos mais, grâce au staff, j'ai pu être remis sur pied. J'ai travaillé comme un fou pour revenir. »

Privée des services de Cédric Pioline, l'équipe de France de Coupe Davis a donc su éviter la déconvenue qui, en 1997, avait suivi sa victoire en finale l'année précédente, avec la perte du barrage contre la Belgique, à Gand. Finaliste en 1999 face à l'Australie, elle bénéficiait cette fois-ci de l'avantage du terrain. Mais cela n'explique pas tout. « Il y a eu aujourd'hui une sorte de passage du témoin », a estimé Guy Forget. – (AFP, Reuters.)

Espagne-Australie en finale

L'Espagne a largement battu les Etats-Unis (5-0), en demi-finales du groupe mondial de Coupe Davis, après les victoires de Juan Carlos Ferrero face à Vince Spadea (4-6, 6-1, 6-4) et de Joan Balcells contre Jan-Michael Gambill (1-6, 7-6 (7/2), 6-4), à Santander, dimanche 23 juillet. Qualifiés dès leur victoire dans le double (Alex Corretja et Joan Balcells s'étaient imposés samedi devant la paire américaine composée de Todd Martin et Chris Woodruff (7-6 (8/6), 2-6, 6-3, 6-7 (5/7), 6-3), les Espagnols ont décidé de faire jouer leurs remplaçants le lendemain. Les hommes de Manolo Santana rencontreront en finale l'Australie, nation qui avait privé cet ancien joueur du saladier d'argent par deux fois en finale, en 1965 et 1967. Les Australiens s'étaient qualifiés en battant le Brésil (5-0), le 16 juillet.

Les sélections américaines s'achèvent dans la douleur

Maurice Greene et Michael Johnson se sont tous deux blessés lors de la finale du 200 m. L'excitation médiatique autour de leur confrontation a éclipsé la performance de Marion Jones, qui participera à cinq épreuves olympiques à Sydney

La finale du 200 m messieurs devait constituer le sommet des sélections américaines d'athlétisme pour les Jeux olympiques de Sydney, qui se sont achevées dimanche 23 juillet à Sacramento (Californie), mais les

deux favoris, Maurice Greene et Michael Johnson, ont tous deux été victimes de crampes en finale. Ils se contenteront de s'aligner respectivement sur 100 et 400 m. La dernière journée de compétition a été mar-

quée par le record du monde de Stacy Dragila au saut à la perche féminin (4,63 m) et par la meilleure performance mondiale sur 200 m de Marion Jones (21 s 94). Celle-ci pourra s'aligner sur cinq épreuves (100 m, 200 m,

4 x 100 m, 4 x 400 m et saut en longueur) aux Jeux de Sydney. Dans le 800 m féminin, les trois représentantes américaines seront membres de la même famille, une première dans l'histoire olympique.

SACRAMENTO (Etats-Unis)
de notre envoyé spécial
Ce fut un véritable fiasco. Le duel annoncé entre Maurice Greene et Michael Johnson devait clore en beauté les sélections olympiques américaines. La course, diffusée en direct sur la chaîne américaine



ATHLÉTISME
NBC, dimanche 23 juillet, devait aussi raviver la flamme de l'athlétisme aux Etats-Unis. Résultat : la finale de ce 200 m a été remportée par un troisième larron, John Capel, ancien joueur de football américain à l'université de Floride. Victimes de crampes, Michael Johnson et Maurice Greene, respectivement qualifiés sur 400 et 100 m pour les Jeux, ont échoué dans leur quête et ne représenteront donc pas les Etats-Unis sur 200 m à Sydney.

A Sacramento (Californie), samedi, après les qualifications de ce 200 m hautement médiatisé, Michael Johnson avait déjà ressenti une douleur au quadriceps droit. Le lendemain, pour les demi-fi-

nales, il semblait pourtant avoir oublié ses soucis. Mais en finale, son départ prudent, voire laborieux, laissait planer le doute sur son état physique. A la sortie du virage, en difficulté, Michael Johnson s'effondrait en se tenant la cuisse gauche. Quelques instants plus tard, à quatre-vingts mètres de l'arrivée, c'était au tour de Maurice Greene de succomber, victime de sa cuisse gauche également.

LE DUEL A TOURNÉ COURT

« Je n'ai absolument rien vu, a expliqué John Capel, le vainqueur de l'épreuve. Quand j'ai franchi la ligne d'arrivée, j'ai immédiatement regardé l'écran géant et j'y ai vu Michael Johnson. Il était allongé sur la piste. » Champion universitaire des Etats-Unis du 200 m en 1999, John Capel, vingt et un ans, n'a pourtant pas usurpé son titre. L'an dernier, il avait débarqué dans l'élite mondiale de l'athlétisme en s'offrant un temps - exceptionnel pour un étudiant - de 19 s 87. Au Hornet Stadium de Sacramento, il a amélioré son record personnel de deux centièmes de secondes et réalisé la deuxième meilleure performance de l'année, malgré un

vent contraire de 0,3 m/s. Second en 19 s 88, Floyd Heard a, quant à lui, remis le Santa Monica Track Club de Carl Lewis au goût du jour.

Clou du spectacle de ces trials, le duel entre Maurice Greene et Michael Johnson s'annonçait pourtant palpitant. Depuis plus d'une semaine, la bataille psychologique entre les deux athlètes avait commencé, par médias interposés. A la veille de ce qui aurait dû être un « duel des chefs », le petit jeu des phrases assassines s'était intensifié. Car, en filigrane de ce demi-tour de piste, se jouait le titre informel de « l'homme le plus rapide de la planète ».

A droite, Maurice Greene, vingt-cinq ans, double champion du monde en titre du 100 et du 200 m et recordman du monde du 100 m (9 s 79). A gauche, la « Loco de Waco » : Michael Johnson, trente-deux ans, double champion olympique et recordman du monde du 200 (19 s 32) et du 400 m (43 s 18). « Depuis quelques jours, j'avais l'impression de revivre les moments qui avaient précédé le combat entre Joe Frazier et Mohamed Ali », avait malicieusement remarqué Jon Drummond, un des partenaires d'entraînement de « Mo » Greene.

Naturellement, après ce 200 m raté, les propos des deux combattants se sont adoucis. « J'ai ressenti une crampe aux ischio-jambiers gauches quand je suis entré dans le virage, a noté Michael Johnson. Evidemment, je suis déçu. Mon objectif était de répéter mon doublé olympique sur 200 et 400 m à Sydney, mais ce ne sera pas possible. Cette course doit nous servir de leçon. Toute l'agitation qui l'a entourée était bien loin de l'esprit du sport... »

PARI RÉUSSI POUR MARION JONES

Maurice Greene a tenté de relativiser. « Je suis sorti du virage comme un bolide, a-t-il noté. Je me sentais plutôt bien mais ma cuisse gauche m'a lâché. Je devais obéir à mon corps et abandonner. » L'atmosphère électrique qui régnait à Sacramento se rapprochait étrangement de l'ambiance qui avait enveloppé le 150 m de gala qui avait opposé Donovan Bailey et Michael Johnson en 1997 à Toronto. La compétition s'était également achevée par un fiasco : le sprinteur canadien avait remporté la victoire face à Michael Johnson, blessé.

Décus, les 23 000 spectateurs de

Sacramento, sont repartis chez eux avec l'impression d'avoir été lésés. Pourtant, cette dernière journée des sélections américaines ne s'est pas résumée au « flop » du 200 m. Stacy Dragila a amélioré d'un centimètre son record du monde (4,63 m) du saut à la perche féminin. Toujours en jambes, Gail Devers a explosé le record américain du 100 m haies en 12 s 33. Enfin, sur 200 m féminin, Marion Jones s'est imposée (21 s 94) en réalisant la meilleure performance de l'année.

Maurice Greene et Michael Johnson devraient peut-être prendre exemple sur l'épouse de C.J. Hunter. Sans un mot plus haut que l'autre, Marion Jones a réussi son pari et est parvenue à se qualifier sur cinq épreuves pour les Jeux olympiques de Sydney : 100, 200, saut en longueur, 4 x 100 et 4 x 400 m. Débarrassée de la concurrence médiatique de Greene et Johnson, qui devront donc « se contenter » de participer à une épreuve individuelle en Australie, l'athlète de Raleigh a été la grande gagnante de ces sélections américaines.

Paul Miquel

Chez les Clark, le 800 m féminin est une histoire de famille

SACRAMENTO
de notre envoyé spécial
Assises sur trois chaises en plastique rongées par le temps, le visage sillonné par des torrents de sueur, elles sont éreintées. Elles ont trouvé refuge près d'une grille métallique, loin des tribunes. De temps en temps, leur agent, Tony Campbell, vif comme un diabolotin réjouit, leur applique un sac derrière la nuque comme on le fait pour dynamiser des boxeurs sonnés. La finale du 800 m féminin des sélections d'athlétisme de Etats-Unis en vue des Jeux olympiques de Sydney vient à peine de s'achever. Il est 17 heures en ce dimanche 23 juillet et le soleil frappe encore trop fort sur la piste du Hornet Stadium de Sacramento (Californie).

Ce que Joetta, Hazel et Jearl ont réalisé est merveilleux. Les sœurs Joetta et Hazel Clark, accompagnées par leur belle-sœur, Jearl Miles-Clark, sont montées sur les trois marches du podium du 800 m. C'est en fa-

mille qu'elles se rendront à Sydney. Cela n'était jamais arrivé ! Cela a d'ailleurs failli ne pas arriver. A l'issue d'une course palpitante, rythmée par la foulée énergique de Meredith Rainey-Valmon, la jeune Hazel Clark est finalement parvenue à s'imposer en 1 min 58 s 97. Sa belle-sœur, Jearl Miles-Clark, a accroché la deuxième place, à quinze centièmes de secondes, tandis que Joetta Clark a dû produire un violent effort pour terminer troisième.

L'ENTRAÎNEUR AUSSI

« Nous voulions décrocher les trois premières places, a confié Joetta Clark. Maintenant, il faudra renouveler cet exploit à Sydney. » A vrai dire, il importe peu que les trois championnes rééditent ou pas ce podium en Australie. L'histoire de la famille est déjà exemplaire. Chez les Clark, il y a d'abord la doyenne, Joetta Clark. A trente-sept ans, elle participera à ses quatrièmes Jeux olympiques. Depuis vingt et un ans,

elle est classée dans le « top 10 » mondial du 800 m. Victime d'un grave accident de la circulation en 1998, au cours duquel elle s'était fracturée deux vertèbres lombaires, cette danseuse émérite détient cinq titres nationaux.

Il y a ensuite la sœur cadette, Hazel Clark. Quadruple championne universitaire des Etats-Unis sur 800 m, elle n'a que vingt-deux ans. A Sacramento, elle a révélé toute l'étendue de son talent. Eclectique, elle n'a pourtant découvert l'athlétisme qu'au lycée. Auparavant, elle avait goûté au football et au basket-ball, fait de l'équitation, du théâtre, du violon et même du patinage artistique. Il y a enfin la troisième figure, Jearl Miles-Clark. Célébre pour avoir battu le record des Etats-Unis de Mary Slaney en 1997 (1 min 56 s 78), cette ancienne spécialiste de la longueur, vice-championne du monde en titre avec le relais américain du 4 x 400 m, est une habituée des podiums.

Mais il y a d'autres Clark. A l'université de Floride, Hazel, Joetta et Jearl sont en effet entraînés par J.J. Clark, le mari de Jearl. Ancien spécialiste du 1 500 m, le frère de Joetta et d'Hazel a réussi, lui aussi, un bel exploit. Toutefois, le personnage le plus typique de la famille Clark est certainement Joe Clark, père de Joetta et de Hazel, beau-père de Jearl. Ancien principal du collège d'Eastside High à Paterson (New Jersey), Joe Clark est une icône du puritanisme. En 1989, sa vie a été adaptée au cinéma dans le film *Lean on me*. Interprété à l'écran par Morgan Freeman, il s'était rendu célèbre pour avoir, un jour, renvoyé trois cents lycéens dont il avait jugé les mœurs un peu trop libertines. Avec ses filles, il a manifestement usé de la même autorité. A leurs débuts, Joetta et Hazel rêvaient de devenir sprinteuses sur 100 m ou 200 m. Il en a décidé autrement.

P. M.

IMMOBILIER

VENTES

APPARTEMENTS

PARIS 2^e

MONTORGUEIL. R. piétonne, charmant petit studio, tt cft, 6^e ét., asc. plein sud
410 000 F. 01-44-94-04-40.

PARIS 3^e

RUE DE TURENNE
Charmant 2 p., 36 m² + serv., soleil, vue s'hôtel part.,
1 340 000 F.

PARIS 5^e

RUE POLIVEAU, 4/5 p., 100 m², balc., 4^e ét. s/rue jardin, soleil, parking.
3 955 000 F 01-43-37-88-14

PARIS 7^e

AV. RAPP
Superbe 5 p., de prestige, 2^e ét., asc., balcon
7 900 000 F 01-44-94-04-40

PARIS 8^e

F. ROOSEVELT
5/6 p., 170 m², 6^e asc., balcon soleil
5 000 000 F 01-44-94-04-40

LOCATIONS

Offres vides

PARIS 9^e

OPERA MADELEINE dans rénov., gd stand., apt. 4/5 pces, 110 m² 3,40 m s/plafond. Parking s/sol.
3 550 000 F 01-44-94-04-40

PARIS 11^e

M^o VOLTAIRE
2 pièces 30 m², 2^e étage Entrée, cuis. amér., WC-douche, double-vitrage. Faibles charges
T. : 01-45-84-29-25 - 540 000 F

PARIS 15^e

15^e Cambronne, imm. récent, 5/6 p., loggia, park., cave.
3 700 000 F - 01-45-67-42-70

Demandes vides

78 Yvelines

LE VESINET IBIS
Maison 8 p., + Gd jardin, excellent état. 8 900 000 F
X'IMMO 01-53-04-07-05

92 Hauts-de-Seine

BOULOGNE, prox. Roland-Garros, except. maison de maître, début siècle, env. 280 m² + s/sol aménagé, terrasse, jard., garage
Fax : 01-45-71-01-40

vacances

BRETAGNE SUD, près LORIENT, part. loue apt. F4 pour 7 pers., du 29/7 au 26/8 (Fest. intercellique), tt cft., 5 km plage. 02-97-86-22-87

Demandes vides

MADELEINE 2/3 P.

6^e asc., imm. 80, stand., park., 8 400 + ch. 01-48-94-04-40

EMBASSY SERVICE

43, av. Marceau, 16^e, Recherche pour clients étrangers appts hauts de gamme, hôtel particulier et villas ouest Paris vides et meublés gestion possible
01-47-20-30-05

PROVINCE

PARIS 15^e

LES CARROZ-D'ARACHES, Part. vd studio 24 m², 4 couchages, meublé, parking, casier à skis. Proche commerces et pistes de ski. Prix : 250 000 F
Tél. : 01-48-35-40-01 ou 06-86-88-32-53

MAISONS

77 Seine-et-Marne

Maison 180 m² à Mortcerf 77 SNCF et à 15 min A4, TGV, RER, sur 3 000 m², écoles, com., séjour, 4 ch., gar., cave
1 900 000 F 04-90-69-65-37

RECHERCHONS DEUX JEUNES DIPLOMÉS D'EXPERTISE-COMPTABLE (DEC)

ÉCRIRE GENÈSE, BP 69 06702 ST-LAURENT-DU-VAR

Le sprint en forme, les sauts en panne

En 1996, aux Jeux olympiques d'Atlanta, les athlètes américains ont remporté douze médailles d'or, dont 75 % dans les épreuves masculines. A Sydney, le nombre de récompenses devrait s'approcher de ce chiffre. Mais, grâce à Marion Jones, les défenseurs de la parité pourraient, cette fois, y trouver leur compte.

● **Sprint.** La domination des athlètes américains dans les épreuves de sprint ne s'est pas étiolée. Au-delà des phénomènes que sont Marion Jones (100 m et 200 m) et Inger Miller (100 m et 200 m) chez les femmes, Maurice Greene (100 m) et Michael Johnson (400 m) chez les hommes, le niveau global, du 100 m au 400 m, est extrêmement dense. Même si, sur le 100 m masculin, les dauphins de Maurice Greene (Curtis Johnson et Jon Drummond) ne sont pas passés sous la barre des 10 s 05, de jeunes talents ont éclos sur 200 m : Naceen Perry, John Capel, Floyd Heard et Coby Miller.

● **Demi-fond.** L'émergence d'une élite féminine du demi-fond est assurée. Sur 5 000 m, Regina Jacobs a réalisé la meilleure performance de l'année (14 min 45 s 35). Egalement victorieuse sur 1 500 m, cette athlète de trente-sept ans a devancé la surprenante Suzy Favor-Hamilton, qui devrait émerger à Sydney. Chez les hommes, en revanche, la médiocrité dans les épreuves de fond et de demi-fond semble irrévivable.

● **Haies.** La tradition américaine d'excellence dans les courses de haies a été respectée. Sur 400 m haies, le jeune Angelo Taylor (47 s 67), digne successeur

d'Edwin Moses, et Sandra Glover (53 s 33) ont réalisé les meilleures performances de l'année. S'ils ne se blessent pas sur le circuit européen, ces deux athlètes seront des champions olympiques en puissance. Sur 100 m haies et 110 m haies, Gail Devers (12 s 33) et Allen Johnson (12 s 97) ont confirmé.

● **Sauts.** Le déclin des Américains dans les disciplines de sauts (longueur, perche et triple saut) s'est accentué. A Atlanta, les Américains avaient emporté le saut en longueur (Carl Lewis), la hauteur (Charles Austin) et le triple saut (Kenny Harrison). A Sydney, il faudrait un miracle pour que ce triplé se reproduise. En longueur, Melvin Lister, vainqueur du concours avec un bond de 8,32 m, n'a que vingt-deux ans et manque encore d'expérience, tandis que Charles Austin et Kenny Harrison, vieillissants, n'ont pas été remplacés. Les disqualifications de Jeff Hartwig (perche messieurs) et de Tisha Waller (hauteur dames) ont, par ailleurs, souligné la fragilité des Américains dans ces disciplines. Point positif : après avoir battu d'un centimètre son record du monde (4,63 m), Stacy Dragila a solidifié sa position de leader au saut à la perche féminin.

● **Lancers.** Dans les épreuves de lancers, aucune véritable surprise n'a été signalée. Les lanceurs de poids américains qualifiés pour Sydney (Andy Bloom, Adam Nelson et C.J. Hunter) semblent très solides. Remarque identique pour Lance Deal, victorieux au marteau. En revanche, chez les dames, les spécialistes des lancers n'ont pas toutes réalisé les minima qualificatifs pour Sydney.

Le Français Olivier Jacque enlève le Grand Prix d'Allemagne moto en 250 cc

LE FRANÇAIS Olivier Jacque (Yamaha) a remporté, dimanche 23 juillet sur le circuit du Sachsenring, le Grand Prix d'Allemagne moto en 250 cc. Cette victoire, la deuxième de la saison, permet au Français de creuser l'écart en tête du championnat du monde et de compter 16 points d'avance sur le Japonais Shinya Nakano (Yamaha) à six courses de la fin de la saison. Parti en pole-position, Olivier Jacque a régné sur la course pendant les trente tours de circuit, et coupé la ligne d'arrivée avec 11 s 689 d'avance sur le Japonais Tohru Ukawa (Honda). En 500 cc, le Brésilien Alex Barros (Honda) a gagné de justesse devant Valentino Rossi (Honda). Kenny Roberts (Suzuki), troisième, a conforté son avance au championnat, dans lequel il possède 38 points de plus que l'Espagnol Carlos Checa (Yamaha).

DÉPÊCHES

■ **ATHLÉTISME : le parquet de Schwerin (ex-RDA) a ouvert une enquête** pour faux témoignage dans une affaire de dopage contre le recordman du monde du lancer du disque, l'Allemand Jürgen Schult. Selon l'hebdomadaire allemand *Der Spiegel*, la justice soupçonne le lanceur, ancien champion olympique en 1988 et détenteur du record du monde depuis 1986 (74,08 m), d'avoir menti lors du procès pour dopage d'un de ses anciens entraîneurs.

■ **BOXE : le Français Mamadou Thiam** a été battu par le Portoricain Felix « Tito » Trinidad, champion du monde des super-welters (WBA) et vaincu après 38 combats, samedi 22 juillet, à Miami (Floride). Touché à l'œil droit dès la première reprise, le boxeur a été arrêté par l'arbitre à la troisième reprise.

■ **FOOTBALL : Auxerre, qui s'est imposé (3-1) face au club russe de Rostselmash Rostov** en match retour de la Coupe Intertoto, s'est qualifié pour les demi-finales, samedi 22 juillet. Lens et Sedan, défaits respectivement par les clubs allemands de Wolfsburg (2-1) et Stuttgart (1-0), sont éliminés.

■ **Monaco a gagné le Trophée des champions**, match qui oppose le champion de France sortant au tenant de la Coupe de France, en battant Nantes aux tirs au but (6 à 5), samedi 22 juillet à Sochaux. Les deux équipes n'étaient pas parvenues à se départager (0-0) à l'issue du temps réglementaire.

■ **NATATION : Franck Esposito, sur 200 m papillon**, a réalisé la cinquième performance mondiale de l'année (1 min 56 s 58), lors de la première journée de la finale de la Coupe de France, samedi 22 juillet à Millau (Aveyron). Roxana Maracineanu, championne du monde en 1998 et d'Europe en 1999 sur 200 m dos, a gagné sa finale en 2 min 14 s 38. Elle s'est aussi adjugé le 100 m dos dimanche, en 1 min 4 s 95.

■ **PLONGÉE : la plongeuse turque Yasemin Dalkilic** a amélioré de 5 mètres le record du monde féminin de plongée en apnée sans limite, pour le porter à 120 m, dimanche 23 juillet, à Bodrum (Turquie). Cette spécialité consiste à descendre lesté et à remonter à l'aide d'un ballon.

LOTO

■ **Résultats des tirages n° 59** effectués samedi 22 juillet. **Premier tirage** : 2, 6, 11, 12, 29, 33 ; numéro complémentaire le 22. Rapports pour 6 numéros : 2 132 885 F (325 156 €) ; 5 numéros et le complémentaire : 38 550 F (5 877 €) ; 5 numéros : 3 575 F (545 €) ; 4 numéros et le complémentaire : 188 F (28,66 €) ; 4 numéros : 94 F (14,33 €) ; 3 numéros et le complémentaire : 22 F (3,35 €) ; 3 numéros : 11 F (1,68 €). **Second tirage** : 28, 30, 36, 37, 44, 45 ; numéro complémentaire le 25. Pas de gagnants pour 6 numéros. Rapports pour 5 numéros et le complémentaire : 213 900 F (32 609 €) ; 5 numéros : 8 245 F (1 257 €) ; 4 numéros et le complémentaire : 370 F (56,4 €) ; 4 numéros : 185 F (28,2 €) ; 3 numéros et le complémentaire : 36 F (5,49 €) ; 3 numéros : 18 F (2,74 €).

Pluies par le sud-ouest

MARDI. Une vaste zone dépressionnaire est située du proche Atlantique à l'Europe centrale. Un minimum se creuse sur le golfe de Gascogne et une nouvelle perturbation abordera le Sud-Ouest dès le matin, avec des pluies orageuses.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. - Les nuages resteront nombreux toute la journée, avec quelques éclaircies l'après-midi. Les températures maximales avoisineront 19 à 22 degrés.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. - Les quelques pluies faibles éparses du début de matinée laisseront place à un ciel le plus souvent très nuageux, avec de courtes éclaircies. Il fera de 21 à 23 degrés.

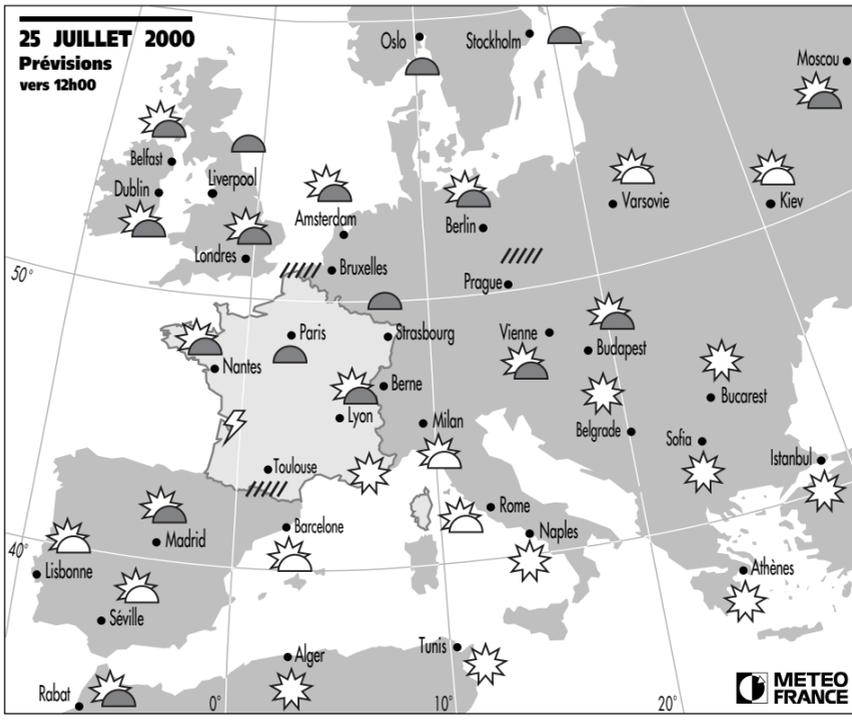
Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. - De la Champagne à la Lorraine et à l'Alsace, les faibles pluies matinales laisseront place à de nombreux nuages. Ailleurs, les nuages et les belles éclaircies alterneront,

mais des pluies orageuses gagneront par le sud en fin de journée. Il fera de 21 à 25 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. - Sur Midi-Pyrénées, le soleil fera de belles apparitions, avec une tendance orageuse l'après-midi. La pluie gagnera les autres régions dès le matin, puis le ciel sera plus variable avec des averses et des orages l'après-midi. Les températures maximales avoisineront 20 à 24 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. - Les nuages gagneront le Limousin puis l'Auvergne le matin, avec de la pluie. L'après-midi, les pluies deviendront orageuses, et elles arriveront sur Rhône-Alpes en fin de journée, avec localement de la grêle. Il fera de 23 à 25 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. - Malgré quelques passages nuageux, le soleil sera prédominant. Le vent de sud restera modéré près des côtes. Il fera de 27 à 30 degrés au meilleur moment de la journée.



(Publicité)

http://www.ebookers.fr

Vous passez l'été 2000 en ville? Partez en Septembre avec ebookers.fr

ebookers.fr
Vous êtes déjà là-bas

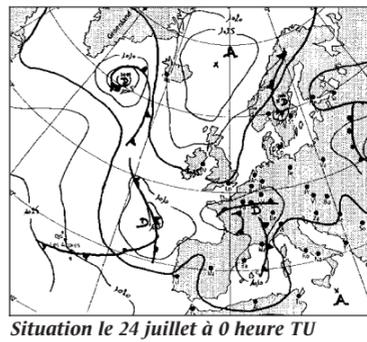
AGL met clé-ebookers
© 2000 ebookers.com pic. Licence 1.07500047

PRÉVISIONS POUR LE 25 JUILLET 2000

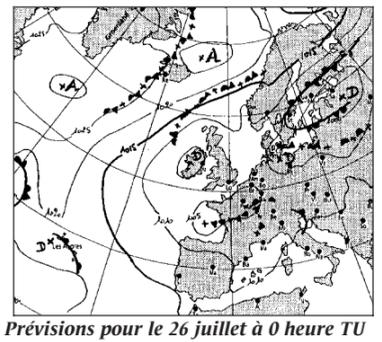
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

FRANCE métropole		FRANCE outre-mer	
ANCIEN	18/22 S	NANCY	15/22 C
BIARRITZ	18/22 P	NANTES	15/21 P
BORDEAUX	17/22 P	NICE	19/25 S
BOURGES	13/23 N	PAU	15/21 P
BREST	13/19 N	PERPIGNAN	20/28 N
CAEN	14/19 C	RENNES	14/22 N
CHERBOURG	12/19 C	ST-ETIENNE	14/24 N
CLERMONT-F.	14/24 N	STRASBOURG	16/23 C
DIJON	15/24 N	TOULOUSE	19/26 P
GRENOBLE	17/24 N	TOURS	12/22 N
LILLE	14/19 C	FRANCE outre-mer	
LIMOGES	14/20 P	CAYENNE	22/31 S
LYON	17/26 N	FORT-DE-FR.	25/29 P
MARSEILLE	19/28 S	NOUMEA	17/22 S

24/29 P	KIEV	16/25 S	VENISE	19/26 S	LE CAIRE	23/34 S
25/32 P	LISBONNE	17/22 S	VIENNE	18/23 N	NAIROBI	15/24 S
18/23 S	LIVERPOOL	15/21 C	AMÉRIQUES	16/28 S	PRETORIA	4/19 S
	LONDRES	12/22 N	BRASILIA	6/13 S	RABAT	18/25 N
	LUXEMBOURG	14/17 P	BUENOS AIR.	23/27 S	TUNIS	22/35 S
13/16 N	MADRID	16/26 N	CARACAS	17/27 S		
25/35 S	MILAN	17/20 N	CHICAGO	16/19 C		
22/27 S	MOSCOW	14/23 N	LIMA	19/26 S		
14/20 N	MUNICH	23/31 S	LOS ANGELES	11/24 S		
22/36 S	MOSCOW	10/17 C	MEXICO	17/26 S		
17/22 N	NAPLES	20/30 S	MONTREAL	18/26 C		
14/23 N	OSLO	13/24 P	NEW YORK	14/22 S		
14/17 P	PALMA DE M.	21/27 S	SAN FRANCISCO	4/19 S		
18/38 S	PRAGUE	19/30 S	SANTIAGO/CHI	16/24 S		
20/30 N	ROME	19/35 S	TORONTO	17/25 C		
13/20 N	SEVILLE	16/21 N	WASHINGTON	24/31 S		
12/20 N	SOPIA	13/19 C	AFRIQUE	25/28 C		
15/20 P	ST-PETERSB.	17/23 S	ALGER	18/30 S		
15/24 N	STOCKHOLM	16/24 S	DAKAR			
16/20 P	TENERIFE		KINSHASA			
22/31 S	VARSOVIE					



Situation le 24 juillet à 0 heure TU



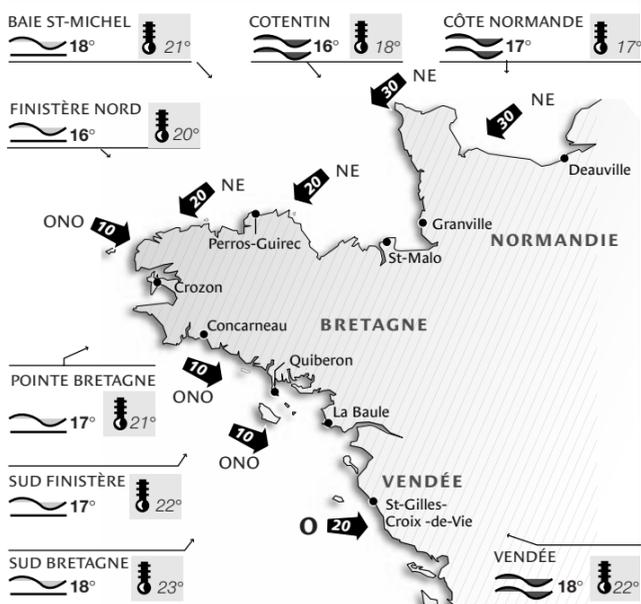
Prévisions pour le 26 juillet à 0 heure TU

Sur les plages

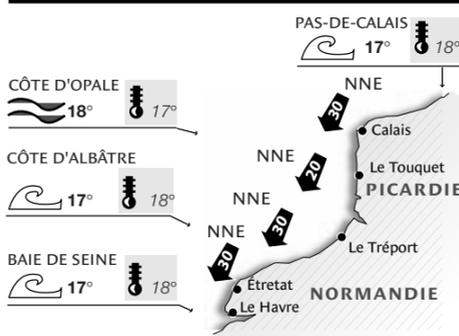
Le 24 juillet 2000 vers 12 heures

Sur les côtes de la Manche et en Bretagne, les nuages et les éclaircies alterneront. Les côtes atlantiques et le Languedoc-Roussillon bénéficieront de plus de soleil mais le ciel demeurera nuageux. Sur le Sud-Est et la Corse, le soleil sera au rendez-vous, avec des nuages l'après-midi.

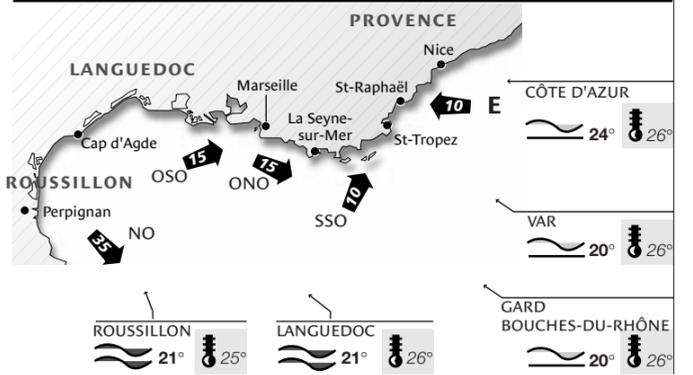
Ouest



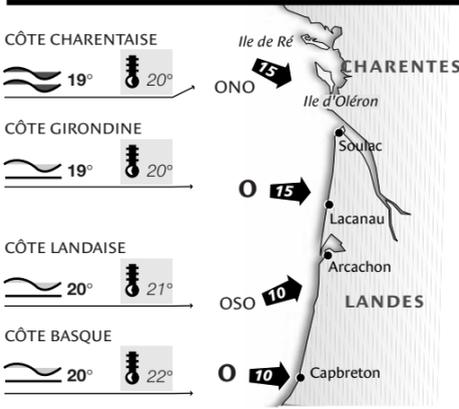
Nord



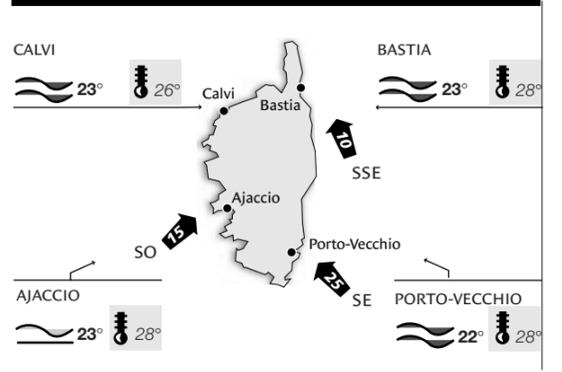
Sud



Sud-Ouest



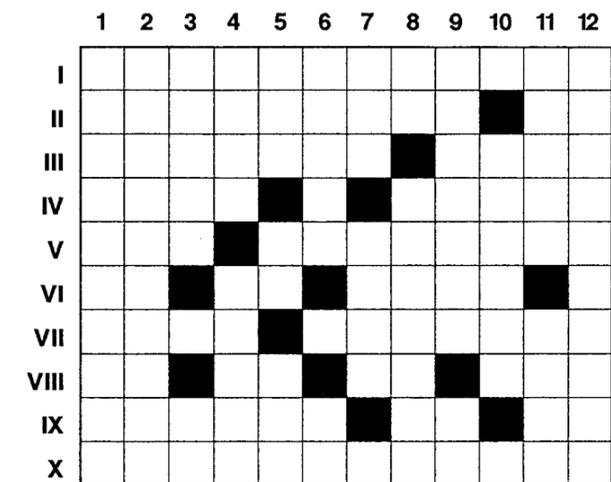
Corse



MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 00 - 176

Retrouvez nos grilles sur www.lemonde.fr



HORIZONTALEMENT

I. Bien tirés, pour des couches impeccables. - II. Découragée et même définitivement partie. Cube. - III. Tenue quand le spectacle marche bien. Fourrure sur l'écu. - IV. Ebranlé! Riches florentins. - V. Noble sous les coups. Qui n'a rien à craindre des coups. - VI. Sur la planche. Possessif. Déjà bien avancée. - VII. Sans aucune fantaisie. Panacée chinoise, il nous aide à tenir le coup. - VIII. En retard. Bonne appréciation. Drame en jaune. Met les huiles à leur place. -

IX. Seule la plus froide a disparu. Négation. Préposition. - X. Mise en forme.

VERTICALEMENT

1. D'un rien, il fait toute une histoire. - 2. Beaucoup d'histoires, pour un oui ou pour un non. - 3. Bon endroit pour surveiller. Courant décembre. - 4. Bien occupé. On y entre par la bouche. - 5. Découpe le sol. Finit en mer du Nord. Pièce rapportée. - 6. Propos de baudet. Conjonction. - 7. Célèbre l'événement en musique. Pour faire

réfléchir. - 8. Résistible sur les planches. C'est grâce au plateau qu'ils tournent. - 9. Mauvais traitements. D'un auxiliaire. - 10. N'attendent rien d'en haut. - 11. Prise de position sur le papier. Nage n'importe comment. - 12. Qui donne de beaux fils.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 00 - 175

HORIZONTALEMENT

I. Rectificatif. - II. Exhalé. Evadé. - III. Toi. Enfaîter. - IV. Onan. Dentier. - V. Uélé. Rusa. Sa. - VI. Crèche. Ib. - VII. Heure. Soleil. - VIII. Erso (Eros). Maillol. - IX. Esse. Selle. - X. Réserve. Réer.

VERTICALEMENT

1. Retoucheur. - 2. Exonérer. - 3. Chialeuses. - 4. Ta. Nécruse. - 5. Ile. Hé. Sr. - 6. Fendre. MeV. - 7. Feu. SA. - 8. Céans. Ois. - 9. Avitailler. - 10. Tati. Belle. - 11. Idées. Iole. - 12. Ferrailier.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.

ISSN 0395-2037

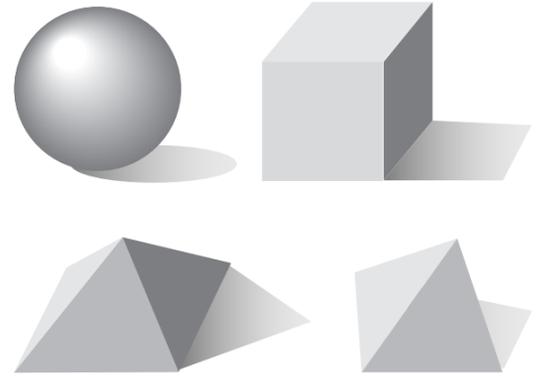
Imprimerie du Monde
12, rue M. Gunsbourg
94852 Ivry cedex

PRINTED IN FRANCE

AFFAIRE DE LOGIQUE

PROBLÈME N° 181

Pâte à modeler



Solution du problème n° 180 paru dans Le Monde du 18 juillet.

La tortue parviendra au bout de la piste.

Il suffit de raisonner sur la proportion de piste parcourue : un dixième le premier jour, un vingtième le deuxième, un trentième le troisième, etc.

On sait que la série « harmonique » $1 + \frac{1}{2} + \frac{1}{3} + \frac{1}{4} + \frac{1}{5} + \dots$ est divergente, c'est-à-dire que sa somme atteint des valeurs aussi grandes

que l'on veut, à condition d'aller suffisamment loin.

Il en est de même

de $\frac{1}{10} + \frac{1}{20} + \frac{1}{30} + \frac{1}{40} + \dots$ qui dépassera 1 à partir d'un certain rang.

Un calcul (sur ordinateur ou calculatrice munie d'un logiciel de calcul formel) montre que ce rang vaut 12 367, c'est-à-dire que la tortue arrivera au bout de la piste infernale en 12 367 jours ! Près de 34 ans !

Elisabeth Busser
et Gilles Cohen
© POLE 2000

Solution dans Le Monde du 1er août.

Le Monde
Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Stéphane Corro
21bis, rue Claude-Bernard - BP 218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01.42.17.39.00 - Fax : 01.42.17.39.26

L'ÉTÉ FESTIVAL.

Toutes les couleurs de la musique au cœur de l'été des festivals. A Antibes, « Sonny » Théodore Walter Rollins a mis le feu à la pinède pour célébrer comme il se devait le 40^e anniversaire de Jazz à Juan devant un parterre enthousiaste qui mêlait toutes les générations. Grand concert, grande épopée, grande réussite de son meneur de jeu, cairote qui apprit le monde dans la musique et les journaux français. La veille, Ray Charles adressait au même endroit un salut fraternel à l'ami disparu, Michel Petrucciani. Sa voix, intacte, bouleversante, s'est élevée aussi haut que cet hommage exceptionnel. A La Roque-d'Anthéron, deux concerts inspirés ont marqué les adieux du chef Emmanuel Krivine après quinze années d'une histoire d'abord tumultueuse, puis forcément amoureuse, avec l'Orchestre national de Lyon. Après six cents concerts donnés ensemble, cela sonnait si juste, le jeu était si compact et la sonorité si ouverte que le pianiste canadien Louis Lortie n'hésitait pas à comparer la phalange de Lyon à celle de Cleveland. En revanche, la troupe de l'Opéra-Théâtre Hélikon de Moscou, lors de son deuxième passage au Festival de Radio-France et de Montpellier, aura laissé les mélomanes sur leur faim.

Les potions magiques de Philippe Chavent

PHILIPPE CHAVENT est cuisinier à Lyon. Il a l'œil bleu, les cheveux bouclés, et un sourire ravageur, qui s'élargit lorsqu'on se hasarde à lui demander par quel miracle il parvient à faire cuire

PORTRAIT

L'hôte de la Tour rose à Lyon aime les bons produits, l'art et l'humour très décalé

un saumon en le laissant cru. Il possède un hôtel prestigieux, la Tour rose : douze chambres hallucinantes, chacune tendue par un soyeux lyonnais. Aux murs, sur leur lit de soie, des tableaux d'artistes contemporains : beaucoup sont signés Erik Dietman, un client de poids, habitué des lieux et ami de la maison. D'autres sont de Huclidean, d'Ernest Pignon-Ernest, de Georges Rousse : des copains aussi. Il les a rencontrés, pour beaucoup, en 1990, grâce à un autre ami, Daniel Sy-no, qui avait organisé *Complicité d'évasion*, faisant intervenir des artistes dans les prisons de la région. Le buffet de vernissage était signé Chavent et les détenus échappèrent un temps à l'ordinaire.

Pour ses amis, et ses clients, qui souvent finissent par se confondre,

Chavent décrocherait la lune. Une fois par semaine, à l'aube, il prend sa voiture et part faire son marché. A Turin, pour dénicher des produits introuvables hors d'Italie. Ou dans son jardin d'Ardèche, pour cueillir les simples et transformer l'herbe en beignets apéritifs. On ne sait pas où par contre, ni dans quel contrée, il a trouvé cet ours en peluche auquel un mécanisme interne fait imiter un ronflement franc et massif : « C'était quelque temps avant que se tienne à Lyon le sommet du G 7, dit-il. Nous en avons vendu plusieurs centaines, avec certificats d'adoption à la clé, sous l'appellation "Raymond de Lyon" ». La petite bête a surtout séduit les employés municipaux. Raymond Barre, pour sa part, a mis quelque temps à lui pardonner. Mais la cause de Chavent était juste : il s'agissait de renflouer les caisses de son club de jazz.

Depuis 1994, son bar a accueilli plus de deux cents concerts et trois cent cinquante musiciens. C'est peut-être ce mélange détonant qui lui a donné l'idée de participer au *Festin d'oreille*, un spectacle un peu particulier, créé en 1995 (*Le Monde* du 11 octobre 1995). L'Association à la recherche d'un folklore imaginaire (ARFI) regroupait alors des musiciens, et deux cuisiniers, Philippe Chavent et Daniel Ancel. Sur la scène, un piano, en inox : les casseroles y mijotent déjà lorsque le public



GÉRALD MINKOFF

entre. A mesure que montent les bruits de cuisine, les musiciens se mettent au diapason, au rythme du fouet qui lie une sauce : on y chante l'identité du cochon, tandis que la fée Camembert, une danseuse au tutu amidonné transformé en plateau à fromages, descend des cintres. Le *Festin d'oreille* a été joué en France, en Espagne, au Portugal et en Finlande.

Pour l'heure, Philippe Chavent s'intéresse plutôt au regard : il participe à l'installation de Raoul Marek à la Biennale d'art contemporain de Lyon. Il accueille aussi dans son hôtel les œuvres de trois plasticiens. La Genevoise Muriel Olesen,

qui a photographié les lits des chambres de la Tour, artistiquement dévastés par ses soins : voilà pour le couché. Pour l'assis, c'est Gérard Minkoff, Genevois aussi, qui a brodé sur les dossiers des chaises du restaurant douze palindromes : *Drôle de Lord*, par exemple, pour les dîneurs solitaires. Les interventions sont discrètes, subtiles, et il n'est pas certain que tous les clients les remarquent.

En revanche, il est difficile aux piliers du bar d'échapper à la sélection de vidéos de Frédéric Lecomte et de sa douzaine d'invités. On ne recommandera pas aux estomacs sensibles la *Webcam* de Lecomte : un œil, apparemment exorbité, dont on s'aperçoit vite qu'il ne roule pas au bon endroit, témoignage de l'humour très décalé de Philippe Chavent. Lorsqu'on lui demande quel est le plus grand plaisir que puisse lui faire un client, il répond : « Avoir faim. » Quant à lui, son appétit de la vie est insatiable.

Harry Bellet

★ La Tour rose, 22, rue du Bœuf, 69005 Lyon. Tél. : 04-78-37-25-90. Exposition jusqu'au 24 septembre.

Sonny Rollins, la Sagesse, célèbre le 40^e anniversaire d'Antibes-Juan-les-Pins

Antibes/Jazz. Pour son unique concert en Europe, Sonny Rollins, soixante-dix ans, a mis la pinède debout, toutes générations confondues

40^e Festival Jazz à Juan. Le 22 juillet 2000.

ANTIBES-JUAN-LES-PINS

de notre envoyé spécial

Partons de la dernière image. A la fin des fins. Partons du fond de la question. De ce *Saint-Thomas* appelé en rappel par un public debout, jeunes, vieux, Antibois, « Antibaises », tous accourus pour le concert-clef du 40^e anniversaire de Juan. Partons de ce calypso exagéré qui est désormais dans les têtes. Si le journal pouvait siffloter (bientôt sur Internet), on reprendrait en chœur. Au rappel, ici où il est venu cent fois, où il a triomphé d'autant, « Sonny » Théodore Walter Rollins met le feu, la danse sans hystérie, pur bonheur, corps-saxophone brandi – il dit qu'ils sont soudés –, souffle pur circulaire, calypso céleste, et pourtant c'est la fin. Donne encore tout ce qu'il veut. Dernier coup de cymbale de Victor See-Yuen.

En coulisse, « backstage » sous le ciel bleu des mers du Sud, Lucille vacille : « Sonny aime trop jouer à Juan. Il ne se connaît plus. Il se fatigue. » Lucille est l'épouse. Elle veille sur ses soixante-dix ans. Lui, il se surveille, à chaque instant, sauf dans l'instant où il joue. C'est curieux un corps d'homme qui donne tout quand il a tout donné.

Parce qu'enfin, pour peu qu'on remonte le fil de ce concert, son ciel embrasé, avant *Saint-Thomas*, le calypso des mémoires, juste avant, il a sorti, parlé, pris, prié : « Don't stop the carnival ! » Par pi-

tié (pobre de mi !), n'arrêtez pas la fête... C'est le sens. Il en conjure. Il parle ténor.

Il parle de haut souffle. Deux thèmes plus haut, remontons toujours, il avait annoncé, de sa voix chaude, en un petit laïus, sa plus récente composition : *Global Warming*. Précisant que si l'on n'y prenait garde, la planète serait détruite. C'est commencé. Qu'il fallait y résister. Sinon quoi ? Sinon, jouer comme il le fait. Seul pour sauver – non : pour juste alerter le monde. Dérisoire. Fatigué. Insensé. Et d'un coup, là, immédiate, capable justement de faire face et de se faire entendre à lui seul.

Ou la musique a encore ce sens de résistance et d'acquiescement, une misère de sens qui lui ressemble, ou elle n'est plus. « Rien comme une trace d'enthousiasme, pour dater, au sens regrettable du terme, un écrit. » On vit avec. Cet apophtegme de Lacan bien vissé dans la tête. Soit. Mais la question, le fond de la question, c'est que « Sonny » Théodore Walter Rollins, lorsqu'il adresse *Global Warming*, à la pinède, un soir d'été, suscite un enthousiasme sans question.

INAMOVIBLE SEXTET

Grand concert, grande épopée, grande réussite de son meneur de jeu, cairote qui apprit le monde dans la musique et les journaux français, Victor Lévy-Perrault, directeur artistique du festival. Malgré sa gloire ou en raison de son passé, le festival d'Antibes-Juan-les-Pins n'est pas simple. Equation délicate du public, plus volatile,



MEPHISTO

Sonny Rollins.

Une vie de pratique, de méditation, de folie, pour toucher enfin ce point de non-savoir : la haute sagesse.

plus sollicité qu'ailleurs, des concurrences et de la renommée : le lieu, son génie, son esprit et la grâce de la nuit, continuent d'exciter sensiblement certains artistes : Keith Jarrett, Diana Krall, Ray Charles évidemment ; mais aussi Martial Solal, B. B. King, Claude Bolling ou Nathalie Cole.

Pourquoi retourne-t-on chaque fois voir Rollins ? Parce que même quand le groupe claudique, même si le souffle tarde à s'inspirer, on ne regrette jamais sa déception. Ce soir, le groupe tourne à merveille. Depuis des années, des siècles, tous conflits absorbés, dominés, le sextet est inamovible. Certains, tels Bob Cranshaw (basse), sont le reste du temps en quasi-retraite. On croit savoir leurs numéros par cœur, et Stephen Scott (piano) surprend. Au rappel, Perry Wilson (percussion) vient au centre. Pendant les quatre-vingt-dix minutes pile que dure la course, Rollins va de l'un à l'autre, ponctue, amorce, lance des fusées. Toujours épaulé par, fidèle entre les fidèles, Clifton Anderson (trombone).

C'est sa vie, son expérience, une des plus complètes et des plus contradictoires que Rollins met en jeu. Sans souci ni regret. Dans le total mépris de la nostalgie. Une vie de pratique, de méditation, de folie, pour toucher enfin ce point de non-savoir : la haute sagesse. Ne se fait aucune gloire d'un passé à l'Apollo de Harlem ; d'une traversée du siècle avec le *Who's Who* du jazz moderne, d'Art Blakey à Clifford Brown. Lisez Sonny Rollins dans le texte, vous aurez le dictionnaire du jazz.

La question n'est plus là. Elle n'a pour lui jamais été là. Immense effort. Sans doute cornaqué par Monk, de poète à penseur, Sonny Rollins ne joue que pour penser et oublier la technique, la bêtise ordinaire, le business. Il a choisi de se faire rare, de n'aller que là où il puisse être son maître. Jazz attitude : il impose, en patriarce juvénile aux hanches fragiles, le respect, la dignité dont on a manqué pour lui.

Toutes choses au demeurant, qui n'auraient qu'un sens émouvant, donc nul, s'il ne jouait à ce point. Avec des déchirures et des emportements que l'on ne connaît à personne. Enchaînant *They Say it's Wonderful* à *Salvador*, virant sur l'aile vers un *Sentimental Mood* qu'il ne pouvait pas ne pas raccorder à l'image de Coltrane, avant de la susciter derechef (*Tenor Madness*) ; entre les calypsos et autres contre-feux, les rythmes insistants (*Global Warming*) pour le sort de la planète. Réchauffement général.

CHAOS DE JOIE

On ne se remet plus si aisément d'un concert qui raconte une histoire, où chacun sonne à la perfection d'ensemble, pour alimenter dans un chaos de joie. Jusqu'à quand ?

Résumons : un homme seul qui se dit au bout de sa course, armé – non ! – équipé, muni, d'un tuyau sophistiqué (saxophone ténor), se dresse face au monde qu'il éclaire. Dans son corps, il a tout su : la science des gouffres, le renoncement, l'abstinence. Il a su le lointain, l'Inde et les ruptures. Les voyages, l'expérience intérieure et la patience des années où l'on ne joue pas.

Dans ces cérémonies physiques que sont devenus ses concerts, ce don paisible et forcené, il offre quoi ? Une force, un discours coloré de cuivre qui ont réglé la question de l'avant-garde, du jazz et de la survie. Définitivement, mais il est le seul à le faire. On connaît ses retraites, ses interruptions. Il aura duré plus que ses grands contemporains : mais il aura pensé cette durée, poussant le don de soi jusqu'à, du même geste par quoi il semble fendre le ciel en deux, célébrer l'achèvement du jazz, tout en indiquant exhaustivement ses sorties possibles. Pour qui voudrait l'entendre. En forme de salut.

F. M.

Francis Marmande

Le swing et la flamme intacts de Robinson « Ray » Charles d'Albany

Après un affectueux « Salut » à Michel Petrucciani par son père et son frère, Ray Charles et sa formation ont séduit le public

SALUT À MICHEL PETRUCCIANI ; RAY CHARLES, THE RAELETT'S AND THE RAY CHARLES ORCHESTRA. Le 21 juillet. Jazz à Juan. Antibes-Juan-les-Pins (06) ; tél. : 04-92-90-53-00.

ANTIBES

de notre envoyé spécial

Pourquoi retourne-t-on voir Ray Charles ? Parce qu'il arrive qu'on ne le regrette pas. C'est une extraordinaire comédie dramatique. Ou alors une histoire, un rêve, une complication, les mots croisés de la mémoire, et ses moments de beauté étincelante. Après trente-neuf ans de *Strong Love Affair* (le titre de son dernier album) entre la pinède Gould de Juan et Robinson « Ray » Charles, le cru 2000, comme le 99, resteront à l'esprit.

D'abord il y a une première partie : un quartet de circonstance, pour adresser au ciel qui devient

bleu nuit un affectueux « salut » à Michel Petrucciani. A la guitare, Tony Petrucciani, le père, à la contrebasse, Louis, le frère, Antoine Hervé au piano et André « Dédé » Ceccarelli à la batterie. Chacun jouant à sa place, sa juste place. Plusieurs voies d'écoute, comme en escalade : en songeant au pianiste, en suivant les sherpas, les Petrucciani, d'une intégrité et d'une sensibilité parfaite, juste ; en se centrant sur le travail de scénographe harmonique d'Antoine Hervé ; ou en se faisant tout le concert les yeux rivés sur « Dédé » Ceccarelli, l'un des trois batteurs les plus exacts au monde, l'art et la manière, supérieurement discret mais efficace. A plusieurs titres, ce « Salut à... » était facile à saccager. Or tout fut d'une bonne tenue (*St Thomas*), inattendu (*Sarah* en bossa nova, *Burning*), et quand Louis attaque *Nuages*, une formation de six martinetes a traversé le ciel en criant. Après quoi, longue installation

des pupitres, attente fiévreuse ou narquoise, la nuit devient le royaume de la pinède. « Il » entre. L'aboyeur aboie et le guide tandis que lui, Robinson, se claque les cuisses vraiment dans le tempo, avec une sorte de grand sourire. Mais enfin, si depuis 1961 vous avez échappé à la scène, c'est par mauvaise volonté. Ce qui sauve Ray Charles de la variété, c'est que la voix, chaque fois, le corps chaque fois comme une première fois, attendent ce que la musique peut, va leur donner, ou se dérober. Deux fois il tance le bassiste qui gigote sur son siège, Thomas Fauley. Deux fois il presse le guitariste d'aller vraiment dans le blues (Brad Rabuchin). Deux fois il fait reprendre une introduction (dont celle de *Georgia*) comme en répétition.

La « paranoïa » des artistes, c'est leur exigence, et celle-ci vaut engagement. Même quand il murmure à l'adresse de la console de son : « I

don't like that ! », entre deux accords, il swingue. Il swingue quand il parle. Autant, surtout quand il parle. Ses intros, longues, tarabiscotées, ironiques, fleuries, sont de bons indicateurs du prix qu'il donne au concert. Les intros et les Raeletts. Elles sont cinq (Estelle Yarbrough et les choristes). Elles bougent bien, à peine. Elles n'ont rien de minettes de télévision. Ce sont des femmes africaines d'Amérique. On se rapproche d'Albany, où Robinson est né le 23 septembre 1930.

Le symbole de ce théâtre musical, c'est un *Hit the Road* drôle, poignant, long, mourant, moqué, parlé sur les chœurs par Ray. Après quoi, un *What I Say* pour la route, et tous les musiciens se lâchent à l'Hôtel Méridien pendant toute la nuit, avec une rythmique locale. Mention spéciale à Theodore Murdock (trompette), Terence Gross (baryton) et un très mystérieux ténor, George Harper. Ce sont eux que

l'on retrouve longtemps après, dans le « jazz ». Ils méritent l'attention. Car l'orchestre est excellent pour Ray Charles, bon, pour le public, mais très frustrant pour ses membres. Ce dont sa voix inaltérée, bouleversante, intacte, celle de Robinson d'Albany qui a changé une bonne partie du siècle, est consciente, sans pouvoir s'en passer. Ne serait-ce que pour créer la possibilité d'advenir – comme une première fois.

La Cinémathèque française présente TRÉSORS D'ÉTÉ AU MAX LINDER

INDIA DE ROBERTO ROSSELLINI

MARDI 25 JUILLET À 20H30

Cinéma Max Linder - 24, boulevard Poissonnière, 75009 Paris
Métro Grands Boulevards - Programme et réservation : 08.36.68.50.52

UNE SEMAINE AVEC PAUL VAN NEVEL

PAR PHILIPPE GONTIER

Sur le chemin emprunté par les enfants de chœur du XV^e siècle. Dans la vallée de la, en Flandre française, souvent représentée par De Croy dans ses gouaches.

Paul van Nevel est fondateur et chef de l'Ensemble Huelgas. Il se consacre essentiellement aux musiques du Moyen Âge et de la Renaissance, à partir de leurs sources. Son interprétation intègre l'esprit de l'époque à laquelle l'œuvre fut écrite. Il prépare un ouvrage sur les compositeurs franco-flamands du nord de la France aux XV^e et XVI^e siècles. Paul van Nevel est aussi un amateur de cigares reconnu.



Les adieux émus d'Emmanuel Krivine à ses musiciens

La Roque-d'Anthéron/Musique. L'histoire passionnelle entre le chef français et l'Orchestre national de Lyon s'est achevée par deux concerts inspirés

RACHMANINOV : *Deuxième concerto pour piano et orchestre*. **TCHAIKOVSKI** : *Quatrième Symphonie*. Louis Lortie (piano), le 20 juillet. **MENDELSSOHN** : *Ouverture La Belle Mélusine*. **MOZART** : *Concerto pour piano n° 25*. **SCHUMANN** : *Symphonie n° 2*. Barry Douglas (piano), le 21 juillet. Saint-Martin de Crau et la Roque-d'Anthéron.

LA ROQUE-D'ANTHÉRON
de notre envoyé spécial

Un peu empêtré par un énorme bouquet de fleurs qu'il n'arrive pas à caler contre son podium, Emmanuel Krivine part déposer dans les coulisses le cadeau que ses musiciens viennent de lui offrir. A quoi pense un chef d'orchestre qui vient de donner son dernier concert avec la formation dont il a la charge depuis quinze ans ?

Quelques minutes après, Emmanuel Krivine parle, debout dans l'allée du parc de Florans, avec des membres du public venus le féliciter. De temps à autre, il tourne son regard vers un groupe de musiciens qui part prendre le bus accompagnant l'Orchestre national de Lyon à son hôtel, fait un petit signe de la main, lance quelques

mots tendres. Certains viennent jusqu'à lui pour le remercier. On s'écarte. Ce qui unit un musicien et son chef est fait de sentiments contradictoires, de respect, d'admiration mais aussi de coups et blessures. D'autant qu'à Lyon les débuts du couple auront été infernaux. Par la faute du corporatisme syndical des musiciens français qui ne voulaient, ici comme ailleurs, pas entendre parler de contrôle de fonctions. Par celle de Krivine, guère diplomate dans ses jeunes années, voire franchement désagréable. Dorénavant, le chef réserve ses vrais coups de gueule aux politiques – il a jeté Catherine Trautmann, alors ministre de la culture, hors de sa loge après un concert et plusieurs fois traité de noms d'oiseaux certains responsables culturels lyonnais pas tout à fait à la hauteur de leur tâche.

Directeur musical de l'Orchestre national de Lyon depuis 1985, Emmanuel Krivine avait annoncé dès 1997 qu'il quitterait ses fonctions à l'issue de la saison 1999-2000. « Je me demande si je n'aurais pas dû rester trois années de plus, mais je ne voulais pas m'accrocher et moins encore passer de l'autre côté de la crête, redescendre une montagne que l'orchestre et moi avons arpentée pas à pas depuis quinze

ans. » De plus en plus appelé à diriger les orchestres de Boston, Los Angeles (six programmes la saison prochaine), Toronto, Cleveland, l'Orchestre de chambre de l'Europe, Emmanuel Krivine se sentait aussi un peu prisonnier.

« PAS ASSEZ CHER » POUR PARIS

Comme tout cela est contradictoire, il aurait bien aimé devenir directeur musical de l'Orchestre de Paris. Il a d'ailleurs poussé les discussions assez loin : « Mais je n'étais pas assez exotique, pas assez cher – 3 millions tout compris par an – et un syndicat de musiciens m'a fait payer mes premières années lyonnaises. Je ne leur en veux pas, j'aurais fait la même chose à leur place. » Krivine reviendra à Paris et à Lyon où il va de nouveau diriger à l'Opéra, après son récent *Faust* de Gounod. Sans doute *Don Giovanni* de Mozart, ce que l'on espère, car ce chef est un des grands mozartiens de notre époque.

Un des grands mozartiens et aussi, plus définitivement, un des rares chefs d'orchestre de premier plan de cette fin de siècle. Les deux concerts qu'il vient de diriger, à la Roque et à Saint-Martin de Crau – il s'est carrément invité, car c'est ici qu'il voulait quitter ses

musiciens – resteront dans les mémoires par l'élévation spirituelle, l'inspiration des musiciens et de leur chef.

Six cents concerts donnés ensemble, des milliers d'heures de travail sans relâche s'entendent. Cette formation a atteint un standard international de qualité, rarissime en France, que le pianiste canadien Louis Lortie résume ainsi : « Je dirais que c'est un Orchestre de Cleveland français ; il a le même jeu compact et sa sonorité s'ouvre elle aussi parfois en une fraction de seconde. » Lortie, que l'on n'entend quasiment pas en France, a donné un *Deuxième Concerto* de Rachmaninov d'une tenue admirable, sans aucun effet extérieur, sans une once de sentimentalité, soudé à un orchestre et un chef qui réagissaient au moindre de ses phrases. Un pianiste bien différent que l'Irlandais de Paris Barry Douglas, dont le concerto de Mozart est d'un autre monde, fait de pure beauté, de sagesse, de cette modestie rayonnante qui touche tant à l'indicible qu'il est possible qu'il soit passé au-dessus de la tête d'une partie du public, comme le disait Macha Makeïeff à l'entracte.

Alain Lompech

Un Prokofiev inconnu, une belle musique et une mise en scène lourde

Montpellier/Musique. Pour son deuxième passage au festival, l'Opéra-Théâtre Hélikon de Moscou décroît

MADDALENA, de Serge Prokofiev, MAVRA, d'Igor Stravinsky, par l'Opéra-Théâtre Hélikon de Moscou, chœur et Orchestre de l'Opéra-Théâtre Hélikon, Valerij Kritskov (direction), Dmitri Bertman (mise en scène) **FESTIVAL DE RADIO FRANCE ET MONTPELLIER**, Cour des Ursulines, rue de l'Université, Montpellier, le 21 juillet. Jusqu'au 30 juillet. Tél. : 04-67-02-02-01. Diffusion sur France-Culture le 3 septembre à 20 h 30.

MONTPELLIER
de notre envoyé spécial

C'est une expérience quasi inédite qu'invite à vivre le Festival de Radio France et Montpellier, en présentant, dans le cadre intime et bien sonnante de la Cour des Ursulines, un opéra russe inconnu, chanté sans surtitres, la *Maddalena*, de Serge Prokofiev, un opéra en un acte de quelque cinquante minutes, son *opus 13*, composé en 1911, à l'âge de vingt ans.

Dans un décor légèrement décadent, cerné de ruines d'un théâtre à l'italienne, des portes-miroirs pivotantes, quelques chaises,

une table. Quelques personnages : trois femmes (dont un travesti en habit), trois hommes, une série de masques vénitiens omniprésents, voyeurs et pantins désarticulés s'échappant finalement en rasant les murs. Ces derniers déroulent une longue pièce de tissu jaune et en ceignent l'un des hommes. Tout se termine à la *Petrouchka*, avec le personnage travesti réapparaissant sur un toit, grimaçant et ricanant.

Difficile de comprendre ce qui se passe. Selon le programme, il est question d'une confrontation entre deux amis aimant la même femme, Maddalena, à Venise, au XV^e siècle : mariée à l'un, elle avait promis naguère son amour à l'autre, pour preuve ce collier de perles que l'un des hommes montre à son ami ; une scène de couteau s'ensuit ; ils meurent tous deux. L'un, agonisant, demande à Maddalena de les suivre dans la mort. Elle, trop heureuse de rester seule, n'en fait rien et fait passer l'incident pour un règlement de comptes.

On devine que les couteaux sont trop réalistes pour le metteur en scène Dmitri Bertman et que cette longue écharpe jaune est censée figurer la mort qui rôde. Quant au fi-

gurant travesti, on cherche toujours quelle peut-être sa raison d'être. Tout cela semble en parfaite opposition à ce que Dmitri Bertman, le metteur en scène de l'Opéra-Théâtre Hélikon de Moscou avait déclaré au *Monde*, en 1998 : « Il faut en finir avec les concerts en costumes et ces excès de symboles qui ne peuvent remplacer à eux seuls la vérité dramatique. » Dommage d'avoir justement accolé ce symbolisme à un livret passablement fumeux qu'il fallait plutôt éclaircir. Sinon, jolie et habile musique, délicieusement systématique.

INTONATION MASSACRÉE

En seconde partie, *Mavra* (1922), de Stravinsky. Une pochade du plus grand sérieux – en dépit de sa « russité » très chromo –, au livret limpide : une jeune fille introduit son amant dans la maison en le faisant passer pour la nouvelle cuisinière qu'à sa grande horreur la mère découvre un matin se rasant. Dans les restes du décor de *Maddalena*, l'action se joue avec quelques accessoires ruraux (baquet d'eau, poêle à frire, linge à sécher...).

Le jeu se veut très parodique,

très chargé, jusqu'à affecter la musique dans sa précision maniaque. Or le comique de situation de cette farce ne peut prendre sa vraie mesure qu'en parfait respect de ce qui est musicalement prescrit, et non, comme le font les deux amants dans leur principal duo, en massacrant l'intonation : c'est en chantant parfaitement juste (et en place...) que l'on perçoit clairement que Stravinsky a écrit à dessein pour que cela sonne « faux ».

L'ensemble de la distribution (non conforme à ce qui était annoncé, l'une des particularités des distributions tournantes de l'Hélikon) était en majorité décevante vocalement, surtout dans *Mavra*. Et l'on regrettrait de ne pas retrouver, avec le petit ensemble de cinq instruments accompagnant *Mavra* (un arrangement non officiel de la version pour trente-trois musiciens, très chargée en vents), la précision formidable de l'orchestre de *Maddalena*, efficacement dirigé par Valerij Kritskov. De toute évidence, on était loin, ce soir, du succès de la troupe, l'an passé, dans les mêmes lieux.

Renaud Machart

Jeux d'acteurs

Avignon/Théâtre. Valère Novarina conte le travail des comédiens, studieux et gourmand

RÉSERVE D'ACTEURS : « Lettre aux acteurs », de Valère Novarina et « The Great Disaster », de Patrick Kermann. Mise en scène : Solange Oswald. Avec Georges Campagnac, Sébastien Lange, Kaf Malère. **CAVE DU PAPE DE LA CHARTEUSE**, Villeneuve-lès-Avignon. Tél. : 04-90-14-14-14. 60 F (9,15 €). Durée : 2 h 10. A 17 heures. Jusqu'au 26 juillet.

VILLENEUVE-LÈS-AVIGNON
de notre envoyé spécial

Est-ce la Chartreuse qui le rend différent ? Le public de Villeneuve-lès-Avignon ne se laisse pas confondre avec celui d'Avignon. En lui, semble se concentrer une espèce très particulière des spectateurs de l'autre rive. Cela se sent à la finesse de l'écoute. Réserve d'acteurs siège dans la cave du pape, une caverne fraîche, qui évoque des trésors de gourmandise plus que d'austères études. Réserve d'acteurs tenterait-elle la synthèse ? Peut-on parler d'austère gourmandise ?

Le programme indiquait la *Lettre aux acteurs*, de Valère Novarina, et *Les Questions du temps qui passe*, d'Eugène Savitzkaya. Au dernier moment, Savitzkaya n'a pas voulu céder ses *Questions*. Réserve d'acteurs, comme l'indique le titre, a toujours des acteurs en réserve, attelés à leur texte, piaffant d'être lancés sur les routes. Le charroi suivant était *The Great Disaster*, de Patrick Kermann. Et c'est dommage, parce qu'il est aussi léger que le *Titanic* dont il conte le

nauffrage. Surtout après la *Lettre aux acteurs*, qui tire ses bords entre les icebergs à la vitesse grand vent. La *Lettre aux acteurs* a vingt-cinq ans. Elle ne les fait pas.

La *Lettre aux acteurs* rend les acteurs un peu plus acteurs. Là, il s'agit de Georges Campagnac. Il porte le costume-cravate genre cadre commercial. Son attention est détournée par un livre glissé dans sa poche. Il lit : « J'écris par les oreilles. » Incrédule, il met la phrase en bouche, l'oxygène, la fait tourner, claque de la langue. Mais oui, bien sûr... A partir de ce moment, Georges Campagnac va disparaître sous nos yeux (nos oreilles) dans l'acteur. Au passage, il va ressembler à Louis de Funès, puis à Valère Novarina, avant d'estourbir cinq ou dix Georges Campagnac.

A la fin, est-ce le metteur en scène, mécontent, qui veut garder le dernier mot ? Mais l'acteur a tout juste eu le temps de s'arracher la rate et de se couvrir de cendres qu'il est enfermé dans sa housse, prêt à être remis dans un des grands placards d'acteurs de Réserve d'acteurs. Dans son étui en plastique, muet et immobile jusqu'à la prochaine représentation, il ne peut pas ne pas évoquer ces silhouettes figées au cœur des grands rassemblements avignonnais. Des acteurs eux aussi. Qui se dressent aux carrefours où autrefois on aurait mis un calvaire, ou un ex-voto. Peut-être assurent-ils une sorte de correspondance avec eux.

Jean-Louis Perrier

Goûtez à tous
les livres de l'été.



Tous les
livres de l'été,
guides de voyage,
cahiers de vacances.

www.chapitre.com
fax : 01 55 33 60 61
3615 Alir (2,29€/mn)

chaPitre.com
LIBRAIRE SUR INTERNET

Adieu à Claude Sautet, peintre des émotions d'une époque révolue

Le réalisateur est mort à Paris, le 22 juillet, à l'âge de soixante-seize ans. Il souffrait depuis plusieurs années d'un cancer du foie

NÉ À MONTRouGE, en banlieue parisienne, le 23 février 1924, Claude Sautet avait suivi les cours des Arts décoratifs, adhéré au Parti communiste à la Libération – pour le quitter en 1952 –, étudié à l'Idhec (Institut des hautes études cinématographiques) en 1946-1947 et travaillé comme critique musical à *Combat* en 1949-1950. Ces débuts dessinent assez fidèlement la figure de cet homme de culture et d'engagement, aux curiosités multiples. Il débute dans le cinéma par la « petite porte » de l'assistantat, celle de collaborations compétentes, modestes, généralement pas mentionnées aux génériques. Cela restera l'une de ses caractéristiques : même devenu l'un des cinéastes français les plus en vue, voire l'archétype d'une certaine idée du cinéma français – ou d'une certaine idée française du cinéma –, Claude Sautet ne cessera jamais de travailler, un peu ou beaucoup, au scénario de réalisateurs amis (Georges Franju, Jean-Paul Rappeneau, Alain Cavalier, Yves Robert, Marcel Ophüls...) ou de nombreux autres auprès desquels il sera appelé en renfort – Truffaut l'avait surnommé « le ressembleur de scénarios ».

Intellectuel cinéophile, Claude Sautet se trouve précipité presque par inadvertance dans la réalisation. Auteur d'un unique court métrage (*Nous n'irons plus au bois*, 1950), il est nommé réalisateur en 1955 de *Bonjour sourire*, à la place de Robert Dhéry, qui renonce à la dernière minute. Il reniera ensuite ce film, interprété notamment par Henri Salvador, Annie Cordy, Louis de Funès et Jean Carmet. Ses véritables débuts ont lieu en 1959 avec la réalisation de *Classe tous risques*, solide polar adapté de José Giovanni, avec Lino Ventura et Jean-Paul Belmondo. Le film est une réussite, appuyée à la fois sur la tradition française du film policier et sur les références au film noir américain, servie par une réalisa-

tion très sûre et une interprétation impeccable.

Il ne peut néanmoins pas être considéré indépendamment de sa date de création. Au même moment, Jean-Luc Godard réalise *A bout de souffle*. Tout ce que le jeune cinéma français compte alors de plus dynamique est engagé dans l'aventure de la modernité symbolisée par les auteurs de la nouvelle vague issus des *Cahiers du cinéma*, mais aussi par les recherches d'Alain Resnais, de Chris Marker, de Jean Rouch, d'Agnès Varda. Même dans l'univers du genre policier – et sans aller jusqu'aux ruptures radicales de Godard –, Jean-Pierre Melville, avec *Bob le flambeur* et *Deux hommes dans Manhattan*, vient d'ouvrir des pistes audacieuses.

Claude Sautet, par ailleurs héritier des traditions de la corporation au moment où elles sont battues en brèche par les « jeunes turcs », apparaît aussitôt comme une figure du passé du cinéma français, un membre de la garde montante de cette « qualité française » dénoncée par François Truffaut. Son film suivant, *L'Arme à gauche* (1964), d'après, cette fois, un roman de Charles Williams, et de nouveau avec Lino Ventura, est un film d'aventures exotiques à huis clos dans un bateau. Son efficacité ne modifie en rien l'appréciation positive mais limitée inspirée par *Classe tous risques*.

ENTOURÉ DE GRANDS ACTEURS

Mais l'œuvre de l'auteur Claude Sautet (également scénariste de tous ses films) commence véritablement avec *Les Choses de la vie*, en 1969. Ce film, presque entièrement constitué d'un flash-back – un homme revoit sa vie au moment où il est victime d'un accident de voiture –, réunit les principales caractéristiques de l'œuvre de la décennie à venir. Celle-ci s'illustre par une étude psychologique des représentants de la moyenne bourgeoisie contemporaine et, à travers ces portraits méticuleux, par la mise à jour de certains traits marquants de la France des années 70. Claude Sautet devient le chroniqueur attentif des années Pompidou puis des années Giscard, généralement vues depuis un milieu social aisé, avec un mélange savamment dosé de précision clinique et de bienveillance.

Le regard qui porte le cinéaste sur les personnages qui lui sont proches tient dans une grande mesure aux interprètes dont il s'entoure : Michel Piccoli et Romy Schneider, dès *Les Choses de la vie*, puis à nouveau dans *Max et les Ferrailleurs* (escapade, en 1971, du côté de la marginalité banlieusarde et de l'intégrisme moralisateur) ; Yves Montand et Romy Schneider dans *César et Rosalie*, en 1972 ; Montand, Piccoli (et Serge Reggiani) dans *Vincent, François, Paul et les autres*, en 1974 ; Piccoli dans *Mado*, en 1976 ; Romy Schneider dans *Une histoire simple*, en 1978.

Les scénarios, les dialogues – qu'ils soient cosignés avec Jean-Loup Dabadie, Claude Néron ou Paul Guimard – et les images du chef opérateur Jean Boffety composent des figures attachantes, filmées avec tendresse par le réalisateur et défendues avec chaleur par ses comédiens fétiches. Si, à leurs côtés, nombre de très bons acteurs (Léa Massari, Jean Bouise, Bernard Fresson, François Perrier, Georges Wilson, Sami Frey, Gérard Depardieu, Stéphane Audran, Ludmila Mikaël, Marie Dubois, Jacques Dutronc, Charles Denner, Julien Guiomar, Michel Aumont, Claude

Dauphin, Bruno Cremer, Claude Brasseur) sont remarquablement mis en valeur par des seconds rôles réglés au quart de poil, le trio Schneider-Montand-Piccoli incarne le cinéma de Sautet de manière caractéristique, exemplaire de toute une veine du cinéma français.

Volontiers chaleureuse ou haute en couleurs, grâce en particulier au charme – magnifié comme rarement – de Romy Schneider et à la gouaille sans retenue de Montand en César, en Vincent ou plus tard en Alex dans *Garçon !*, la palette de Claude Sautet n'est pas pour autant dépourvue de teintes sombres. C'est finalement Michel Piccoli qui se révélera porteur des plus riches ambiguïtés dans le rôle de Max, le flic puriste, mais surtout dans celui de Simon Léotard, homme d'affaires piégé dans une maelström de combines dans *Mado*, l'un des films les plus ambitieux du réalisateur. Il évoque d'une manière troublante les magouilles financières et politiques des années 70.

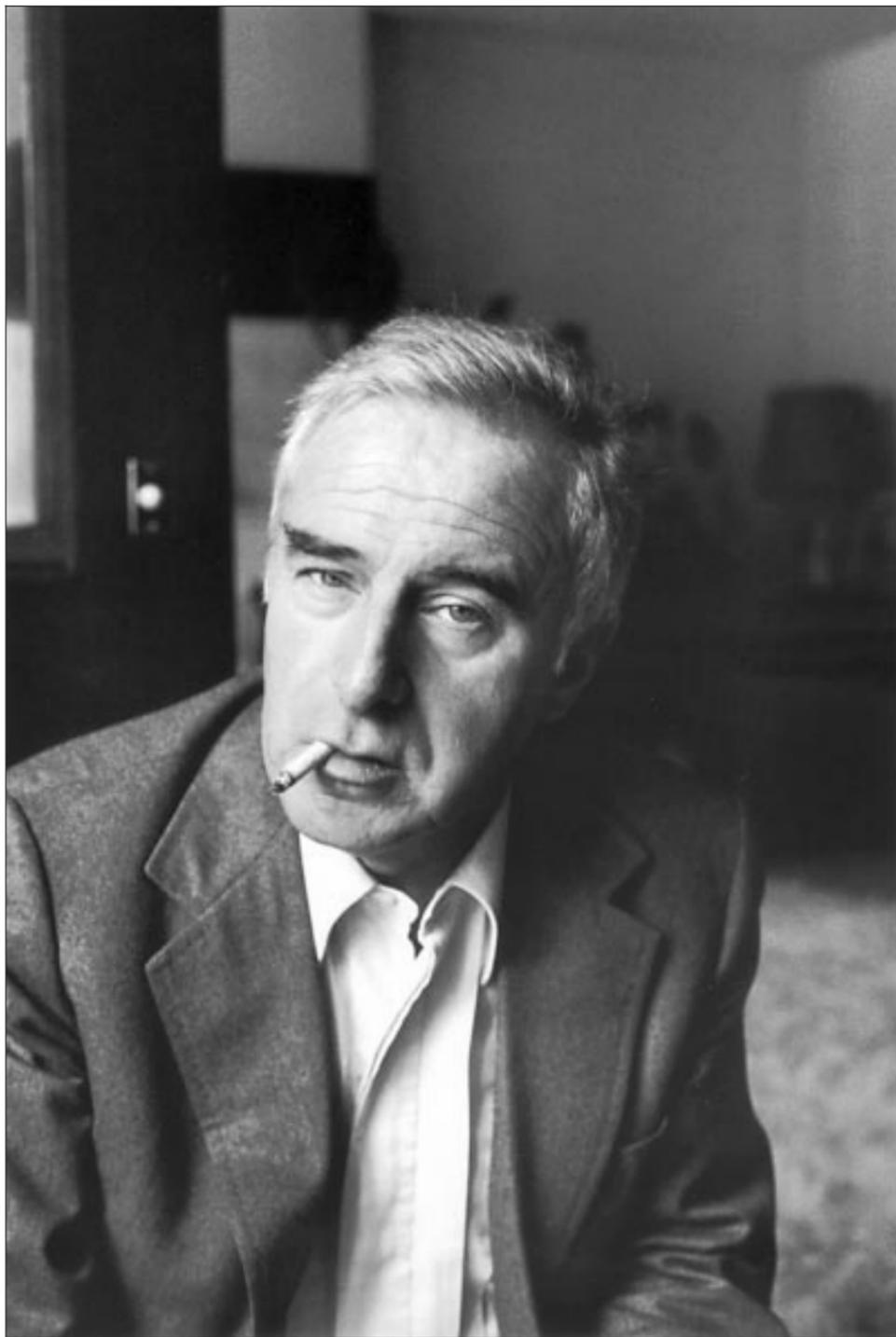
En 1980, une époque se termine. Claude Sautet tente un premier changement de génération avec *Un mauvais fils*, « sujet de société » (la drogue, le conflit entre parents et enfants), qui est un film décevant, malgré la présence de Patrick Dewaere. Trois ans plus tard, il tente de revenir à la période antérieure avec *Garçon !*. On y retrouve Yves Montand, qui ne mesure pas sa faccande, et tous les signes de reconnaissance – bistrot parisiens, scènes filmées à travers des vitres battues de pluie, ouverture de volets dans une maison en bord d'Atlantique, amitiés masculines –, qui sont de véritables repères au sein d'une œuvre indiscutablement personnelle. Mais le dispositif est fatigué.

Cinéaste d'une époque, avec un talent évident et un très sage classicisme dans sa manière de filmer, Claude Sautet paraît alors devoir être dépassé par les évolutions du cinéma. Il effectue au contraire un spectaculaire rétablissement avec ce qui est peut-être son meilleur film, en tous cas le plus audacieux et le plus libre, *Quelques jours avec moi* (1987). Il est servi par une troupe d'acteurs magnifiques emmenés par Sandrine Bonnaire et Daniel Auteuil.

A ce film solaire, ludique, répond une autre réalisation, glaciale, toute de retenue, mais également admirable, *Un cœur en hiver* (1991), avec cette fois Auteuil et Emmanuelle Béart, à nouveau exceptionnels. Suivra, avec la même actrice et Michel Serrault, un étrange récit, *Nelly & Monsieur Arnaud*, en 1995. Un film dont, malgré son caractère funèbre, on ne voulut pas croire



Sami Frey, Yves Montand et Romy Schneider dans « César et Rosalie ».



Claude Sautet en 1980.

alors qu'il était le chant du cygne d'un cinéaste déjà frappé par la maladie qui vient de l'emporter, au terme de plusieurs jours de coma. Depuis *Classe tous risques*, l'ensemble de son œuvre aura été empreint d'une touchante nostalgie pour un monde qui disparaît. *Nelly & M. Arnaud* recevra le César du meilleur réalisateur et celui du meilleur acteur, le prix Louis-Deluc et celui de la Critique. Ce seront les ultimes consécration d'un cinéaste qui aura été à la fois un des réalisateurs les mieux établis, les plus reconnus, et un homme resté volontairement à l'écart des postes honorifiques et des contreparties matérielles et symboliques que le monde des images est si prompt à distribuer.

Jean-Michel Frodon

Jean-Paul Rappeneau : « Un maître qui doutait »

« JE NE SAIS PAS si j'ai perdu un père ou un frère, en tout cas un ami, nous a déclaré le cinéaste, lundi 24 juillet. Depuis son intervention décisive sur *La Vie de château* (1965), grâce à laquelle c'est devenu un film, mon premier film, je n'ai jamais rien fait dans ma vie de cinéaste sans en parler avec lui.

» Et je ne suis pas le seul : il a joué un rôle discret mais essentiel dans le cinéma français des années 60 et 70, il était comme un maître que tous consultaient, et dont les avis rassuraient, alors que lui-même était constamment

dans le doute. Encore au début de cette année, je lui ai parlé du scénario sur lequel je travaille, très vite il m'a dit : « Arrête ! Ne m'en raconte pas plus ! Fais ça ! Avance, mais n'oublie pas Lubitsch. » C'était exactement les mots dont j'avais besoin pour continuer.

» Il était à la fois l'héritier d'une tradition française exemplairement représentée par Jacques Becker, et l'un de ceux qui avaient le mieux appris les leçons d'efficacité du grand cinéma de genre américain, notamment de Billy Wilder, un des ses cinéastes favoris. On a fait de lui le peintre des années Pompidou et Giscard, mais, malgré la précision de son regard, ce n'était pas un sociologue, plutôt un musicien. Il adorait Jean-Sébastien Bach, c'est à son exemple qu'il aura toute sa vie cherché la note juste, la perfection de la composition, en professant la place essentielle du rythme dans l'écriture du scénario. Pour lui, le scénario contenait la mise en scène.

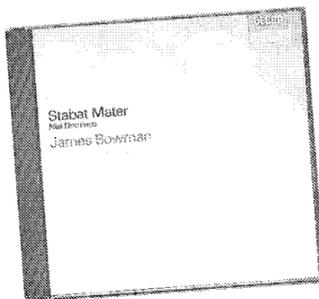
» Il m'a appris – à moi comme à d'autres – l'importance d'un ressort dramatique souterrain, comme une corde cachée et tendue, courant sous le récit, avec de très brefs éclats, des ruptures violentes dont, à l'écran, les colères de Michel Piccoli auront été la plus juste expression : ces éclats étaient ceux-là mêmes dont Claude était coutumier. »



Michel Serrault et Emmanuelle Béart, dans « Nelly & M. Arnaud », le dernier film de Claude Sautet.

RÉVISEZ VOS CLASSIQUES

Réviser cet été avec Le Monde, France Inter, la Fnac et Universal 55 chefs-d'œuvre de la musique classique.



vivaldi. stabat mater.

La voix de Vivaldi. La plus grande simplicité d'écriture est à la source des compositions vocales de Vivaldi. La voix doit en exprimer toute la sensibilité de la manière la plus naturelle alors que l'accompagnement orchestral devient de plus en plus raffiné. Le haut-contre James Bowman joue de son timbre vocal comme d'un instrument, modifiant ces partitions à l'origine religieuses, en une suite de multiples variations. Son interprétation pudique, met à nu la clarté de l'atmosphère. La direction d'Hogwood est lumineuse d'intelligence et de finesse. C'est l'un des grands hommages consacré au maître de Venise.

Vous découvrirez des extraits de cet album sur France Inter, à 16h dans l'émission de Frédéric Lodéon, "Carrefour de Lodéon".

Le Monde

LUNDI 24 JUILLET

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

- 15.10 Le Monde des idées. Thème : Le hasard. Invité : Henri Atlan. LCI
- 19.55 et 23.45 TV 5 l'Invité. Les danseuses de Crazy Horse. TV 5
- 21.10 Rhinocéros, halte aux massacres ! Forum
- 23.10 Requins, la fin du massacre ? Forum

MAGAZINES

- 19.00 Best of NPA. Canal +
- 19.30 Rive droite, rive gauche. Paris Première
- 21.05 Le Point. Qui mène en prison. Les femmes flics. TV 5
- 21.05 La Route. Best of. Canal Jimmy
- 22.35 Photos de vacances. Clubs de vacances. TF 1
- 23.40 Paris dernière. Paris Première
- 0.20 Les Dossiers de l'Histoire. Vatican 1929, naissance d'un Etat [1/3]. France 3

DOCUMENTAIRES

- 20.15 Reportage. Retardé !
- 20.30 Terre François Joseph. Au cœur de l'Arctique mystérieux. Odyssee
- 21.25 Guépards en famille. Odyssee
- 21.40 J'ai du bon Tibet. Planète
- 22.35 Ulay, en photo. Planète

- 22.45 Paquebots de légendes. [1/4]. Premières traversées. Odyssee
- 23.25 Rendez-vous avec le crime. L'affaire Sagawa : enquête sur un crime cannibale. France 3
- 23.35 Fils du siècle, sa vie racontée par mon père. [1/5]. 1920-1939, Une maison froide. Planète
- 23.35 Au-delà de l'horizon. [2/9]. Cook, le laboureur du Pacifique. Histoire
- 0.05 Nord-Vietnam. Planète
- 0.10 Aux pays de France. Le vin en Centre-Loire. Odyssee
- 0.25 Nathalie Sarraute. [2/6]. Histoire

SPORTS EN DIRECT

- 20.30 Football. Jubilé Pascal Olmeta. Marseille - Bastia. Eurosport

DANSE

- 0.30 Balanchine Celebration : Apollon. Ballet. Chorégraphie de George Balanchine. Musique de Stravinski. Par le New York City Ballet. Avec Nilas Martin (Apollon), Zhanna Ayupova (Calliope), et l'Orchestre du New York City Ballet, dir. Hugo Fiorato. Mezzo

MUSIQUE

- 21.00 « Echo et Narcisse ». Opéra de Gluck. Mise en scène de Herbert Wernicke. TF 1
- 22.10 Profiler. Le roi des souris. 13^{ème} RUE
- 22.40 First Wave. La récolte. 13^{ème} RUE
- 23.15 Millennium. [2/2]. L'heure est proche. France 2

- 21.00 « Xerxès ». Opéra de Haendel. Par l'Orchestre de l'Opéra national britannique, dir. Charles Mackerras. Muzzik
- 22.40 Chopin. Nocturne (op.27, n° 2). Avec Marc Laforêt (piano). Par le pianiste Marc Laforêt. Mezzo
- 23.00 Fêtes romantiques de Nohant. Avec Gary Hoffman, violoncelle ; Philippe Bianconi, piano. Mezzo
- 0.00 La Musique de l'été. Clip. France 2

THÉÂTRE

- 21.00 L'Ecole des femmes. Pièce de Molière. Mise en scène de Robert Manuel. Paris Première

TÉLÉFILMS

- 20.30 Le Diable au corps. Gérard Vergez. Festival
- 21.00 L'Été de la Révolution. Lazare Iglesias [2/2]. Histoire

COURTS MÉTRAGES

- 22.50 Court-circuit. Ecoute ta vie ; Happy Hour ; Une robe d'été. Arte

SÉRIES

- 20.50 Urgences. Pas facile d'être soi. Mettons les choses au clair. Naissances. France 2
- 20.55 Joséphine, ange gardien. Le Miroir aux enfants. TF 1
- 22.10 Profiler. Le roi des souris. 13^{ème} RUE
- 22.40 First Wave. La récolte. 13^{ème} RUE
- 23.15 Millennium. [2/2]. L'heure est proche. France 2

PLANÈTE

- 21.40 J'ai du bon Tibet Jean-Loup Martin trace ici le portrait d'un des grands auteurs de la bande dessinée franco-belge classique. Gibert Gascart, plus connu sous le pseudonyme de Tibet, est de ceux, avec Hergé, Roba, Macherot, Will, Jacobs ou Greg, qui participèrent aux belles heures de la BD des années 50-60. C'est au côté d'André-Paul Duchâteau qu'il connaît la célébrité, avec le personnage de Ric Hochet.

FILMS

- 20.06 Les Pleins Pouvoirs ■■ Clint Eastwood (Etats-Unis, 1996, 1 min) O. TSR
- 20.30 L'Arlésienne ■■ Jacques de Baroncelli (Fr., 1930, N., 90 min) O. Ciné Classics



- 20.45 Secret défense ■■■ Jacques Rivette. Avec Sandrine Bonnaire, Jerzy Radziwilowicz (France, 1997, 125 min) O. Arte
- 21.10 L'Apiculteur ■■ Theo Angelopoulos (Fr. - Gr., 1987, 125 min) O. Cinéstar 2
- 22.00 La Sentinelle ■■ Arnaud Desplechin (France, 1992, 145 min) O. Ciné Cinémas 2
- 22.10 La Veuve noire ■■ Bob Rafelson (Etats-Unis, 1986, v.o., 100 min) O. Ciné Cinémas 1
- 22.20 Les Dents de la mer ■■ Steven Spielberg (EU, 1975, v.o., 125 min) O. Ciné Cinémas 3
- 22.30 Même les cow-girls ont du vague à l'âme ■■ Gus Van Sant (Etats-Unis, 1995, 95 min) O. Cinéfaz
- 23.10 Cour martiale ■■ Anthony Asquith (GB, 1955, N., v.o., 105 min) O. Ciné Classics
- 23.15 La Beauté du diable ■■ René Clair (France, 1949, N., 95 min) O. Cinétoile
- 0.50 L'Homme du Kentucky ■■ Burt Lancaster (Etats-Unis, 1955, 100 min) O. Cinétoile
- 0.50 Le Chêne ■■ Lucian Pintilie (Roumanie, 1991, 110 min) O. Cinéstar 2
- 0.50 Soleil vert ■■ Richard Fleischer (EU, 1973, 100 min) O. Ciné Cinémas 2
- 1.25 War Games ■■ John Badham (Etats-Unis, 1983, 110 min) O. Cinéfaz
- 3.55 La Planète sauvage ■■ René Laloux (Fr. - Tch., 1973, 70 min) O. Canal +

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

- 16.45 Dawson.
- 17.35 Sunset Beach.
- 18.05 Sous le soleil.
- 19.05 Walker, Texas Ranger.
- 20.00 Journal, Météo.
- 20.55 Joséphine, ange gardien. Le Miroir aux enfants.
- 22.35 Photos de vacances. Clubs de vacances.
- 0.05 TF 1 nuit, Météo.

FRANCE 2

- 17.30 Brigade des mers.
- 18.20 Hélicops.
- 19.15 Un livre, des livres.
- 19.20 Qui est qui ?
- 19.50 Un gars, une fille.
- 20.00 Journal, Météo.
- 20.50 Urgences. Pas facile d'être soi. Mettons les choses au clair. Naissances.
- 23.15 Millennium.
- 0.00 La Musique de l'été.
- 0.10 Journal, Météo.

FRANCE 3

- 18.20 Questions pour un champion.
- 18.48 La Météo des plages.
- 18.50 Le 19-20 de l'info, Météo.
- 20.05 Tout le sport.
- 20.20 C'est mon choix pour l'été.
- 20.55 Don Camillo monseigneur Film. Carmine Gallone.
- 22.50 Météo, Soir 3.
- 23.25 Rendez-vous avec le crime.
- 0.20 Les Dossiers de l'Histoire.

CANAL +

- 16.30 Oscar Wilde ■■ Film. Brian Gilbert O.
- En clair jusqu'à 20.30
- 18.25 Ils ont Part d'y croire. L'art automobile.
- 19.00 Best of Nulle part ailleurs.
- 19.45 Flash infos.
- 20.00 Le Zapping.
- 20.03 Lascars.
- 20.30 Les Simpson.
- 20.35 Le Barbier de Sibérie Film. Nikita Mikhalkov O.
- 23.20 Corridas. Joselito, Jose Tomas et Manzanaras.
- 0.50 L'homme qui en savait trop... peu Film. Jon Amiel (v.o.) O.

Le Monde TELEVISION

FRANCE-CULTURE

17.30 A Voix nue : Janine Reiss Pianiste, chef de chant, Janine Reiss, qui fut l'élève de Lazare Lévy et d'Yves Nat, est une musicienne complète, mais peu connue. Ce n'est pourtant pas faute d'avoir travaillé avec les plus grands, Maria Callas ou Teresa Berganza. De lundi à vendredi, France-Culture consacre cette semaine sa série « A Voix nue » à cette artiste de l'ombre, qui a enregistré peu de disques.

CINÉ-CLASSICS

18.55 Une leçon d'amour ■■ David Erneman, gynécologue, quadragénaire, marié et père de famille, a trompé sa femme avec une de ses patientes. Celle-ci est partie pour Copenhague afin de rejoindre son ancien fiancé. Mais l'époux volage ne l'entend pas de cette oreille. Ingmar Bergman dramatisé dans ce film le thème, cher à son cœur, de la crise conjugale, et lui donne une nouvelle dimension.

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

- 19.55 et 23.55 TV 5 l'Invité. Bisso na Bisso. TV 5
- 21.00 Jérusalem, ville sainte écartelée. Forum
- 22.00 Palestine, an I. Forum
- 23.00 Irak, la guerre d'usure. Forum

MAGAZINES

- 13.50 La Cinquième rencontre... L'Homme et son univers. Les êtres vivants : La vie des Inuits aujourd'hui. La Cinquième
- 15.10 Les rencontres de l'été. Samy Naceri. LCI
- 17.00 Les Lumières du music-hall. Félix Leclerc. Renaud. Paris Première
- 19.00 Archimède. Un laser révolutionnaire. Un espoir pour les parkinsoniens. Voyage dans les vaisseaux. Volcans de laboratoire. Portrait de Kevin Warwick. Arte
- 20.50 Zone interdite. Vacances, l'enfer de la route. M 6
- 20.55 La Carte aux trésors. Destination : Le Centre. France 3
- 21.00 Le Gai Savoir. Les grands débats. La solidarité est-elle une illusion ? Invités : Martine Aubry ; Claude Imbert ; André Santini ; Cheick Modibo Diarra ; Daniel Cohen. Paris Première
- 22.15 Ça se discute. Grandir sans ses parents. TV 5
- 23.25 Y'a de la voix... Les grandes voix. France 3
- 0.30 Les Chemins de l'impossible. Détroit de Bering : chasseurs de baleines. Java, les hommes du volcan. M 6

DOCUMENTAIRES

- 17.00 Tashkent, la fin d'un monde. [1/2]. Histoire
- 17.15 L'Équipier. Planète
- 17.15 Terre François Joseph. Au cœur de l'Arctique mystérieux. Odyssee
- 17.45 Les Grands Crimes du XX^e siècle. Ted Bundy, meurtrier en série. TMC
- 18.00 L'Actors Studio. Willem Dafoe. Paris Première
- 18.05 Bornéo, la forêt sans terre. La Cinquième
- 18.10 L'Univers de Stephen Hawking. [2/6]. Au commencement... Planète
- 18.10 Les Indiens d'Amérique racontés par eux-mêmes. [1/6]. Le Nord-Est : Premiers contacts. Odyssee
- 19.00 Jérusalem, destins croisés. Planète
- 19.35 Le Caravage, peintre et meurtrier. Odyssee

- 20.00 100 ans de films d'horreur. Les fantômes. Ciné Classics
- 20.15 Reportage. Les Motardes de Lima. Arte
- 20.30 Mongolie, merveille de la nature. [3/3]. L'eau du désert, source de vie. Planète
- 20.30 La Cathédrale de Bourges. Odyssee
- 20.45 La Vie en face. Une journée chez ma tante, au mont-de-piété. Arte
- 20.50 Parlez-moi d'amour. [4/5]. Ne me quitte pas. France 2
- 21.15 Franciska. Planète
- 21.30 La Révolution du clonage. Odyssee
- 22.00 Nathalie Sarraute. [3/6]. Histoire
- 22.20 La Chine, dragon millénaire. [10/13]. Hangzhou, paradis de la soie. Odyssee
- 23.00 Avec André Gide. Planète
- 23.00 Jo Le Guen, rameur des océans. Pathé Sport
- 23.10 Récréations. Téva
- 23.40 California Visions. [2^e volet]. Canal Jimmy
- 0.10 J'ai du bon Tibet. Planète
- 0.20 Omnibus Cracked Actor. David Bowie. Canal Jimmy
- 0.35 Métropolitain, un siècle de métro parisien. Histoire

SPORTS EN DIRECT

- 19.00 Athlétisme. Grand Prix IAAF. Meeting de Barcelone. Eurosport
- 20.30 Volley-ball. Tournoi de qualification olympique : France - Canada. Eurosport

DANSE

- 17.45 Sonata do mar. Ballet. Chorégraphie de Janica Draisma et Albert Jan van der Stel. Musique de John Cage. Mezzo

MUSIQUE

- 18.00 Festival de Saint-Denis. Mélodies à deux voix et piano. Avec Sophie Marin-Degor, soprano ; Claire Brua, mezzo-soprano ; Stéphane Cyferstein, piano. Mezzo
- 19.00 Brahms et Haydn par le Quatuor Castagneri. Avec Jean-Marc Bourret (violin) ; Martial Gauthier (violin) ; Yonan Markovitch (violoncelle) ; Daniel Vagner (alto). Mezzo
- 19.15 Andreas Staier. Auditorium du Louvre, octobre 1997. Muzzik
- 20.10 Il Giardino Armonico. Œuvres de Vivaldi. Dir. Giovanni Antonini. Muzzik

- 21.00 Bach par Paul Badura-Skoda. Mezzo
- 21.00 L'Ensemble A Sei Voci interprète Monteverdi. Sablé-sur-Sarthe 1997. Muzzik
- 21.30 « Le Couronnement de Poppée ». Opéra de Monteverdi. Par les Musiciens du Louvre, dir. Marc Minkowski. Arte
- 21.55 Musique de chambre. Flâneries musicales de Reims. Avec Olivier Charlier, violon ; Henri Demarquette, violoncelle ; Laure Favre-Kahn, piano. Mezzo
- 22.55 The Joshua Redman Quartet. Montréal, juillet 1995. Muzzik
- 23.00 Nabucco. Opéra de Verdi. Arènes de Vérone, juin 2000. Par l'Orchestre et les Chœurs des Arènes de Vérone, dir. David Oren. Mezzo
- 0.10 Charles Lloyd. Jazz à Vienne 1999. Avec Charles Lloyd. Muzzik

TÉLÉFILMS

- 18.30 L'Été de la Révolution. Lazare Iglesias [1/2]. O. Histoire
- 19.00 Flash. Simon Winger. Disney Channel
- 20.30 Couchettes express. Luc Béraud. Festival
- 22.20 Il n'y a pas d'amour sans histoires. Jérôme Foulon. Festival
- 22.45 La Raçon de la peur. Bruce Seth Green. O. M 6
- 0.00 Le Cocu magnifique. Pierre Boutron. Festival

SÉRIES

- 17.20 New York Undercover. Los Macheteros. 13^{ème} RUE
- 17.40 L'Inspecteur Beck. L'Assassin de l'agent de police. Festival
- 19.00 L'Homme de fer. Culpabilité évidente. 13^{ème} RUE
- 19.30 Mission impossible. Reflet. O. Série Club
- 20.05 Les Simpson. Un Homer à la mer. O. Canal +
- 20.45 Le Caméléon. Le négociateur. Confrontations. Série Club
- 20.50 La Vie à cinq. Mise au point. O. Téva
- 21.45 Gabriel Bird, profession enquêteur. Monstre qui sommeille. 13^{ème} RUE
- 22.00 Friends. Celui qui soignait les piqûres de méduses (v.o.). Celui qui ne voyait qu'un chat (v.o.). Celui qui avait les menottes (v.o.). Canal Jimmy
- 22.30 Lexx. Aurore. O. Le procès de Stan. O. Canal +
- 23.20 New York District. La rémission (v.o.). 13^{ème} RUE

FILMS

- 14.45 L'Apiculteur ■■ Theo Angelopoulos (Fr. - Gr., 1987, 125 min) O. Cinéstar 1
- 16.15 Beau fixe ■■ Christian Vincent (France, 1992, 90 min) O. Ciné Cinémas 2



- 17.15 L'Arlésienne ■■ Jacques de Baroncelli. Avec Blanche Montel, Jim Gérald (Fr., 1930, N., 90 min) O. Ciné Classics
- 18.50 La Veuve noire ■■ Bob Rafelson (Etats-Unis, 1986, 100 min) O. Ciné Cinémas 2
- 19.10 Le Gang des frères James ■■ Walter Hill (Etats-Unis, 1980, 105 min) O. Cinéfaz
- 20.30 Cour martiale ■■ Anthony Asquith (GB, 1955, N., v.o., 110 min) O. Ciné Classics
- 20.30 Le Seigneur de l'Aventure ■■ Henry Koster (Etats-Unis, 1955, 90 min) O. Ciné Cinémas 1
- 21.00 Allonsanfàn ■■ Vittorio Taviani et Paolo Taviani (Italie, 1975, v.o., 110 min) O. Ciné Cinémas 3



- 22.00 Une vie moins ordinaire ■■ Danny Boyle. Avec Ewan McGregor, Holly Hunter (GB - EU, 1997, v.o., 105 min) O. Ciné Cinémas 1
- 22.00 The Crow ■■ Alex Proyas (Etats-Unis, 1994, 100 min). TSR
- 22.30 Shanghai Triad ■■ Zhang Yimou (France - Chine, 1995, v.o., 105 min) O. Paris Première
- 23.15 Un été inoubliable ■■ Lucian Pintilie (Fr. - Roum., 1994, 80 min) O. Cinéstar 2
- 23.30 Cléo de 5 à 7 ■■ Agnès Varda (France, 1961, N., 90 min) O. Canal + Vert
- 23.35 La vida alrededor ■■ Fernando Fernán Gómez (Esp., 1959, N., v.o., 100 min) O. Ciné Classics
- 23.45 L'Œuvre au noir ■■ André Delvaux (Fr. - Bel., 1988, 105 min) O. Cinéstar 1
- 0.10 A Brighter Summer Day ■■ Edward Yang (Taiwan, 1991, v.o., 180 min) O. Cinéfaz
- 1.20 Jumpin' Jack Flash ■■ Penny Marshall (Etats-Unis, 1986, 100 min) O. Ciné Cinémas 1
- 2.15 Baxter ■■ Jérôme Boivin (France, 1988, 80 min) O. Ciné Cinémas 2

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

- 13.55 et 19.55 J'ai deux métiers.
- 14.00 Les Feux de l'amour.
- 14.50 Côte Ouest.
- 15.45 Les Dessous de Palm Beach.
- 16.45 Dawson.
- 17.35 Sunset Beach.
- 18.05 Bornéo, la forêt sans terre.
- 18.55 C'est quoi la France ?
- 19.00 Archimède. Magazine.
- 19.45 Météo, Arte info.
- 20.15 Reportage. Les Motardes de Lima.
- 20.45 Une journée chez ma tante, au mont-de-piété.
- 21.25 Musica en direct. Présentation de l'opéra.
- 21.30 Le Couronnement de Poppée. Opéra en un prologue et trois actes de Claudio Monteverdi.
- 0.45 Palerme-Milan, aller simple ■■ Film. Claudio Fraggaso (v.o.) O.

FRANCE 2

- 13.50 Section K3. Le Maniaque de la pleine lune.
- 15.20 Tiercé. A Chantilly.
- 15.35 Chiquinha Gonzaga. [3/30].
- 16.30 Conan.
- 17.25 Brigade des mers.
- 18.20 Hélicops.
- 19.10 et 23.00 Un livre, des livres.
- 19.15 Qui est qui.
- 19.50 Un gars, une fille. Au ski.
- 20.00 Journal, Météo.
- 20.50 Parlez-moi d'amour. [4/5]. Ne me quitte pas.
- 23.05 Alliance cherche doigt ■■ Film. Jean-Pierre Mocky O.
- 0.40 Journal, Météo.

FRANCE 3

- 13.30 Keno.
- 13.35 La Loi de Los Angeles.
- 14.25 La croisière s'amuse. [1 et 2/2].
- 16.05 Va savoir. Bombardés et binious.
- 16.40 C'est l'été.
- 18.20 Questions pour un champion.
- 18.50 Le 19-20 de l'info, Météo.
- 20.05 Tout le sport.
- 20.20 C'est mon choix pour l'été.
- 20.55 La Carte aux trésors.
- 22.55 Météo, Soir 3.
- 23.25 Y'a de la voix... Les grandes voix.
- 1.20 La Télévision des festivals.

CANAL +

- 15.00 Petits frères. Film. Jacques Doillon O.
- 16.25 Velvet Goldmine ■■ Film. Todd Haynes O.
- En clair jusqu'à 20.30
- 18.29 Entre chien et chat.
- 18.30 Drôles de vies. Ils ont l'art d'y croire. Arkadius.
- 19.00 Best of Nulle part ailleurs.
- 19.45 Flash infos.
- 20.00 Le Zapping.
- 20.03 Lascars.
- 20.05 Les Simpson.
- 20.30 La fille d'un soldat ne pleure jamais Film. James Ivory O.
- 22.30 Lexx. Aurore. O. Le procès de Stan. O.
- 0.05 Soldier Film. Paul Anderson (v.o.) O.

SIGNIFICATION DES SYMBOLES

Les codes du CSA

- Tous publics
- Accord parental souhaitable
- Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
- Public adulte
- Interdit aux moins de 16 ans
- Interdit aux moins de 18 ans

ARTE

- 19.00 Nature. Exode rural et méga-cités ? [1/3]. De l'espace vital pour tous.
- 19.45 Météo, Arte info.
- 20.15 Reportage. Retardé !
- 20.45 Secret défense ■■ Film. Jacques Rivette O.
- 22.50 Court-circuit. Ecoute ta vie. Film. Züli Aladag.
- 0.25 Happy Hour. Bettina Schoeller.
- 0.35 Une robe d'été. François Ozon O.
- 22.55 Missing Link Film. Ger Poppelaars (v.o.).
- 0.55 Diva ■■ Film. Jean-Jacques Beineix.

M 6

- 19.15 Tintin. Le sceptre d'Ottokar [2/2].
- 19.50 Voile. Tour de voile 2000.
- 20.05 Notre belle famille.
- 20.40 Décrochage info, Cinésix.
- 20.50 Parole d'homme Film. Peter R. Hunt O.
- 23.00 Et la tendresse ?... Bordel II Film. Patrick Schulmann O.
- 0.50 Coiffeur pour dames Film. Jean Boyer O.

RADIO

FRANCE-CULTURE

- 20.30 Décibels.
- 22.10 Multipistes.
- 22.30 Surpris par la Nuit.
- 0.00 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUES

- 20.00 Festival de Radio France et Montpellier. Par l'Orchestre symphonique de Saint-Petersbourg, dir. Yuri Temirkanov : œuvre de Rimski-Korsakov, Beethoven, Dvorak.
- 22.00 Festival de Radio France et Montpellier Languedoc-Roussillon. Le trio de Nathalie Loriers, piano, avec Sal La Rocca, contrebasse et Joël Allouche, batterie.
- 23.00 Soirée privée.

RADIO CLASSIQUE

- 20.15 Les Soirées. Symphonie n° 11, de Haydn, dir. Christopher Hogwood.
- 20.40 Œuvres de Mendelssohn-Hensel, Weber, Zelter, Bach, Beethoven.
- 22.48 Les Soirées... (suite). Œuvres de Gounod, Mendelssohn-Hensel, Mendelssohn.

LA CINQUIÈME/ARTE

- 15.50 Tempête et marée noire, six mois après. Normandie.
- 16.20 Jeunesse.
- 17.10 Alfred Hitchcock présente.
- 17.35 100 % question.
- 18.00 Météo.
- 18.05 Bornéo, la forêt sans terre.
- 18.55 C'est quoi la France ?
- 19.00 Archimède. Magazine.
- 19.45 Météo, Arte info.
- 20.15 Reportage. Les Motardes de Lima.
- 20.45 Une journée chez ma tante, au mont-de-piété.
- 21.25 Musica en direct. Présentation de l'opéra.
- 21.30 Le Couronnement de Poppée. Opéra en un prologue et trois actes de Claudio Monteverdi.
- 0.45 Palerme-Milan, aller simple ■■ Film. Claudio Fraggaso (v.o.) O.

M 6

- 15.20 Code Quantum.
- 16.15 M comme musique.
- 17.25 Mission casse-cou.
- 18.25 Lois et Clark.
- 19.15 Tintin. Le crabe aux pinces d'or [1/2].
- 19.48 I-minute.
- 19.50 Voile. Tour de voile 2000.
- 19.54 Le Six Minutes, Météo.
- 20.05 Notre belle famille.
- 20.40 E = M 6 Découverte.
- 20.50 Zone cherche titre. Vacances, l'enfer de la route.
- 22.45 La Raçon de la peur. Téléfilm. Bruce Seth Green O.
- 0.30 Les Chemins de l'impossible.

RADIO

FRANCE-CULTURE

- 20.30 Accord parfait. Spécial festival de Radio France et Montpellier.
- 21.30 Fiction 30 (rediff.). Nickel, de Régine Detambel.
- 22.10 Multipistes.
- 22.30 Surpris par la Nuit.

FRANCE-MUSIQUES

- 20.00 Concert Euroradio. Par l'Orchestre philharmonique de Rotterdam, dir. Valery Gergiev : œuvres de Scriabine, Paganini, Rachmaninov, Beethoven.
- 21.30 Le Couronnement de Poppée. Opéra de Monteverdi. Par les Musiciens du Louvre-Grenoble, dir. Marc Minkowski, Mireille Delusch (Poppée), Anne Sofie von Otter (Nerone).

RADIO CLASSIQUE

- 20.15 Les Soirées. Aubade, de Poulenc, par l'Orchestre national de France, dir. C. Dutoit, P. Rogé, piano.
- 20.40 Le Quatuor Tsaye, la Violoncelliste Marie Hallynck et le Clarinetiste Ronald van Spaendonck. Œuvres de Webern, Schubert, Webern, Mozart.
- 22.35 Les Soirées... (suite). Symphonie n° 7 en mi mineur, de Mahler, dir. Bernard Haitink.

Le Monde TELEVISION

ARTE

20.15 Les Motardes de Lima Ce sont de véritables amazones des temps modernes : jeunes, jolies et incorruptibles. Ces nouvelles recrues

Accord entre les « rollers » et la préfecture de police de Paris

Le conflit portait sur l'itinéraire des randonnées

LE CONFLIT qui opposait la préfecture de police de Paris aux organisateurs de randonnées en roller, s'est apaisé, samedi 22 juillet. La préfecture, qui avait suscité l'émoi des patineurs en publiant un arrêté limitant les possibilités d'itinéraires, a fait machine arrière lors d'une réunion de concertation. Dimanche après-midi, les passionnés de roller ont pu retrouver leur balade traditionnelle dans les rues de Paris, escortés par des policiers à moto.

La querelle avait commencé jeudi 6 juillet. Avant l'affluence constatée aux rassemblements de rollers organisés chaque vendredi soir pour les patineurs confirmés, et chaque dimanche après-midi pour les débutants, la préfecture prend alors un arrêté destiné à « sécuriser davantage ces manifestations et [à] en réduire les désagréments pour les Parisiens ». Le texte impose aux organisateurs quatre parcours, des horaires fixes de circulation – entre 20 h 30 et 0 h 30 le vendredi, entre 14 h 30 et 17 h 30 le dimanche – et un itinéraire de 30 kilomètres maximum.

Le ministère a annoncé la mise en place d'un groupe de travail chargé de définir un statut du roller

Cette décision provoque un tollé parmi les associations. Ces dernières – Parisrollers et Rollers et coquillages – estiment que le texte préfectoral tue « la philosophie » de ces randonnées qui entretiennent un parfum d'imprévu en changeant d'itinéraire chaque semaine. « Les parcours fixes provoqueront inexorablement l'apparition de randonnées sauvages non encadrées, non sécurisées, du fait de la lassitude des participants », craignent les organisa-

teurs, dans un communiqué. Pour marquer leur désaccord, ils menacent de supprimer le système de balisage et de sécurité mis en place par leurs soins lors de ces rendez-vous rassemblant jusqu'à 20 000 personnes. Et passent à l'acte : les vendredis 14 et 21 juillet, des milliers de rollers refusent le parcours imposé par la préfecture et s'engouffrent pour des randonnées sauvages dans toutes les grandes artères de Paris, renouant avec les premières balades apparues en 1993. La circulation parisienne est perturbée, des embouteillages se forment.

La préfecture réagit rapidement. Samedi 22 juillet, elle propose un amendement assouplissant son arrêté du 6 juillet. Désormais, les organisateurs pourront soumettre à l'accord de la préfecture des parcours « distincts de ceux déjà autorisés ». Ceux-ci seront, en revanche, toujours soumis à la nouvelle réglementation en ce qui concerne les horaires et le kilométrage. A la sortie de la réunion, les associations de rollers se déclarent satisfaites.

Ce recul de la préfecture ne règle cependant pas le problème du statut du patineur dans la ville. Actuellement toujours assimilé à un piéton, le roller n'a en principe pas le droit de circuler sur la chaussée et doit rester cantonné aux trottoirs, au risque de gêner les piétons. En juin, le préfet de Paris, dans une lettre adressée au ministère de la Jeunesse et des Sports, proposait d'« assimiler le déplacement du roller à celui d'un cycliste avec les droits et les obligations qui s'y rattachent ».

Préoccupé par une pratique qui attire un public de plus en plus nombreux, le ministère a annoncé, samedi 22 juillet, la mise en place d'un groupe de travail chargé de définir un statut du roller et de rédiger un livre blanc. Dans cette perspective, des représentants des associations de roller et de la fédération française de rollerskating vont être reçus.

Stéphanie Pichon

Le prince Albert de Monaco se déclare « choqué » par les accusations françaises contre la principauté

Il dénonce un « amalgame entre fiscalité modérée et blanchiment »

LE RAPPORT de la mission d'information de l'Assemblée nationale sur la délinquance financière en Europe, qui accuse Monaco d'être un « centre offshore favorable au blanchiment » (*Le Monde* du 22 juin), continue de nourrir la polémique. Dans une entretenu accordé au *Journal du dimanche* et publié le 23 juillet, le prince Albert s'est déclaré « choqué et déçu » par les travaux de la commission, conduits par les députés socialistes Vincent Peillon (Somme) et Arnaud Montebourg (Saône-et-Loire). Contestant « le terme de paradis fiscal » retenu par la mission parlementaire pour désigner la principauté, le prince héritier affirme que les députés français se sont basés « non pas sur des faits réels mais sur des hypothèses et des rumeurs ».

« C'était un rapport très orienté qui voulait renforcer l'idée que Monaco est un endroit fait pour et par des riches », a-t-il ajouté. Le fils du prince Rainier, qui conteste vivement « cette image donnée de la principauté comme un pays assisté

par la France », rejette également les conclusions du rapport publié le 22 juin par le Groupe d'action financière sur le blanchiment des capitaux (GAFI), qui avait à son tour épinglé la principauté de Monaco (*Le Monde* du 23 juin). Le prince Albert estime que les deux rapports auraient effectué « un amalgame entre fiscalité modérée et blanchiment d'argent ».

Samedi 22 juillet, le prince Rainier a procédé à un remaniement partiel de son gouvernement. Franck Biancheri succède à Henri Fissore au portefeuille des finances et José Badia à Michel Sosso, au poste de conseiller – l'équivalent d'un ministre – des travaux publics. Ce dernier doit également être nommé administrateur d'Etat de la Société des Bains de Mer (SBM), qui gère notamment le casino de Monte-Carlo. La gestion de cet établissement a elle aussi fait l'objet de sévères critiques de la part de la mission d'information de l'Assemblée nationale, qui estimait qu'il fonctionnait « en dehors du respect des normes ». Le système de rémunération des agents aurait

notamment été utilisé « à des fins illégales de blanchiment ». Le ministre d'Etat (premier ministre) monégasque, Patrick Leclercq, a néanmoins précisé que ce remaniement n'avait « aucune relation » avec la publication de plusieurs rapports dénonçant la principauté.

« DÉPOUSSIÉRAGE DU TRAITÉ »

Le 27 juin, le gouvernement monégasque avait déjà dénoncé les conclusions auxquelles étaient parvenus les experts du GAFI et les députés français, qualifiant notamment le rapport de la mission parlementaire d'« opération de dénigrement menée au mépris des faits dans une vision délibérément orientée ». Particulièrement vindicatif, le prince Albert indique qu'à l'automne prochain, lors de la réunion de la commission mixte franco-monégasque, « l'ordre du jour comportera une réactualisation, voire un dépoussiérage, du traité de 1918 entre Monaco et la France ». Dans leur rapport, les députés français qualifiaient la principauté de « paradis fiscal, ban-

caire, fiduciaire et judiciaire ». Les parlementaires déplorait que l'Etat monégasque se contente d'une « législation lacunaire et de façade » alors que, selon eux, « l'afflux inévitable de capitaux résultant de l'existence d'une fiscalité privilégiée nécessite, en contrepartie, la mise en place d'un système bancaire rigoureux, l'existence d'une législation permettant de se prémunir contre l'anonymat des transactions, la garantie d'une coopération internationale policière, judiciaire, efficace, accordée en matière pénale ».

Des critiques similaires ont été portées par le GAFI dans son propre rapport. Cependant, le Groupe d'action financière a décidé au tout dernier moment de ne pas coucher Monaco sur la « liste noire » des pays blanchisseurs d'argent sale, préférant faire figurer la principauté sur une liste intermédiaire dite « grise », provoquant les réactions indignées de membres de la mission parlementaire française.

Fabrice Lhomme

Pour MM. Goasguen et Pasqua, M. Chevènement « devrait démissionner »

A CINQ JOURS du vote, par les 51 élus de l'Assemblée de Corse, du « plan » sur lequel se sont arrêtés les représentants de neuf groupes d'élus et le gouvernement, qui prévoit la possibilité pour une nouvelle assemblée d'adapter les lois nationales, quelques voix se sont élevées, lundi 24 juillet, en Corse et à Paris, pour demander la dissolution de l'Assemblée et la convocation de nouvelles élections territoriales.

Le président du Rassemblement pour la France (RPF), Charles Pasqua, a estimé, lundi, sur Europe 1, que les élus de l'assemblée de Corse « n'ont reçu aucun mandat de quiconque pour s'engager sur cette affaire ». Pour l'ancien ministre de l'intérieur, « les parlementaires sont légitimes » mais « l'assemblée territoriale de Corse n'a aucune légitimité pour discuter avec le gouvernement français », car « ce n'est pas une assemblée politique ». Pour M. Pasqua, le gouvernement, « s'il veut aller plus loin, (...) n'a qu'à dissoudre l'assemblée de Corse et demander aux Corses de se déterminer ». Nicolas Alfonsi, conseiller territorial (Parti radical de gauche), estime lui aussi, dans le quotidien *Corse-Matin*

du 24 juillet, que la convocation de nouvelles élections constitue une « vérification indispensable » pour connaître l'opinion de la « communauté corse ». L'ancien député de Corse-du-Sud, l'un des derniers opposants ouverts au plan gouvernemental, le 20 juillet, à Matignon, demande que le gouvernement, le cas échéant, « fasse connaître à l'opinion les raisons éventuelles d'un refus de dissolution » qui, s'il était confirmé, « ruinerait la démarche qu'il a choisie. Elle ne garderait que l'illusion de la transparence qu'il évoque en permanence ».

Le secrétaire général de Démocratie libérale, Claude Goasguen, qui juge en revanche « très positif » le dialogue et le plan proposés par Lionel Jospin aux élus corses, estime, dans un entretien au *Parisien dimanche* du 23 juillet, que le ministre de l'intérieur, Jean-Pierre Chevènement, « devrait démissionner ». Le député DL de Paris juge « lamentables » les réserves émises par M. Chevènement dans *Le Monde* du 19 juillet, et estime qu'« il ferait mieux de s'occuper de la sécurité dans nos banlieues et de l'immigration, plutôt que de discuter de la Corse sous les lambris de son ministère et de jouer les

sécuritaires en chambre », déclare-t-il, « mais il ne l'a pas fait au moment de l'affaire du préfet [Bernard] Bonnet, et ne le fera sans doute pas cette fois-ci non plus. Désormais, Chevènement ouvre sa gueule, mais ne part jamais ».

M. Pasqua a par ailleurs réaffirmé que M. Chevènement, étant « un républicain conséquent, devra un jour tirer les leçons de tout cela ». Un sondage, réalisé par l'IFOP auprès de 802 personnes le 21 juillet, au lendemain de la réunion de Matignon, selon la méthode des quotas, et publié le 23 juillet par le *Journal du Dimanche*, indique que 46 % des Français pensent que les mesures annoncées ne permettront pas de rétablir la paix civile en Corse, contre 45 % qui pensent le contraire (9 % sont sans opinion). De manière contradictoire, 59 % des Français sont « favorables » à la « possibilité pour l'Assemblée de Corse d'adapter les lois françaises à la situation locale de l'île avec le contrôle du Parlement », contre 30 % qui y sont hostiles, mais 61 % à être « opposés » à ce que, « à partir de 2004, l'Assemblée de Corse puisse voter des lois sans le contrôle du Parlement », contre 34 %.

Tirage du Monde daté dimanche 23 - lundi 24 juillet 2000 : 623 942 exemplaires.

1 3

Le Monde
DOSSIERS & DOCUMENTS
LITTÉRAIRES

L'Histoire, style roman

D'Alexandre Dumas à Marguerite Yourcenar, de Walter Scott à Umberto Eco, de l'Antiquité aux soubresauts du XX^e siècle, les grands auteurs et les grandes périodes du roman historique. Un genre populaire, réservoir inépuisable d'aventures, qui permet aussi la mise à distance d'enjeux, contemporains ou intimes. Pour l'été, un voyage romanesque dans le temps et dans l'espace...

M

UNE PUBLICATION DU MONDE
CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

Le groupe bancaire britannique HSBC détient plus de 98 % du CCF

LE CRÉDIT COMMERCIAL de France (CCF) a officiellement fait son entrée, lundi 24 juillet, dans le groupe britannique HSBC. Dans la matinée, le Conseil des marchés financiers (CMF) a rendu publics les résultats des offres publiques d'achat et d'échange (OPA et OPE) lancées par HSBC sur sa petite consœur française le 1^{er} avril 2000 : HSBC détient plus de 98,6 % des actions CCF.

Avant même de connaître les chiffres définitifs, les deux banques ont commencé à travailler ensemble sur leur future organisation. L'architecture générale est déjà connue. Elle sera « matricielle » : le président et le directeur général du CCF, Charles de Croisset et Charles-Henri Filippi, chapeauteront les activités exercées en France, les responsables de chaque activité répondant aussi hiérarchiquement au patron de la ligne de métier pour l'ensemble du groupe HSBC. La banque de détail, toutefois, restera sous autorité française. Depuis plusieurs semaines, les rencontres se multiplient, les équipes apprenant à se connaître.

A ce stade, la démarche est pragmatique et informelle. « Il n'y a rien de public ni d'officiel », relève un cadre. HSBC et le CCF n'ont pas jugé nécessaire de faire appel à un cabinet

de conseil pour piloter leur rapprochement. Elles n'ont pas non plus mis sur pied des groupes de travail, contrairement à ce qu'avaient fait BNP et Paribas. Leur situation est différente. Les deux banques ne font pas une fusion entre égaux. Le CCF racheté par HSBC devient un élément d'un immense groupe mondial qui n'en est pas à sa première acquisition. Pour l'heure, les équipes du CCF restent aussi sereines qu'on peut l'être dans une telle situation. « Les organisations syndicales ont eu l'occasion de rencontrer John Bond, le patron d'HSBC après la convention des cadres. Il a dit en substance qu'il appréciait les particularismes du CCF à condition qu'il y ait un retour sur fonds propres de 15 % », explique Luc Jouvenot, responsable du syndicat SNB-CGC du CCF. Il se félicite que la présence d'HSBC n'ait pas pesé dans la négociation d'un important accord d'entreprise, annoncé vendredi 21 juillet, et signé par la direction et tous les syndicats, unanimes.

L'accord confirme notamment un dispositif de prévoyance collective « très favorable », note-t-il, et adapte les dispositifs sociaux du CCF à la nouvelle convention collective de la branche bancaire, dans des termes souvent plus intéressants pour les sa-

liés. Du côté des agences du CCF, il n'y a pas de redondance avec les activités d'HSBC. Ce n'est pas le cas, en revanche, du côté des activités de banque de grandes entreprises, des marchés, de banque d'investissement, la situation est plus délicate. Déjà, la décision a été prise de céder Charterhouse Securities, la société de Bourse britannique du CCF.

DES SIGNES ENCOURAGEANTS

Dans ces métiers de banque de gros, les équipes parisiennes sont plus inquiètes. Certes, elles savaient depuis longtemps qu'elles avaient peu de chances d'échapper à une fusion – la banque néerlandaise ING était depuis longtemps à la porte du CCF – et certains ont gagné beaucoup d'argent grâce à l'offre d'HSBC. Au quotidien, toutefois, les ajustements ne sont jamais faciles. « Per-

sonne ne peut dire aujourd'hui si le rapprochement va bien se passer ou pas. Il faut attendre un an et compter combien de personnes il restera à Paris », commente un cadre au siège du CCF, sans enthousiasme superflu. Quant à savoir si le CCF sera vraiment la tête de pont d'HSBC dans la zone euro, tous espèrent, mais s'interrogent. Signes encourageants : les succursales d'HSBC en Belgique, en Italie, en Espagne et en Hollande sont fusionnées à celles du CCF et rattachées à la banque française. Dans le domaine de la gestion d'actifs et des marchés obligataires, ce sont deux responsables du CCF – respectivement Alain Dromer et Samir Assaf – qui prendront la responsabilité de la zone euro pour l'ensemble du groupe.

Sophie Fay

DÉPÊCHE

■ ALLEMAGNE : le parquet de Bonn est prêt à suspendre son enquête pour malversation contre l'ex-chancelier chrétien-démocrate (CDU) Helmut Kohl contre le paiement d'une amende de 200 000 deutschemarks (102 250 euros), assure, lundi 24 juillet, l'hebdomadaire *Der Spiegel*. Selon le journal, le parquet devrait prendre cette décision, conforme au code allemand de procédure pénale, dans la mesure où M. Kohl a pu compenser le préjudice grâce à la collecte de fonds qu'il a organisée au début de l'année. – (AFP)

LE MILLION !
LE MILLION ! LE MILLION ! LE MILLION ! LE MILLION ! LE MILLION !

SE GAGNE SUR NRJ !

DU 17 AU 28/07, ECOUTE NRJ ET JOUE SUR NRJ.FR OU AU 08 36 68 42 48*

* (2,21 F LA MN)

EXTRAIT DE RÈGLEMENT : LOTREE.COM est un jeu gratuit ouvert aux résidents français majeurs, aux termes duquel le gagnant du premier prix, désigné par tirage au sort sur NRJ, le 28 juillet 2000 remportera un million de francs français. Pour y participer, les candidats doivent impérativement s'inscrire sur www.nrj.fr ou sur le 08.36.68.42.48 (2,21 francs la minute) ou encore directement sur www.Lotree.com (prix d'un appel local). Les remboursements de demande de règlement et/ou de frais d'appel ou de communications téléphoniques pourront être obtenus sur simple demande écrite formulée à l'adresse de la rédaction, à raison d'une seule participation par foyer : NRJ, 22 Rue Balzac 75203 Paris cedex 16. * Les loteries.com. Les informations communiquées sont indépendantes de la prise en compte de votre participation. Elles donnent lieu à l'exécution de chèques d'impôt et de rectification dans les conditions prévues par la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978. Le règlement complet sera déposé en l'étude de Maître ANJAIN, huissier de justice à Paris 10ème, 26 Bd de Strasbourg et disponible gratuitement sur simple demande adressée à NRJ, 22 rue Balzac 75203 Paris cedex 16. * Jeu LOTREE.COM.

www.Lotree.com

HIT MUSIC only !